


Digitized by Google

HISTOIRE

DE

LA POLITIQUE

DES PUISSANCES DE L'EUROPE,

TOME II.

HISTOIRE

DE

LA POLITIQUE

DES PUISSANCES DE L'EUROPE,

DEPUIS LE COMMENCEMENT

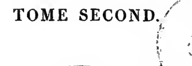
DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

JUSQU'AU CONGRÈS DE VIENNE;

PAR M. LE COMTE DE PAOLI-CHAGNY.

> *Adeò occæcat animos Fortuna ubi vim suam ingruentem refringi non vult.* TIT. LIV.
>
> Tant la Fortune aveugle les hommes, lorsqu'elle ne veut pas qu'ils détourneut de dessus leurs têtes les désastres qu'elle leur prépare.

TOME SECOND.



A PARIS,

Chez DETERVILLE, Libraire, rue Hautefeuille.

M. DCCC. XVII.



HISTOIRE

DE

LA POLITIQUE

DES PUISSANCES DE L'EUROPE.

CHAPITRE XXIX.

L'alliance de l'Angleterre rendait la Prusse formidable et indépendante ; l'alliance de la France la rendait faible, pauvre et subordonnée.

Il était de l'intérêt de la Prusse de se tenir cramponnée à l'Angleterre pendant toute cette crise politique, et la marche qu'elle a prise l'en a sans cesse éloignée ; elle a été transportée, comme par enchantement, des bras d'une amie long-temps éprouvée, et qui n'avait jamais varié dans ses affections à son égard, dans les bras de deux puissances qui ne lui avaient jamais donné

de pareilles preuves de constance et de sincérité.

La Prusse s'est attachée à la France et à la Russie, parce qu'elles lui ont semblé avoir les moyens de faire la loi sur le continent, parce que leur conduite politique était conforme à l'idée qu'elle s'était formée, de pouvoir devenir grande par elles, et parce qu'elles lui avaient déjà donné des preuves qu'elles étaient capables de satisfaire à la fois son ambition et sa vengeance. Mais elle n'avait pas calculé que les avantages momentanés qu'elle pouvait retirer des démarches et des complaisances de la Russie et de la France n'étaient rien en comparaison de ceux qu'elle pouvait obtenir de l'amitié de l'Angleterre.

Par l'amitié de la Russie, la Prusse avait obtenu de vastes territoires en Pologne; mais ces acquisitions avaient augmenté sa monarchie sans ajouter à sa puissance, sans accroître son importance. Ces accroissemens n'avaient rien changé à sa situation; au contraire, ils l'avaient rendue plus pénible, plus embarrassante. La Russie était devenue voisine de ses frontières, et la France s'apprêtait à faire des invasions en Empire; elle était plus resserrée entre la Russie et la France; et ce qui ajoutait encore plus au

danger de sa position, elle n'avait plus l'Angleterre pour amie, et au contraire, la France dominait les pays par lesquels elle pouvait communiquer avec cette intéressante amie.

La Prusse, avant d'abandonner l'Angleterre, aurait dû chercher à pénétrer les desseins et jusqu'à la pensée des deux puissances, qui tâchaient de se l'attacher à force de présens; elle aurait dû examiner si leurs dons étaient gratuits et désintéressés, et s'ils n'avaient rien de dangereux pour elle; mais c'est ce que la Prusse n'a point fait. Occupée uniquement de son agrandissement et de l'ambition de paraître grande, elle ne s'est appliquée qu'à ménager ceux qui se trouvaient en position pour satisfaire sa passion, et elle n'a jamais fait de difficulté d'être ingrate envers ceux dont elle a cru pouvoir se passer.

La Russie était très-instruite de ces sentimens que professaient assez hautement les ministres en faveur à la cour de Berlin, et il lui importait de ne laisser ni à l'Autriche, ni à la France la faculté exclusive de prononcer sur les indemnités qui avaient été promises à la Prusse; il lui importait de se faire un mérite aux yeux de la Prusse d'un arrangement qui aurait pu se faire sans sa participation, et qui aurait pu

la lui aliéner et la lier plus étroitement à la France.

Jusqu'à cette époque, la Russie avait manœuvré habilement pour mettre la Prusse dans sa dépendance, et pour accroître prodigieusement son influence en Europe; mais la Prusse, par le simple effet de son alliance avec la France, par le seul effet des espérances qu'elle avait fondées sur l'amitié de la France, avait été entraînée comme malgré elle dans des mesures qui entravaient les entreprises de la Russie; et elle avait réussi non-seulement à occasionner des embarras à cette dernière, mais même à se substituer dans tous les avantages qu'elle avait combinés pour le compte de son influence.

La Prusse, par ces effets de sa conduite, qui ressemblaient à de la ruse, à des artifices très-ingénieux, mais qui n'étaient que le résultat d'une ambition intempérante, et qu'elle ne prit même jamais la peine de déguiser, fût devenue la puissance la plus importante de tout le continent, si elle eût eu l'adresse de se ménager l'amitié de l'Angleterre; elle eût joué le rôle de médiatrice, elle eût dicté des lois à l'Europe; mais elle préféra l'alliance de la France, qui pouvait accroître son territoire: elle négligea le soin de son indépendance, et elle s'exposa

à perdre tous les avantages qu'elle avait dérobés à la Russie.

La Russie avait apprécié depuis long-temps les avantages que pouvait retirer la Prusse de son alliance avec la France ; elle savait que ces avantages n'avaient rien de favorable pour la Prusse, et qu'ils n'étaient que des amorces pour rendre la Prusse spectatrice docile de ses opérations ultérieures, et surtout de ses envahissemens en Empire; aussi la Russie ne prit elle que peu d'ombrage de cette liaison, et chercha-t-elle même à contribuer aux agrandissemens que souhaitait la Prusse, pour accroître encore davantage contre elle les mécontentemens de l'Angleterre, qui seule pouvait changer entièrement la situation politique de la Prusse, et lui fournir des occasions non-seulement de jouer un grand rôle, mais de s'affranchir de toute espèce de dépendance.

Dans cette circonstance, la Russie se conduisit avec une adresse infinie. Sans prétendre rien à l'influence de la France en Italie, en Suisse et en Batavie, elle imagina de l'associer à l'influence dont elle jouissait en Allemagne, pour le profit apparent de la Prusse, mais pour l'accroissement de sa propre influence.

Elle fit insinuer au gouvernement français

de s'entremettre comme médiateur pour mettre fin aux lenteurs de l'Autriche, qui ne s'occupait pas de la grande affaire des indemnités, dont elle s'était chargée par le traité de Lunéville.

La proposition était trop du goût du gouvernement français pour qu'il ne s'empressât pas d'y accéder, et il y mit tant d'empressement, que l'opération eut l'air d'avoir été par lui conçu, et que la Russie fut par lui invitée à prendre part à la médiation, pour donner à cet acte politique, plus d'éclat, de solennité et de force, et dans la vue d'accélérer la tranquillité générale.

Cependant, en réfléchissant sur le système politique de la Russie, on voit que le rôle qu'elle a joué dans cette affaire n'était pas borné à un simple cérémonial, à un simple étalage de grandeur et de puissance; mais qu'elle avait pour but un intérêt réel, et que ce rôle était le résultat d'une conduite très-bien raisonnée.

La Russie me semble être celle de toutes les puissances du continent qui met le plus de jugement dans sa politique, le plus de conséquence dans sa conduite. Aucune ne me paraît posséder comme elle, l'art de saisir l'à-propos,

et de mettre son système en rapport avec sa position.

Presque toutes les puissances ont des systèmes de conduite ; mais la plupart en ont adopté de si contraires à leurs intérêts, que mieux vaudrait qu'elles n'en eussent point du tout.

Il y a cette différence très-frappante entre la majeure partie des puissances et la Russie, que ces puissances font consister leur politique dans leurs forces, tandis que la Russie fait consister ses forces dans la politique.

Au moyen de leur faux système, ces puissances peuvent être perdues, anéanties, si elles ont le malheur d'éprouver des revers ; elles ne savent plus où se rattacher, où trouver les moyens de se refaire. La Russie, au contraire, trouvant sa force dans sa politique, n'est jamais exposée à des contre-temps, bien moins encore à des infortunes. Elle dispose de sa force pour agrandir son empire, et de sa politique pour accroître son influence.

Dans son système, tout est combiné ; toutes les démarches sont calculées ; la force et la politique sont en harmonie ; les pays voisins sont dans la catégorie de la conquête ; ils sont traités sous le rapport de la force ; les pays

éloignés sont dans la catégorie de l'influence, et ils sont traités sous le rapport de la politique.

Mais ce qu'il y a encore de remarquable, et surtout d'admirable dans la conduite de la Russie pour l'accroissement de son influence, c'est l'habileté qu'elle met à se placer dans les positions les plus convenables pour réaliser ses projets; c'est l'adresse avec laquelle elle pousse les autres puissances au-delà des mesures que devrait lui conseiller leur intérêt.

L'influence de la Russie, dans un pays quelconque, est un noyau qu'elle enterre, dont on ne s'occupe pas; mais que sa politique fait germer, et dont elle viendra cueillir le fruit dès qu'il sera mûr.

Si Bonaparte a eu en vue de donner plus d'importance à sa médiation en Empire, en s'associant la Russie; s'il a eu pour but de précipiter un arrangement qui devait être favorable à la nouvelle guerre qu'il devait avoir avec l'Angleterre, rien ne pouvait être plus intéressant pour l'empereur de Russie qu'une telle association, puisque, par la nature de sa position, sa médiation ne pouvait avoir qu'un caractère amical, bienfaisant et bénévole, tandis que celle de la France devait avoir le caractère im-

périeux et tranchant, puisque la Russie, en raison de son éloignement, ne pouvait employer que le langage de la persuasion, lorsque, par son rapprochement, la France pouvait s'emporter jusqu'à la violence, puisque la Russie avait l'art de se prêter à un acte de complaisance pour se faire des amis, tandis que la France ordonnait, menaçait et cherchait tous les moyens de se faire des ennemis.

Rien ne pouvait être plus convenable aux intérêts de la Russie, et plus important pour l'accroissement de son influence, qu'une médiation qui servait à réaliser un plan qui augmentait si considérablement les états des maisons de Bade et de Wurtemberg, et qui revêtait ces deux princes, parens de l'empereur, de la dignité électorale; un plan qui mettait le parti protestant dans la position où s'était trouvé avant le parti catholique, et qui transportait dans la maison de Brandebourg l'influence dont avait joui la maison d'Autriche.

Rien ne pouvait être plus convenable aux intérêts de la Russie qu'une médiation qui servait à réaliser un plan qui divisait l'Empire, en rompant le lien de la fédération; qui détachait l'empereur de la protection qu'il avait

toujours accordée à tous les états sans distinction, qui livrait la Prusse et les princes protestans à leurs propres forces, qui les enchaînait à la France par le nœud de la reconnaissance, et qui s'opposait à toute espèce de rapprochement entre la Prusse et l'Angleterre.

Il ne faut point perdre de vûe le principe que j'ai posé plus haut, que la Prusse, alliée de l'Angleterre, était destinée à devenir une puissance grande, formidable et indépendante; mais que, sans l'alliance del 'Angleterre, elle était dépendante de la Russie et de la France, mais plus immédiatement de la Russie. On doit envisager que la Russie avait accru son influence en Empire en proportion des accroissemens de forces qu'avaient reçus la Prusse et tous les princes protestans, en raison de ce que l'influence de l'Autriche y avait diminué, en raison de la division qui y existait, mais surtout en raison de la séparation de la Prusse d'avec l'Angleterre; puisqu'au moyen de cette séparation, la Prusse n'avait plus à espérer la protection et les secours de cette riche et puissante alliée, qui pouvait maintenir, qui avait intérêt de maintenir son indépendance, et qui eût tout sacrifié pour y réussir.

Outre cette indépendance de la Prusse, qui eût diminué extrêmement l'influence de la Russie, la Russie eût eu à redouter le voisinage, les entreprises, les difficultés, les jalousies, l'ambition, et jusqu'à l'humeur de la Prusse, grande, puissante et vigoureusement soutenue; et ses appréhensions eussent encore diminué sensiblement son influence; car l'influence d'une puissance maîtresse de ses forces, et assurée d'un plein repos, est bien différente de ce qu'elle est lorsqu'elle a un ennemi en tête, lorsqu'elle doit se tenir constamment sur le qui-vive, lorsqu'elle doit chercher à se défendre d'un prince à qui elle avait le droit de commander.

Par son indépendance, et secondée de l'Angleterre, la Prusse était certaine d'enchaîner à son alliance la Suède et le Danemarck, en raison de la proximité de leurs états respectifs; et par ce moyen, elle diminuait encore l'influence de la Russie. Disons mieux, disons tout en un seul mot; la Prusse, par l'effet de son indépendance et par l'alliance de l'Angleterre, conquérait toute l'influence dont avait joui jusqu'alors la Russie dans la politique du Nord, et la Russie eût été réduite à cultiver avec soin son amitié, pour la sûreté et la facilité de son commerce maritime et continental.

A tout ce que je viens de dire s'applique naturellement le principe que j'ai établi au commencement de ce Chapitre, qu'un gouvernement doit varier son système politique en raison des changemens qu'éprouve dans sa situation le pays qu'il gouverne.

CHAPITRE XXX.

Adresse de la Russie pour entraîner la France et la Prusse dans la combinaison de son système d'influence.

La Russie a agi, dans la circonstance où elle s'est trouvé engagée en Empire, avec un tel discernement, avec une telle habileté, que sa conduite devrait servir de modèle à la plupart des puissances. Indépendamment de ce qu'elle a su combiner adroitement ce qu'elle devait à sa propre sûreté, et ce qu'elle avait à faire pour l'accroissement de son influence; indépendamment de ce que sa politique s'est constamment trouvée en rapport avec les devoirs de sa position, avec les désirs de son ambition, elle a fait voir qu'elle connaissait aussi très-bien les vœux de la Prusse, et qu'en entrant pour

quelque chose dans la médiation, elle ne procurait aucun avantage réel à ces deux puissances, et qu'elle s'en procurait au contraire à elle-même un très-considérable, en étendant son influence dans tout l'Empire, et en la faisant arriver jusqu'au Rhin.

Il résulte donc évidemment de la conduite de la Russie, dans la conjoncture dont je parle, que la Russie avait établi en sa faveur plus qu'une influence en Empire, mais un patronage très-réel; qu'elle avait le droit d'exercer ce patronage sur la Prusse et sur tous les états protestans, et que la France, qui paraissait avoir eu en vue de diviser l'Empire pour pouvoir l'exploiter plus à son aise, n'avait réussi qu'à y introduire une puissance colossale en état de la faire respecter, et que les accroissemens de territoire dont elle avait gratifié la Prusse et les autres états protestans n'avaient servi qu'à renforcer ces avant-gardes de l'armée russe.

Le gouvernement français avait fait, à cette occasion, une étrange bévue; il eût agi sans doute d'une manière beaucoup plus conséquente, et il eût mieux travaillé pour l'intérêt de sa maison, s'il eût laissé l'empire subsister dans sa forme constitutionnelle très-réelle. Je

dis très-réelle, car quoique la constitution eût l'air d'être maintenue par la forme, elle était anéantie par le fait, et si elle était reconnaissable, c'était seulement par sa charpente, et nullement par ses appuis.

Les appuis de l'Empire consistaient dans le lien de la fédération et dans l'autorité de son chef suprême. Par l'effet de la fédération et de l'autorité du chef, la plus petite ville impériale, le plus petit seigneur immédiat, jouissait de ses droits de souveraineté avec autant de tranquillité et de sûreté qu'un électeur. Les décrets de l'empereur et de la diète pouvaient être exécutés; la chambre impériale était juge et conservatrice des prérogatiges des sujets. Mais, par l'effet des changemens opérés en vertu de la médiation de la France, l'empereur, qui était maintenu dans le droit de rendre des décrets, avait-il les mêmes moyens de les faire exécuter? Eût-il pu traduire au ban de l'Empire le roi de Prusse, comme Ferdinand II y traduisit le prince George de Brandebourg dans la guerre de trente ans? Eût-il pu y traduire un prince quelconque du parti protestant? La chambre impériale eût elle pu s'opposer à des évocations ordonnées par la Prusse, ou ordonnées par des princes protestans, alliés

de la Prusse, qui agissait comme puissance en Empire, et dont le sort avait été réglé par la France, comme son gouvernement l'avait annoncé lui-même, pour balancer dans ce pays la puissance et l'influence de l'Autriche?

Il était évident que Bonaparte n'était intervenu dans les affaires de l'Empire que pour renverser les bases fondamentales de ce grand état. Il était évident qu'il n'y était intervenu que pour faire de la Prusse une puissance au moins égale à l'Autriche en forces et en influence, et qu'il avait eu en vue de faire de l'Empire un champ de bataille où ces deux rivales auraient vidé à l'avenir leurs différends.

Mais le gouvernement français ne s'était pas douté à cette époque que ce qu'il avait cru faire seulement en faveur de la Prusse, il l'avait fait aussi en faveur de la Russie.

On est forcé de convenir que la conduite de Bonaparte en Empire a été très-habile, en la considérant sous le rapport de son intérêt particulier, en raison de sa jalousie contre l'Angleterre, en raison de son projet de domination universelle; mais on ne peut se dissimuler que, pour cet intérêt de circonstance, il a sacrifié les intérêts réels de sa nation.

En effet, il est impossible de contester que

la France n'ait eu une influence immense en Empire dans tous les temps, et cela, en raison de la composition de cet état, par la nature de ses forces, et la combinaison de leur action.

Avant les derniers changemens, l'Empire était un état naturellement pacifique, incapable de chercher querelle, et même de se défendre des invasions de la France. On en avait eu la preuve dans toutes les guerres où il avait été entraîné; et Bonaparte avait transformé cet Empire si doux, si pacifique, si naturellement ami de la France, si intéressant pour son commerce, si tranquillisant pour sa sûreté, en un vaste champ de bataille, où les deux puissances, prussienne et russe, parfaitement guerrières et conquérantes, aidées d'une ligue de princes protestans, même de princes catholiques, puisque la Bavière était opposée à l'Autriche, pouvaient non-seulement lui disputer l'entrée de ses armées en Empire, mais menacer ses propres frontières, et lui arracher des pays qui avaient appartenu à l'Empire, et dont la victoire et l'abus de la victoire avaient pu seuls légitimer la possession.

La France devait s'attendre à voir son commerce avec l'Allemagne entravé de toutes les manières, lorsque avant il n'éprouvait aucune sorte de difficultés pour parcourir l'Empire en

tous sens, jusqu'aux frontières de l'Autriche et de la Prusse. Elle devait s'attendre à voir son amitié dédaignée de ceux mêmes dont Bonaparte avait pris plaisir à accroître la puissance; à voir trois ou quatre cent mille hommes de troupes bien disciplinées et aguerries border la rive du Rhin, et prêtes à le franchir, au lieu de ces bandes de paysans que le danger de la patrie faisait enrôler, et qu'on n'opposait à la France que pour augmenter sa confusion, et pour autoriser celle-ci à exiger d'immenses contributions et d'énormes subventions.

Quelle différence de position de celle où s'était trouvée la France à l'égard de l'Empire, et de celle où elle se trouvait depuis les changemens que l'Empire avait éprouvés pour l'intérêt particulier de son gouvernement, pour l'intérêt particulier de la Prusse! Que la Russie avait eu raison de se prêter à des arrangemens qui mettaient la France dans une situation si précaire, si dangereuse, et qui agrandissait si considérablement le cercle de son influence!

La Russie avait agi très-politiquement dans cette affaire, en ce qu'elle avait porté la France à des démarches qui lui faisaient perdre toute son influence et tous ses avantages en Empire. Mais en favorisant la Prusse, elle avait peut-

être pris trop peu de précautions, puisqu'elle s'était prêtée à ce que ses indemnités, au lieu de diminuer seulement l'influence de l'Autriche, servissent à arrondir ses états, et à mettre en union, avec son royaume, des pays considérables, riches et populeux, qui lui donnaient une attitude formidable, et qui pouvaient la tenter d'essayer ses forces contre elle-même, pour savoir si, avec cet accroissement de puissance, elle avait à craindre quelque chose pour son indépendance.

Le récit de la députation d'Empire du 25 février 1803 a démontré que cette opération avait été une conspiration contre la puissance de l'Autriche, contre le parti catholique, et une violation outrée de la propriété.

Il a démontré que cette opération n'avait pas eu pour objet d'indemniser dans une proportion équitable les princes séculiers qui avaient perdu leurs possessions sur la rive gauche du Rhin par le résultat du traité de Lunéville; mais de transporter au parti protestant la grande majorité des biens du clergé en Empire, puisque, par cet arrangement, soutenu de la menace du canon, la Prusse, qui avait à réclamer quarante-six milles carrés pour son duché de Clèves, qui se trouvait isolé à une grande distance de ses

états, et qu'elle ne pouvait pas défendre, en cas de guerre avec la France, reçut sur la rive droite, dans les pays les plus peuplés, les plus fertiles, les plus commerçans, les plus abondans en toutes espèces de ressources pour ses finances et pour la guerre, deux cent trente milles carrés et environ quatre cent cinquante mille habitans; puisque, par cet arrangement, la maison d'Orange, qui n'avait rien perdu sur la rive gauche, et qui se trouvait seulement privée de la dignité de stathouder des Provinces-Unies, reçut une indemnité de cinquante-trois mille carrés, cent dix-sept mille habitans, et des revenus considérables dans le voisinage de la Prusse, et dans la plus belle et la plus riche partie de l'Empire.

La conduite scandaleuse que la France tint dans cette affaire fut à tel point révoltante, que la Russie, malgré le besoin qu'elle avait de s'attacher la Prusse par de nouveaux bienfaits, et de diminuer l'influence de l'Autriche en Empire, pour empêcher cette dernière de s'opposer à ses projets contre la Turquie, eût abandonné son rôle de médiatrice, et eût laissé la France seule exécuter son plan de brigandage en Empire, si elle n'eût pas espéré que l'Autriche, qui avait tant de raisons d'être indi-

gnée de la marche que cette affaire avait prise, renoncerait elle-même à s'en mêler, rappellerait son commissaire, et rejetterait sur la France seule toute l'horreur de ses violences.

Cette conduite noble, loyale et équitable de la part de l'Autriche, en l'affranchissant du reproche d'avoir concouru à cette œuvre d'iniquité, eût rendu bientôt la France seule responsable de ce brigandage; car l'empereur de Russie n'eût pas continué de s'entremettre dans une affaire qui n'eût plus été conduite dans les formes légales; il se fût retiré, et par cette conduite, l'Autriche eût peut-être forcé même la France à renoncer à son entreprise, et la Prusse eût été frustrée de ses espérances.

Mais l'Autriche a maintenu son commissaire près de la députation; mais elle a laissé agir la Prusse et les médiateurs comme maîtres, dans une affaire où elle avait le droit d'agir seule, d'après la stipulation expresse du traité de paix de Lunéville, et elle a sacrifié le parti catholique au parti protestant, et elle a transporté à la Prusse toute son influence en Empire, et elle a justifié le brigandage de la France, et elle a approuvé l'abominable trafic qui s'est fait publiquement par les ministres français des biens du malheureux clergé, de

l'intéressante ressource, de l'espèce de patrimoine des cadets des illustres maisons de l'Empire, qui furent vendus à l'encan, aux plus offrans et derniers enchérisseurs.

L'empereur fut bien mal conseillé dans cette affaire, et ses ministres furent peu clairvoyans, puisqu'ils ne s'aperçurent pas qu'en faisant persister l'empereur dans le droit de régler cette affaire, en sa qualité de chef suprême de l'Empire, ils arrachaient de ses mains le sceptre impérial, et ils le transportaient à Bonaparte; et en effet, le récit de la députation fut un véritable acte d'abdication de la part de l'empereur, puisqu'il ne lui restait plus aucun moyen d'empêcher Bonaparte de lui ravir toute son autorité en Empire, et de s'en revêtir lui-même.

CHAPITRE XXXI.

Le gouvernement français s'aperçoit qu'il a fait fausse route ; il manœuvre pour renverser l'influence de la Russie en Prusse, et pour remettre l'Empire sous sa main ; mais il est encore joué par la Russie.

Le gouvernement français ne tarda pas à s'apercevoir des dangers qu'allaient courir sa puissance et son influence en Empire, s'il donnait à la Russie le temps d'y établir la sienne, et de mettre la Prusse entièrement dans sa dépendance, dépendance qui lui assujettissait tous les princes du parti protestant. Il sentit parfaitement qu'en prolongeant avec la Russie des liaisons amicales qui favorisaient si manifestement ses vues, il finirait par en être dupe, et peut-être aussi victime, et il tira de la circonstance le parti que lui suggéra son génie et son intérêt.

Cette singulière position du gouvernement français vis-à-vis de la Russie, avait été produite par le génie politique du cabinet de Saint-Pétersbourg, et ce même génie devait produire encore bien d'autres évènemens, qui avaient pour but de précipiter Bonaparte. Mais il en-

trait dans le plan de ce vaste génie de faire monter cet homme au plus haut degré des grandeurs humaines, pour que le fracas de sa chute pût servir de leçon aux rois et aux peuples.

On verra ces événemens se produire et se succéder avec une rapidité convenable seulement pour le génie qui a pu les combiner; on verra ce génie multiplier les revers des puissances qu'il s'efforce vainement de convertir, qu'il voit sans énergie au milieu des plus vives souffrances, des malheurs les plus cuisans, qu'il voit ambitieuses et sans pitié, pour les désastres de celles que l'infortune accable. On le verra encourager l'usurpateur à conquérir leurs états, à les morceler, à les partager, à leur arracher leurs richesses, leurs moyens d'existence, à les avilir par desalliances, enfin, à les réduire à un tel état de misère et d'abjection, qu'ils n'aient plus à prendre conseil que de leur propre misère, que de leur propre faiblesse, que de leur propre désespoir, pour se réunir de bonne foi à la Russie, et se jeter entre ses bras pour y trouver leur salut.

Mais n'anticipons pas, et suivons pas à pas la marche de ce génie sublime. Examinons le jeu des ressorts qu'il a fait mouvoir pour dé-

truire un tyran qu'il avait jugé ne pouvoir abattre qu'en le portant à une telle élévation, que la tête dût lui tourner, qu'il dût tomber de lui-même.

C'est à cette singulière position du gouvernement français vis-à-vis de la Russie qu'il faut rapporter les divers changemens qui eurent lieu en Europe après que Bonaparte eut consommé son opération en Empire, qu'il faut rapporter les envahissemens exécutés par Bonaparte, qu'il faut rapporter les conspirations imaginées pour élever cette homme à la dignité impériale, dignité qui lui était nécessaire pour jeter de l'éclat sur sa personne, pour lui donner de la stabilité, pour inspirer de la confiance à ses amis, pour amorcer ses rivaux et défier ses ennemis, enfin, pour préparer les épreuves que la Russie se proposait de faire à l'égard des puissances.

C'est à cette singulière position qu'on doit attribuer la rupture entre la France et la Russie, la troisième coalition, la guerre malheureuse où succomba l'Autriche, les nouveaux changemens qui eurent lieu en Empire, où des royaumes s'élevèrent à la place des petites principautés.

Cette conduite de Bonaparte était un outrage

à la politique, une violation outrée du droit des gens; mais cette conduite lui procurait une immense puissance; il se croyait en possession du droit de pouvoir humilier toutes les têtes couronnées, de détruire des états, d'élever de nouveaux trônes, et de faire dépendre l'existence de tous les souverains de sa protection et de ses faveurs.

La manœuvre de Bonaparte était bien propre à lui assujettir, dans ce moment, la Prusse, et il avait même eu quelque raison de croire que cette puissance était dans sa dépendance. Mais la Russie était là qui les observait, et la politique du cabinet de Saint-Pétersbourg devait triompher des manéges de celui des Tuileries.

Le génie de la politique russe gouvernait l'Europe dans ce moment où Bonaparte avait l'air d'en régler les destinées, et cet homme ne faisait pas un pas qu'il ne fût poussé par la main invisible de la politique russe. Tout ce qu'il opérait en faveur de la puissance prussienne, il l'opérait, sans s'en douter, en faveur de l'influence de la Russie; et les traités favorables à la Prusse, et les traités créateurs de royaumes en Empire, quoique rédigés à Paris, étaient dictés par la cour de Saint-Pétersbourg.

Il était peut-être de l'intérêt de la Russie de

rester amie de la France; et elle n'eût pas cessé de se dire son amie, si son gouvernement eût continué d'agir dans le sens convenable à sa dignité, et surtout convenable à ses espérances; s'il eût montré le dessein de compléter la destruction de l'influence de l'Autriche, et d'accroître encore la puissance de la Prusse et de son parti, sans crise, sans violence, et par le seul effet de la force des circonstances. Mais la France avait agi d'une manière diamétralement opposée à celle qu'on devait attendre de sa prudence. Trompée par des triomphes que l'intrigue lui avait rendus faciles, elle avait cru qu'elle pouvait se prononcer hardiment vis-à-vis de la Russie, et obtenir de sa propre puissance des avantages qu'elle n'avait qu'entrevus par la ruse politique de cette cour.

Bonaparte n'avait pas vu la politique russe conduire la main des électeurs de Bavière et de Wurtemberg, et celle du Margrave de Bade, lorsqu'ils signèrent les conventions qui les lui donnait pour alliés.

Il n'avait pas vu la politique russe conduire l'armée bavaroise, de la Bavière dans la Franconie.

Il n'avait pas vu la politique russe ouvrir aux Français le territoire d'Anspach pour leur

faciliter les moyens de venir au dos des Autrichiens en Bavière, et par-là mettre la Prusse dans l'embarras d'avoir à répondre à son honneur et à son intérêt.

Il ne l'avait pas vue garder les plus grands ménagemens envers la Prusse pour l'enhardir à fermer à ses armées le passage par la Silésie.

Il ne l'avait pas vue retarder la marche de ses troupes par les longs détours qu'elle leur fit faire pour n'arriver à l'Inn qu'après la destruction de l'armée autrichienne.

Il crut que tous ces événemens avaient été le résultat des conceptions de son génie, de sa faveur et de la bravoure de ses troupes; mais la politique russe avait présidé à tous ces événemens.

Ce fut elle qui empêcha le roi de Prusse de tomber sur les derrières de Bonaparte, lorsqu'il était enfoncé dans la Moravie, qui l'empêcha de lui couper la retraite et de s'opposer à l'arrivée de ses renforts; parce que si, par son assistance, l'armée de Bonaparte eût été battue et même détruite, son succès n'eût produit qu'un événement favorable à sa gloire, mais d'aucun intérêt pour l'Europe : cet événement n'ayant rien dû changer aux dispositions des autres puissances, et ayant pu inspirer à Bo-

naparte de la timidité, de la crainte, de l'indécision dans l'exécution de ses projets gigantesques, et faire évanouir les espérances qu'avait conçues la Russie de le détruire par les excès de sa propre ambition, par les violences de sa tyrannie.

Ce fut la politique russe qui envoya à Bonaparte M. le comte de Haugwitz pour négocier une convention qui mettait la Prusse en possession de l'électorat de Hanovre, et qui dégageait ses états d'une armée française qui avait trop long-temps menacé soixante lieues de ses frontières, et mis en péril tout le nord de l'Europe.

Ce fut la politique russe qui ne fit combattre l'armée russe à Austerlitz que pour l'honneur de ses armes, et qui engagea l'empereur d'Autriche à faire sa paix particulière avec Bonaparte, pour se dégager d'une alliance qui ne lui était plus bonne à rien, lorsque l'empereur d'Autriche était réduit à souscrire une paix de l'espèce de celle de Presbourg.

Enfin ce fut la politique de la Russie qui opéra en Empire, sous le nom de Bonaparte. Ce fut elle qui y créa des royaumes, qui y forma des alliances entre la famille de Bonaparte et celles de Bavière, de Wurtemberg et de Bade,

et qui y introduisit des forces militaires françaises, capables de renverser tout ce grand état.

Bonaparte ne s'aperçut point de cette conduite politique; il crut agir pour son propre compte, et son orgueil l'emporta au-delà des mesures que lui conseillait son intérêt. Il ne vit pas que la Russie dirigeait tous ses mouvemens, et qu'elle le faisait tomber de piége en piége; tant il est vrai que la fortune aveugle les hommes, quand elle ne veut pas qu'ils détournent de dessus leurs têtes les désastres qu'elle leur prépare. *Adeo occœcat animos fortuna, ubi vim suam ingruentem refringi non vult.*

La Russie ne perd jamais de vue son objet; ses mouvemens sont toujours en rapport avec son intérêt et la marche de sa politique; et, quelque violens que soient ses ressentimens, elle ne s'emporte pas; sa vengeance est calme et méthodique, et, par ce moyen, elle force la puissance qui l'a offensée à se frapper de sa propre main. C'est un fait qu'on verra vérifié ci-après, à l'égard de la Prusse, mais bien plus grandement à l'égard de Bonaparte.

La Russie s'était aperçue que ses liaisons avec la France avaient eu les conséquences les plus

funestes ; qu'elles avaient mis Bonaparte dans le cas très-imprévu de se jouer d'elle avec plus de mépris, et de lui manquer d'égards avec plus de hauteur qu'il ne l'avait fait à l'égard d'aucune autre puissance.

Elle en fut frappée particulièrement à l'occasion de ses réclamations, lors de la violation du territoire de Bade et de l'enlèvement du duc d'Enghien sur le territoire du prince évêque de Strasbourg, auxquelles Bonaparte ne jugea pas à propos de faire droit.

Elle le fut pareillement, en voyant le peu de cas qu'on faisait à Paris de ses remontrances, au sujet du roi de Sardaigne qui avait été dépouillé de ses états de la façon la plus abominable.

Elle le fut, en raison du ton que prit Bonaparte vis-à-vis de son ambassadeur.

Elle le fut bien davantage encore, lorsqu'elle vit Bonaparte, profitant du désordre, de la désunion, de la faiblesse où toutes les puissances de l'Europe se trouvaient réduites, par l'effet de cette même liaison qui avait existé entre elle et lui, insulter aux couronnes et aux dignités, en se proclamant lui-même empereur des Français et roi d'Italie, et en enjoignant à toutes les puissances de le reconnaître en cette double qualité.

Mais ce qui dut ouvrir tout-à-fait les yeux de la Russie, ce fut la conduite de Bonaparte à son égard, lorsqu'elle s'entremit pour le rétablissement de la paix; le refus qu'il fit de recevoir son ambassadeur, et la réunion de la république de Gênes à l'empire français, réunion qui mit le comble aux outrages, puisqu'elle servit en quelque façon de réponse aux propositions de la Russie.

La conduite de Bonaparte avait été parfaite vis-à-vis de la Russie dès qu'il se fut aperçu que la Russie marchait directement vers une influence trop redoutable en Europe et trop contraire à son intérêt véritable, à son ambition personnelle; mais il remit la Russie dans sa route, et il l'aida dans ses projets, aussitôt qu'il ralluma la guerre avec l'Autriche, dont les dépouilles devaient servir à renforcer la Prusse et le parti protestant en Empire.

Aussi, par l'effet des rivalités de la France et de la Russie, l'Autriche fut privée de toute espèce d'influence, et il lui fallait dix années d'économies pour se refaire, en supposant encore qu'elle eût pu jouir de tant d'années de tranquillité. Mais l'Autriche était destinée à tenter un nouvel effort, et ce nouvel effort devait mettre le comble à ses infortunes. La

Prusse était devenue grande au profit de la Russie, et elle s'était mise dans l'impossibilité de figurer en Europe comme puissance indépendante.

CHAPITRE XXXII.

Moyens qu'avait la Prusse pour se soustraire aux effets de la politique de la Russie.

La Prusse, avant d'abandonner l'Angleterre, aurait dû chercher à pénétrer les dessins et jusqu'à la pensée des deux puissances qui la gratifiaient d'une façon si généreuse ; elle aurait dû examiner si leurs dons étaient gratuits et désintéressés, et s'ils n'avaient rien de dangereux pour elle.

Pendant quelque temps la politique de la Prusse avait été la plus rusée, et par conséquent la plus habile. Il était impossible de mieux profiter qu'elle ne le fit du défaut de vues des autres puissances, du vague de leurs systèmes, de leur conduite inconsidérée.

Le ministère prussien avait prouvé dans beaucoup d'occasions qu'il connaissait parfaitement les intentions et les projets de ses rivaux, et

il avait montré une extrême habileté dans le choix des moyens qu'il avait employés pour leur nuire.

En général, le génie prussien est fécond en inventions pour perdre l'ennemi qu'il a en tête; il possède à un degré éminent l'art si précieux, en politique, d'entraîner son ennemi dans les mesures nécessaires pour l'arrangement de ses affaires, dans les mesures les plus contraires aux intérêts de son ennemi.

Mais la Prusse, si rusée, si adroite vis-à-vis d'un rival qu'elle persécute, me semble s'être abandonnée à trop de confiance envers la France; elle me semble trop affectée des caresses et du bien qu'on lui fait; elle me semble trop s'enivrer des douceurs qu'on lui procure, et ne chercher qu'à montrer de la reconnaissance, au lieu de s'occuper d'examiner la nature des dons qu'on lui a faits, l'intention des donateurs, et les résultats qu'ils se sont promis de leurs largesses.

C'est un très-grand mal en politique que de ne pas savoir modérer ses affections, et on commet une faute capitale quand on expose sa propre existence, dans la crainte de manquer à la gratitude.

Sans doute la France avait bien servi la

Prusse et ses amis, et même ses alliés, lors des sécularisations et indemnités ; mais il était présumable que le gouvernement français ne s'était décidé à violer la promesse qu'il avait faite solennellement de ne se mêler en aucune manière de ces arrangemens que pour se procurer les moyens d'enchaîner la cour de Berlin par la reconnaissance, et de la rendre immobile dans toutes les occasions où son secours aurait pu nuire au succès de son ambition ou à l'exécution de ses projets.

Mais la cour de Berlin aurait dû se bien pénétrer de cette vérité : qu'un gouvernement qui, par sa forme et sa composition, sort autant de l'ordre des gouvernemens qu'il s'écarte des règles de la justice et du droit des gens par ses entreprises, n'avait que le projet de neutraliser sa puissance à force de présens, et que son arrière-pensée pouvait lui être très-funeste, s'il réussissait à anéantir les états qu'il affectait de lui représenter comme ennemis.

Si j'avais été dans le cas de conseiller la Prusse, je lui aurais représenté que, par l'effet de sa position, resserrée entre trois grandes puissances, il lui était impossible de se maintenir dans l'état d'indépendance aussitôt qu'elle verrait son ambition aux prises avec l'une

d'elles, ou que ses mains se trouveraient liées par le devoir de la reconnaissance envers les autres.

Je lui aurais dit: Examinez, avant de vous livrer, le caractère connu des deux puissances qui vous courtisent; si leur ambition n'a pas quelque chose de personnel dans les arrangemens qu'elles vous proposent, dans les présens qu'elles vous destinent.

Pensez à la puissance de la Russie; ne perdez pas de vue que votre situation a extrêmement changé vis-à-vis d'elle depuis le dernier partage de la Pologne; que votre position a changé aussi extrêmement vis-à-vis de la France; que vous étiez séparée de la Russie par les contrées placées entre l'Oder et la Duna, et de la France par les vastes pays situés entre l'Escaut, la Meuse et le Rhin; que votre position a même tout-à-fait changé vis-à-vis de l'Autriche, qui ne peut vous considérer aujourd'hui, dans l'ordre politique, de la même manière qu'elle le faisait avant vos liaisons avec la Russie et la France, parce qu'elle n'a plus les mêmes raisons de veiller sur votre indépendance et de vous défendre des entreprises de deux puissances que vous déclarez vos amies.

Il ne vous suffit pas de contempler le présent qu'on vient de vous faire, il faut en envisager les conséquences; il faut, avant de vous en réjouir et de vous abandonner aux mouvemens de la reconnaissance, faire attention si la nature du présent peut convenir à votre sûreté, peut satisfaire à vos intérêts.

Il faut voir si, par l'affaiblissement de la puissance de l'Autriche en Empire, cet état peut être aussi bien protégé qu'il l'était avant les derniers arrangemens, ou si vous ne serez pas abandonné à vous-même dans le cas d'une guerre avec vos nouveaux amis.

Il faut examiner si les nouveaux arrangemens n'ont pas eu pour but de rompre le lien de la fédération germanique, de désunir les états, de les isoler, d'exciter la haine des partis, et de mettre en jeu toutes les passions, pour faire de l'Empire une masse immobile, facile à conquérir et à dépouiller.

Il faut examiner si la France, en vous comblant de présens, n'a pas eu en vue de vous détacher de l'Angleterre, pour avoir plus de liberté dans ses opérations sur le continent, et pour se ménager la facilité de faire des invasions en Empire.

Il faut examiner aussi si la Russie peut avoir

un intérêt réel à augmenter gratuitement votre monarchie, devenue déjà si grande par le partage de la Pologne, et si voisine de ses états. Il semble qu'une telle démarche n'est ni naturelle ni convenable à ses intérêts; et vous pourriez raisonnablement en conclure que la Russie ne s'est prêtée à un tel arrangement que par la confiance extrême qu'elle met dans ses forces, que par l'avantage qu'elle a trouvé à vous isoler de l'Angleterre, et par l'opinion qu'elle doit avoir, qu'en faisant votre conquête, elle conquerra aussi les présens.

Vous avez deux exemples terribles de ce qu'a produit le voisinage de cette puissance. Vous avez vu la Suède si grande, si brillante, si formidable sous Gustave-Adolphe, presque entièrement conquise sous le règne de Pierre-le-Grand, et perdre en définitif l'Ingrie, la Carélie, l'Esthonie, la Livonie et une partie de la Finlande. Vous avez vu la Pologne si vaste, si guerrière et si formidable, céder aux armes et au génie de Catherine; et aujourd'hui la Pologne n'est plus. Quel sujet de réflexions pour une puissance voisine!

Et j'aurais ajouté : Il n'est pour vous qu'un moyen de vous soustraire à toutes les ambitions, de vous défendre de toutes espèces d'en-

treprises, c'est de rester immuablement attachée à l'Angleterre. D'elle seule dépendent votre sûreté et votre indépendance; par elle vous serez efficacement protégée, soutenue et défendue, et par elle vous deviendrez grande, puissante, formidable, et même invincible.

Que vous ont donné les puissances actuellement vos amies? Des territoires au centre de l'empire d'Allemagne, qui n'ont point accru votre puissance, qui ont procuré aux Français la domination qu'ils y exercent, et qui ont placé sur vos frontières les armées d'un homme qui se dit votre ami, et qui vous donne l'inquiétude de savoir s'il ne sera pas bientôt votre ennemie, et si vous avez les moyens de vous en défendre.

Vous avez reçu un avantage qui vous sera peut-être ravi un jour, par celui-là même qui vous l'a procuré, et que vous payerez d'abord par la privation des grand fleuves qui ont facilité jusqu'à présent votre commerce, par une cherté excessive dans le prix des objets d'une absolue nécessité, par des embarras, des craintes, et par toutes sortes d'anxiétés que vous n'eussiez jamais éprouvées, si vous fussiez restée l'amie fidèle de l'Angleterre. Cette Angleterre, que vous avez abandonnée, ne se

fût pas plainte des avantages que vous aviez reçus en Allemagne ; elle ne s'en fût que mieux trouvée, parce qu'elle eût eu, par là, un moyen de vous rendre grande et formidable.

L'Angleterre eût reconnu bien autrement les services que vous lui auriez rendus ; vous eussiez été dépositaire et protectrice de tout le commerce qu'elle faisait avec l'Allemagne, et vos finances eussent été accrues de ces profits immenses ; vous eussiez défié tous les conquérans, tous les ambitieux, et votre ambition à vous-même eût pu être comblée par la possession des Provinces-Unies ; car cette république, écrasée sous le poids de sa dette énorme, en proie à la fureur des partis, incapable de se gouverner et de se soutenir, ayant la France pour amie, et pour ennemie l'Angleterre, tombe chaque jour en dissolution, et sera trop heureuse d'être gouvernée un jour par un monarque déjà puissant, et qui sera l'ami et l'allié de l'Angleterre.

Alors vous eussiez été véritablement grande, puissante, formidable, et surtout indépendante ; et votre importance dans la balance politique de l'Europe eût été tout autre que ce qu'elle peut devenir par l'addition à votre monarchie de quelques territoires que con-

volte déjà peut-être l'ami qui vous les a procurés.

Voilà ce que j'aurais dit à la Prusse; elle fût restée l'amie, l'alliée de l'Angleterre, et elle fût devenue ce qu'elle avait toujours désiré d'être, une puissance grande et indépendante.

Il est évident, d'après ce que je viens d'exposer, que la Prusse s'est plus occupée, pendant cette crise, de son agrandissement que de son indépendance, et qu'elle a oublié qu'elle pouvait se procurer par l'Angleterre une grandeur très-réelle et une indépendance positive.

Il est évident que pour obtenir quelques avantages qui ne devaient être qu'éphémères, et pour se donner le plaisir de diminuer l'influence de l'Autriche, elle a formé des liens qui lui ont fait perdre une amie fidèle et nécessaire, et qui l'ont mise dans la dépendance des besoins, de l'ambition, des projets et de la volonté de ses deux alliées.

Il est enfin évident qu'elle a préféré des territoires insignifians pour sa gloire et pour son repos à une conquête qui l'ont mise au rang des plus grandes puissances, et à une alliance qui la mettait à l'abri de toutes les ambitions, à couvert de toutes les entreprises.

Quand j'envisage les Provinces-Unies comme une conquête nécessaire pour la Prusse, eussé-je dit alors, je les envisage moins sous le rapport de la grandeur et de l'indépendance absolue qu'elles procureraient à la monarchie prussienne, que comme un moyen de salut pour elle-même.

Ces provinces, écrasées par la protection et l'amitié de la France, régentées par son ambassadeur, exploitées par ses armées, privées de leur commerce maritime et intérieur, dépouillées par l'Angleterre de leurs colonies et de leur marine, devaient à la fin succomber sous le poids du malheur et de la misère; et il était impossible qu'elles pussent long-temps subsister comme puissance. Il ne leur restait plus que l'espoir d'être conquise, et leur conquête par la Prusse, amie de l'Angleterre, eût été un bienfait pour elle, parce que leurs colonies leur eussent été restituées, parce que leur commerce eût été rétabli, parce qu'elles eussent obtenu alors de l'Angleterre des facilités et des secours qui les eussent replacées bientôt dans la situation fortunée où elles s'étaient trouvées sous la régence de la maison d'Orange.

Au fait, les Hollandais avaient appris, depuis 1787, ce que c'était que d'obéir à un prince

ami de l'Angleterre; ils ne s'en étaient pas mal trouvées, et peu devait leur importer que leur gouvernement fût royal ou républicain, héréditaire ou électif, absolu ou représentatif, pourvu que leur commerce prospérât, pourvu qu'ils fussent gouvernés avec justice et douceur, et qu'ils fussent efficacement soutenus et protégés. D'ailleurs cette république eût pu se donner à la Prusse sous des conditions particulières qui eussent été garanties par l'Angleterre, ou elle eût pu se confier à la Prusse jusqu'à la paix, sous l'obligation du retour à la maison d'Orange.

Cette mesure était d'autant plus nécessaire, qu'il était plus qu'apparent que cette république n'avait plus que quelques momens à exister comme puissance, et qu'elle était destinée à former un nouveau royaume pour la famille de Bonaparte; et si cela arrivait, elle avait atteint le comble de l'infortune; car sa réunion à la France devenait à charge à cet empire, devenait funeste à elle-même, puisqu'elle n'avait aucun espoir de recouvrer ses colonies, sa marine et son commerce, et qu'elle ne fût devenue française que pour compléter sa ruine.

Après que la république batave aurait eu bien

examiné sa situation, et bien réfléchi sur l'avenir, elle n'aurait pas hésité à tourner ses regards vers la Prusse; elle l'aurait appelée à grands cris; elle lui aurait facilité sa conquête, et les deux puissances seraient devenues grandes, formidables, indépendantes et heureuses par l'effet de leur union.

Alors la Prusse eût pu jouer le plus grand rôle en Allemagne; son influence ayant surpassé de beaucoup celle de l'Autriche, la Russie eût dû renoncer à ses projets d'influence dans l'Empire; le nord de l'Allemagne eût été parfaitement en sûreté; les états prussiens n'eussent point été menacés d'une invasion de la part de la France, et la Prusse montait au rang des premières puissances indépendantes.

Mais toutes ces idées de bonheur, de grandeur et d'indépendance ne pouvaient se réaliser pour les deux états que par l'alliance et l'amitié de l'Angleterre, et ils ne devaient pas hésiter un moment à adopter l'un et l'autre un système de conduite qui éloignait les ressentimens de cette ancienne et puissante amie, et qui reformait entre elle et eux des nœuds qu'aucune considération n'eût pu rompre.

Par cette conduite, la Prusse eût été assurée d'enchaîner à son alliance la Suède et le Dane-

marck ; elle eût été très-sûre de faire évanouir les craintes des princes de son parti en Empire, et de s'en composer un formidable appui ; enfin elle eût été sûre de braver les deux puissances française et russe, de mettre le poids le plus considérable dans la balance politique de l'Europe, et de devenir un jour la puissance la plus commerçante et la plus fortunée de tout le continent.

Par tout ce que je viens d'exposer, on voit évidemment que la Prusse ne pouvait se passer de l'alliance et de l'amitié de l'Angleterre pour la prospérité de son commerce, pour l'acroissement de sa fortune, pour l'établissement de sa puissance, pour le maintien de son indépendance; et l'on voit pareillement rendu évident le principe que j'ai posé d'abord : qu'un gouvernement doit varier son système de conduite politique en raison des changemens qu'éprouve dans sa situation le pays qu'il gouverne.

La Prusse eût dû bien se convaincre qu'elle n'avait rien à obtenir de la France, dont le chef était tout occupé de sa gloire, et dont le parti gouvernant était tout occupé de son salut. Elle eût dû déposer en ce moment ses défiances et ses rivalités contre l'Autriche; et puisqu'elle était rivale de l'Autriche, elle en eût bien

mieux triomphé en profitant des avantages que lui offrait l'Angleterre, et en faisant la conquête des Provinces-Unies. Mais il était plus de son intérêt que l'Autriche eût de la puissance en Empire que la France, puisque l'Autriche ne pouvait y exercer qu'une autorité de protection, tandis que la France travaillait à y établir une domination tyrannique. Elle n'eût pas dû perdre de vue que l'Autriche était la pierre angulaire du système politique de l'Europe, qu'elle était la seule puissance qui pût opposer une digue à l'ambition de Bonaparte, et que sans elle l'Europe entière ne tarderait point à subir le joug de ce conquérant, qui avait déjà trop manifesté le projet de tout envahir. Mais la Prusse était gouvernée par des ministres qui n'avaient pas la plus petite notion des vrais intérêts de leur maître.

CHAPITRE XXXIII.

Moyens qu'avait la France pour se soustraire aux effets de la politique de la Russie.

Si j'avais été dans le cas de conseiller Bonaparte, je lui aurais dis : La gloire est presque toujours à charge, quand elle devient une passion, lorsqu'elle s'abandonne à toutes les chimères de la vanité, lorsqu'elle se livre à toutes les erreurs de l'amour-propre. La véritable gloire du chef d'un état résulte moins de l'éclat éblouissant que font réfléchir sur lui ses victoires et ses conquêtes que des bienfaits que procurent à ceux qu'il gouverne sa modération et sa justice. L'histoire est là pour buriner ses grandes actions dans la guerre, mais elle recueille aussi les actes de son gouvernement, et la postérité impartiale juge et lui assigne la place que lui mérite sa conduite parmi les grands hommes de tous les siècles.

Si un fol orgueil l'a forcé de courir après la gloire d'un Alexandre, d'un Tamerlan, d'un Gengis-Kan, d'un Schach-Nadir, d'un Ottman, d'un Mahomet, elle le place sur la liste de ces trop célèbres conquérans; mais elle le retranche

de celle des Titus, des Vespasien, des Marc-Aurèle, qui n'ont vécu que pour le bonheur du monde, et dont les noms seront éternellement chers à la mémoire des hommes.

Et j'aurais ajouté : Vous avez montré jusqu'à présent de grandes qualités, vous avez déployé de grands talens dans la guerre, vous avez fermé bien des plaies, vous avez calmé bien des douleurs ; en un mot, vous avez opéré un grand bien, et vous seriez le plus grand des hommes dont l'histoire nous ait transmis les noms, les vertus et la gloire, s'il vous était possible, en conservant vos conquêtes, votre influence, l'autorité que vous vous êtes arrogée sur la plus grande partie des états du continent, enfin, en conservant toutes les preuves de vos victoires, de réaliser le système de bonheur que vous avez conçu et dont vous essayez depuis dix ans de faire jouir la France. Mais il semble que vous vous soyez pénétré de l'idée que la France, qui a fait votre fortune et votre bonheur, doive être seule glorieuse, grande et heureuse, et qu'ayant pu sacrifier des nations à son agrandissement, vous devez faire servir l'univers à son avantage.

Vous auriez dû bien combiner ce que vous pouviez exiger de gloire sans nuire aux in-

térêts de la nation que vous gouvernez; vous auriez dû vous défendre d'une ambition démesurée; mettre dans une balance, d'un côté votre gloire et votre ambition, et de l'autre, la jalousie, l'envie et les ressentimens des grandes puissances; calculer ce que les besoins et les intérêts des autres nations pouvaient vous permettre d'entreprendre et d'oser pour les besoins, pour les intérêts de la France.

Vous auriez dû songer que, si des jalousies politiques, si des ambitions personnelles avaient désuni les puissances dans un temps où la guerre avait le caractère des conquêtes, les puissances pouvaient se réunir de nouveau et de bonne foi pour défendre leur indépendance, pour pourvoir à leur sûreté, et pour procurer à leurs sujets la tranquillité, les avantages et la prospérité que semblaient vouloir leur disputer l'avidité de la France et sa puissance devenue gigantesque.

Vous auriez dû penser que, si des puissances avaient été obligées de dévorer l'affront que leur avaient fait subir des revers; que si des malheurs leur avaient fait souscrire des traités douloureux, elles ne pouvaient s'en consoler que par la modération de leur vainqueur dans sa conduite politique ultérieure; mais

que leurs ressentimens s'aigriraient, mais que leurs désirs de vengeance s'enflammeraient en voyant le gouvernement et toutes les autorités de la France chercher à les humilier, à les avilir même, à force de rappeler leurs infortunes, à force de proclamer les triomphes de leur chef; mais que leur orgueil blessé et l'intérêt de leurs sujets leur feraient reprendre les armes, et que vous auriez peut-être à combattre réunies ces puissances, qui toutes auraient le même intérêt de s'entendre.

Vous ne devez pas vous dissimuler, malgré le bonheur qui vous a accompagné dans vos expéditions, que vous ne réussirez pas dans vos projets contre l'Angleterre; vous devez craindre que votre gloire n'aille se briser sur les côtes de cette superbe rivale; vous devez surtout bien envisager les malheurs qui pourraient résulter contre vous des désastres et de la honte d'un tel revers; vous devez redouter que des chants de l'enthousiasme ne se changent tout à coup en cris de désespoir, et que votre nation n'accuse votre ambition de n'avoir pas été froide, lorsque dans son délire elle fait tout pour vous exalter, elle vous porte à tout entreprendre.

Vous connaissez trop bien les hommes, et

surtout les peuples, pour prendre confiance dans des démonstrations d'amour, qui ne sont que l'effet d'un enthousiasme produit par les hasards de votre fortune. Vous devez être très-certain que, si la fortune venait à vous tourner le dos, votre gloire serait méconnue, vos bienfaits seraient oubliés, qu'on vous reprocherait vos revers, et que les reproches surpasseraient en amertume la douceur des jouissances que vous procurent votre dignité et votre puissance.

Si vous voulez prolonger votre autorité et vos jouissances, vous devez vouloir aussi la tranquillité et la prospérité de la France.

Si vous voulez le bonheur et la tranquillité de la France, vous devez vous occuper sérieusement de lui procurer une paix véritable et durable, et pour y parvenir, il y a beaucoup à faire.

Vous devriez d'abord épargner à la nation toutes ces fêtes qui donnent aux autorités que vous avez créées l'occasion de proclamer vos triomphes, et de rappeler sans cesse les revers des autres puissances.

Vous devriez ajuster la gloire de la France et la vôtre de manière que celle des autres nations n'en fût pas blessée, et quelquefois outragée.

Vous devriez combiner votre influence de manière qu'elle fût plus en rapport avec les besoins de votre pays qu'avec votre ambition et votre vanité personnelles.

Vous devriez sacrifier au bien-être de votre nation des vanités qui ne lui ont été qu'à charge, et qui pourraient peut-être lui devenir funestes, et pour y parvenir,

Vous devriez affranchir de votre dépendance les puissances que vous appellez vos amies; ce serait un moyen certain de vous en faire vraiment des amies, et de vous faire aussi des amies des puissances vos ennemies.

L'histoire apprendra aux races futures qu'aucun homme n'a été plus grand que vous, qu'aucun n'a obtenu tant d'illustration, que vous avez été l'admiration et la terreur de l'univers; mais ces titres ne seraient rien pour votre immortalité, si vous n'aviez pas l'ambition d'acquérir une gloire bien supérieure à toutes celles que vous avez acquises; je veux parler de la gloire de vous vaincre vous-même, de triompher de votre propre orgueil, et d'en sacrifier tous les charmes aux intérêts de votre nation, au bonheur de l'humanité. Alors, véritablement vous serez grand, et votre gloire sera immortelle comme votre nom, parce que

le monde entier en parlera sans cessse, et aimera à en perpétuer le souvenir de race en race, pour qu'il parvienne à la postérité la plus reculée.

Vous pouvez obtenir ce genre de gloire, inconnu jusqu'à présent; et en l'obtenant, vous vous assurez votre dignité et vos jouissances, et vous assurez à la nation que vous gouvernez, paix, bonheur et prospérité.

Il vous suffit, pour cela, d'examiner dans votre sagesse ce qu'il vous faut réserver de vos conquêtes pour satisfaire à l'orgueil national; ce qu'il vous en faut réserver pour maintenir la France dans la situation qu'exige le poids qu'elle a mis de tout temps et qu'elle doit prétendre mettre encore dans la balance politique de l'Europe; ce qu'elle doit se ménager d'influence chez les puissances voisines de son territoire pour la facilité de ses relations politiques et commerciales; et ensuite vous devez abandonner le reste comme un superflu dangereux.

Ce superflu, qui excite des jalousies, des animosités, qui occasionne des guerres à charge au peuple, ruineuses pour les arts et le commerce, désespérantes même pour le gouvernement, ne devrait plus servir qu'à la prospérité

des arts et du commerce, qu'à soulager la nation, qu'à enrichir le gouvernement; et ce superflu produirait infailliblement cet effet, si le gouvernement l'employait à racheter ses colonies et celles de ses alliés qui auraient été conquises pendant la guerre.

Je ne me dissimule pas combien un orgueil qui se plaît à se bercer d'illusions sera gendarmé du genre de sacrifice que je propose à votre gloire; mais je prévois qu'il faudra tôt ou tard en venir là, tant pour le soulagement, la tranquillité et le bonheur de la France, que pour la sûreté, l'indépendance et la prospérité des autres nations.

CHAPITRE XXXIV.

La Russie travaille à empêcher que la France et l'Angleterre puissent s'entendre.

Si la France et l'Angleterre avaient des raisons pour se combattre, elles en avaient aussi pour s'entendre et, pour se rapprocher et pour le faire; elles ne devaient pas attendre qu'elles fussent l'une et l'autre réduites aux dernières extrémités.

La France, pour sa tranquillité intérieure, pour l'affermissement de son gouvernement, pour la conservation de ses colonies et des débris de son commerce maritime, pour le succès de son industrie nationale et pour sa prospérité en général, aurait dû céder à l'Angleterre beaucoup de points qui intéressaient l'existence et la sûreté du commerce de cette puissance; et quand ces cessions n'auraient eu pour résultat que l'économie des dépenses énormes que nécessitait la guerre qu'elle était obligée de faire à ses propres dépends; quand elles n'auraient eu pour résultat que le bien-être que devait produire l'état de paix en France, le soulagement qu'il devait procurer dans toutes les branches

de l'économie politique, et les facilités qu'il devait donner au commerce pour la sûreté de ses transactions, pour l'agrandissement de ses entreprises, la France ne devait pas hésiter un seul instant.

Il en eût été autrement sans doute, si le gouvernement français eût pu dire : En faisant la guerre à l'Angleterre, je ruinerai le commerce de cette puissance, j'épuiserai ses ressources, je précipiterai sa banqueroute, je conserverai tous les états que j'ai conquis, et que je pourrai encore conquérir ou envahir sur le continent; je forcerai l'Europe à ne se servir que des marchandises de mes manufactures, ou travaillées par l'industrie des Français; je la forcerai à n'acheter que de moi les productions du territoire et de l'industrie des autres nations; les conquêtes que j'ai faites et que je pourrai faire encore en Europe me récompenseront de la perte de mes colonies, me consoleront de la perte de mes Nègres, et me dédommageront de la stérilité de ces riches contrées. Mais il était prouvé que la situation de la France produisait un effet absolument contraire, et qu'elle s'appauvrissait en raison de la diminution de son commerce colonial et maritime, et surtout en raison de sa population.

Il était en effet évident que, si le commerce maritime et colonial de la France, qui lui avait procuré avant la révolution, non-seulement les moyens d'opérer sa balance avec l'étranger, mais des droits immenses d'importation et d'exportation, mais encore une solde de 70 millions, se trouvait diminué extraordinairement par les désastres de ses colonies; cette diminution, qui eût été une souffrance déjà bien douloureuse pour sa population, telle qu'elle était avant la révolution, devait être une calamité insupportable alors pour sa population, qui se trouvait augmentée réellement de plus d'un quart par ses conquêtes, et d'un quart encore de plus par la domination qu'elle exerçait sur plusieurs états que son amitié avait réduits aux mêmes extrémités.

Il était évident que, la population ayant augmenté en proportion de ce que ce genre de ressources avait diminué, la France avait dû augmenter excessivement ses sacrifices en faveur de l'Angleterre, en raison des objets de marchandises coloniales et maritimes qu'elle avait dû acheter d'elle ou de ses alliés pour les besoins essentiels de son immense population.

Cette situation commerciale de la France eût

dû convaincre Bonaparte que sa sagesse exigeait que sa population n'excédât par ses propres ressources, et que la population que lui avaient données ses victoires, et que son orgueil s'efforçait de conserver, pouvait le plonger dans un abîme de maux.

L'Angleterre, qui possédait presque tout le commerce de l'univers, n'eût point été embarrassée de la population qu'avait la France; mais avec une si énorme population, elle n'eût pas été à beaucoup près si opulente qu'elle l'était par l'effet de la proportion qui se trouvait entre ses possessions, sa marine, son commerce et son industrie, et si l'Angleterre n'eût pas eu l'attention de maintenir cette intéressante proportion, sa fortune eût décliné, et elle n'eût plus eu les moyens de jouer le rôle qui la faisait rechercher avec tant d'empressement de toutes les puissances.

Il n'était que trop évident que, quand Bonaparte mettait sa gloire à conserver ses conquêtes sur le continent, sa gloire était peu d'accord avec l'intérêt de sa nation, avec son intérêt à lui-même, et que l'Angleterre aurait eu raison de se réjouir d'une politique si fausse, si l'agrandissement de la France n'eût menacé constamment d'un danger prochain la tranquillité des

autres puissances du continent; si sa gêne, toujours croissante, n'eût pas exposé ces puissances au danger d'être envahies, et de se voir forcées de contribuer à son soulagement; si sa domination et ses entreprises n'eussent pas occasionné au commerce de la Grande-Bretagne des difficultés et des détours préjudiciables, non pas à ses intérêts, mais aux intérêts comme au soulagement de tous les états du continent.

L'Angleterre, tant pour le bien de l'humanité en généeal, que pour la tranquillité et le bonheur de tous les souverains de toutes les nations de l'Europe, que pour la sûreté et la facilité de son commerce, devait désirer que la France revînt à cette situation où sa population était en proportion avec ses ressources; elle devait désirer que la France retrouvât son commerce maritime et ses colonies; elle devait désirer même que la France fût maintenue dans un état de puissance capable d'en imposer aux autres états du continent, et d'empêcher ou de contenir les effets de leur ambition; elle devait enfin désirer que la France revînt à des sentimens qui permissent à toutes les puissances de s'entendre pour convenir d'une nouvelle balance.

Sans doute l'Angleterre était animée d'un

tel désir ; elle ne pouvait en avoir d'autre : mais la paix entre l'Angleterre et la France eût opéré un changement dans la situation de la Prusse, si contraire à l'influence de la Russie, et un changement dans la situation de Bonaparte, si destructif de ses projets de contre-révolution, que le cabinet de Saint-Pétersbourg dût tout mettre en œuvre pour persuader l'Angleterre de ne se prêter à aucun arrangement avec la France, et pour la prévenir contre toutes propositions qui seraient faites de la part de Bonaparte.

La Russie commença par insinuer à l'Angleterre qu'il serait dangereux pour elle de renouer une négociation avec la France, qui avait abusé, de la façon la plus audacieuse, des revers de l'Autriche, et qui ne recherchait la paix avec elle que pour la tromper encore une fois, et renouveler, sur d'autres parties du Nouveau-Monde ses entreprises ambitieuses et vengeresses.

Elle représenta ensuite le déplorable état où l'ambition de Bonaparte avait réduit l'empire d'Allemagne, depuis la funeste paix de Presbourg.

Elle fit voir que cet empire, sans avoir déclaré la guerre à la France, était plus souffrant,

plus malheureux qu'il ne le fut à la suite de la guerre de trente ans.

Elle fit voir que ce malheureux empire, sans avoir attiré sur lui les rigueurs de Bonaparte, avait été traité avec plus de dureté que n'aurait pu l'être un ennemi vaincu ; que ses champs avaient été ravagés, et ses forêts détruites ; qu'il avait été écrasé de réquisitions en chevaux et chariots ; que ses habitans avaient été appauvris par les logemens, l'habillement et l'entretien des troupes françaises, et que plusieurs états avaient été accablés de contributions, non parce qu'ils étaient ennemis de la France, mais les uns, parce qu'ils tenaient à la maison d'Autriche ; les autres, parce qu'ils tenaient à un ordre dont Bonaparte ne disposait pas ; et les autres, parce qu'ils tenaient à un parti qui ne s'était pas encore prononcé en sa faveur.

Et pour donner de la solidité à ces assertions, les ministres russes discoururent de cette manière :

Il n'y a rien de sacré pour Bonaparte, les engagemens les plus solennels disparaissent à la voix de son intérêt. Le recès de la députation d'Empire, qui avait fixé sur une base inébranlable les droits de tous les états de ce pays ;

ce recès qui avait été garanti par Bonaparte, a été totalement anéanti par lui. L'archiduc Ferdinand, établi par la paix de Lunéville souverain du Brisgau, a été de nouveau dépouillé de ses états, non parce qu'il s'était déclaré ennemi de la France, mais parce qu'il était oncle de l'empereur d'Allemagne, et parce que ses états étaient nécessaires à la composition du nouveau royaume de Wurtemberg et à l'accroissement de l'électorat de Bade.

L'archiduc, électeur de Salzbourg, a été dépouillé des siens, parce qu'il était frère de l'empereur, et quoiqu'il n'ait point été armé contre la France, Bonaparte l'accabla de réquisitions, de logemens, lui a imposé une contribution de 6 millions, et a fini par lui arracher de nouveau ses états pour en gratifier le roi de Bavière, sans lui offrir d'autre indemnité qu'une partie de l'évêché de Wurzbourg, lorsque, par le traité de Lunéville, il s'était engagé à lui procurer en empire une indemnité pleine et entière pour son grand duché de Toscane.

L'ordre teutonique n'était pas l'ennemi de la France; mais son grand-maître était frère de l'empereur, et cet ordre a été accablé de réquisitions; Bonaparte lui a imposé des con-

tributions, et il a fait occuper les territoires qui lui appartenaient par les troupes de Bavière et de Wurtemberg; et pour mettre le comble à la violation des droits de cet ordre, il a conféré à la maison d'Autriche l'hérédité de la dignité de grand - maître, lorsqu'aux termes des statuts de l'ordre, cette dignité était essentiellement élective et devait être à perpétuité la récompense de la vertu et du mérite personnel.

L'ordre de Malte n'était point l'ennemi de la France; mais cet ordre était plus immédiatement sous la protection de la Russie et de l'Angleterre que sous celle de Bonaparte, et ses territoires ont été envahis, et ses revenus ont été sequestrés par les souverains dans les états desquels ses bailliages et ses commanderies se trouvaient situés, et ces mêmes territoires ont été donnés en toute souveraineté aux princes amis de Bonaparte.

La chevalerie d'Empire n'était point en guerre avec la France, et l'immédiateté lui a été ravie; elle est devenue vassale des nouveaux rois qui exercent sur ses dominations tous les droits de souveraineté et de supériorité territoriales.

Les petits princes et comtes immédiats d'Em-

pire n'étaient point en guerre avec la France, et leurs droits de souveraineté et d'indépendance leur avaient été garantis par toutes les lois constitutionnelles de l'Empire, et même confirmés par le recès, et ces princes et comtes, dont les états étaient enclavés dans les nouveaux royaumes, sont devenus vassaux des nouveaux rois, et ont perdu l'immédiateté qui les rendait aussi parfaitement souverains que le sont l'empereur et le roi de Prusse.

Voilà les récompenses qu'ont reçues de Bonaparte les princes d'Allemagne qui lui ont fait la cour, qui se sont déclarés ses partisans les plus soumis.

Qu'avaient fait ces ordres, ces princes et ces petits souverains, pour être traités de la sorte? Et que ne devait-on pas craindre lorsque Bonaparte s'était engagé à procurer à l'archiduc Ferdinand, grand-duc de Toscane, le plus tôt possible, une indemnité pleine et entière en Allemagne.

En annonçant cette instruction par l'article XII du traité de Presbourg, n'avait-il pas prononcé hautement qu'il dépouillerait encore des innocens et des faibles pour donner leurs états à ce prince?

Que signifie donc un pays composé de 20

millions d'individus, lorsqu'un homme peut briser sa constitution, se moquer des engagemens qu'il a contractés envers lui, le diviser, le morceler, et en disposer avec un mépris et une dérision qui révoltent?

Il est inconcevable que Bonaparte ait pu se permettre des violences si excessives envers une nation si puissante et si capable de repousser la force par la force, d'autant que, s'il se fût trouvé en Allemagne un homme de tête, un ministère digne de conseiller le roi de Prusse, ses armées ne fussent jamais revenues des campagnes de la Moravie. Mais Bonaparte avait compté sur l'ambition de quelques princes, sur la jalousie de quelques autres; il savait ce qu'il pouvait espérer de la corruption et de la vengeance, et il ne dut pas hésiter à adopter un système qui assurait à la fois ses triomphes sur l'Autriche et sa domination dans l'Empire.

Au reste, que Bonaparte se soit abandonné, pour réussir, à tout ce qu'a pu lui suggérer sa soif de dominer, il ne faut point en être étonné; toute l'Europe est instruite que rien ne lui coûtait pour arriver à son but; tout le monde sait que chacun de ses succès a été le prix d'une violation, d'une perfidie ou d'une injustice criante.

Mais que des princes, qui avaient fait serment à l'empereur et à l'Empire de respecter la constitution germanique, et de la défendre de tous leurs moyens, aient non-seulement violé leurs sermens, mais se soient liés avec l'ennemi de la patrie commune pour combattre leurs frères, les enfans de cette même patrie pour les dépouiller ou les envahir; les amis du bien public sont révoltés d'une semblable conduite, ils gémissent de voir des souverains illustres et respectables tremper si odieusement dans ces complots anti-sociaux.

Les ordres teutonique et de Malte, ainsi que la chevalerie d'Empire, avaient recouru à la diète pour réclamer leurs droits envahis par les alliés de Bonaparte; mais Bonaparte s'étant plaint de ce que l'archi-chancelier avait rempli le devoir rigoureux de sa charge en portant ces plaintes à la dictature, la diète craignit de s'en occuper, et elle trembla, parce que Bonaparte lui fit notifier qu'il avait le pouvoir de faire et de défaire en Empire, selon que les circonstances l'exigeraient, parce qu'il lui fit notifier qu'il avait promis d'employer ses bons offices pour faire obtenir à l'archiduc Ferdinand une indemnité pleine et entière en Allemagne, parce qu'il lui fit notifier qu'il se met-

tait en possession des quatre forteresses qui restaient à l'Empire sur la rive droite du Rhin, et qu'il laissait cinquante mille hommes dans ce pays, pour avoir les moyens de le partager selon son bon plaisir.

Quel parti restait-il alors aux puissances? Il n'en était qu'un digne d'elles; c'était d'obtenir par les armes un repos qu'elles n'auraient pu obtenir des seuls accens plaintifs de la justice et de l'humanité.

Elles auraient dû s'unir de bonne foi et s'engager réciproquement à ne déposer les armes qu'après avoir remis l'Europe dans une situation convenable à la dignité des couronnes, à la tranquillité et au bonheur des peuples qui avaient respiré jusque-là à l'ombre de leur autorité tutélaire. Leurs ressources étaient immenses, leurs armées étaient au double de celles de leurs ennemis, la victoire leur tendait les bras, elles n'avaient qu'à le vouloir pour l'embrasser; l'intérêt général leur disait que toutes les nations, toutes les fortunes les aideraient dans cette entreprise glorieuse, et que les sacrifices ne coûteraient pas pour conserver une existence ancienne connue et bienfaisante, et pour se soustraire aux transports de l'ambition, aux caprices de la victoire, aux allèchemens

de la corruption, aux rigueurs de l'esclavage.

Mais la Prusse, qui avait une grande offense à venger, qui n'avait qu'un pas à faire pour changer en un moment la face des choses, pour rendre et assurer à l'Europe sa tranquillité et son bonheur, ne l'a pas fait. Trompée par ses ministres, elle a négocié, elle a laissé passer l'occasion favorable qu'elle avait de jouer le plus grand rôle en Europe, de se couvrir de gloire, et d'obtenir le titre incomparable de bienfaitrice et de pacificatrice du continent.

Mais la Prusse a continué de négocier quand Bonaparte accablait l'Autriche d'une contribution pécuniaire de 100 millions de francs, quand il annonçait à ses armées que cette somme leur serait donnée pour récompense de leurs victoires, et pour les encourager à envahir encore.

Elle a continuée de négocier lorsque les électeurs alliés de Bonaparte se mettaient en possession des territoires de la chevalerie d'Empire, des ordres teutonique et de Malte, de la ville libre impériale d'Augsbourg, et d'autres territoires appartenans à des souverains, et lorsqu'ils s'emparaient des postes impériales dont jouissait, à titre de fief constitutionnel de l'Empire, la maison de la Tour et Taxis, alliée à la maison de Prusse.

Mais cette puissance avait donc oublié que ces divers états, envahis et dépouillés, avaient reçu par le recez de l'Empire l'assurance la plus formelle qu'ils ne seraient jamais troublés dans la jouissance de leurs droits et prérogatives, et que l'exécution de ce recez avait été garantie par la Russie et par la France! Quelle espérance pouvait donc fonder cette même puissance sur l'accomplissement des promesses de Bonaparte? Quelle certitude pouvait-elle avoir de conserver ce qui lui avait été accordé par ce même recez, puisqu'il n'était respecté qu'à l'égard de ceux dont l'envahissement n'avait pas encore été jugé nécessaire pour les nouveaux changemens projetés en Empire. Elle comptait sans doute sur ses propres forces, et elle se flattait de pouvoir résister aux entreprises de l'ambition, ou au moins d'obtenir du temps et des circonstances un nouvel ordre de choses qui la dégageât de toutes inquiétudes, et qui la rendît puissante sans danger.

Mais la Prusse n'avait donc pas observé que les victoires de Bonaparte n'avaient opéré qu'en faveur de son ambition personnelle; qu'elles n'avaient rien opéré en faveur de la France, et que cette France, sans commerce, avait be-

soin d'un moyen de secours qu'elle ne pouvait trouver que chez les puissances?

Mais la Prusse ne songeait donc pas que Bonaparte ne voulait pas de la paix, ou n'en pouvait vouloir que d'une manière convenable à sa gloire personnelle et aux besoins de ses finances? elle ne songeait donc pas que tous ses ordres du jour recommandaient à ses troupes de se tenir prêtes à voler à de nouveaux combats, et qu'il les lancerait sur tous les états, à moins que, par un traité, les puissances ne se soumissent volontairement à devenir ses tributaires?

Si telle était l'intention de Bonaparte, et si, à la faveur d'une sécurité fondée sur les espérances d'une tranquillité personnelle, les puissances restaient isolées, séparées les unes des autres, pour que la France eût la possibilité de les combattre l'une après l'autre, et de les vaincre, la puissance la plus forte et la plus pacifique n'avait plus les moyens de s'opposer aux désirs, aux volontés du vainqueur, du maître absolu de tous les états d'Europe; elle devait subir sa loi, et disparaître même, si ainsi l'exigeait son intérêt.

Et qu'aurait à redouter Bonaparte pour envahir une puissance qui ne lui aurait montré

que de la faiblesse, et qui ne pourrait plus se défendre après l'asservissement des autres puissances à portée de la seconder? Aurait-il des ménagemens pour elle, lorsque son intérêt l'a porté à violer son territoire, quand il ne pouvait pas le faire sans danger, sans s'exposer à avoir sur son flanc gauche et sur ses derrières deux cent mille hommes d'excellentes troupes, sans s'exposer à voir cinquante mille hommes s'emparer du cours du Rhin, depuis Bâle jusqu'à Mayence, et fermer les passages à ses renforts; lorsque son intérêt l'a porté à violer son territoire, quand ces deux cent mille hommes pouvaient se réunir aux forces de l'Autriche et de la Russie, et pouvaient mettre son armée dans la situation la plus funeste, les forcer même à souscrire des conditions convenables aux intérêts de tous? Mais la Prusse n'a point agi, et son inaction a placé Bonaparte dans une situation à faire la loi à l'Europe, à exiger des royaumes pour ses amis, des organisations nouvelles, des envahissemens nouveaux, et à ne laisser aux puissances d'autre alternative que celle d'être ses tributaires, ou de s'affranchir par la reprise des hostilités.

Mais on ne doit point se dissimuler qu'une nouvelle guerre peut avoir des effets terribles,

surtout si la Prusse ne veut point changer son système politique.

Bonaparte ne perd point de vue sa position, il en sent toute l'importance, et il ne négligera rien pour la rendre encore plus redoutable. Il jouit en ce moment d'un repos qui lui donne le temps de faire arriver ses renforts de la France, et de réparer les pertes éprouvées par ses armées; il forme deux royaumes, en envahissant des états riches et populeux, et les princes ses alliés, qui à l'ouverture de la campagne ne pouvaient lui offrir que leurs petites troupes, vont enrôler et faire marcher des hommes qui appartenaient à des souverains à présent dépouillés, et qui étaient destinés à jouir de la tranquillité à l'ombre de la neutralité religieusement observée par leurs anciens maîtres; et à la suite de ces arrangemens, imaginés et exécutés par Bonaparte, garant de la constitution de l'Empire, garant de l'acte solennel qui avait fixé définitivement les destinées de cet état, les nouveaux rois auront des armées nombreuses, capables de seconder les Français sur les champs de bataille, et d'assurer leurs derrières.

Comment est-il possible que des hommes clairvoyans, ou faits pour l'être, laissent aller

les choses de cette manière ? Je ne crains pas de le dire, et c'est même un devoir de le dire et d'en prévenir le gouvernement britannique (c'est le ministre de Russie qui parle), si la chance ne tournait pas, si la paix se faisait avec toutes les puissances, et si Bonaparte, abusant de sa fortune, en dictait les conditions, elles seraient nécessairement basées sur la situation actuelle de la France et sur les besoins de son gouvernement, et aucune puissance ne serait indépendante, toutes seraient tributaires, et leur existence dépendrait de la fidélité qu'elles mettraient à remplir leurs engagemens. Quel funeste aveuglement pourrait porter les grandes puissances à éprouver un sort semblable, lorsqu'elles ont encore les moyens de repousser un esclavage si révoltant, des malheurs si déplorables ?

On est obligé de le confesser, un tel état de choses ne peut convenir au bonheur et à la tranquillité de l'Europe ; il ne convient pas plus à la sûreté et à l'indépendance des puissances du continent, et il serait impossible à l'Angleterre de se prêter à une négociation qui l'affermirait ; ce qui aurait lieu infailliblement, si elle acceptait la médiation d'une puis-

sance qui n'aurait à prononcer que sur le matériel du traité d'Amiens.

L'Angleterre ne peut et ne doit accepter qu'une médiation des principales puissances de l'Europe réunies en congrès, qu'une médiation qui aura pour objet de statuer sur les intérêts et sur les droits de tous les états, de pourvoir efficacement à leur sûreté et à leur indépendance, et de forcer Bonaparte à réduire ses armées dans la proportion qu'exigent la puissance, l'étendue et les ressources de la France.

De cette manière seulement, l'Europe pourra se flatter de jouir d'une paix véritable et durable; chaque nation pourra respirer à l'ombre de l'autorité tutélaire: elle ne sera plus troublée par les entreprises de l'ambition, de la gène et du besoin; mais si la France continuait d'être puissance militaire, elle ruinerait constamment les états ses amis, et elle tourmenterait éternellement les puissances ses ennemies.

L'Angleterre peut vaincre la France sur mer et dans ses colonies: elle l'a vaincue à Aboukir, à Trafalgar; mais elle ne peut l'empêcher de se refaire, par des conquêtes sur le continent, de la perte de son commerce. C'est un devoir que les grandes puissances du continent ont à rem-

plir, si elles veulent épargner à l'Europe et à elles-mêmes les plus grands malheurs.

Mais la politique du cabinet de Berlin a égaré la politique des autres cabinets. Tous les ministères errent à l'aventure, sans principe et sans but : ils n'ont les yeux fixés que sur la Prusse et sur Bonaparte ; c'est vers ces deux points qu'ils croient apercevoir des espérances de fortune et de salut.

Il faut aujourd'hui que l'Angleterre et la Russie s'entendent ; il faut qu'elles agissent en harmonie sans que la Prusse et Bonaparte puissent s'en douter ; il faut qu'elles manœuvrent de façon que la Prusse soit anéanie par Bonaparte, qu'elle soit douloureusement victime de sa confiance dans cet homme, et qu'elle soit enfin forcée à reconnaître elle-même ses erreurs, qu'elle soit le plus empressée à invoquer les secours de l'Angleterre et de la Russie, à former une ligue générale contre Bonaparte ; il faut qu'elle envisage comme ennemi et comme tyran celui qu'elle s'est plu à considérer comme son ami et son bienfaiteur ; il faut qu'elle le combatte et qu'elle contribue à le détruire.

CHAPITRE XXXV.

L'Angleterre entre dans le système politique de la Russie, et se met en harmonie avec elle pour détruire les projets ambitieux des ministres prussiens.

Les confidences faites par la Russie à l'Angleterre étaient basées sur des faits trop réels et trop connus pour que le ministère britannique pût suspecter sa bonne foi, et il ne dut pas hésiter à concourir avec le cabinet de Saint-Pétersbourg à l'exécution des moyens que ce dernier allait mettre en œuvre pour ruiner les projets ambitieux de la Prusse, et pour l'obliger à renoncer au rôle brillant qu'elle s'était proposé de jouer au préjudice des intérêts de la Russie et de ceux de l'Angleterre.

La Russie avait été destinée, au commencement de la guerre entre l'Angleterre et la France, à jouer le rôle de médiatrice : c'était le rôle qui lui convenait; et il semblait qu'en raison de sa position, de sa puissance et de son importance, ce rôle dût lui appartenir de préférence à tout autre. Mais la Russie avait été entraînée dans la guerre contre la France; et comme elle avait cru pou-

voir figurer seule dans cette médiatiou, qu'elle avait voulu établir seulement comme amicale, elle fut obligée d'en abandonner le projet lorsqu'elle trouva de l'intérêt à entrer dans la guerre contre la France.

La Russie était entrée dans cette guerre pour favoriser la Prusse, pour accroître son influence en Empire, et pour resserrer entre la Prusse et elle les liens qui les unissaient; mais elle ne tarda pas à s'apercevoir que la Prusse avait profité de ses embarras pour cimenter plus fortement sa liaison avec Bonaparte, qu'elle en avait obtenu l'électorat d'Hanovre, et qu'elle était convenue avec la France de tenter tous les moyens de lui procurer une paix avantageuse avec l'Angleterre.

Le premier de ces moyens, celui qui flattait le plus son orgueil, était de se substituer dans le rôle brillant qu'avait voulu jouer la Russie dans le rôle de médiatrice.

On ne peut s'empêcher d'admirer la conduite qu'a tenue le ministère de Berlin pour arriver à l'exécution de ce vaste projet, et surtout sa résignation, quand on considère que ce ministère, au lieu de se livrer aux transports de vengeance qu'avait provoqués l'offense qui lui avait été faite par la violation de son territoire, s'était

borné à négocier avec l'offenseur, pour précipiter la paix de l'Autriche, pour faire retirer les troupes françaises de l'Allemagne, et remettre la Russie et cette même Autriche dans une position à pouvoir prendre part à une neutralité armée générale et formidable, capable d'appuyer efficacement l'interposition de sa médiation.

Mais ce qu'il faut surtout admirer, c'est l'adresse avec laquelle la Prusse s'est, pour ainsi dire, abandonnée à la protection de la Russie et à la bienveillance de la France pendant la tourmente; c'est la bonhomie avec laquelle elle s'est prêtée aux vues de la Russie.

C'était le chef-d'œuvre de la politique de la part du cabinet de Berlin, d'avoir eu d'abord l'art d'entraîner la Russie à s'entendre avec la France pour rendre la Prusse en Allemagne plus puissante et plus prépondérante que ne l'avait jamais été l'Autriche, même dans les temps les plus brillans de sa monarchie; ensuite l'art de se dégager de l'influence de la Russie à la faveur de la précipitation avec laquelle cette puissance avait offert sa médiation, sans l'avoir préalablement appuyée d'une neutralité armée de toutes les grandes puissances; enfin d'avoir précipité une paix qui,

sans priver l'Autriche de moyens, lui en laissait au contraire de très-respectables pour figurer dans la neutralité armée, et d'avoir laissé la Russie dans la guerre, et dans une situation telle, qu'elle ne pût plus être utile au bonheur et à la tranquillité de l'Europe qu'en prenant part à la neutralité armée.

Mais l'ambition de la Prusse avait désiré l'électorat de Hanovre, et cette ambition avait détruit en un moment les espérances qu'elle avait eues d'abord d'interposer seule sa médiation, et la Russie qui ne la perdait pas un moment de vue, avait déjà pris les mesures convenables pour renverser tous ses projets.

On est bien plus frappé d'admiration lorsqu'on réfléchit sur le génie du gouvernement russe, et lorsqu'on considère attentivement sa conduite politique. C'est alors qu'on s'aperçoit de l'habileté avec laquelle il sait combiner sa politique avec sa force; c'est alors qu'on voit comme sa puissance positive est en rapport avec les complaisances auxquelles il se prête envers la France; est en rapport avec les agrandissemens qu'il procure à ses amis, à ses alliés; est en rapport avec les levains de discorde subsistans entre l'Angleterre et la France; comme tout est prévu, tout est ménagé!

comme il tient dans ses mains les destinées de tous les états !

Il fallait que le gouvernement russe eût une connaissance bien parfaite non-seulement de sa puissance, mais des effets moraux de sa puissance dans tous les cabinets, pour avoir pu imaginer de dissimuler son ambition sous les apparences d'une simple influence, pour avoir entrepris de donner pour base à sa grandeur l'ambition de la France et celle des autres états amis de la France.

C'est là ce qu'a fait le gouvernement de Russie. Il a laissé la France s'accroître pour avoir occasion de mettre à profit son alliance en faveur de ses amis en Empire, pour agrandir la puissance de ses amis dans cette contrée, et y exercer l'influence qu'il avait eu dessein de s'y procurer. Il a même encouragé en quelque sorte l'ambition de Bonaparte, animé sa passion pour les conquêtes, et caressé ses idées de grandeur et de puissance, pour mettre en fermentation les levains déposés dans le traité d'Amiens, et pour amener une nouvelle crise qui pût lui faciliter les moyens de rétablir par la victoire un ordre qui avait été troublé par la tyrannie.

Dans cette position où s'était placée la Rus-

sie, il était de son intérêt de chercher à s'y maintenir; et pour obtenir cet effet important pour elle et pour ses alliés, elle devait renoncer à tous autres projets d'agrandissement, tant pour elle que pour ses amis; elle devait se borner strictement à l'usage des moyens de conserver.

Mais la Prusse avait profité de ses embarras pour accroître sa puissance aux dépens de l'Angleterre, son alliée, et dans la vue de se dégager de la dépendance de la Russie; et la Prusse, par cette conduite ambitieuse, en détruisant le projet que la Russie avait eu de conserver, l'avait mise dans le cas ou de l'abandonner à sa destinée, ou de la pousser à la guerre, et de la seconder pour précipiter ses revers, comme elle-même avait fait à l'égard de l'Autriche.

Par cette conduite, les ministres prussiens avaient placé leur souverain dans la situation la plus dangereuse, parce qu'ils lui avaient aliéné la Russie et l'Angleterre; parce qu'ils l'avaient mis à la discrétion de Bonaparte, qui ne pouvait souffrir que la Prusse se permît de jouer un rôle indépendant en Empire, lui qui se proposait d'y étendre sa domination et de ravir à l'empereur la couronne germanique.

Le ministre de Berlin avait très-bien manœuvré pour rendre la Prusse puissante ; mais au lieu d'adopter un système de conservation qui pouvait assurer son indépendance, comme je l'ai dit déjà, les ministres prussiens ont voulu lui faire prendre une attitude grande et imposante; ils ont imaginé de l'isoler, ils ont inspiré à leur souverain une orgueilleuse présomption, et ce sentiment n'était propre qu'à occasionner sa ruine. Les ministres de Saint-Pétersbourg eussent dirigé le cabinet de Berlin, qu'ils n'eussent pas pu mieux agir pour venger la Russie de l'ingratitude de cette cour, et pour la porter à une entreprise qui devait soulever contre elle Bonaparte et lui susciter une guerre désastreuse. On sent que par cette entreprise, je veux parler de la médiation de la Prusse, médiation que le cabinet de Berlin s'était flatté de faire appuyer d'une neutralité armée, mais dont la Russie détruisit le projet par la manœuvre la plus habile, comme on le verra ci-après, lorsque j'arriverai à cette médiation.

Mais avant de parler de cette grande entreprise, qui, dans l'opinion des ministres prussiens, devait porter la Prusse au plus haut apogée de la gloire et de la grandeur, et qui finit par la plonger dans un abîme de maux,

il convient d'exposer le système et la conduite politique de ces ministres à l'époque dont je parle en ce moment.

CHAPITRE XXXVI.

La conduite des ministres prussiens relâche le lien d'amitié entre la Prusse et la France, et favorise la politique du cabinet de Saint-Pétersbourg.

Le génie de Frédéric-le-Grand avait disparu de Berlin le jour que la mort ferma les yeux à ce grand roi. La bravoure militaire avait été remplacée par la peur, les épées avaient été remises dans leurs fourreaux, les canons dans les arsenaux, et l'on n'avait plus connu en Prusse que des plumes et des écritoires. La politique, c'est-à-dire la duplicité, la fourberie, était devenue la seule arme active de l'illustre maison de Brandebourg, et les ministres avaient outré le déshonneur de la monarchie, pour empêcher l'armée d'acquérir de nouveaux honneurs. Si l'âme de l'immortel Frédéric eût été encore susceptible des sensations humaines, à quel point eût-elle été indignée de voir con-

damnée à un repos avilissant une armée qu'il avait si souvent conduite à la victoire; de voir des héros faits pour cueillir des lauriers réduits à voir les états de leur souverain agrandis ou défendus, non par leur valeur, mais par des traités écrits sous la dictée de la perfidie la plus effrontée, de la trahison la plus révoltante !

L'empire d'Allemagne touchait à son déclin, sa dernière heure était près de sonner, et cela, parce que la Prusse et plusieurs autres princes avaient concouru au renversement de sa constitution, et avaient travaillé, soit par erreur, soit par peur, à ruiner l'autorité du chef suprême et à le dégoûter d'une protection qu'il avait toujours si généreusement, si loyalement et si efficacement accordée à tous les états de la fédération germanique.

La Bavière et le Wurtemberg avaient troqué leur indépendance contre une couronne royale. Bade, la sienne contre quelques pays qui avaient appartenu à la maison d'Autriche. L'empereur, par la défection de ces trois princes, et par tous les ressorts mis en œuvre pour le priver de son autorité et de sa puissance en Empire, se vit réduit à retirer sa main protectrice et à abandonner ce malheureux pays à sa destinée.

La Prusse et ses alliés avaient voulu la désorganisation de la fédération germanique; ils s'étaient entendus avec la France pour la produire, et pour faire jouer à la cour de Berlin le rôle que jouait depuis des siècles la cour de Vienne. Les ministres de Berlin, emportés par leur passion principale, qui était d'accabler l'Autriche d'humiliations, de diminuer sa puissance, et de substituer la Prusse dans son influence en Allemagne, n'avaient vu que ce résultat, et ne s'étaient point embarrassés des conséquences qui devaient naître d'un tel résultat. Ils n'avaient pas observé que la puissance de l'Autriche était fondée sur une possession ancienne, affermie et respectée, et que la puissance de la Prusse l'était sur une possession nouvelle, sur des droits illégaux, non justifiés, et qui ne devait être que précaire, puisqu'elle dépendait des événemens d'une guerre acharnée entre la France et l'Angleterre.

Mais les ministres prussiens auraient dû se bien persuader que la Prusse ne pourrait jamais jouer qu'un rôle secondaire et subordonné, tant qu'elle ne se serait pas désistée de sa haine contre la maison d'Autriche, tant qu'elle ne serait pas devenue l'amie fidèle et

dévouée de l'Angleterre, parce que, pour satisfaire sa passion, elle était forcée de s'appuyer sur la France, qui ne devait la seconder qu'autant que sa bienveillance et ses secours la tiendraient dans sa dépendance.

Les ministres prussiens connaissaient bien peu le système politique de la France, s'ils se flattaient que les traités odieux qu'ils venaient de contracter avec elle procureraient à la Prusse les douceurs d'un tranquille repos, et que sa monarchie serait plus épargnée que les autres monarchies.

Mais les ministres de Berlin ne savaient donc pas encore que chaque traité de paix de Bonaparte était une déclaration de guerre; que c'était une espèce de breuvage qu'il donnait à ses amis comme à ses ennemis, pour les plonger dans un sommeil léthargique, et choisir plus aisément la place où il devait leur porter le coup de la mort?

Était-ce parce que la Prusse se flattait d'être déjà puissante et formidable qu'elle croyait échapper au génie malfaisant de la politique de Bonaparte? Mais la Russie était une puissance beaucoup plus formidable, et son amitié était bien autrement nécessaire aux intérêts de Bonaparte; cependant la Russie avait été

dupe des caresses de Bonaparte; elle en avait reconnu la fausseté, et elle n'avait pu se soustraire aux dangers de la politique et de la paix de cet ambitieux qu'en se déclarant de nouveau son ennemie, qu'en lui faisant une guerre ouverte. La Russie n'était pas assurée de triompher de la France par la guerre; mais elle était du moins sûre de n'être ni sa dupe, ni sa victime, parce que la France ne pouvait lui faire du mal que dans les champs de bataille où seraient réunis ses braves, et qu'il n'était pas aussi facile de se jouer du courage de quelques milliers de légions intrépides que de la bonne foi d'un gouvernement.

L'olivier planté à Amiens avait fait espérer que ses rameaux embrasseraient ceux de l'olivier planté à Lunéville, et qu'ils s'étendraient sur toutes les parties de l'Europe; mais le bienfait apparent de la paix n'avait fait qu'accroître l'ambition de la victoire, il n'avait que facilité ses projets et précipité leur exécution.

A l'ombre des paix de Lunéville et d'Amiens, la plupart des états s'étaient livrés au sommeil, et ils avaient eu les yeux si bien clos, qu'ils ne s'étaient aperçus ni du nouveau système du gouvernement français, ni des effets de ce système. Ces paix n'avaient produit des avantages

réels qu'en faveur de la Russie et de la Prusse ; mais pour les autres états, elles n'avaient produit que des illusions et des songes, et elles avaient facilité à Bonaparte les moyens d'agrandir le cercle de ses combinaisons politiques, et d'étendre plus loin ses conquêtes.

Ce fut à la faveur de l'obscurité politique ce fut à la faveur des espérances d'un avenir heureux que l'Europe resta tranquille, et se borna à contempler dans le silence la lutte entre les deux grandes rivales, leurs projets réciproques de destruction.

Ce fut à la faveur de ces espérances, que l'Europe vit, sans en être émue, des forces française s'enfoncer dans la Dalmatie, et s'étendre de tous les côtés, en Italie et en Allemagne, et la France méditer une expédition contre la Turquie d'Europe; qu'elle considéra avec la même tranquillité l'invasion de l'électorat de Hanovre, l'occupation des républiques batave et helvétique; les incorporations du Piémont et de la république de Gênes à la France; la disposition de la république italienne, sa transformation en royaume; l'érection de royaumes et de principautés subordonnés ou tributaires, et tant d'autres entreprises; qu'enfin elle affecta, en

quelque sorte, de se trouver heureuse de sa léthargie.

Si le sommeil, comme l'a dit un philosophe ancien, est la paix des opprimés, la plupart des puissances du continent pouvaient se flatter d'en jouir; mais si les foudres de la guerre venaient à résonner de nouveau au milieu d'elles; si elles étaient éveillées en sursaut par des légions envoyées chez elles pour en exiger de l'argent, du pain et des habits, elles avaient beau crier à la France : Nous dormons à la faveur de la paix que vous nous avez jurée; on riait de leurs réclamations, on se jouait de leurs plaintes.

Rien n'est plus funeste aux gouvernemens que l'indifférence qu'ils montrent en certaines circonstances. Le plus souvent ils envisagent les événemens sous le rapport de l'influence du moment, et ils ne s'embarrassent pas des conséquences.

C'est ainsi que la Prusse a laissé le gouvernement français s'emparer de l'électorat de Hanovre. Elle se trouvait contente de sa situation, et elle avait cru que l'occupation de cet électorat par les Français ne lui causerait aucun préjudice. Mais elle a dû s'apercevoir plus tard que cette occupation avait eu un but tout dif-

férent de celui de nuire au commerce de l'Angleterre; que Bonaparte avait les yeux plus fixés sur la Prusse que sur l'Angleterre, et que son intention était de forcer la Prusse à souffrir qu'il se refît en Allemagne de la perte de son commerce maritime.

Comment les ministres prussiens avaient-ils pu croire que l'invasion des Français dans le Hanovre se bornerait au simple effet de ravir au roi d'Angleterre les avantages qu'il retirait privativement de cette souveraineté qui lui est personnelle?

Comment n'avaient-ils pas prévu que le gouvernement anglais fermerait à l'Allemagne les embouchures de l'Elbe, du Weser et de l'Ems, et qu'il priverait l'Empire de ces trois grandes ressources commerciales?

Comment n'avaient-ils pas prévu que, si la guerre venait à se prolonger entre la France et l'Angleterre, non-seulement le commerce de l'Allemagne souffrirait excessivement de la lenteur des transactions et des longs détours des transports, mais que les habitans de ce pays souffriraient aussi de la cherté occasionnée par les entraves, parce qu'il faudrait un an pour faire très-onéreusement autant d'affaires que

l'Allemagne était accoutumée d'en faire en trois mois dans les temps ordinaires?

Comment enfin n'avaient-ils pas prévu que l'occupation de Hanovre par les Français ne porterait aucun préjudice à l'Angleterre, mais qu'elle enleverait à la chambre impériale de Wetzlar une des branches de ses revenus, et à la fédération germanique des hommes et de l'argent?

Les ministres prussiens auraient dû prévoir tous ces cas, et s'opposer à main armée à l'invasion des Français dans l'électorat de Hanovre. Mais sans toutes ces circonstances, applicables à l'intérêt commercial de toute l'Allemagne, applicables à l'intérêt commercial de la Prusse même, et à sa sûreté particulière, la Prusse ne s'était-elle pas déclarée protectrice de la neutralité du nord de l'Allemagne? et n'était-il pas de son devoir de repousser des troupes étrangères, qui, sans aucun droit, et au mépris de la paix jurée à l'Empire, venaient violer son territoire, et se mettre en possession d'un électorat qui formait une partie intégrante de la fédération germanique?

Les ministres prussiens, par cette conduite, ont manqué à leur propre conscience; ils ont compromis l'honneur et la dignité de la Prusse,

ils ont fait la plus cruelle injure à son armée, car l'offense qu'elle avait reçue de la part de la France était un acte de mépris si révoltant, qu'elle méritait une vengeance éclatante, et la vengeance ne pouvait être différée sans proclamer l'impuissance de l'armée, sans l'accabler de lâcheté et de déshonneur.

La Prusse, habituée à faire ses affaires pendant les guerres de l'Autriche, avait cru vraisemblablement qu'il en serait de même pendant la guerre avec l'Angleterre, et c'est à cette idée qu'il faut attribuer l'indifférence avec laquelle elle a vu la France s'emparer de l'électorat d'Hanovre. Elle a pensé sans doute qu'après avoir accru considérablement son territoire par la guerre de l'Autriche, elle pourrait tout aussi aisément augmenter ses trésors par la guerre avec l'Angleterre; et elle a considéré tranquillement l'occupation de l'électorat d'Hanovre par quarante mille Français; elle n'a même pas été troublée par les rassemblemens de troupes que le gouvernement de France faisait en Hollande et sur les bords du Rhin pour grossir ses forces dans la Basse-Allemagne, si quelqu'un s'avisait de s'opposer à ses projets.

Il était alors difficile de concevoir les motifs

d'une telle conduite; mais les événemens subséquens ont tout expliqué. On a vu clairement que la Prusse était décidée à tout souffrir de la part de la France, et à dévorer les plus sanglans affronts, pourvu qu'elle ne fût pas obligée de tirer l'épée, et qu'elle pût obtenir quelque augmentation de territoire.

On a vu qu'elle ne s'est nullement occupée du bien général de l'Europe, pas même du salut de l'Allemagne, dont elle avait eu la prétention d'être la protectrice, et que ses ministres se sont prêtés à toutes les bassesses, à toutes les perfidies, à toutes les trahisons, aux plus grands excès du déshonneur, pour ruiner les espérances des sauveurs de l'Europe, pour pourvoir à sa sûreté et agrandir son territoire.

On a vu que, pour se délivrer du voisinage des Français qui étaient dans le Hanovre, elle a permis à cette armée de passer à travers ses états, et à travers ceux de l'électorat de Hesse-Cassel.

On a vu que, pour ne pas gêner les opérations de cette armée d'Hanovre, qui ne pouvait tourner les Autrichiens qu'en pénétrant par le margraviat d'Anspach, elle n'a pas placé dans ce pays un corps d'observation, pas même tiré un cordon; qu'elle n'y a planté que des poteaux

indicatifs de la neutralité de ce pays, et qu'elle a glissé légèrement, très-légèrement sur la violation de ce territoire, sur le pillage des magasins qui s'y trouvaient en grande quantité, sur les violences commises pour s'en emparer; enfin, qu'elle ne s'est plaint en aucune manière de cette offense, la plus grave qui puisse être faite à une grande puissance.

On a vu qu'après avoir refusé à l'empereur de Russie le passage de ses troupes par la Prusse méridionale et la Silésie, pour retarder leur marche, et donner aux Français le temps de détruire l'armée autrichienne, les ministres prussiens ont signé à Potzdam une convention pour se joindre aux coalisés dans un temps où ils avaient pensé que la coalition serait détruite.

On les a vus, au mépris de la convention de Potzdam, en signer une autre le 15 décembre 1805, à Vienne, pour se faire donner l'électorat de Hanovre en échange de quelques petites principautés éloignées des états prussiens.

On les a vus négocier perfidement avec l'Angleterre; et pour la déterminer à retirer ses troupes et celles de ses alliés de l'électorat d'Hanovre, la tromper par les assurances les plus positives qu'ils ne feraient prendre possession de cet électorat par les troupes prussiennes que

provisoirement, que pour empêcher le retour des Français dans ce pays, et pour assurer le repos du nord de l'Allemagne et la facilité du commerce dans cette partie.

Et on les a vus enfin jeter le masque et déclarer hardiment que tout ce qu'ils avaient dit était fourberie, et que, dès le 15 décembre, Bonaparte avait donné à la Prusse l'électorat de Hanovre, qu'il possédait à titre de conquête.

Je sais que la mauvaise foi ne connaît ni honneur ni principes; mais les souverains ne sont pas au-dessus de l'opinion des hommes, et le public a toujours le droit de les juger, et à plus forte raison, de juger leurs ministres. Il est donc important de rappeler les principes pour connaître si l'acquisition que la Prusse avait faite de l'électorat de Hanovre était une acquisition légitime.

Wattel, l'un des plus célèbres publicistes, dit dans son *Traité du Droit des Gens*, liv. III, chap. XIII, art. 197 : « Les immeubles, les terres, » les villes, les provinces passent sous la puis- » sance de l'ennemi qui s'en empare; mais l'ac- » quisition ne se consomme, la propriété ne » devient stable et parfaite que par le traité » de paix ou par l'entière soumission et l'ex-

» tinction de l'état auquel ces villes et provinces
» appartenaient.

» Un tiers ne peut donc acquérir avec sûreté
» une place ou une province conquise, jusqu'à
» ce que le souverain qui l'a perdue y ait re-
» noncé par le traité de paix, ou que, soumis
» sans retour, il ait perdu sa souveraineté ; car
» tant que la guerre continue, tant que le sou-
» verain conserve l'espérance de recouvrir ses
» possessions par les armes, un prince neutre
» viendra-t-il lui en ôter la liberté, en achetant
» cette place ou cette principauté du conqué-
» rant? Le premier maître ne peut perdre ses
» droits par le fait d'un tiers; et si l'acquéreur
» veut conserver son acquisition, il se trouvera
» impliqué dans la guerre. C'est ainsi que le roi
» de Prusse se mit au nombre des ennemis de
» la Suède en recevant Stettin des mains du
» roi de Pologne et du Czar, sous le nom de
» *séquestre* ».

Ces principes sont clairs, et ils montrent à quel point sont coupables des ministres qui conseillent à leur maître de recevoir une province conquise avant que la propriété en ait été donnée en vertu d'un traité. Mais à combien plus forte raison ont été coupables les ministres du roi de Prusse d'avoir fait accepter à ce mo-

narque le don d'un pays que le donateur n'avait point conquis dans la guerre, mais envahi au milieu de la paix, et arraché à un prince qu'il avait reconnu neutre, et qu'il avait traité comme ami.

Il était notoire que l'électorat d'Hanovre n'appartenait point à l'Angleterre, à qui Bonaparte faisait la guerre, et qu'il appartenait au duc électeur de Brunswick-Lunébourg, roi d'Angleterre. Il était constant que cet électorat avait joui, pendant tout le temps de la guerre, des avantages de la neutralité sans avoir éprouvé le plus léger trouble. Il n'était pas moins constant qu'il avait été envahi et usurpé par Bonaparte, lorsque ses espérances de sûreté et de tranquillité avaient été doublées par la paix d'Empire, et triplées même par le recès de la députation d'Empire garanti par la France et par la Russie.

Mais quel droit avait le gouvernement français d'attaquer et de s'emparer des possessions du roi d'Angleterre en Allemagne, où il n'a jamais rien possédé comme roi d'Angleterre? Il semble que les Français n'avaient pas plus de droit d'attaquer les possessions du roi d'Angleterre en Allemagne que les Anglais n'avaient celui d'attaquer un domaine de Bona-

parte, qu'il posséderait personnellement dans la Poméramie ou dans le Holstein, puisque les Anglais faisaient la guerre à la nation française et à son gouvernement, et non à Bonaparte.

Mais, dans ce nouvel œuvre de ténèbres de la France et de la Prusse, il y a une singularité remarquable, et qui prouve que la lâcheté est presque toujours compagne de la sottise.

Il fallait que les ministres du roi de Prusse eussent bien peu d'idée des talens et du courage de son armée, pour s'être mis à la discrétion du gouvernement français, au point de lui tout sacrifier plutôt que de s'exposer aux événemens d'une guerre. Il fallait que la défiance ou la peur leur eût fait perdre la tête, quand ils cédèrent à Bonaparte, pour qu'il les possédât bien légalement, bien légitimement, trois principautés, lorsque celui-ci ne leur offrait en échange qu'un pays sur lequel il n'avait aucun droit acquis, dont il s'était mis en possession par l'abus le plus criant de la mauvaise foi et de la violence, et dont la cession, loin de pouvoir jamais être légale et légitime, assurait à la monarchie prussienne déshonneur, guerre et ruine.

Les ministres prussiens ont long-temps manœuvré; ils ont fait suer leur esprit; ils se sont épuisés en ruses et en fourberies; et pourquoi?

Pour déshonorer une grande et belle armée; pour amollir le courage des soldats et révolter l'honneur des officiers; pour rendre le roi complice des iniquités de Bonaparte; pour le rendre receleur d'un vol abominable fait à la foi publique; pour lui procurer la guerre avec l'Angleterre, l'ennemie la plus funeste que pût avoir la Prusse; pour lui donner, à la place de pays florissans et productifs, un pays dévasté et pauvre; à la place de sujets attachés, fidèles et long-temps éprouvés, des sujets indignés, soulevés, presqu'au désespoir : *O altitudo!*

Le roi de Prusse aurait pu jouer le rôle le plus illustre et le plus important que pût jouer un grand roi, au commencement de la troisième coalition; il aurait pu porter au plus haut degré la gloire de ses armes, et finir par être le médiateur de la paix et le sauveur de l'Europe.

Il l'avait pu lorsque les armées françaises s'étaient enfoncées témérairement dans les états de l'empereur François II; lorsque les Russes, les Anglais, les Hanovriens et les Suédois étaient maîtres du pays d'Hanovre, et étaient en état d'y empêcher le retour des Français; lorsque son armée, augmentée des forces des Saxons, des Hessois, des Brunswickois, pouvait fermer

à Bonaparte le passage de ses renforts, et tomber de tous les côtés sur ses derrières. En quinze jours de temps l'opération était faite, l'armée française était détruite, ou mettait bas les armes, Bonaparte était renversé, les Bourbons étaient rétablis sur le trône de leurs ancêtres, une nouvelle balance était établie, la tranquillité renaissait, le commerce florissait, le bonheur commençait à luire, et le roi de Prusse était l'auteur d'un si grand bienfait.

Mais les ministres prussiens n'ont pas voulu procurer à leur roi tant d'honneur et à l'Europe tant de bien; ils ont jugé plus convenable de combler de déshonneur leur maître, à force de bassesses, de trahisons et de perfidies, et ils ont trouvé sublime d'outrer la mauvaise foi au point que les Français eux-mêmes ne pussent pas prendre confiance dans la sincérité de leurs promesses. *O altitudo!*

CHAPITRE XXXVII.

La conduite des ministres prussiens éclaire Bonaparte, et opère le double effet de lui inspirer de la défiance et de l'instruire des projets ambitieux de la cour de Berlin.

Le roi de Prusse dut trembler pour le sort de sa monarchie; ce prince ne put pas se dissimuler que Bonaparte était instruit de la perfidie de ses ministres à l'égard des Polonais; qu'il connaissait pareillement les intrigues que ses ministres avaient employées pour briser la constitution germanique et pour dépouiller l'empereur et les états catholiques de l'Empire; qu'il connaissait pareillement la répugnance qu'avait le cabinet de Berlin à exposer l'ancienne gloire militaire de la Prusse, et la peur qu'il avait de se voir entraîné dans une guerre contre la France.

Mais le roi put encore moins se dissimuler que le gouvernement français avait été très-attentif aux ondulations de la politique de ses ministres, et qu'il avait dû être singulièrement frappé de la manière brusque et révoltante avec laquelle la cour de Berlin avait

rompu, avec l'Angleterre, des liens qui, par la nature de sa position, par les besoins de son commerce, pour la sûreté de sa conservation et de son indépendance, semblaient devoir être indissolubles.

Le roi ne put pas se dissimuler non plus que les Français ne prendraient pas grande confiance dans les protestations de son ministère, lorsqu'ils voyaient la Prusse encore amie de la Russie, de la Russie ennemie de la France et alliée de l'Angleterre; qu'ils la croiraient capable de nouer de nouvelles intrigues, et qu'ils ne manqueraient pas de la prévenir pour lui ôter les moyens de pouvoir leur nuire, et pour empêcher de les tromper aussi.

Bonaparte avait ménagé la Prusse, parce qu'il avait eu besoin d'employer ces ménagemens pour la détacher des intérêts de la coalition, pour lui faire rompre ses liaisons avec l'Angleterre; mais il ne maintenait pas en Empire des corps d'armée nombreux pour lui témoigner de la confiance et de l'affection; et comme il était bien convaincu que la Prusse était la seule grande puissance, voisine de la France, qui lui restât à anéantir pour réaliser son grand projet de domination, il ne de-

vait pas lui donner le temps de concerter ses mesures avec la Russie; il devait l'attaquer avant que la Russie fût à portée de la secourir, et la Prusse, livrée à elle-même et à ses propres forces, ne pouvait manquer d'être anéantie.

C'était là le sort qu'attendait la Prusse, et ce qui concourait particulièrement à la persuader, c'était que Bonaparte était en train de disposer de l'Empire en faveur de ses amis et de ses protégés; c'était que Bonaparte était sur le point de donner un de ses frères à la république batave, et qu'il ne pouvait pas lui convenir que le roi de Batavie et le duc de Berg eussent un voisin aussi dangereux que le roi de Prusse; c'était qu'il ne pouvait pas plus lui convenir d'avoir à demander à la Prusse son consentement pour tous les changemens qu'il avait résolu d'opérer en Empire.

La Prusse devait donc avoir la guerre avec la France, malgré les efforts qu'avaient faits les ministres prussiens pour l'éviter. Il reste à examiner maintenant quelles ressources pouvait avoir la Prusse pour soutenir une telle guerre, et si son anéantissement n'était pas inévitable.

La Prusse aurait-elle pu exiger le secours de ses co-états, lorsqu'elle aurait été attaquée,

quand l'électeur d'Hanovre n'avait pu obtenir le sien pour empêcher l'invasion de son pays, quand ses manœuvres n'avaient tendu pendant dix ans qu'à rompre le lien de la fédération germanique, et qu'à livrer les états faibles à l'ambition et aux caprices des forts.

Le roi de Prusse était assez fort pour rétablir la tranquillité générale en Europe lorsque les Français étaient en Moravie, et à plus forte raison pour rétablir les affaires en Allemagne; mais les positions que tenaient alors les armées françaises en Empire, depuis l'Inn jusqu'à l'Ems, étaient tellement redoutables, que, si la Prusse ne pouvait réussir elle seule à les en déloger, il y avait un très-grand danger pour les princes de l'Empire de se mêler dans sa querelle; car au lieu de donner des secours efficaces à la Prusse, leur simple adhésion à la ligue fournissait à Bonaparte d'immenses ressources pour en triompher. La prudence conseillait aux états d'Empire de rester neutres dans une telle circonstance, et ils ne pouvaient faire autrement; car ils ne pouvaient agir que secondés de l'Autriche et de la Prusse conjointement, et ils étaient perdus s'ils n'agissaient qu'en faveur de l'une ou de l'autre de ces deux puissances; car il était clair que l'Autriche ne ferait rien

pour sauver la Prusse, quand la Prusse avait tout fait pour l'anéantir.

L'histoire des guerres de l'Empire avait fourni plus d'une fois la preuve de l'exactitude de cette observation; mais cette observation acquérait encore un plus haut degré d'exactitude dans ce moment où des changemens de maîtres avaient produit des changemens de caractères, d'habitudes et d'affections, où les partis si différens ne pouvaient espérer de sympathie, ne pouvaient se flatter d'un ensemble, pourtant si nécessaire, pour de telles opérations.

L'Empire est un état très-puissant en hommes et en ressources pour la guerre, et il serait invincible, s'il était bien dirigé, s'il agissait simultanément, sur un même plan, par un même sentiment et pour un même but. Mais il est faible, par le défaut d'ensemble, par la différence d'opinions, par le choc des intérêts, par les rivalités et les jalousies. Les intérêts de la Prusse en Empire sont contraires à ceux de l'Autriche. Ceux de l'Autriche le sont à ceux de la Prusse. Ces deux puissances y ont chacune leur parti bien prononcé, trop prononcé peut-être pour le bonheur et la tranquillité des petits états, et ces oppositions sont

toujours nuisibles, et bien souvent funestes à l'intérêt général.

Dans un pays où le caractère des intérêts tient du caractère des partis, il est impossible de faire une bonne guerre. L'Empire, pour faire une bonne guerre, devrait diviser son territoire en deux parts : l'une devrait être protégée par l'empereur et le parti catholique, et l'autre par le roi de Prusse et le parti protestant, et il faudrait que la Russie se trouvât entre les deux, pour les empêcher de se nuire réciproquement et de contribuer l'un et l'autre à faire échouer leurs opérations.

Mais Bonaparte avait pourvu à tout, et son intervention dans les affaires de l'Empire y avait jeté les fondemens d'un système qui avait diminué la force et l'influenee de l'empereur sans faire le bien du roi de Prusse, qui, en accroissant le territoire de ce monarque, avait diminué sa force réelle, et ne lui avait fait qu'un présent à charge, et qui avait rompu les liens et détruit la vertu d'ensemble de la fédération.

Par l'effet de la position où s'était placée la Prusse, elle était à la fois obligée de supporter le poids du surhaussement du prix des denrées coloniales, et d'ajouter à ces dépenses celles

ports de l'Angleterre se remplissaient journellement non-seulement des vaisseaux appartenans à la Prusse et à ses sujets; mais des vaisseaux des autres nations qui naviguaient à la faveur de son pavillon.

Les dommages causés au commerce prussien par la conduite politique du ministère de Berlin furent une suite nécessaire de cette conduite, et il fallait que le ministre comte de Haugwitz eût une grande confiance dans l'imbécillité de ceux qui devaient lire ses actes, lorsqu'il qualifia de *tournure imprévue* la mesure adoptée par l'Angleterre contre la Prusse, qui s'était déclarée ouvertement son ennemie, et qui avait apposé le sceau à sa déclaration de guerre, en s'emparant de l'électorat de Hanovre.

Ce nouvel acte de M. le comte de Haugwitz est si remarquable, qu'il est important de la rapporter en entier pour donner une idée des vastes conceptions de ce ministre et de la bonne foi avec laquelle il crut que l'Angleterre serait trop heureuse de se voir abandonnée et trahie, de voir son roi dépouillé de ses états d'Allemagne, et de voir la Prusse jouir aux pieds de Bonaparte de tous les avantages que lui avait procurés l'amitié de la cour

de Saint-James. M. le comte de Haugwitz (on ne voudra pas le croire) fit parvenir, le 19 avril 1806, aux deux corps de négocians, l'avis suivant :

« Les rapports les plus récens de Londres
» portent que le gouvernement anglais a non-
» seulement mis un embargo sur tous les vais-
» seaux prussiens dans ses ports, mais qu'il faut
» encore s'attendre à des actes d'hostilités ulté-
» rieurs contre la navigation et les propriétés
» des sujets prussiens. Notre cour, en prenant
» aussitôt les mesures *analogues aux circonstan-*
» *ces*, a voulu cependant avertir les deux corps
» de négocians de cette *tournure imprévue*, afin
» que les sujets royaux puissent aviser à la sû-
» reté de leurs propriétés. Les conseils de S. M.
» au Sund, en Hollande et dans d'autres places
» maritimes fréquentées, sont chargés de con-
» tribuer, autant qu'il dépendra d'eux, à garan-
» tir les navigateurs prussiens du dommage
» dont ils sont menacés, et de les prévenir
» aussitôt que des armateurs se mettent en
» croisière contre eux.

» *Berlin*, 19 *avril* 1806.

» Par ordre spécial du Roi :

» *Signé* HAUGWITZ ».

Ce n'était pas seulement des puissances et même des nations de l'Europe que se jouaient les ministres prussiens, c'était encore des propres sujets de leur roi. Quoi ! M. le comte de Haugwitz leur criait de prendre garde à eux, s'ils ne voulaient pas que l'Angleterre leur prît leurs vaisseaux, lorsque les Anglais étaient déja maîtres des trois-quarts des vaisseaux de la Prusse ! et il leur promettait de prendre des mesures pour les sauver, lorqu'il n'avait pas la plus petite espérance de salut à leur offrir ! Ah ! malheureux Frédéric-Guillaume ! à quels conseils vous étiez-vous abandonné !

Encore si le roi de Prusse en avait été quitte pour son commerce et ses vaisseaux ; mais il avait à redouter les vengeances de la Russie et de l'Autriche, même les perfidies de Bonaparte ; et que devait être sa position, s'il venait à devoir combattre à la fois la France et les ennemis de la France, lorsque ses ministres lui avaient fait publier l'aveu que, malgré ses 350,000 hommes, malgré les Russes que l'empereur Alexandre avait laissés à sa disposition, malgré les Suédois et les Anglais qui devaient le seconder dans la Basse-Allemagne, il n'avait pas le choix des moyens, et qu'il devait vouloir tout ce qu'exigeait Bonaparte ?

L'Europe devait désirer qu'une puissance guerrière devînt grande et formidable, lorsque sa grandeur pouvait servir à comprimer les ambitions et à maintenir la balance; et c'était, animée de ce sentiment, que l'Europe s'était souvent réjouie des succès de la Prusse.

Mais quels vœux pouvait-on former en faveur d'une puissance dont les ministres n'avaient pas rougi de publier qu'elle n'avait ni l'amour de la gloire ni le courage de l'honneur, et qu'avec 350,000 hommes de troupes, elle n'avait d'autre parti à prendre que de se mettre aux pieds d'un homme qui, non content d'avoir usurpé le trône de son maître, s'occupait sans relâche de détrôner tous les rois, de déposséder tous les princes, de ruiner toutes les nations, et de soumettre tous les états, même le royaume de Prusse, à son joug de fer?

Ce qu'avait désiré l'Europe, l'Angleterre et la Russie l'avaient désiré pareillement. La Russie avait travaillé constamment à accroître considérablement la puissance de la Prusse; elle s'était même compromise en plusieurs manières pour parvenir à ce but; l'Angleterre s'était hautement réjouie d'une grandeur qui rendait redoutable la Prusse qu'elle ne pouvait

s'empêcher de croire toujours son amie, tant étaient grands les services qu'elle lui avait rendus de tout temps, tant étaient naturels les sentimens de reconnaissance de cette Prusse envers une alliée si généreuse et si constante.

Mais le roi de Prusse, mal conseillé, avait mal compris les projets de la Russie; il avait mal conçu les desseins de l'Angleterre, et la politique du cabinet de Berlin avait appliqué à l'ambition personnelle du roi tous les moyens qu'on lui avait procurés pour le mettre en état de combattre Bonaparte et de concourir avec la Russie et l'Angleterre à sa destruction.

CHAPITRE XXXVIII.

Les ministres prussiens font proposer par la cour de Berlin sa médiation aux deux puissances en guerre.

Les ministres prussiens avaient tellement manœuvré pour accroître la puissance de la Prusse, qu'ils crurent le Roi assez fort pour n'avoir rien à redouter des ressentimens de la Russie, et pour pouvoir se livrer sans contrainte au désir qu'il avait de jouer le rôle de médiateur.

La Russie observait dans le silence toute cette conduite; elle en était très-blessée, 1°. parce qu'elle voyait distinctement qu'elle tendait à affermir l'indépendance de la Prusse; ce qui eût détruit tout l'effet qu'elle s'était promis de ses liaisons avec la France, et des peines qu'elle s'était données pour accroître si considérablement la monarchie prussienne.

2°. Parce qu'elle prévoyait que, si la Prusse réussissait dans cette entreprise, non seulement elle jouerait le rôle le plus brillant et le plus éminent dans les affaires de l'Europe, mais qu'elle se ménageait une alliance redoutable

avec la France, et surtout avec Bonaparte, qui se trouvait affermi sur le trône par le résultat de la paix.

3°. Enfin, parce qu'elle voyait très-clairement que cette médiation ayant le succès que s'en était promis le ministère prussien, les Bourbons étaient sans espérance de remonter sur le trône de leurs ancêtres; projet qui était devenu le principal objet de sa politique.

La cour de Saint-Pétersbourg eut besoin, dans cette circonstance, de se servir de toutes les ressources de son génie politique. Elle savait très-bien que les ministres prussiens feraient valoir auprès du gouvernement britannique l'influence dont ils jouissaient auprès de Bonaparte, et l'espoir qu'ils avaient de le faire relâcher de ses prétentions, pour aplanir les difficultés qui s'opposaient à une réconciliation entre les deux puissances; elle savait même que la plupart des états d'Europe, fatigués de l'ambition de Bonaparte, souhaitaient ardemment que la médiation de la Prusse eût lieu, et eût le succès qu'on s'en promettait à Berlin.

Mais, mieux instruite que la Prusse des dispositions du gouvernement britannique, qui n'avait aucunement à se plaindre de sa situa-

tion, et qui faisait, à la faveur de la guerre avec la France, le commerce le plus florissant, elle n'eût pas de peine à faire rejeter la proposition de la Prusse, en insinuant au gouvernement britannique que la conduite de la Prusse était évidemment intéressée, et qu'elle ne tendait qu'à sacrifier les intérêts de l'Angleterre pour l'avantage de la France sa bienfaitrice.

Ces insinuations étaient d'autant plus séduisantes, que le gouvernement français paraissait plus empressé que celui d'Angleterre d'accepter la médiation de la Prusse, et cet empressement seul avait dû rendre suspecte à l'Angleterre cette puissance, et lui faire naître le soupçon que la France avait l'espoir d'en être bien traitée.

Il suffisait de ces insinuations pour mettre le gouvernement britannique, si dialecticien, si habile dans l'art de la discussion, au fait de ce qu'il avait à faire et à dire pour écarter les prétentions de la Prusse.

La France avait eu raison de prendre confiance dans les sentimens de bienveillance de la Prusse; elle avait fait assez en faveur de cette puissance pour en attendre de la reconnaissance. Mais c'était justement ce commerce d'as-

sistance et de réciprocité qui avait eu lieu entre ces deux puissances qui avait dû rendre l'Angleterre soupçonneuse, qui avait dû rendre son gouvernement difficile sur le choix de la Prusse pour médiatrice et juge de ses intérêts.

Avant de se décider à accepter cette puissance pour arbitre de ses différends avec la France, l'Angleterre devait être assurée d'avance de son impartialité, de son détachement absolu de toute espèce d'intérêt personnel, et des principes qu'elle se proposait d'admettre pour sa conduite dans l'examen et le jugement de la contestation.

L'Angleterre ne pouvait parvenir à connaître les sentimens véritables de la Prusse, et les principes de conduite qu'elle se proposait d'adopter, que par l'esprit qu'elle manifesterait dans la manière de poser les bases de cette importante discussion. Elle devait juger par la nature de ses propositions des sentimens qui la dirigeaient, et si cette puissance avait l'intention de juger les prétentions des deux parties, ou de favoriser seulement les prétentions de l'une d'elles.

Ainsi donc, dans la position où se trouvait l'Angleterre vis-à-vis des deux puissances, en raison des liaisons qui avaient existé entre elles,

il semblait que l'Angleterre ne pouvait accepter purement et simplement la médiation de la Prusse, mais seulement consentir à un provisoire; c'est-à-dire, admettre une négociation avec cette puissance, pour déterminer les bases d'après lesquelles serait établie la médiation, afin de convenir des objets qui feraient la matière de la discussion, et pour indiquer le tribunal devant lequel serait plaidée la cause.

On sent que cette conduite de l'Angleterre vis-à-vis de la Prusse était parfaitement conforme aux désirs de la Russie, et qu'elle ne pouvait pas mieux tendre vers le but qu'elle s'était proposé, puisqu'elle n'eût pas été plus concordante avec ses vues, si elle l'eût tracée elle-même.

Il semblait en effet que la Prusse était capable de préparer les voies à un accommodement; mais que le concours des autres grandes puissances était nécessaire, non-seulement pour donner de la solennité au jugement à intervenir, mais pour en assurer l'exécution. La France, la Russie et la Prusse, par leurs liaisons, étaient parvenues à en mêler tellement tous les intérêts des puissances maritimes et continentales, qu'il importait de les séparer, de les distinguer, et de les accorder de ma-

nière à pourvoir à la sûreté de chacun, à la tranquillité de tous. Or, il paraissait impossible qu'une puissance qui avait profité de la fortune et de l'ambition du gouvernement français pour agrandir son territoire, pour accroître son influence, fût réputée capable de prononcer dans une contestation où il n'était pas seulement question des intérêts de toutes les puissances maritimes, mais de ceux de toutes les puissances du continent.

Il eût fallu ne pas avoir la plus petite notion de la politique et des intérêts des cours, pour n'avoir pas su que les intérêts des petits états se rattachaient aux intérêts des grandes puissances, et que ceux de celles-ci se rattachaient pareillement à ceux de telle ou telle puissance, soit sous le rapport politique, soit sous le rapport de la force, ou sous celui des avantages de commerce, de position et de relation.

Ainsi donc, quand tout se trouvait déplacé, et quand les déplacemens avaient été opérés par le concours de la France, de la Russie et de la Prusse; quand, par l'effet de ces déplacemens, la France tenait dans ses mains les Pays-Bas, la Hollande, la Suisse, toute l'Italie, l'Espagne, une partie de l'Autriche et une partie de l'Empire; quand, par l'effet de ces déplacemens, la

Prusse avait accru considérablement son territoire; la Russie, augmenté son importance et son influence dans toutes les parties de l'Europe, dans la balance politique, dans les déterminations des cabinets, avait procuré à la Prusse une attitude fière, menaçante et agressive; quand, par l'effet de ces déplacemens, l'Autriche avait perdu une partie de sa force territoriale, la prépondérance immense qu'elle avait en Italie, et l'influence que la dignité impériale lui attribuait dans toute l'Allemagne; enfin, quand, par l'effet de ces déplacemens, une terreur générale paralysait tous les états, les isolait tous et leur interdisait de faire un mouvement, même d'exprimer une pensée qui eût pu déplaire aux auteurs et aux coopérateurs de ce bouleversement, il était indispensable qu'elles intervinssent dans une discussion où il ne devait pas être seulement question des intérêts de la France et de l'Angleterre, mais des intérêts et de la sûreté de toutes les puissances.

La Russie était la seule puissance qui, par son importance et l'avantage de sa position et de son influence dans tous les cabinets, fût dans le cas d'interposer sa médiation pour accorder les différends survenus entre la France

et l'Angleterre; mais, malgré tous ses titres pour être agréée, la médiation de la Russie ne pouvait être efficace que par le concours des autres grandes puissances, et il est étonnant que les ministres prussiens aient entrepris de faire jouer au roi de Prusse un rôle que n'aurait pu jouer la Russie; il est étonnant, dis-je, que ces ministres n'aient pas prévu que le rôle de la Prusse serait nécessairement restreint à la simple provocation d'un congrès médiateur, puisque la médiation ne pouvait être exercée par elle seule qu'autant qu'elle était de nature à pouvoir embrasser les intérêts généraux de l'Europe, et à produire des résultats avantageux en faveur de toutes les puissances; mais que, sans la possibilité de traiter de cette manière, elle devait se renfermer dans le cercle d'une négociation préparatoire et provocatrice d'un congrès où seraient discutés tous les intérêts.

Telle fut la manière de voir du ministère anglais, à l'époque où la médiation fut opposée, et sa conduite dans cette circonstance était aussi loyale que prudente. On voit distinctement qu'il avait eu l'intention de mettre un terme aux calamités de l'Europe, aux inquiétudes de tous les états. On voit que, quand même il eût pu mettre la plus entière confiance dans

le désintéressement de la Prusse, il n'eût pu en avoir aucune pour l'exécution de ses décisions, en supposant qu'elles eussent été en sa faveur, et cette pensée avait dû le forcer d'exiger le concours des autres grandes puissances, puisque par leur réunion elles auraient eu le droit et les moyens de faire respecter et exécuter leurs décisions.

CHAPITRE XXXIX.

Différence des vues des deux puissances belligérantes par rapport à la médiation.

J'ai fait voir, dans le Chapitre précédent, que les liaisons qui avaient subsisté entre la France et la Prusse avaient dû rendre l'Angleterre soupçonneuse, et que le souvenir de ces liaisons et de leurs effets avait dû lui représenter la médiation de la Prusse comme trop favorable à la France pour qu'elle pût se résoudre à l'accepter. Mais l'impossibilité de cette acceptation de la part de l'Angleterre paraîtra évidente à quiconque considérera le motif de ses vues et le motif de celles de la France.

La France se croyait trop puissante et trop

redoutable pour prendre la peine de dissimuler. Elle avait manifesté trop hautement l'intention de se maintenir dans l'attitude qu'elle avait prise en Europe pour que l'Angleterre pût espérer de la faire revenir de ses prétentions par le moyen d'une médiation purement amicale ; elle savait que les sentimens libéraux ne s'accordaient point avec l'ambition de son chef, et qu'il ne pouvait point être question d'une médiation juste et accorte, mais d'une médiation imposante et impérative, lorsqu'elle devait avoir pour objet de traiter des intérêts de toutes les puissances.

Le gouvernement français avait déclaré ouvertement que le but de sa guerre avec l'Angleterre était de forcer le gouvernement de cette puissance à exécuter le matériel du traité d'Amiens. Ainsi il résultait de cette déclaration que Bonaparte n'avait en vue que le matériel de ce traité, et que, quand il s'accommodait de la médiation de la Prusse, c'était seulement pour que cette puissance prononçât sur ce matériel.

Sans doute Bonaparte eut raison de désirer, même de solliciter la médiation de la Prusse, et il était bien persuadé qu'elle ne pouvait avoir pour objet que de juger d'après le matériel du

traité d'Amiens, et de prononcer sur la question de savoir si ce matériel avait été ou non exécuté de la part de l'Angleterre, puisque, d'après cette façon d'envisager le traité, il entrait dans la catégorie d'une simple convention civile entre particuliers; il n'était plus susceptible de considérations relatives, et devait être jugé d'après ses expressions positives, et sans la moindre interprétation.

On ne peut contester qu'en matière civile les juges sont tenus de prononcer sur le fait, et qu'il leur est interdit de prêter aux contractans des idées et des intentions qui changeraient ou altéreraient la nature de leur convention; mais dans un traité politique ce n'est pas la même chose, et pour établir le principe de la différence qui se trouve entre les deux espèces de conventions, il convient de faire remarquer qu'une convention civile entre particuliers n'intéresse que les parties contractantes, et doit être exécutée d'après la lettre, au lieu qu'une convention politique entre deux grandes puissances, qui attachent à leurs intérêts les intérêts des autres puissances, ne doit pas être exécutée d'après la lettre ou le matériel, mais d'après l'esprit et l'intention supposables des contractans au jour de la con-

vention, surtout lorsque cet esprit et cette intention sont évidemment favorables aux intérêts de toutes les puissances de l'Europe; car on ne doit pas se dissimuler que, dans un traité politique entre deux grandes puissances, quoique ces deux grandes puissances y paraissent seules, et aient l'air d'y traiter privativement et pour leur propre compte, elles sont implicitement mandataires des autres puissances, dont les intérêts, formant ce qu'on appelle l'esprit ou l'intention supposable des contractans, ne peuvent jamais être séparés du fond de la convention, encore qu'ils n'y soient pas exprimés explicitement et d'une manière positive.

Ç'aurait donc été bien injustement, et par une prétention bien contraire aux intérêts de toutes les puissances de l'Europe, que la France aurait exigé qu'une médiation ne prononçât que sur le matériel du traité d'Amiens, et qu'il lui fût interdit de rechercher dans l'esprit de chacune de ses clauses la meilleure manière d'asseoir son jugement.

En ne jugeant que d'après le matériel du traité d'Amiens, Bonaparte avait parfaitement raison; il le sentit très-bien, et ce fut à cause de cela qu'il fit tous ses efforts afin de faire

adopter cette base de discussion pour le jugement à intervenir; mais en jugeant l'esprit du traité, il eût peut-être eu tort; il paraît l'avoir aussi très-bien senti, et ce fut à cause de cela qu'il craignit que le traité ne fût envisagé sous ce rapport.

Il suffit de lire le traité pour se convaincre que le gouvernement britannique avait traité moins en sa faveur qu'en faveur de toutes les puissances de l'Europe. On y voit en effet, et de la manière la plus évidente, que toutes ses clauses sans exception, prises dans le sens matériel, étaient absolument en faveur de la France, mais qu'envisagées dans l'esprit qui a présidé à leur rédaction, elles étaient toutes en faveur des puissances du continent, et en jugeant de l'esprit véritable de ce traité, on était forcé de convenir que l'Angleterre avait fait les plus généreux sacrifices pour la tranquillité de l'Europe, pour les intérêts de toutes les puissances continentales, et on trouvait que la nouvelle guerre de la France n'était pas dirigée seulement contre l'Angleterre, mais contre toutes les puissances du continent, puisqu'il était évident que l'Angleterre ne s'était opposée à exécuter le matériel du traité d'Amiens que parce que la France avait violé, depuis sa

conclusion, toutes ses clauses, en en détruisant les bases, qui reposaient sur la situation respective des deux puissances à l'époque de la signature du traité de Lunéville.

Si donc l'Angleterre avait eu en vue, par le traité d'Amiens, d'assurer l'exécution du traité de Lunéville, et de rétablir les puissances du continent dans l'état d'indépendance, de sécurité et de jouissances, dont elles avaient connu le bienfait avant la guerre malheureuse de la révolution, toutes auraient dû être empressées à soutenir une partie de la nouvelle guerre, si elles n'eussent pas pu réussir à en éteindre les premiers feux par une médiation efficace. Toutes, ou du moins les principales, eussent dû concourir à cette médiation, et elles eussent dû annoncer qu'on poserait sur la table des conférences, non pas seulement le traité d'Amiens, mais aussi celui de Lunéville, l'exécution du premier devant dépendre de celle du second, et l'esprit des conditions du traité d'Amiens se rapportant inévitablement à l'exécution stricte et religieuse des engagemens solennellement contractés par celui de Lunéville.

Il ne fallait pas avoir un esprit bien subtil pour découvrir, à la simple lecture du traité

d'Amiens, qu'il avait pour base l'exécution supposée de celui de Lunéville, et qu'encore que cette condition n'y fût pas explicitement exprimée, elle s'y trouvait exprimée mentalement et d'une manière si évidente, qu'il était impossible de n'être pas vivement frappé de cette intention de la part de l'Angleterre.

Il eût fallu en effet que le gouvernement britannique eut été plongé dans le délire le plus complet pour qu'il eût pu se prêter à siguer un traité où la France ne lui accordait pas le plus léger avantage, tandis qu'il lui restituait toutes ses colonies sans exception; tandis qu'il lui accordait une augmentation de territoire dans la Guyane, et une navigation très-utile sur la rivière d'Arawari, où avant elle n'avait pas eu le droit de naviguer, s'il n'eût pas trouvé ces avantages qu'il accordait à la France compensés par d'autres avantages ou positifs ou relatifs; et il était impossible d'imaginer autre chose, sinon qu'il trouvait des compensations suffisantes dans la situation respective des parties contractantes, résultant de l'exécution religieuse du traité de Lunéville.

L'Angleterre, il est vrai, avait obtenu par ce traité, la cession de l'île de la Trinité, de la part de l'Espagne, et les possessions de la ré-

publique batave dans l'île de Ceylan; mais ces deux puissances n'étaient pas la France, et les sacrifices que le gouvernement français avait exigés d'elles n'avaient pu opérer un changement avantageux en faveur de l'Angleterre vis-à-vis de la France, puisque ce changement ne pouvait s'opérer que par l'exécution fidèle du traité de Lunéville.

L'Angleterre avait conquis les possessions qui lui furent cédées par l'Espagne et par la république batave; il lui était aisé de s'y maintenir; il lui était aussi facile de se maintenir dans les autres possessions de ces deux puissances; même dans celles de la France dont elle avait fait la conquête, et il n'y avait aucune raison pour qu'elle s'en désemparât, si elle n'eût pas entrevu, après le traité de Lunéville, que la France se trouvait dans une situation convenable à ses intérêts et équivalente aux restitutions; et si elle se réserva la Trinité et les possessions bataves dans l'île de Ceylan, c'est que ces deux conquêtes étaient nécessaires pour établir l'équilibre dans sa situation vis-à-vis de la France, après le traité de Lunéville.

Or, si la cession de ces deux riches possessions avait été nécessaire à l'Angleterre pour

établir sa balance de situation vis-à-vis de la France, à l'époque de la signature du traité de Lunéville, combien d'autres avantages n'avait-elle pas le droit de réclamer depuis, pour établir cette même balance, quand le traité de Lunéville n'avait été exécuté, par la France, dans aucun de ses points, et quand, par une violation manifeste de ce traité solennel, qui devait être le consolateur et le protecteur de tous les états du continent, son gouvernement s'était remis amicalement en possession de tous les pays qu'il avait occupés hostilement pendant la guerre.

La France accusait l'Angleterre d'avoir violé le traité d'Amiens, parce que ses troupes n'avaient point évacué l'île de Malte. Mais l'Angleterre n'eût dû rien restituer, ni à la France, ni à ses alliés, du moment qu'elle s'était aperçue que le gouvernement français n'exécutait point le traité de Lunéville; et lorsqu'elle restitua à la France et à ses alliés toutes leurs possessions coloniales, elle le fit par la confiance qu'elle eut dans les sentimens d'équité du gouvernement français, et aussi par ce que ces restitutions n'étaient entravées par aucune condition restrictive. Mais ce cas était absolument différent à l'égard de Malte,

et loin que l'Angleterre eût violé le traité d'Amiens en n'évacuant point l'île de Malte, on peut dire avec vérité qu'elle l'eût violé au contraire manifestement, si elle se fût permis de l'évacuer avant l'accomplissement des conditions imposées à cette évacuation.

En effet, par l'article X, il était expressément stipulé que l'ordre serait composé des chevaliers dont les langues ne seraient pas supprimées lors de l'échange des ratifications du traité; et postérieurement à l'échange des ratifications, le Piémont avait été réuni à la république française, et par cette réunion, partie de la langue italienne s'était trouvée supprimée, et ses revenus, qui auraient dû contribuer à maintenir l'indépendance de l'ordre, étant perçus par le gouvernement français, occasionnaient pour l'ordre une privation nouvelle, qui augmentait sa misère et sa faiblesse, et qui le mettait hors d'état de maintenir son indépendance.

Dans le même article, il était stipulé que, « l'indépendance des îles de Malte, de Gozo et Comino était mise sous la protection et garantie de la France, de la Grande-Bretagne, de l'Autriche, de l'Espagne, de la Russie et de la Prusse »; et cette stipulation devait avoir été

une dérision de la part de la France, puisque, par la suppression d'une partie de la langue italienne, suppression qui avait eu lieu depuis le traité, l'ordre de Malte n'avait plus les moyens de s'établir en état indépendant.

Il résulte évidemment de ces observations, que l'Angleterre ne pouvait, sans violer ouvertement le traité d'Amiens et sans sacrifier les intérêts de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, évacuer Malte, puisque cette évacuation était subordonnée à la condition que cet ordre subsisterait dans le nombre de langues qui se trouvait le composer le jour de l'échange des ratifications du traité d'Amiens, et qu'il jouirait d'une parfaite indépendance. La France n'aurait donc pu reprocher à l'Angleterre que la non-évacuation de ses possessions sur les rives du fleuve Sénégal.

Il n'était personne de bonne foi qui eût pu refuser à l'Angleterre le tribut d'éloges qui lui était dû pour le désintéressement qu'elle avait montré en faveur des puissances du continent, en sacrifiant à leur sécurité, à leur indépendance et à leurs avantages, toutes les prétentions que lui permettaient ses conquêtes. Il était impossible de ne pas confesser qu'elle avait porté la loyauté à l'excès dans l'exécution

du traité, puisqu'à l'exception des possessions de la France sur le fleuve Sénégal, elle avait restitué tout ce qu'elle avait été tenue de restituer, puisqu'elle n'avait conservé que ce qu'elle n'avait pas pu rendre, à défaut d'accomplissement des conditions imposées par le traité.

Si le gouvernement britannique avait pu alors mériter des reproches, ce n'aurait pu être de la part du gouvernement français, puisqu'il avait fait plus qu'il n'avait eu le droit d'exiger, et qu'il avait exécuté toutes les conditions exécutables du traité d'Amiens, lorsque le gouvernement français n'avait tenu aucun compte de celui de Lunéville, de l'exécution duquel dépendait absolument celle du traité d'Amiens, comme condition *sine quâ non*.

Si l'administration d'alors avait pu mériter des reproches, c'eût été seulement de la part de la nation anglaise, pour avoir continué de négocier avec la France, lorsque, après les préliminaires signés à Londres, le gouvernement français s'était déjà joué ouvertement des engagemens qu'il avait contractés à Lunéville, et avait par là détruit la véritable base de la négociation. Sans doute la nation anglaise au-

rait pu, avec fondement, reprocher à l'administration d'alors d'avoir mal démêlé la politique du gouvernement français, et d'avoir sacrifié à des espérances de loyauté et de bonne foi, des conquêtes qui, un peu plus tard, eussent été le prix des plus grands avantages pour la nation en particulier, et pour toutes les puissances du continent en général.

CHAPITRE XL.

Les ministres prussiens font perdre à leur roi l'occasion de jouer le rôle sur lequel ils avaient compté, et l'exposent à se défendre de l'ambition de la France, sans autres moyens que ses propres forces.

Les liaisons que la Prusse avait si soigneusement entretenues avec la France, et la conduite parjure et ambitieuse du gouvernement français, surtout son manque d'égards et de procédés envers l'Angleterre, étaient des indices plus que suffisans pour convaincre les ministres de Berlin qu'ils exposaient le roi à une fausse démarche en lui faisant entreprendre de se rendre médiateur entre deux puissances acharnées à se nuire.

Ces ministres, qui avaient conçu ce plan de médiation dans l'espoir de produire l'établissement d'une neutralité armée composée de toutes les puissances, avaient par là outré le ridicule de leurs conceptions, puisqu'il était impossible que l'orgueil de la Russie et les ressentimens de l'Autriche se prêtassent à une combinaison de forces qui devaient être dirigées par la Prusse, et qui les exposait en même temps à la dérision de l'Europe, et aux dangers plus redoutables d'une politique mercenaire, qui, pour un avantage particulier, pouvait tout exposer, tout compromettre et tout perdre, puisque les puissances secondaires et les petits états, déjà assujettis et tremblans, étaient dans une position à ne pouvoir remuer, à ne pouvoir même se permettre une pensée, sans s'exposer à disparaître.

La conduite des ministres prussiens était une preuve que leurs agens avaient été peu clairvoyans et peu habiles, puisqu'ils n'avaient pas su pénétrer les intentions de Bonaparte, puisqu'ils n'avaient pas démêlé que l'inclination qu'il affectait de faire voir pour un rapprochement avec l'Angleterre n'était qu'une ruse dont il se servait pour tromper la France, et même l'Europe; mais qu'une médiation

était trop contraire à ses idées de grandeur, et surtout au système de domination universelle qu'il avait entrepris de fonder, et qu'il réussissait si heureusement à réaliser, pour qu'il consentît à se soumettre à des décisions qui l'auraient arrêté dans sa marche, qui auraient suspendu l'exécution de son projet, et qui auraient refroidi le zèle et l'ardeur de ses armées, toujours heureuses, toujours triomphantes, et comme lui devenues fières et ambitieuses. Ce furent ces raisons qui lui firent demander l'exécution du matériel du traité d'Amiens.

La conduite des ministres prussiens produisit les résulsats qu'elle devait avoir; elle donna au roi, pour ennemies, l'Angleterre, l'Autriche, la Russie, et la France même; elle livra ce monarque à ses propres forces, et elle le mit dans la nécessité de combattre seul et corps à corps cette France qu'il avait évité de combattre lorsqu'il eût pu le faire avec le plus grand avantage, lorsqu'il eût pu même la vaincre, la détruire, et mettre fin à ses excès.

Ces ministres auraient dû savoir qu'une médiation, même destinée à prononcer en faveur de la France dans ses démêlés avec l'Angleterre, ne pouvait qu'être contraire aux vues de Bonaparte, puisqu'elle ne pouvait qu'ame-

ner une paix entre ces deux rivales, et qu'une telle paix était l'événement le plus opposé à ses projets, qui étaient 1°. de se faire de la guerre une ressource pour s'indemniser de la perte de son commerce maritime et colonial; 2°. d'éprouver jusqu'à quel point il pourrait compter sur l'enthousiasme du peuple qu'il gouvernait, et sur la soumission des peuples qu'il avait vaincus; 3°. de savoir de quels sacrifices était capable le peuple qu'il tyrannisait et les puissances qu'il avait soumises, et à quelles entreprises il pouvait se livrer pour éveiller l'intérêt des autres gouvernemens pour exciter le mécontentement de tous les états.

Il ne fallait qu'ouvrir les yeux pour découvrir les vues de Bonaparte, et les ministres prussiens qui tenaient des ambassadeurs auprès de lui n'en ont rien connu, ou ils n'ont pas voulu se départir d'un système politique qui leur paraissait si parfait, qu'ils ne l'eussent jamais abandonné, eussent-ils été assurés de tout perdre, de bouleverser toute l'Europe, d'entraîner dans sa chute la Prusse même, et de voir leur souverain dans les fers.

Rien n'était plus propre à donner une mauvaise idée des finances de la France que les

projets qu'enfantait sans cesse son gouvernement pour se procurer des ressources; et il était évident que l'Europe serait éternellement tourmentée et malheureuse, si le gouvernement français voulait éternellement se renfermer dans un système dont les élémens entretenaient sa gêne, et menaçaient imminemment la fortune de tous les états.

Il était impossible que la France fût jamais tranquille et heureuse, si son gouvernement ne se détachait pas du fol orgueil qu'il avait eu jusqu'alors de ne se laisser égaler par aucune puissance en grandeur, en force, en faste et en magnificence.

Il est bon qu'un gouvernement soit entouré d'un certain éclat, puisque, par là, il inspire du respect à la multitude; mais il ne faut pas outrer les grandeurs, et il suffit de déployer autour de l'autorité un cortége simple, mais imposant, plutôt que des légions nombreuses et redoutables. Dans le premier cas, l'autorité a l'air modeste et confiante; dans le second, elle paraît vaine ou craintive.

Dans la situation où se trouvait alors la France, elle ne pouvait subsister que par une économie rigoureuse et long-temps soutenue; mais quand son gouvernement continuait d'entretenir des

armées qui excédaient de beaucoup ses moyens; quand il maintenait l'éclat dont il s'était entouré; quand il prodiguait l'argent à tous les genres de luxe et de somptuosités; quand il s'occupait d'embellissemens, de routes, de canaux, de ports, d'édifices et de monumens, pour éterniser la gloire de son chef, la France devait succomber sous le poids de la misère, ou les puissances de l'Europe être écrasées du poids de ses besoins.

Les finances de la France étaient si peu en rapport avec ses besoins, qu'il lui fallait de toute nécessité une guerre heureuse, ou des envahissemens tolérés, pour égaler sa recette à sa dépense. Et ce fut dans le temps qu'elle éprouvait de si grandes étreintes, et que l'état de guerre lui était si nécessaire, que les ministres prussiens entreprirent de lui procurer la paix par le moyen d'une médiation.

Ces ministres devaient être sûrs d'avance que, quand l'Angleterre eût trouvé de l'avantage à accepter la médiation du roi, Bonaparte eût employé tous les moyens possibles pour l'éluder, car il avait déjà combiné son plan de finance, et la Prusse même devait lui servir de ressource, après qu'il aurait eu épuisé celles de tous les états qu'il avait vaincus ou envahis.

Il avait dit : « Je déclarerai la guerre à l'Angleterre sans la lui faire, parce que je ne peux pas la lui faire, et je ferai la guerre aux puissances du continent sans la leur déclarer. L'Angleterre possède un commerce maritime, lorsque la France n'en a plus; l'Angleterre fait des affaires immenses et remplit de ses marchandises tous les marchés du continent, lorsque la France n'a plus d'objets pour entrer avec elle en concurrence; nous ferons passer son commerce pour un monopole; nous crierons à toutes les puissances qui se trouvent bien de son commerce qu'elles seront ruinées par ses succès; nous tâcherons de leur faire comprendre qu'elles doivent vendre en commun avec l'Angleterre les marchandises des îles, de l'Afrique et des Indes, qu'elles ne possèdent pas, et qu'elles ne peuvent recevoir que de l'Angleterre; qu'elles doivent vendre aussi en commun avec l'Angleterre tous les objets de marchandises provenus du sol et de l'industrie de cette nation ». Les puissances ne concevront rien à ces raisons, et ne feront rien pour s'opposer à l'introduction dans leurs pays des marchandises que leur apporteront les Anglais pour les besoins de leurs sujets; comparant l'Angleterre à la France, et venant à réfléchir sur la position respective des

deux puissances, elles verront la France user de sa force pour dépouiller tous les états, et l'Angleterre demander simplement la liberté de fréquenter, en concurrence avec la France, tous les ports, tous les marchés du continent, demander d'y déballer ses marchandises pour les y vendre, s'il se rencontre des amateurs pour les acheter; et il leur sera impossible d'imaginer qu'un ballot de mousseline ou de nankin puisse envahir un pays, que des balles de café fassent des réquisitions, que des caisses de sucre lèvent des contributions, que des paquets de rhubarbe, de sené et de quinquina, ou des tonneaux d'indigo ou de gomme puissent attenter à l'indépendance d'aucun souverain, à la tranquillité d'aucun peuple; mais Bonaparte les jugera incapables d'entrer dans ses vues; il les jugera plus incapables encore d'employer elles-mêmes les moyens nécessaires pour repousser le commerce de l'Angleterre, et il se chargera lui-même de ce soin.

Il est bien vrai que les entraves que mettra le gouvernement français à l'introduction des marchandises anglaises sur le continent seront plus à charge aux puissances qu'à l'Angleterre; mais peu doit importer au gouvernement français, pourvu qu'il ait un prétexte apparent de

faire la guerre à l'Angleterre et à son commerce, pourvu qu'il puisse envahir des états et les faire servir à ses propres besoins.

Par cette opération, Bonaparte fera d'abord solder et nourrir la moitié de ses troupes, et il aura en outre l'avantage bien précieux de connaître la fortune et les ressources des états qu'il aura envahis, le caractère moral et politique des grandes puissances, l'étendue de leur tolérance, le motif de leur indifférence à la vue de ses excès, et ce qu'il a à en espérer ou à en craindre.

On peut croire aisément, d'après ce que je viens d'exposer, que la déclaration de guerre de la France à l'Angleterre n'était qu'une spéculation financière et politique; mais les faits sont venus à l'appui, et il a été impossible d'avoir aucun doute à cet égard.

Il suffisait aux ministres prussiens de jeter les yeux autour d'eux pour se mettre au fait du véritable état des choses. Ils eussent vu, d'un côté, Bonaparte ébloui de l'éclat de ses victoires, sans commerce, sans argent, sans ressources, et méditant sur les moyens de dépouiller les faibles pour maintenir son existence; ils l'eussent vu enchaîner successivement tous les états, et en augmenter ses forces, pour se rendre

terrible et faire disparaître les puissances qui avaient encore les moyens de lui tenir tête.

Mais, d'un autre côté, ils eussent vu l'Angleterre, riche et populeuse, offrant ses trésors, ses vaisseaux et ses soldats à toutes les puissances qui voudraient s'enrôler dans la ligue sacrée, et une administration éclairée et énergique leur garantir l'exécution de ses promesses, leur garantir en quelque façon leurs succès.

Ils eussent vu la Russie, forte de sa propre puissance, forte des secours de l'Angleterre, son alliée, les secourir, les seconder, et concourir de tout son pouvoir à faire triompher une armée, fière encore des trophées de Frédéric-le-Grand.

Ils eussent vu l'Autriche, rassemblant les superbes débris de sa puissance, et se préparant à reparaître avec l'éclat qui convenait à sa grandeur et à ses ressources. Ils l'eussent vue accroître ses forces et doubler les espérances de l'Europe par le seul usage des moyens que l'obligeait d'employer sa dignité et l'intérêt de sa monarchie.

Ils eussent dû se bien persuader, ces ministres, que la puissance prussienne, réunie à celle de Bonaparte, ne pouvait point être funeste aux autres puissances, et que sa coopération,

dans ce sens, ne pouvait devenir qu'un sacrifice préparatoire à l'ambition de ce chef des Français; que ses succès ne pouvaient même être qu'une immolation anticipée, puisque les amis comme les ennemis de Bonaparte ne pouvaient obtenir aucune grâce aux regards de son intérêt.

Assez d'exemples avaient donné aux ministres prussiens la preuve de ce qu'ils devaient raisonnablement attendre d'un homme qui n'était affectionné pour aucun état, et qui rendait son amitié et sa protection aussi douloureuse à ses alliés que l'étaient ses entreprises contre ses ennemis ou contre les puissances qu'il ne croyait point ses amies.

Ces inquiétudes seules sur le résultat d'affections qui n'étaient point prouvées, et dont la sincérité était plus qu'équivoque, faisaient un devoir à la Prusse de se décider en faveur d'un parti qui voulait évidemment le bien général, la paix, la tranquillité, le bonheur de toutes les nations, l'indépendance de toutes les puissances.

CHAPITRE XLI.

La Providence seconde le génie politique de la Russie, et favorise l'ambition de Bonaparte pour forcer les puissances à changer de conduite.

Il y avait long-temps déjà que les ministres prussiens résistaient aux conseils de la raison, même aux cris de leur propre conscience. Une voix auguste s'était élevée du fond du plus profond abîme; elle avait essayé de toucher leurs cœurs endurcis par le système d'égoïsme qui leur avait si bien réussi.

L'héritier d'un monarque, lâchement, indignement assassiné par des monstres, avait imploré l'appui et le secours des têtes couronnées. Sa cause était la leur, et tout leur faisait un devoir de répondre à un appel autorisé par tant de titres. Ses accens douloureux, mais en même temps nobles et dignes de son rang suprême, qui avaient pénétré les âmes des amis de la justice et de l'humanité, des amis de l'ordre et du bonheur public, ne purent avoir accès dans les cœurs de la plupart des souverains. Les uns avaient cédé aux charmes de leur

ambition; les autres avaient été emportés par leurs propres passions; d'autres avaient été paralysés par la peur, et ces divers sentimens avaient été cause que la France avait toujours triomphé, qu'elle était devenue un colosse, et qu'il était aussi devenu bien plus difficile de rétablir l'héritier légitime sur le trône de ses ancêtres.

Il faut s'incliner respectueusement devant le maître absolu des destinées des hommes et des rois, quand on voit qu'il n'a pas permis aux souverains de conquérir pour l'avantage de leur ambition, pour les délices de leur orgueil, pour la satisfaction de leurs ressentimens. Il est évident que l'Éternel a voulu ne servir que la cause de la justice, et réserver ses faveurs et la victoire à ceux qui manifesteraient des sentimens libéraux et généreux envers une famille trop long-temps négligée, abandonnée, trop long-temps malheureuse, et qui semblait à jamais proscrite.

La Providence avait fait naître un homme; elle l'avait peut-être destiné seulement à combattre les monstres de la révolution, à les exterminer, à les faire disparaître, et à ramener l'ordre, la tranquillité et le bonheur dans le plus beau royaume de l'univers. Cet homme,

elle l'avait fait naître exprès dans la classe ordinaire, elle l'avait pour ainsi dire élevé pour servir d'un grand exemple au monde, et pour bien convaincre les rois que la première de toutes les lois sociales, est le respect de la propriété.

Elle avait, en quelque sorte, pétri son esprit de manière à le rendre capable des plus grandes entreprises, à le faire passer rapidement par tous les degrés brillans qui rapprochent un simple citoyen d'un monarque; enfin, elle l'avait placé sur le trône, elle l'avait ceint du bandeau royal; elle lui avait même permis de surpasser en grandeur et en puissance les souverains qui s'étaient laissé abattre par ses triomphes, pour montrer que le viol de la propriété est la dernière limite de l'audace, et que, cette limite une fois franchie, et cet excès toléré, il n'y a plus de terme à fixer à l'ambition, il n'y a plus de rempart pour les trônes, tous sont exposés à être conquis et à disparaître.

La Providence avait cru, sans doute, qu'il suffirait d'avoir permis à un homme de s'élever de la condition la plus nulle à la dignité la plus auguste pour que les souverains fissent un retour sur eux-mêmes, pour qu'ils s'aper-

çussent des dangers qui suivent ordinairement le viol de la propriété, et pour qu'ils s'armassent tous ensemble contre un ordre de choses si contraire à leur propre sûreté, à la tranquillité de l'Europe, au bonheur de leurs sujets.

Mais les souverains n'ont tenu aucun compte des avertissemens de la Providence; ils n'ont pas voulu prendre la peine de démêler ses desseins. La Providence s'est vengée; c'est elle qui a inspiré à l'homme qu'elle avait choisi pour faire la leçon au monde de continuer la guerre dans la paix, de tourmenter et d'envahir, et de rengager une nouvelle guerre.

C'est elle qui va pousser la Prusse à des démarches encore plus imprudentes que celles qu'elle a déjà faites; c'est elle qui lui fera entreprendre une guerre qui renversera tous ses projets d'ambition, qui la dépouillera de tous les avantages qu'elle a obtenus de sa fausse politique, et qui la précipitera dans un abîme de malheurs, parce que la Providence a décidé de la perdre pour qu'elle serve d'exemple aux autres, parce qu'elle a décidé de lui refuser les secours de l'Autriche, parce qu'elle lui inspirera une présomption, une confiance dans ses forces et dans l'habileté de ses géné-

raux qui l'empêchera de prendre des précautions pour sa sûreté, pour le rétablissement de ses affaires, en cas de revers.

Enfin, c'est la Providence qui inspirera à Bonaparte tout ce qui sera nécessaire pour forcer les puissances à rendre une justice si légitimement due, si long-temps attendue, et si digne du sang précieux qu'elles font répandre.

Les puissances devaient avoir assez de preuves des desseins de la Providence pour être persuadées qu'elles ne réussiraient point dans cette guerre, si elles continuaient d'agir pour pour leur propre compte, et pour le succès de leurs rivalités et de leur ambition. Elles devaient être persuadées que le salut de l'Europe était attaché au rétablissement de la famille royale de France. Avec quel transport devaient-elles embrasser cette idée, lorsqu'elle leur était indiquée par la justice la plus rigoureuse, et quand leur propre salut en dépendait!

L'Autriche avait voulu conquérir; son alliance avec Louis XVI, son propre sang placé sur le trône de France, n'avaient pu modérer les désirs de son ambition; elle avait arboré son drapeau sur les murs de Valenciennes, et cette

conquête, qu'elle n'avait conservée qu'un moment, lui avait donné tout le peuple français pour ennemi, l'avait privée presqu'à l'instant des secours puissans de la Prusse; elle lui avait fait perdre tous ses états des Pays-Bas, tous ses états et son influence en Italie, tous ses états et son influence en Empire, le Tyrol, la Dalmatie, l'Istrie, et l'Autriche n'éprouva plus que des malheurs. Le sceptre impérial était même devenu dans ses mains une espèce de hochet, puisque la fédération germanique, depuis l'établissement des nouveaux royaumes de Bavière et de Wurtemberg, et la souveraineté absolue accordée au grand-duc de Bade, n'étaient plus qu'un fantôme, pour ne pas dire un objet de dérision.

Cet exemple terrible des revers de l'Autriche, et les succès constans de Bonaparte étaient bien une preuve que la Providence n'avait pas cessé de veiller aux intérêts des souverains légitimes du trône de France, et qu'elle avait voulu apprendre aux puissances que de pareils revers étaient réservés à celles qui ne se soumettraient point à ses décrets, qui n'agiraient point en faveur d'une famille malheureuse, et qu'elle s'efforçait visiblement de protéger.

Mais si les calamités dont s'était vue accablée l'Autriche n'avaient pas suffi pour convaincre les puissances des desseins de la Providence, elles n'avaient qu'à considérer l'Angleterre, devenue la plus redoutable et la plus heureuse de toutes les puissances par son obéissance à ses décrets.

Cette puissance, par la nature de ses forces, n'avait pas pu elle-même combattre l'usurpateur sur le continent; elle n'avait pu qu'encourager par son exemple et ses secours en argent; mais elle avait eu la noble générosité d'offrir chez elle un asile à dix princes et à une princesse de la maison de Bourbon; elle avait tendu une main secourable, recueilli et fait exister honorablement dans son sein une foule de prélats, d'ecclésiastiques et de gentilshommes, victimes de la foi qu'ils avaient jurée au Dieu de leurs pères et à leur souverain légitime.

Cette conduite sublime fut récompensée: l'Angleterre triompha partout; la victoire n'abandonna jamais ses drapeaux dans les Indes, en Égypte, en Portugal, en Espagne, aux Pays-Bas et ses pavillons sur toutes les mers; sa fortune augmenta à un degré prodigieux; elle se vit maîtresse du commerce des deux Mondes; elle eut les succès les plus éclatans partout où

elle combattit seule, partout où elle combattit en faveur de la justice, en faveur d'une cause légitime ; mais son zèle, mais son dévouement, mais ses sacrifices en faveur des puissances ne produisirent que des malheurs, et ils ne purent produire d'autres effets, puisque les puissances n'agirent que pour le profit de leur ambition, que pour l'affermissement de l'usurpateur, et point pour le rétablissement du roi légitime de France.

L'ambition des souverains pour eux-mêmes, leur injustice envers les Bourbons, leur indifférence pour le bien général allaient tout perdre ; une immoralité politique avait perverti tous les principes de l'ordre public, et le génie de Bonaparte avait profité de cet aveuglement pour se composer une puissance qui eût replongé l'Europe dans l'état de nature, c'est-à-dire, dans cette situation de l'abus de la force contre la faiblesse. Ce fut cette violence injuste du fort contre le faible qui donna lieu à l'état social, et si dans les temps primitifs les hommes sentirent le besoin de se réunir en société pour s'opposer à la violence des forts et pour protéger les faibles, comment les gouvernemens ne se réunissaient-ils pas pour faire cesser un état de choses qui renouvelait les violences de

l'état de nature au milieu des douceurs de la civilisation?

était impossible de ne pas apercevoir le doigt d'une Providence divine dans tous les événemens qui s'étaient passés en Europe pendant dix ans. Il semblait que la Providence eût dit : Je protégerai, je ferai briller, et j'éleverai au-dessus de tous les monarques les monarques qui s'armeront pour la vengeance de l'infortuné Louis XVI, que j'avais rempli de vertus, pour rendre plus odieux le crime de ses assassins, pour rendre plus méprisables et plus malheureux les princes qui abandonneraient sa cause, qui repousseraient de leurs états ses serviteurs, ses fidèles sujets, les défenseurs de ses droits, les vengeurs de son innocence. Il semblait qu'elle eût dit : J'inspirerai la terreur à ceux qui auront repoussé les parens, les amis de l'infortuné roi de France; ils deviendront plus petits que des nains, plus vils que des esclaves; ils seront abreuvés d'humiliations et d'outrages; les conseils de leurs ministres seront empoisonnés, et une espèce de fièvre politique minera lentement leurs états; ils périront, et ils seront trop heureux s'ils parviennent à traîner une vie misérable dans une obscurité dangereuse, ou dans un mépris révoltant.

Mais il semblait qu'elle eût dit aussi : Je donnerai du génie, du courage et de l'énergie aux monarques qui auront recueilli les débris de la plus auguste famille, et le petit nombre d'hommes vertueux qui lui sont restés fidèles; je leur donnerai les richesses et tous les moyens de triompher du crime en délire; ils seront puissans par leurs vertus, ils le deviendront encore plus par leurs exemples, par leurs succès, par leurs trophées, et cette fois la justice l'emportera sur la perversité.

Il était constant que tous les princes qui avaient repoussé l'auguste sang de Louis XVI et les illustres victimes de leur dévouement à la cause sacrée de tous les rois avaient été rendus malheureux ou méprisables par ceux mêmes qu'ils avaient pris tant de soins de ménager; il ne l'était pas moins que l'Angleterre et la Russie, qui avaient accueilli les restes de l'auguste famille des Bourbons et les illustres compagnons de leur infortune, étaient restées grandes, puissantes, redoutables; qu'elles étaient pleines de vie et de courage lorsque les autres faisaient entendre le râle de la mort, et qu'elles étaient capables de rejeter dans la poussière les hommes qui, après avoir ensanglanté le trône de leur

maître, se faisaient un cruel délice de renverser ou de souiller tous les autres.

C'était donc Alexandre que la Providence avait destiné à sauver l'Europe, et l'Europe devait être sauvée par ce monarque; parce que tout devait céder aux décrets de la Providence, et parce qu'elle avait préparé toutes choses pour l'exécution de ce grand événement.

La Providence semblait avoir dit à Alexandre : Tu sauveras l'Europe, et tu es assuré du succès, parce que ton ennemi ne mène après lui que des esclaves et des princes enchaînés, et que tu conduiras sur les champs de bataille des braves, des rédempteurs, des captifs délivrés.

Tu es assuré du succès, parce que la partie de l'Europe libre est plus grande que la partie asservie; parce que ton ennemi n'offre aux nations que la tyrannie et l'esclavage, et que tu ne combattras que pour leur liberté et leur bonheur; parce que ton ennemi est détesté de l'univers, et que tu en es adoré.

Tu es assuré du succès, parce que ton ennemi n'aura de ressources pour faire la guerre que dans des concussions, des spoliations, des confiscations et des pillages, violences qui révoltent et qui placent partout des vengeurs, et que tu auras pour faire la guerre d'abondans

secours de l'Angleterre, et d'immenses offrandes de patriotisme de plusieurs nations et du désespoir de toutes les autres.

Et la Providence semblait avoir ajouté : Tu ne dois pas t'occuper de cette ambition malheureuse et déplorable qui a perdu tant de souverains; tu ne dois t'occuper que de ta gloire. Les victoires et les conquêtes sont dues au hasard; elles enfantent les haines, les rivalités; elles sont arrachées et disparaissent; mais une gloire véritable ne périt jamais, elle rend immortel un monarque qui se l'est acquise, et la vraie gloire consiste à faire un bel usage de sa puissance. Et quel plus bel usage peux-tu faire de ta puissance que de l'employer à sauver tous les trônes, que de l'employer à acquérir l'amour, la reconnaissance et les bénédictions des peuples?

Sans doute tu pourrais, profitant de la désunion, du désordre et de la stupeur, faire dans le Nord les mêmes opérations que Bonaparte fait dans le Midi de l'Europe; mais tes conquêtes ne serviraient qu'à l'affermir sur le trône et qu'à rendre impossible le rétablissement de l'auguste maison de Bourbon, que je protége, et que j'ai décidé de replacer sur le trône de ses ancêtres. Songe à la différence

qu'il y a entre un monarque puissant et légitime et un individu obscur, fortuné et usurpateur. L'un ne peut plus frapper dès qu'un souverain peut prouver que sa possession est légitime; il la respecte, il s'adoucit; l'autre, au contraire, a toute légitimité en horreur; elle le revolte, il la détruit, et il ne souffre pas des droits qui accusent sa possession, qui empoisonnent ses jouissances, et qui l'exposent aux tourmens, ou des remords, ou de la peur.

Je laisse à ton génie politique le choix des moyens que tu devras employer pour l'exécution de mes desseins; mais n'oublie point que je ne te quitterai pas de vue; et que je t'assisterai dans les occasions où tes besoins excéderont les moyens de la puissance humaine.

CHAPITRE XLII.

Le génie politique de la Russie, qui a pénétré les desseins de la Providence, se conforme à la sagesse de ses vues.

Le cabinet de Saint-Pétersbourg, en considérant la situation de l'Europe, avait reconnu l'exactitude des faits allégués par la Providence, et l'empereur Alexandre, glorieux du rôle brillant qu'elle le destinait à jouer, ne négligea rien pour l'exécution de ses irrévocables décrets.

Le rétablissement de la maison de Bourbon avait été trop hautement résolu par la Providence pour qu'aucun effort humain eût été capable de l'empêcher; mais cette même Providence qui avait permis le renversement de cette auguste maison par des hommes, pour donner une grande leçon aux souverains, avait aussi décidé qu'elle serait rétablie par des hommes, et que les mêmes hommes qui l'avaient renversée ne trouveraient que dans son rétablissement le remède à leurs malheurs.

Il n'avait point échappé à la Russie que la France faisait la guerre pour l'ambition de son

chef, pour la conservation de ses conquêtes, pour l'affermissement de son autorité, et que la conduite de ce chef était diamétralement opposée aux intérêts de sa nation. Le gouvernement de Russie était très-convaincu que Bonaparte, qui avait soumis presque toutes les puissances du continent, ne faisait la guerre à l'Angleterre et à son commerce que pour la forcer à la paix, et l'obliger à le reconnaître en qualité d'empereur, comme avaient fait toutes les puissances du continent sans exception.

Mais le cabinet de Saint-Pétersbourg ne se dissimulait pas que, cette reconnaissance avouée, proclamée par le gouvernement d'Angleterre, tous les obstacles qui s'opposaient à la paix étaient aplanis, que Bonaparte était affermi, qu'il ne voyait plus de difficultés à s'accorder, que les sacrifices ne lui coûtaient plus, que les compensations étaient faciles, et que l'orgueil de sa gloire s'inclinait devant le besoin de son ambition, de la sûreté de sa possession; qu'alors tout se régénérait, que des états qui avaient disparu reparaissaient, que les princes qui avaient été esclaves, quittaient leurs chaînes, reprenaient leurs places et retournaient à leur indépendance; que les

canaux du commerce se rouvraient, que les routes étaient libres, et les communications rétablies, qu'enfin la tranquillité et le bonheur renaissaient.

Tous ces résultats étaient trop contraires au rétablissement de la maison de Bourbon, et conséquemment trop opposés aux desseins de la Providence pour que l'Angleterre et la Russie se prêtassent à les faire naître, et ce fut principalement ce motif qui s'opposa à l'acceptation de la médiation proposée en dernier lieu par le ministère de Berlin.

Les ministres prussiens n'étaient sûrement pas dans la confidence des desseins de la Providence lorsqu'ils s'avisèrent de proposer à l'Angleterre cette médiation, puisque tout était préparé d'avance pour les faire échouer dans cette prétention, et pour leur ravir l'espoir qu'ils avaient fondé sur une ligue de neutralité.

A la suite de cette tentative imprudente, le ministère de Berlin avait réduit son roi à obtenir seul, et des efforts de sa puissance, la sanction des acquisitions qu'il avait faites par les ruses de leur politique. La Russie n'avait pas perdu de vue cette position difficile de la cour de Berlin; elle n'avait pas oublié non plus que

l'Autriche avait fait la guerre pour satisfaire sa gloire, et que, trompée par ses alliés, elle l'avait continuée pour se refaire d'abord, et pour se conserver ensuite. Elle était bien persuadée que l'Autriche, vivement aigrie contre la Prusse, ne surmonterait pas le désir qu'elle avait de la voir accablée, et qu'elle ne lui offrirait aucun secours. Elle avait remarqué le même abattement, la même résignation chez les puissances secondaires, la même indécision chez les grandes puissances, la même ambition et la même témérité dans les conseils de Bonaparte.

La nouvelle organisation politique de cet homme marchait vers son but avec une rapidité qui frappait l'observateur, mais qui ne devait point l'étonner, lorsqu'il avait la preuve que les grandes puissances faisaient tout ce qu'il était possible de faire pour se forger des fers, ou pour précipiter leur destruction.

Dans de telles conjonctures, le cabinet de Saint-Pétersbourg devait prendre un parti, et il fallait user d'artifices bien ingénieux pour pouvoir dissimuler ses projets à une cour aussi soupçonneuse que l'était alors la cour de Berlin. C'est dans cette circonstance que le ministère russe fit preuve d'une profonde politique. Il

eut l'art de mettre ses démarches en opposition avec les intérêts des puissances mécontentes, rivales ou ennemies de la France, et lorsqu'au jugement de l'Europe entière, d'après les transports de colère et de vengeance qu'il affectait contre la France, il eût dû agir en harmonie avec l'Angleterre, il ne témoigna à cette puissance que des intentions incertaines, il ne lui fit que des protestations vagues, il ne la berça que d'espérances fugitives.

La Russie s'était énergiquement prononcée contre la France; elle avait en effet des injures à venger, des ressentimens à exhaler; elle devait donc marcher sur la même ligne que l'Angleterre, éprouver ses transports, jeter les mêmes cris, faire les mêmes efforts pour abattre le colosse qui menaçait de tout écraser. Mais la Russie, tout en manifestant l'intention de le briser, devait agir de manière à le rendre encore plus redoutable.

Celui-là eût été bien habile, qui eût pu interprèter en faveur des intérêts de l'Angleterre, en faveur de la cause des Bourbons, en faveur de la cause générale de l'Europe, les liaisons nouvelles que venait de former la Russie avec la Prusse; avec la Prusse qui s'était déclarée ouvertement l'amie, la complaisante de Bona-

parte, qui avait rompu avec l'Angleterre qui en était devenue l'ennemie. La Russie ne pouvait point être l'amie sincère de l'Angleterre, et rester en liaison étroite avec la Prusse, son ennemie; avec la Prusse, amie déclarée de la France, et que rien ne pouvait faire dévier de son système d'avilissement et de servitude.

Cette conduite impénétrable, mais profondément combinée de la cour de Russie, avait pour objet d'affermir les liaisons d'intérêt et d'amitié avec l'Angleterre, en paraissant son ennemie déclarée, et de faire une guerre occulte à la Prusse, de précipiter même sa destruction, en feignant d'être son amie la plus sincère et la plus dévouée.

Tandis que le cabinet de Saint-Pétersbourg était occupé à organiser son plan politique, les choses avaient déjà pris en Empire une tournure toute différente de ce qu'elles étaient avant la paix de Presbourg. Bonaparte commençait à se jouer de la neutralité du Nord; il parlait en maître, il saisissait le sceptre impérial, et il transformait la fédération germanique en fédération du Rhin, dont il se nommait chef et protecteur, sans s'inquiéter si cette qualité était ou non du goût des membres de cette fédération. Il ne s'en tenait pas aux membres qui

s'étaient prêtés à entrer dans cette nouvelle fédération; son projet était de devenir empereur d'Allemagne, sous le titre modeste de protecteur; et comme il ne lui restait à vaincre que la Prusse pour réaliser ce grand projet, il commença par sommer les membres qui faisaient partie de la neutralité du Nord ou de la neutralité prussienne, de s'en séparer et d'accéder à la nouvelle fédération, ou plutôt de se soumettre à son autorité protectorale.

Une telle conduite était l'outrage le plus sanglant que Bonaparte pût faire à la Prusse, et on crut que dès ce moment la cour de Berlin ne garderait plus de mesures, qu'elle éclaterait en reproches, et qu'elle déclarerait la guerre à l'instant. Mais les ministres prussiens se persuadèrent qu'il était encore possible d'ajuster les choses par la voie des négociations, et ils consommèrent de cette manière un temps qu'ils auraient dû employer en préparatifs de guerre.

Pendant que les ministres prussiens s'épuisaient en courtoisie vis-à-vis des ministres de Bonaparte; pendant qu'ils hésitaient, qu'ils tergiversaient et qu'ils montraient à Bonaparte une condescendance propre à représenter la Prusse comme une puissance pusillanime, incapable d'un vrai courage, et capable de tout en-

durer, insultes, mépris, outrages, la Russie attisait le feu de la discorde : un Français émigré qu'elle avait pris à son service, M. le comte d'Antraigues, publiait des discours qu'il disait extraits de Polybe; il faisait parler les orateurs de la Grèce de manière à inspirer du courage aux plus indolens; et ces discours, qui donnaient des conseils à des états qui s'étaient trouvés vis-à-vis des Perses et des Romains dans une position semblable à celle où se trouvaient les rois de l'Europe vis-à-vis des Français, firent une impression si vive dans les cercles de la noblesse et du militaire, qu'on commença à raisonner. On disait hautement partout : Si la Prusse avait le moindre sentiment de sa force et de sa dignité, souffrirait-elle les insultes que lui fait Bonaparte ? eût-elle souffert la violation de son territoire, les outrages multipliés faits à sa neutralité ? eût-elle souffert le séjour des troupes françaises en Empire après la paix de Presbourg ? eût-elle souffert que Bonaparte renversât la constitution de ce pays, qu'il en bouleversât toutes les propriétés et qu'il l'organisât à sa guise ? eût-elle été dans la nécessité de céder à ce conquérant plusieurs de ses principautés pour en recevoir un pays qui ne lui appartenait point, qu'il n'avait point le droit

de lui livrer, et dont l'occupation n'a produit qu'une guerre dangereuse et des mesures extrêmement désastreuses pour le commerce et la fortune de ses sujets ?

On ajoutait à ces déclamations ces réflexions non moins imposantes : « Quand la France, disait-on, n'envahit pas les pays des petits états, elle s'empare de leurs trésors pour réparer ses finances, et de leurs ressources pour nourrir et entretenir ses troupes ». Des puissances prennent ces violences pour des douceurs, pour des démonstrations de paix, et elles ne sont nullement affectées de ces actes qui mettent le désespoir dans l'âme de leurs voisins, parce que ces violences ne les atteignent point encore !

Des forces considérables occupent le haut palatinat de Bavière et la principauté d'Aichstadt; elles enveloppent les deux margraviats prussiens de Bayreuth et d'Anspach; la cour de Prusse ne s'en s'en plaint pas !

Des troupes françaises inondent le pays de Darmstadt, les territoires des deux rives du Mein, ceux des deux rives de la Lahn; elles occupent les villes et les territoires des maisons de Nassau; elles font des réquisitions, exigent des contributions; elles ruinent les pays où la

Prusse devrait espérer de trouver des ressources, et la Prusse ne dit rien !

Mais la Prusse ne voit donc pas qu'une puissance, dont elle ne peut jamais devenir l'alliée sans se perdre, rassemble sur toute la ligne de ses frontières des forces redoutables, et qui finiront par l'empêcher de prendre un peu plus tard le parti que lui conseillent si hautement sa gloire et son intérêt ? La France acceptera-t-elle la médiation d'une puissance qu'elle cerne de tous les côtés, et qu'elle pourra forcer d'entrer dans son alliance ? Mais quand elle accepterait sa médiation, se conformerait-elle à ses décisions, lorsqu'elle se verrait en mesure pour pénétrer jusque dans le cœur de ses états, pour se venger de la justice de ses jugemens ?

C'est un événement bien malheureux pour l'Europe, que la conduite politique de la Prusse l'ait rendue à tel point incertaine sur les intentions des autres puissances, qu'elle soit obligée de souffrir le voisinage d'armées françaises sans pouvoir s'en plaindre, et forcée de rester isolée, dans la crainte de se commettre !

Ce n'est que par une résolution vigoureuse que la Prusse sortira de la crise où elle se trouve aujourd'hui, et elle ne doit pas long-

temps attendre pour se prononcer; car bientôt toute espèce de résolution lui sera impossible. L'indépendance de la Prusse, la dignité de sa couronne, son ancienne gloire militaire, tout fait présager qu'elle ne fera rien de contraire à l'opinion qu'on a conçue de sa puissance et de son énergie.

Ces raisons étaient décisives pour la guerre, et ces raisons, répandues d'abord dans le grand monde, ayant passé parmi le peuple, les ministres n'étaient déjà plus maîtres de se renfermer dans leur système de temporisation; ils dûrent adopter des sentimens conformes à cet élan national. Mais ce parti étant le seul qui restât à prendre, ces ministres auraient dû adopter les précautions convenables pour faire une bonne guerre, mettre la monarchie à l'abri d'un événement malheureux, garnir les forteresses d'hommes et de munitions, et ne pas livrer son sort au hasard d'une seule bataille.

CHAPITRE XLIII.

La présomption des ministres prussiens met la monarchie prussienne à deux doigts de sa perte.

On connaissait parfaitement à Paris les sentimens du ministère de Berlin; on savait que les ministres prussiens ne cessaient de faire valoir leurs opérations politiques; qu'ils ne cessaient d'entretenir le roi de nombreuses et magnifiques acquisitions qu'avait faites la monarchie par la sagesse de leurs mesures; mais on y savait aussi que les ministres prussiens avaient l'orgueilleuse prétention de faire jouer au roi, en Empire, le rôle éminent que semblait lui promettre et que favorisait l'accroissement de puissance qu'il venait d'y acquérir; et comme il importait à Bonaparte de prévenir de tels projets et de les faire échouer, il prolongea les négociations le temps qu'il lui fallut pour faire arriver ses forces dans les positions convenables pour ses opérations; mais aussitôt que ses dispositions furent faites, il prit un ton très-haut; et la Prusse, qui avait exigé impérieusement qu'il évacuât l'Empire et qu'il re-

tirât ses troupes au-delà du Rhin, n'eut que huit jours pour reconnaître la fédération du Rhin et pour se soumettre à ses volontés.

Ce langage de Bonaparte ne s'accordait guère avec les idées qu'avaient eues les ministres prussiens, et ils dûrent alors renoncer à tout espoir de triompher de la France par l'adresse de leur politique. César était devant le Rubicon, et menaçait de le franchir. Leur fausse politique venait de les engager dans la guerre, et ils n'avaient pris aucune précaution pour en assurer le succès. Ils furent tellement pressés de se décider, que la Prusse se vit contrainte de combattre avant d'avoir pu donner le temps à la Russie d'arriver pour la secourir en cas de revers; avant d'avoir pu approvisionner ses forteresses de l'Elbe et de l'Oder.

Le roi de Prusse avait 350 mille hommes de troupes qui avaient imposé à toute l'Europe. Ces légions bien tenues, bien exercées, avaient fait prendre à la Prusse une attitude redoutable; elle avait été recherchée des grandes puissances, et elle avait tellement agrandi le cercle de son influence, qu'elle semblait destinée à fixer le sort de l'Europe; mais le secret de sa faiblesse devait être découvert à Bonaparte par les erreurs de la politique de ses mi-

nistres, et Bonaparte était destiné à lui donner une leçon terrible.

La Prusse, égarée par son ambition, devenue puissante par les jeux de sa politique, enorgueillie de la force imposante de ses armées, eut la présomption de croire qu'elle obtiendrait de la victoire la ratification de toutes ses acquisitions, et elle se crut capable d'humilier dans les champs d'Jéna une armée qui se présentait devant elle couverte des lauriers qu'elle avait cueillis en Italie, en Allemagne, en Autriche, en Moravie, et elle y creusa le tombeau de sa monarchie.

La Prusse n'avait pas fait la guerre depuis plus de quarante ans; elle possédait encore quelques vieux héros, illustres restes des armées de Frédéric-le-Grand; elle avait un corps d'officiers instruits, habiles même dans les différentes espèces d'armes, mais la plupart de ses guerriers étaient peu habitués aux dangers des batailles; elle n'avait que des hommes exercés à ces divertissemens de cour, honorés du titre de grandes manœuvres, qui faisaient accourir à ces camps d'apparat une multitude de curieux avec le même empressement qu'on se rend au théâtre pour y voir représenter un des chefs-d'œuvre de Schiller.

Que voyait-on dans ce rassemblement immense de soldats? Des héros qui se combattaient hardiment avec des canons et des fusils chargés à poudre, qui forçaient le passage d'un ruisseau, ou s'emparaient d'une hauteur garnie d'une nombreuse artillerie, à la suite de manœuvres et d'évolutions exécutées avec une précision admirable. Mais ces hommes n'étaient point des guerriers, et ils avaient en tête des hommes qui avaient franchi avec la même audace et dans le même ordre, sous le feu épouvantable de canons chargés à boulets et à cartouches, les fleuves les plus larges et les plus profonds de l'Italie et de l'Allemagne. Ils avaient en tête les vainqueurs de Lodi, d'Arcoles, de Rivoli, de Maringo, de Hohen-Linden et d'Austerlitz; enfin, ils avaient en tête des hommes habitués au carnage, et incapables de reculer sans un ordre exprès de leurs chefs.

Le roi de Prusse avait dans son armée des généraux et des officiers expérimentés; il en avait aussi de très-braves. Mais que peut la bravoure de quelques-uns contre la terreur du plus grand nombre? L'armée française était commandée par des hommes accoutumés à vaincre, et dont les talens étaient de sûrs ga-

rans de la victoire. Cette armée, composée tout entière de Français, était animée du même esprit, du même patriotisme et du même intérêt. Celles des Prussiens était une véritable mosaïque, un assemblage d'hommes pris indifféremment dans les provinces de la monarchie, et dans toutes les parties de l'Allemagne; c'était un alliage monstrueux d'honnêtes citoyens enrôlés par force, et de déserteurs ou de bandits ramassés partout par le recrutement, et une telle armée devait se dissoudre. Aussi fut-elle dissoute; une partie lâcha pied, une autre se rendit prisonnière, et le roi, qui avait mis sa confiance dans cette armée, qui s'était reposé sur elle pour accroître sa gloire, pour pacifier l'Europe et affermir sa monarchie, la vit, en quelques heures, dispersée, vit ses acquisitions reprises, sa monarchie détruite; enfin, il se vit lui-même contraint d'implorer en suppliant la grâce d'être encore quelque chose et de régner sur de tristes débris.

Le sort de la Prusse nous apprend une grande vérité, que les souverains ne doivent jamais oublier, c'est que la discipline est l'âme d'une armée; c'est que les hommes qui sont naturellement braves le sont toujours; mais que ceux qui ont peur doivent être braves malgré

eux, lorsqu'une sévère discipline les force à s'abandonner au hasard.

Le cabinet de Saint-Pétersbourg connaissait la composition de l'armée prussienne; il avait dès long-temps prévu ces résultats de la mauvaise politique des ministres prussiens et de la confiance des chefs de cette armée. Il s'était engagé dans cette guerre comme auxiliaire, mais il avait eu trop de sagesse pour se commettre; il s'était borné à prendre des mesures pour sauver la cour et les plus vaillans restes de l'armée détruite. L'armée russe s'avança, mais seulement pour recueillir des infortunés, pour soutenir la gloire de ses armes, et pour sauver la Prusse par un traité.

Le cabinet de Saint-Pétersbourg ne put empêcher que les états prussiens fussent cruellement mutilés, que toute la monarchie fût livrée à un horrible pillage, que cette monarchie fût forcée de payer une contribution énorme. Il ne put empêcher que les troupes séjournassent dans les états du roi jusqu'à l'acquittement de cette contribution; mais ce grand événement avait replacé la Prusse dans sa dépendance, et il avait fait naître dans le cœur du roi et chez toute la nation un sentiment de haine et des désirs de vengeance que

rien n'était plus capable de surmonter, et il ne fallait plus qu'une occasion favorable qui procurât au roi et à ses sujets les moyens de les faire éclater.

Beaucoup de personnes, habituées à juger des actes politiques avec des sentimens de justice distributive, ont traité de perfidie de la part du cabinet de Saint-Pétersbourg la demande qu'il a faite, qu'il a exigée même d'un territoire que la Prusse avait possédé dans la Pologne. Par le traité de Tilsitt, la Russie avait acquis dans l'ancienne Pologne le cercle prussien de Bialistock, dont l'étendue est évaluée à 480 milles carrés, et la population à 439,780 individus. Mais pour juger d'une démarche politique, il faut en connaître les motifs, et en cherchant à approfondir les motifs de cette conduite politique du cabinet de Saint-Pétersbourg, on les trouvera très-sages, puisque par cette conduite, au lieu de faire un acte nuisible aux intérêts de la Prusse, il retranchait seulement de ses états des pays qui lui étaient essentiels pour compléter son système de défense en cas de guerre avec les Français, qui restaient établis en Prusse, jusqu'à l'acquittement des contributions exigées. Ces territoires ne pouvaient être d'aucun avantage pour le

roi de Prusse dans la situation malheureuse où il se trouvait réduit; ils eussent même été frappés de la contribution imposée à la généralité de ses états; et en passant sous les lois de l'empereur Alexandre, non-seulement ils étaient affranchis de cette contribution, mais ils ne pouvaient point être occupés par les Français, mais ils étendaient la frontière de la Russie de ce côté, et ils devenaient d'un grand intérêt pour la Russie, et même pour la Prusse, en cas de guerre.

Le ton qu'avait pris la Prusse vis-à-vis de l'Angleterre avait annoncé trop manifestement l'intention où elle était de s'attacher exclusivement à la France pour que l'Europe ne fût pas alarmée de l'ambition de ces deux puissances, puisque, par la réunion de leurs forces, aucune puissance n'était capable de mettre obstacle à l'exécution de leurs projets.

C'était un grand malheur pour le roi de Prusse, qu'il eût choisi pour ministres des hommes qui voulaient lui faire partager la haine qu'on avait vouée à Bonaparte, et dont toutes les conceptions tendaient à le rendre complice de ses injustices et de ses violences. Il ne restait plus qu'une seule ressource au cabinet de Saint-Pétersbourg, c'était d'affaiblir

la puissance de la Prusse, et pour y parvenir, il fallait brouiller ces deux puissances, il fallait leur inspirer des sentimens opposés, en leur faisant poursuivre le même objet.

L'ambition de Bonaparte était connue; elle était d'établir sa domination sur toutes les parties de l'Europe. Celle de la Prusse avait été suffisamment signalée par la marche de sa politique; elle était d'établir sa domination sur toutes les parties de l'empire d'Allemagne; et ces prétentions différentes entretenaient des levains de discorde, de jalousie et de malveillance, que la politique de la Russie faisait fomenter, et qui ne pouvaient manquer de produire la guerre entre les deux rivales, et avec elle la destruction de la Prusse, cette puissance n'étant pas en état de soutenir à elle seule les efforts de la puissance de Bonaparte.

L'événement a justifié pleinement l'excellence des combinaisons de la politique russe, puisque l'armée prussienne a été détruite, puisque la monarchie prussienne a été en danger d'être anéantie, puisque cette monarchie n'a été redevable de son salut qu'à la bienveillance de la Russie, et au besoin qu'a eu cette puissance de combattre pour l'honneur de ses armes, et pour amener la France à souscrire à la paix de Tilsitt.

La conduite qu'a tenue le cabinet de Saint-Pétersbourg pour produire un tel événement, et empêcher les deux puissances de s'unir, a été si habile, si adroite, si dissimulée, que rien ne peut lui être comparé, si ce n'est la conduite non moins habile qu'il tint vis-à-vis de Bonaparte après la destruction de la monarchie prussienne, pour le rendre l'objet de la haine de toutes les nations, comme il l'avait rendu l'objet de la haine de toutes les puissances.

Il avait eu l'adresse d'engager l'Angleterre à offrir au roi de Prusse des secours en argent pour l'aider à soutenir la guerre, quoiqu'il fût bien assuré d'avance que la Prusse succomberait avant l'arrivée de ces secours. En effet, lorsque le ministre britannique arriva au quartier-général du roi, l'affaire était déjà décidée, l'armée était en déroute.

Cette démarche très-rusée de la part du cabinet de Saint-Pétersbourg avait eu deux motifs très-importans et essentiels aux succès de ses vues politiques, savoir, l'un de manifester au roi de Prusse le vif intérêt que prenait l'Angleterre à son sort; et l'autre, d'animer encore plus la fureur vengeresse de Bonaparte contre le gouvernement britannique, et de le porter

à prendre des mesures conformes à ses ressentimens, et propres à lui aliéner tous les peuples du continent.

Il fallait de toute nécessité faire revenir les Allemands de leur admiration pour la personne de Bonaparte, et surtout les peuples protestans de cette contrée, qui, transportés de la joie que leur avait procurée le triomphe de leur parti sur le parti catholique, et aussi les avantages qu'avait obtenus la Prusse de ses liaisons avec cet usurpateur, ne tarissaient point en éloges sur la conduite de cet homme, et pour opérer un tel changement dans leurs opinions, il fallait les faire attaquer dans le vif, les mettre aux prises avec les douaniers et les gendarmes, c'est-à-dire, leur interdire le commerce avec l'Angleterre, les soumettre au régime de la conscription, et, pour surcroît de maux, faire vivre à discrétion au milieu d'eux des corps d'armées françaises.

L'occasion était favorable; on avait affaire à un conquérant orgueilleux et irascible, fier de la victoire qu'il venait d'obtenir, usant de ses triomphes avec tyrannie, et disposé à adopter toutes les mesures capables de ruiner le commerce de l'Angleterre; on savait que le procédé le plus ridicule et le plus insensé aurait

des charmes pour son cœur altier, pourvu qu'il parût extraordinaire ; et on lui insinua de rendre le fameux décret de Berlin, qui déclarait tous les ports de la Grande-Bretagne en état de blocus. C'était la réponse aux ordres du cabinet britannique, et cette idée le charma.

CHAPITRE XLIV.

Traité de paix de Tilsitt.

Le traité de paix de Tilsitt est l'acte le plus important et le plus curieux de ces derniers temps, envisagé sous le rapport politique. C'est dans ce traité que les ministres russes ont développé avec art toutes les ressources de leur génie. Ils ont, dans ce seul acte, menagé plus d'intérêts, prévu plus d'événemens, garanti plus d'avantages, et préparé plus de moyens de secours pour les uns, et de vengeances pour les autres, que n'avaient fait ceux qui, avant eux, avaient traité avec Bonaparte.

Ce traité, dans l'idée de Bonaparte, avait été tout simplement le moyen d'arrêter l'effusion d'un sang qu'on sacrifiait de part et d'autre à une gloire vaine et stérile, et sans aucun inté-

rêt pour deux puissances qui étaient destinées à demeurer amies, n'ayant aucune raison pour se nuire, et étant trop éloignées pour s'atteindre.

En s'appuyant sur cette idée, Bonaparte avait recherché la paix plus que la Russie ne l'avait demandée, et il s'était flatté que la Russie, partageant les mêmes sentimens dont il était animé, et qu'il affectait de manifester, emploierait ses bons offices, même tous ses efforts pour lui procurer une paix solide avec l'Angleterre.

Mais le génie russe avait déjà aperçu les nombreux avantages qui pouvaient naître du traité, en le combinant de manière que, sans s'opposer aux désirs de Bonaparte, il ne pût lui être bon à rien, et qu'au contraire, il pût être utile à la Prusse en particulier, à l'Europe en général, et même favorable au retour de la tranquillité.

La Russie avait à concilier les désirs de Bonaparte avec ses besoins; les intérêts de la Prusse avec ses propres intérêts; les égards dus à sa gloire et à son empire avec l'orgueil d'un usurpateur ambitieux; enfin la nécessité d'un commerce actif avec un système de prohibition.

La Russie avait autant que Bonaparte d'in-

térêt à mettre fin à une guerre qu'elle n'avait entreprise que pour encourager la Prusse à abandonner son système d'inertie, et à combattre enfin cette France qui était destinée à la détruire. Elle n'avait pas moins d'intérêt à éloigner de ses frontières des armées qui diminuaient ses ressources pour la guerre, sans produire le moindre avantage pour la cause générale de l'Europe.

Les ministres russes, qui avaient fait pousser Bonaparte à rendre le décret de Berlin, durent se montrer très-faciles sur la proposition qui leur fut faite d'accéder au système de prohibition imaginé par Bonaparte, et de fermer au commerce de l'Angleterre tous les ports de l'empire de Russie. En combattant une telle clause, ils excitaient la défiance de Bonaparte, et ce dernier ne pouvait pas compter sur les efforts qu'ils avaient promis de faire pour lui faire obtenir une paix solide avec l'Angleterre.

Les ministres russes savaient fort bien que de tels engagemens étaient singulièrement contraires aux intérêts de leur commerce, puisque le commerce de la Russie avec l'Angleterre est plus avantageux pour les Russes que pour les Anglais, et ils se seraient bien gardés d'y souscrire, s'ils eussent eu à traiter avec un sou-

verain légitime; mais avec un usurpateur qui avait prouvé, depuis dix ans, que les traités les plus solennels et les plus sacrés n'étaient que des piéges dont il se servait pour surprendre la confiance et la bonne foi; avec un usurpateur qui avait violé tous ses engagemens, et qui n'avait réussi dans toutes ses entreprises qu'à force de trahison et de perfidie, ils pouvaient sans scrupule se jouer de tels engagemens, et ne faire aucune difficulté pour y souscrire, lorsqu'ils leur donnaient le droit d'exiger, de leur côté, des territoires pour compléter le système de défense de leurs frontières occidentales, et des faveurs pour le roi de Prusse.

Ils exigèrent donc non-seulement une nouvelle ligne de frontière en Pologne, mais encore la conservation de la monarchie prussienne, et ils alléguèrent pour raison qu'il fallait entre les deux empires une puissance en état de leur servir de barrière, seul moyen de maintenir la bonne intelligence entre les deux états, et de prolonger les liaisons amicales établies par le traité.

Mais en exigeant la conservation de la monarchie prussienne, ils se gardèrent bien de prétendre que cette monarchie fût remise dans le même état où elle avait été avant la guerre;

d'abord parce qu'ils avaient eux-mêmes désiré que la Prusse fût affaiblie, surtout du côté de l'empire d'Allemagne, ayant eu l'expérience que la Prusse s'était prévalue de sa puissance en Empire pour se dégager des liens de la Russie; et ensuite, parce qu'il importait pour l'exécution de leur plan politique que Bonaparte formât des états, pour les siens, des provinces reprises sur la Prusse, pour que les habitans connussent sa tyrannie et apprissent à le haïr.

Le sort de la Prusse fut combiné de telle sorte, qu'elle fut mise dans l'impossibilité de jouer un rôle à part dans les affaires de l'Europe, dans l'impossibilité de se déclarer pour la Russie contre la France, pour la France contre la Russie; qu'elle ne pût agir que contrainte et entraînée par l'une de ces deux puissances, et qu'elle ne pût manifester ses véritables sentimens que dans le cas d'une réunion des principales puissances contre l'ennemi commun.

Une conséquence naturelle de ce traité fut que la Russie déclara la guerre à l'Angleterre, et qu'elle annonça publiquement la fermeture de ses ports au commerce de cette puissance. C'était le seul moyen de forcer Bonaparte à

tenir ses engagemens vis-à-vis de la Prusse. Il était même nécessaire de renouveler souvent la publication de ces mesures, et d'y ajouter même des menaces de rigueur contre ceux qui y contreviendraient, pour donner au roi de Prusse le temps de faire avec Bonaparte des arrangemens pour l'évacuation de ses pays par les troupes françaises.

Cette conduite du ministère russe était d'autant plus essentielle à observer dans les commencemens, qu'elle l'autorisait à entrer dans les intérêts de la Prusse pour l'aider à terminer ses arrangemens avec la France.

En effet, ce fut son intervention et les représentations qu'il fit au gouvernement français, qu'il mettait la Prusse dans l'impossibilité de rassembler les contributions imposées, lorsqu'il continuait à traiter en pays ennemi un royaume qui n'était plus en guerre avec lui, et en faisant manger le pays par des armées françaises, qui déterminèrent l'évacuation des troupes françaises d'une partie des états prussiens ; mais il ne put faire résoudre Bonaparte à faire évacuer les forteresses prussiennes de la Vistule et de l'Oder.

Cette conduite de la part de Bonaparte n'annonçait pas seulement une défiance très-inju-

rieuse à la Russie; mais elle manifestait hautement qu'il n'avait pas encore terminé entièrement ses affaires avec cet empire, et qu'il prenait d'avance ses mesures pour lui faire de nouveau la guerre, lorsque son plan de domination universelle approcherait de sa perfection, et qu'il se croirait assez fort pour vaincre l'empereur et le renverser de son trône.

Mais Bonaparte n'avait pu s'imaginer que l'empereur Alexandre travaillait lui-même à sa destruction; il n'avait pu s'imaginer que ces mêmes moyens qu'il se proposait d'employer pour le renverser lui avaient été fournis par Alexandre même, et que ces mêmes moyens seraient dirigés contre lui un peu plus tard; je dis un peu plus tard, parce qu'Alexandre ne pouvait espérer de les obtenir et d'en user qu'après que Bonaparte en aurait abusé, et aurait donné à connaître à toutes les puissances, grandes et petites, que le seul moyen de s'affranchir de sa tyrannie était de la combattre et de la détruire.

Mais, pour arriver à ce dénoûment, il fallait mettre l'Autriche dans l'impuissance de traverser ce grand plan politique; ce qu'elle n'eût pas manqué de faire, si la guerre qu'elle méditait à cette époque contre la France eût

eu le succès que semblaient lui promettre les nouveaux efforts qu'elle venait de faire pour se mettre en état de vaincre son ennemi, de retablir son autorité en Empire, et de le rejeter de l'autre côté du Rhin.

Comme dans toutes ses guerres précédentes, l'Autriche avait combattu, ou pour rétablir sa monarchie, ou pour venger son noble orgueil outragé, ou pour réparer des pertes, et que cette fois tous ces sentimens réunis la faisaient agir; il était à supposer qu'elle n'épargnerait aucun moyen pour triompher, que cette guerre serait terrible, et que les succès de l'Autriche pourraient renverser toutes les idées de bonheur et de restauration conçues par la Russie, et devenir funestes à la cause générale.

Ces succès de l'Autriche pouvaient devenir d'autant plus funestes à la cause générale, qu'une guerre longue et sanglante est toujours mêlée de succès et de revers, et que ce mélange de bonheur et de malheur amène presque toujours une paix. C'est dans la paix que la politique s'agite et travaille; c'est dans la paix que les puissances réfléchissent sur les malheurs passés, sur les bienfaits présens, sur les espérances à venir. Elles se voient, elles s'entendent, elles se lient; et il y avait à craindre que la France et l'Au-

triche, lasses de se combattre, ne se liassent ensemble pour faire la loi au reste de l'Europe.

Le ministère de Saint-Pétersbourg avait, depuis long-temps, prévu cet événement, et il avait pris d'avance ses mesures pour en rendre les effets moins funestes.

La promptitude avec laquelle l'Autriche s'était séparée de la Russie après la bataille d'Austerlitz ; la facilité avec laquelle elle s'était prêtée à la paix de Presbourg, le choix surtout qu'elle avait fait d'hommes peu versés dans la science diplomatique, la nature même du traité, et la précipitation qu'on avait mise à le régler, toutes ces circonstances étaient plus que suffisantes pour persuader les ministres russes que l'Autriche avait moins souscrit à une paix qu'à une trêve, et qu'elle recommencerait la guerre aussitôt qu'elle aurait mis ordre à ses affaires.

La conduite des ministres russes après la conclusion du traité de Presbourg, est le chef-d'œuvre de leur politique, et je crois qu'on en conviendra, lorsque j'aurai développé cette conduite et l'art avec lequel ils ont dissimulé leurs projets sous les apparences de l'intérêt de l'Autriche, de l'intérêt de la Russie, de l'intérêt du Grand-Seigneur.

CHAPITRE XLV.

Politique profonde de la Russie à la suite du traité de Presbourg.

Au moment où il s'était agi de négocier ce traité le plus extraordinaire qu'offrent les annales de la diplomatie, tous les ministres éclairés de l'empereur étaient tombés dans la disgrâce de Bonaparte, et ce prince n'avait plus eu le pouvoir de discuter ni de faire choix d'hommes habiles pour défendre ses intérêts; il fut obligé de nommer pour ses plénipotentaires M. le prince Jean Lichtenstein et M. le comte de Giulay, tous deux très-capables de défendre l'honneur et la gloire de l'Autriche, mais très-étrangers aux intrigues diplomatiques.

Ces deux généraux avaient eu quelque accès dans les bonnes grâces du vainqueur, et ils semblaient les plus propres à rassurer son esprit ombrageux.

Ce n'étaient plus d'habiles publicistes, de déliés politiques qu'il fallait à l'empereur pour terminer la crise épouvantable dans laquelle se trouvait la monarchie; c'étaient d'habiles courtisans, c'étaient des hommes propres à flatter

l'ambition d'un homme qui aimait à être adulé, et qui avait besoin de grands témoignages de ses victoires pour obtenir une entrée triomphale à Paris, et des monumens raconteurs de ses hauts faits et de sa gloire.

Bonaparte dut être satisfait; il avait conclu un traité qui lui donnait les moyens les plus amples pour agrandir son royaume d'Italie, et pour procurer un beau sort à ses amis en Empire; il avait obtenu tout ce qu'il avait désiré, la reconnaissance de sa dignité de roi d'Italie, et l'assurance de voir reconnu par l'Autriche le successeur qu'il lui plairait de se donner; il avait obtenu pour deux de ses alliés la reconnaissance de la dignité royale, et pour l'électeur de Bade la qualité de souverain absolu; il avait fait plus, il avait obtenu pour ces trois princes des augmentations de territoire, qui en faisaient des amis puissans, et il leur avait accordé la supériorité territoriale sur les petits princes et comtes d'Empire dont les états étaient enclavés dans leurs domaines.

Cette partie du traité devait être du goût de la Russie, parce qu'elle changeait entièrement la situation de l'Autriche et de la Prusse en Empire, parce que toute l'influence de la Prusse s'y trouvait anéantie, parce que la France y

régnait à la faveur de la reconnaissance des espérances des uns, et en vertu de la terreur qu'elle inspirait aux autres.

Au reste, le traité de Presbourg avait été ce qu'il avait dû être, et il avait été conclu avec la précipitation qu'il fallait y mettre. Il avait fallu le conclure promptement, parce qu'il était pressant de faire partir des provinces autrichiennes deux cent mille hommes dont l'entretien était énorme; il avait fallu accorder à Bonaparte toutes les provinces qui pouvaient embellir sa victoire, flatter son orgueil et exciter l'enthousiasme de son sénat; il avait fallu lui accorder toutes les reconnaissances qu'il désirait pour lui et ses amis, afin d'en obtenir une diminution sur les 100 millions qu'il avait imposés à la monarchie; enfin il avait fallu vouloir tout ce qu'avait voulu Bonaparte, ne le contredire en rien, et obtenir, à quelque prix que ce fût, l'avantage de faire revenir en Autriche le 60,000 braves qui avaient été faits prisonniers en Bavière, sans avoir combattu, et celui non moins précieux de se remettre en situation pour pouvoir agir ultérieurement selon les circonstances.

Quoique la défection de l'Autriche eût été un peu subite, quoique cette défection eût

mis l'armée russe dans la situation la plus dangereuse, puisqu'elle l'exposait à être tournée par des forces quadruples des siennes, la Russie n'en eût point voulu à l'empereur, et elle n'eût rien fait pour lui nuire; mais le traité de Presbourg démontrait trop clairement le dessein qu'avait l'Autriche de recommencer la guerre, de faire des dispositions pour triompher de son ennemi, et jouer un rôle à part dans les affaires de l'Europe, et c'était ce qu'il était important d'empêcher.

Le cabinet de Saint-Pétersbourg avait remarqué que Bonaparte lui-même avait mal saisi les intentions de l'Autriche, puisque, dans son discours à l'ouverture du corps-législatif, il avait dit : *Maître de renverser le trône impérial d'Autriche, je l'ai raffermi. La conduite du cabinet de Vienne sera telle, que la postérité ne me reprochera pas d'avoir manqué de prévoyance. J'ai ajouté une entière confiance aux protestations qui m'ont été faites par son souverain, etc.* S'il eût été aussi habile et aussi clairvoyant que les ministres de l'empereur de Russie, il eût mieux compris l'esprit du traité de Presbourg, et il ne se fût pas abandonné, comme il fit alors, à une confiance qui pouvait procurer à l'Autriche les plus grands avantages pour le

combattre de nouveau, pour en triompher, et pour nuire à l'exécution de ses projets ultérieurs en Empire et en Italie.

Mais ces projets de Bonaparte entraient aussi dans la combinaison politique de la Russie; son profond génie avait prévu que l'Autriche, la Prusse et les autres puissances du continent ne pouvaient se sauver que par leur destruction; qu'elles ne pourraient espérer de recouvrer leurs états qu'après qu'elles en auraient été dépouillées; qu'elles ne parviendraient à s'entendre et à s'unir que quand elles seraient trop faibles pour se défendre seules; et qu'elles ne réussiraient à abattre l'ennemi commun que quand elles seraient forcées de faire de nécessité vertu.

C'était une telle crise qu'il fallait amener, et pour la produire, il fallait que la Russie augmentât les embarras de l'Autriche, afin de l'empêcher de triompher, et qu'elle ajoutât aux moyens de la France pour faciliter ses succès.

Que fit la Russie? Elle fit prendre, par ses troupes, possession des bouches du Cattaro.

Cette prise de possession dut paraître fort extraordinaire à ceux qui avaient remarqué les nouvelles liaisons de la Russie avec la sublime Porte, et le soin que mettait depuis plusieurs

années le cabinet de Saint-Pétersbourg à entretenir la bonne harmonie existante entre les deux puissances. On dut être singulièrement frappé d'une démarche qui ne tendait à rien moins qu'à donner à Bonaparte les plus grands avantages sur le Grand-Seigneur, et les moyens d'accroître considérablement son influence auprès du divan, lorsqu'elle s'y trouvait pour ainsi dire anéantie.

Il semblait au contraire que, dans la nouvelle situation des affaires, il n'était pas de l'intérêt de la Russie de susciter des embarras à la Turquie; que son véritable intérêt était de maintenir son influence à la Porte, de s'unir encore plus étroitement avec Sa Hautesse, et de rendre sa puissance assez formidable pour la faire servir à sauver l'Europe et à seconder les amis du bonheur commun.

Mais les ministres russes avaient eu beaucoup d'occasions d'apprécier la conduite politique du divan; ils avaient observé trop de fois sa versatilité, ses irrésolutions, sa faiblesse; et comme ils ne crurent pas pouvoir employer la puissance ottomane contre Bonaparte, ils voulurent du moins la mettre vis-à-vis de lui dans une situation périlleuse, puisque la sublime Porte n'avait pour lui des déférences que

par la crainte que lui inspirait sa conduite présente, que par le souvenir de sa conduite passée, que par l'effroi que causaient dans toute l'Europe les excès de son ambition.

La conduite des ministres russes dans cette circonstance fut parfaite, et je le démontrerai dans le chapitre suivant.

La Russie n'avait point eu le dessein de renouveler la guerre entre la France et la Turquie; mais elle avait eu l'intention 1°. d'inspirer à cette dernière de l'inquiétude en lui donnant pour voisin Bonaparte, qui avait encore sur le cœur ses revers en Égypte et en Syrie, et qui venait d'obtenir sur l'Autriche les triomphes les plus éclatans; 2°. de l'empêcher de tourmenter les rebelles de la Romélie, sur lesquels elle fondait des espérances pour la guerre qu'elle se proposait de faire un peu plus tard au Grand-Seigneur, et que le divan savait être protégé par la France; 3°. de se défendre, au moins pendant quelque temps, du voisinage des Français pour la sûreté de la république des Sept-Iles, pour la maintenue de son influence à la Porte ottomane; 4°. enfin de faire croire à l'Autriche que sa démarche avait eu pour but une bienveillance gratuite et généreuse en s'établissant gardienne d'une partie des pays

dont elle avait été forcée de faire le sacrifice par la paix de Presbourg.

Certes, les ministres russes n'avaient pas douté un moment qu'en adoptant cette conduite, ils mettraient la Porte ottomane dans une situation dangereuse, et l'Autriche dans le plus grand embarras; que, par cette conduite, ils attireraient dans la Dalmatie vénitienne une grande armée française, et qu'ils mettraient l'Autriche dans la cruelle alternative, ou d'avoir à se justifier vis-à-vis de la France en livrant le passage à ses troupes par le Frioul et la Croatie, au risque d'encourir les ressentimens de la cour de Saint-Pétersbourg et d'avoir la guerre avec la Russie, qui en aurait eu bon marché dans l'état d'épuisement où elle se trouvait alors, ou d'en avoir une nouvelle avec la France, si ses déférences pour la Russie eussent donné à la France le plus léger soupçon d'une intelligence entre les deux cours.

L'Autriche prit naturellement le parti que lui inspirèrent ses engagemens, autant que le besoin qu'elle avait de se reposer et d'être tranquille. Elle réclama d'abord contre une prise de possession à laquelle elle n'avait aucunement participé, et que ses engagemens lui interdisaient de tolérer. Ce langage ne fut

point écouté, et elle dut livrer passage aux troupes françaises à travers ses états.

Cette résolution ne lui attira aucun reproche de la part de la cour de Saint-Petersbourg; et loin de l'exposer à des tracasseries de la part de cette cour, elle eût dû lui mériter des marques de sa reconnaissance, puisqu'elle avait comblé ses vœux; et en effet, cette résolution de l'Autriche, au lieu de mettre un terme à ses démêlés avec la France, n'avait qu'enhardi la malveillance de la France, en procurant à Bonaparte les moyens de précipiter son anéantissement.

En effet, Bonaparte fit publier dans son journal officiel une déclaration qu'il avait faite à l'Autriche, que c'était d'elle-même qu'il voulait recevoir les Bouches du Cattaro; en sorte que l'Autriche était au moment de voir son flanc gauche et ses derrières pressés par une grande armée française, qui avait besoin de s'établir en Dalmatie pour achever sa conquête, Bonaparte n'ayant plus besoin que de donner un signal à tout l'Empire pour joindre les princes de cet état à ses autres forces, et l'attaquer sur tout le front de sa monarchie.

Par cette conduite d'une politique profondément combinée de la part du cabinet de Saint-

Pétersbourg, l'Autriche, au lieu des avantages qu'elle avait cru recueillir du traité de Presbourg pour organiser de nouvelles forces et recommencer une nouvelle guerre, seule et pour le seul profit de sa vengeance et de sa gloire, fut frustrée de ses espérances, et replacée au moins pour quelque temps dans l'état d'impuissance où il était nécessaire qu'elle se trouvât, afin d'entrer dans la combinaison du plan imaginé par la Russie pour le rétablissement du bien général en Europe.

Mais ce ne fut pas seulement par les inconvéniens dont je viens de parler que l'Autriche se trouva cruellement déçue des espérances qu'elle avait fondées sur le déplorable traité de Presbourg; son but le plus important avait été de recruter d'un trait de plume soixante mille hommes d'excellentes troupes qui lui avaient été enlevées à Ulm; mais on avait trouvé le moyen de lui ravir encore cet avantage, 1°. en autorisant les souverains de Bavière, de Wurtemberg et de Bade, à retenir tous les soldats nés dans les pays autrichiens qui leur avaient été donnés par le traité de Presbourg; et 2°. en retenant en France le reste de ces troupes, jusqu'à l'arrangement définitif des différends

survenus au sujet de l'occupation des Bouches du Cattaro.

Il faut convenir que les ministres de l'empereur n'avaient pas pu prévoir qu'ils seraient joués de cette manière par la politique russe, et que l'empereur de Russie s'emparerait des Bouches du Cattaro, pour placer dans la Dalmatie, sur le flanc gauche de la monarchie autrichienne, soixante mille hommes de troupes françaises; mais ils auraient dû prévoir que Bonaparte ne manquerait point de prétextes pour faire passer de grandes forces dans cette province, puisque la possession lui en était nécessaire pour étendre ses conquête dans l'Albanie et dans la Grèce, pour donner du secours aux rebelles de la Romélie qu'il protégeait depuis si long-temps, se réunir à ces révoltés, prendre de revers la Croatie, l'Esclavonie et la Hongrie, et anéantir définitivement, non-seulement la monarchie autrichienne, mais toute la puissance du Grand-Seigneur en Europe.

Mieux eût valu céder aux Français la Moravie ou la Bohême, et conserver la Dalmatie; car la cession de l'une de ces provinces ne pouvait pas avoir pour l'Autriche des conséquences aussi dangereuses que celles qui devaient résulter infailliblement de la cession de la Dalmatie.

Mais les ministres de l'empereur ne connaissaient donc rien du système politique de la France; ils ne connaissaient donc rien des intrigues mises en œuvre par Bonaparte dans les états du Grand-Seigneur, non-seulement en Europe, mais en Afrique et en Asie; ils ne savaient donc pas que le but principal de Bonaparte dans tous ses traités, dans toutes ses conventions, était de se mettre en position pour renverser toutes les dynasties et pour les remplacer par ses parens, par ses amis, par ses esclaves?

L'empereur a été long-temps malheureux, parce qu'il a été long-temps exposé à être victime de la trahison de ses rivaux et de l'ignorance de ceux qui le conseillaient. Il avait eu jusque-là des hommes intègres, patriotes et attachés à sa personne, à sa monarchie et à la gloire de sa maison. Mais ces hommes, habitués à une routine qu'ils avaient adoptée, à l'exemple de leurs prédécesseurs, en s'attachant trop aux formes, allaient chercher dans les registres des chancelleries, dans l'histoire des règnes de Charles-Quint, des deux Ferdinand, de Joseph Ier, de Léopold Ier, des méthodes de conduite politique, pour les appliquer à des temps, à des circonstances et à des événemens dont

l'histoire, tant ancienne que moderne, n'offrait point de modèles.

Pour espérer de rencontrer quelque chose de semblable à peu près aux scènes qui se passaient, ils eussent dû feuilleter les registres du règne de Marie-Thérèse, et ils y eussent vu la conduite que tint à cette époque le célèbre comte d'Uhlefeld contre la France, lorsqu'elle entreprit d'opérer en faveur de l'empereur Charles VII de Bavière, et qu'elle entreprenait de nouveau en faveur de Bonaparte.

Mais ils eussent mieux fait encore de réfléchir sur les écrits que des publicistes, que des hommes instruits et habitués à juger du langage et des passions des cours répandaient sans cesse et avec profusion pour les éclairer, pour leur servir de guides.

Un jeune homme qui était destiné à les remplacer avait eu le bon esprit de profiter de ces lumières, et il avait apprit plus de choses en quelques années que ces ministres, qui avaient passé un tiers de siècle à étudier dans la poussière des bureaux. Il avait appris à connaître le véritable état des choses, la conduite qu'il convenait à l'Autriche de tenir dans les circonstances nouvelles où se trouvait l'Europe, et il avait acquis le grand art de la politique, celui

de faire retomber sur les ambitieux les malheureux effets de leurs propres passions.

Quand je désigne un tel personnage, il est aisé de le nommer. On sent que je veux parler du jeune comte de Metternich, qui, dans ces derniers temps, a fait preuve des plus rares talens, comme politique, comme diplomate et comme homme d'état, auquel l'empereur d'Autriche est redevable en grande partie du retour de ses prospérités, et qui avait besoin d'un tel ministre pour sauver son trône, sa gloire, affermir sa monarchie et lui rendre son premier éclat.

J'aurai occasion de parler de ce ministre, qui s'est montré habile, et même étonnant dans la carrière la plus difficile, à un âge où les autres hommes ont bien de la peine à se faire remarquer.

CHAPITRE XLVI.

Raisons qui ont dû décider la Russie à adopter la conduite qu'elle a tenue vis-à-vis de la sublime Porte à la suite du traité de Presbourg.

Cette partie de la politique de la Russie était la plus difficile à combiner, parce que les rapports de l'empire russe avec l'empire ottoman étaient plus multipliés, parce que les paroles, les promesses, les engagemens exigeaient plus de mesure, plus de réserve; parce que le ministère de Saint-Pétersbourg avait à surmonter les défiances qu'avait entretenues dans le divan un état de guerre, de jalousie et d'animosité qui n'avait pas cessé d'exister depuis plus d'un siècle; parce qu'il avait à obtenir la confiance, l'amitié et les faveurs d'un gouvernement auquel il ne pouvait offrir que de la bienveillance et de bons offices, les secours réels et efficaces ne pouvant lui être fournis que par l'Angleterre.

On sent, par ce simple exposé, combien était délicate la conduite à tenir dans cette circonstance pour ne pas compromettre les intérêts de la Russie; on sent combien il fallait d'adresse pour obtenir d'immenses avantages

de commerce des seuls sacrifices que faisait l'Angleterre, et pour partager avec cette dernière tous les dons de la reconnaissance, sans contribuer à rien autre chose qu'à l'encourager à bien faire, et qu'à faire valoir ses services auprès de l'obligé. Mais on sent aussi combien il fallait d'habileté pour ajuster cette nouvelle situation de manière qu'elle ne pût pas devenir un obstacle éternel au projet qu'avait eu de tout temps la cour de Saint-Pétersbourg, de tenir de sa seule puissance les avantages qu'elle se bornait dans ce moment à obtenir de la faveur de la sublime Porte.

On conçoit, d'après cet exposé, la multitude de difficultés que le cabinet de Saint-Pétersbourg dut rencontrer pour maintenir son influence et ses avantages près de la Porte ottomane, et je donnerai quelque étendue à l'examen de cette conduite, parce que ce n'est point dans les faits pris en masse, mais dans les détails, dans l'art de faire naître les événemens qu'on peut apercevoir le génie de ce cabinet.

On a dû remarquer dans le Chapitre précédent les moyens qu'a employés la Russie pour se mettre en bonne situation vis-à-vis de la sublime Porte; on a vu avec quelle adresse l'impératrice Catherine-la-Grande s'est servie

du traité de 1756 pour faire agir l'Autriche en sa faveur dans la guerre; comme elle a manœuvré ensuite pour forcer l'Autriche à restituer toutes ses conquêtes, après avoir contribué à affaiblir le Grand-Seigneur, et comme elle a eu l'art de conserver tous ses avantages. On a vu enfin qu'en replaçant le Grand-Seigneur vis-à-vis de la France, dans la même situation où il se trouvait avant le traité de 1756, Catherine n'avait rien opéré en sa faveur, qu'un encouragement à regarder comme son alliée sincère une puissance qui n'était plus faite pour avoir des amis, et qui ne le caressait que pour dissimuler des projets perfides.

Catherine, qui avait fait une paix aussi brillante qu'avantageuse avec le Grand-Seigneur, avait le plus grand intérêt à le mettre en défiance contre la France, dont le gouvernement s'était déclaré l'ennemi de toutes les puissances. Mais le divan avait continué de traiter avec la France sur le même pied que dans les temps antérieurs, et il n'avait pu revenir de l'idée qu'il avait eue toujours que la France était fidèle et sincère; qu'elle était incapable d'attenter à sa puissance et à sa tranquillité.

Ce ne fut pas la faute des puissances amies de la Turquie si la sublime Porte entretint

cette funeste erreur, car le divan avait reçu diverses insinuations de la part des ambassadeurs de Russie et d'Angleterre sur les projets qu'avaient les Français de lui nuire. Ce furent ces deux puissances qui, les premières, lui annoncèrent le dessein qu'avaient les Français d'envahir l'Égypte; mais le divan se refusa opiniâtrément à y ajouter foi, et il ne prit aucune mesure pour s'opposer à cette invasion, qui était pourtant imminente, et cela, parce que depuis sept ans les ministres de France avaient donné des assurances positives que leur gouvernement était décidé à maintenir le système politique qui avait uni la Porte à la France sous le règne de ses rois, et partant de cette conséquence, sa Hautesse avait regardé toutes les assurances contraires comme autant de calomnies.

Malgré cette singulière garantie, malgré ces protestations du gouvernement français, qui avaient agi si efficacement sur l'esprit du Grand-Seigneur et sur l'opinion des membres du divan, les Français s'étaient présentés devant Alexandrie, et avaient demandé à y être reçus amicalement. Le muselim qui commandait dans cette ville avait fait aux Français différentes représentations tendant à prouver qu'il était

contraire au droit de souveraineté du sultan, contraire aux priviléges du pays, au repos et à la sûreté des habitans, de permettre que les Français débarquassent, soit pour rester dans le pays, soit seulement pour y passer. Toutes ces réclamations furent infructueuses, et bientôt on vit débarquer vingt-deux mille hommes qui, malgré la résistance des habitans d'Égypte et des soldats ottomans, mirent pied à terre sur différens points.

Aussitôt que le Grand-Seigneur eut reçu officiellement cette nouvelle, il n'eut plus le pouvoir d'en douter, et il rendit, le 1er septembre 1798, un décret où il s'exprimait de cette manière: « Quand ces malheureuses nouvelles sont » parvenues à notre ouïe impériale, un mois » entier après cet événement insoutenable, tels » furent notre douleur et notre chagrin, que » nous prenons Dieu à témoin des larmes qui » ont coulé de nos yeux, et que le repos et » le sommeil se sont enfuis loin de nous ».

Le Grand-Seigneur fut si persuadé à cette époque de la grandeur du danger que couraient ses états par l'invasion subite des Français, qu'il ne se borna pas à exciter le zèle et le courage de ses sujets, mais qu'il invoqua toutes les cours qui vivaient en amitié avec lui,

et les pressa de donner à la sublime Porte des preuves médiates et immédiates de leur amitié et de leur inclination à l'obliger.

Ces demandes pressantes de secours sont consignées dans le manifeste que fit publier le sultan Sélim, le 1er de rebyat-achir (le 1er septembre 1798).

Elles furent accueillies avec ardeur par la Russie et par l'Angleterre, et ces deux puissances manifestèrent à cette occasion un zèle et un attachement pour les intérêts de la Porte, dont elle n'eût jamais dû perdre le souvenir, puisque l'Angleterre contribua plus que les Ottomans à la délivrer de ses plus cruels ennemis, en leur faisant lever le siége de Saint-Jean-d'Acre, et en sauvant, par cette victoire, non-seulement la Syrie et la Palestine, Médine et la Mecque, villes saintes, sur lesquelles les Français avaient fixé leurs regards; mais même tout l'empire ottoman, comme je le démontrerai incessamment.

Malheureusement les ressentimens très-légitimes de la sublime Porte s'affaiblirent à mesure que ses dangers diminuèrent dans son opinion, et bientôt le gouvernement français la trouva aussi docile, aussi empressée qu'avant à se prêter à ses moindres désirs.

Ce n'était pas dans les protestations d'amitié du gouvernement français que la Porte ottomane devait chercher les motifs de sa sécurité; elle devait savoir que toutes ces protestations étaient des politesses diplomatiques, des formules courtoises, et qu'elles ne changeaient rien aux sentimens et aux desseins de ce gouvernement qui méditait des opérations funestes. Elle devait chercher sa sécurité dans ses rapports avec toutes les puissances; observer ce qu'ils avaient de positif; ce qu'ils avaient d'éventuel et d'appréhensif. Elle devait chercher les motifs de sa sécurité et de ses appréhensions dans les situations nouvelles où se trouvaient placées ces puissances, soit en raison de leurs conquêtes, soit en raison de leurs relations et de leurs liaisons, soit en raison des changemens opérés dans leurs systèmes de conduite.

Elle aurait dû considérer si la France pouvait être avec le Grand-Seigneur dans les mêmes rapports politiques après le traité de 1756; si elle pouvait être dans les mêmes rapports, sous l'empire révolutionnaire de Bonaparte, que sous la monarchie conciliante et conservatrice des Bourbons; si la révolution de France, qui avait renversé tous les systèmes,

brisé plusieurs trônes, immolé des nations entières à ses intérêts, et si le gouvernement actuel de cette France, qui détruisait tout sur le continent pour anéantir le commerce des Anglais, aurait laissé debout une pierre qui aurait pu l'empêcher d'y réussir.

Si le gouvernement ottoman eût pris la peine de réfléchir sur les événemens qui avaient eu lieu dans ses états, depuis le commencement de la révolution française, il se fût aisément convaincu que le gouvernement révolutionnaire de la France avait tout mis en œuvre pour allumer un vaste incendie dans son empire; il eût reconnu la nécessité de faire disparaître une puissance à ce point désorganisatrice, et il eût secondé de tout son pouvoir la Russie qui faisait les plus grands efforts pour détruire ces perturbateurs du repos de l'Europe, et pour y ramener la paix, la confiance, la tranquillité et le bonheur.

Depuis l'expulsion des Français de l'Egypte, la Porte ottomane avait été plus ou moins la dupe des fausses caresses du gouvernement de Bonaparte, et plus ou moins victime des intrigues de cet homme, dont la fortune se fondait sur l'infortune de toutes les nations, sur les débris de tous les trônes.

Il fallait que le divan fût aveugle, ou qu'il fût du moins bien confiant, puisqu'il ne fut pas vivement frappé des intrigues de la France, lorsqu'elle envoya le missionnaire Sébastiani en Egypte et en Syrie. Il fallait qu'il fût affligé d'une cécité bien déplorable, lorsqu'il ne s'aperçut pas de cette foule de boute-feux, de chefs d'insurrections qui embellirent la pompe de l'audience d'entrée de l'ambassadeur Brune; et il fallait qu'il eût une confiance bien extraordinaire dans les protestations de Bonaparte pour n'avoir pris aucun souci de ce que devenaient tant d'hommes capables de bouleverser tout l'empire du Croissant.

Comment la sublime Porte avait-elle pu envisager avec indifférence des troubles qui n'avaient commencé à prendre un caractère inquiétant qu'après l'arrivée du maréchal Brune à Constantinople; qu'après le départ et la dispersion des officiers qui avaient orné son entrée? Comment resta-t-elle indolente et inactive lorsque la France ne pouvait aider ses sujets rebelles que par ses intrigues, n'avait aucun moyen de paralyser ses forces, ni de faire des diversions en faveur des brigands qu'elle protégeait et qu'elle encourageait?

Comment attendit-elle que de nouveaux évènemens politiques donnassent lieu à un nouveau traité, et que ce traité accordât à la France des provinces voisines de ses états, d'où elle pût encourager encore mieux ses sujets rebelles, les seconder, se joindre à eux, et achever la conquête ou la destruction de son empire?

Le premier effet de ce déplorable traité fut que les liens de la Russie avec la Porte se relâchèrent, et que ceux de la Porte avec la France furent resserrés. Le traité fut envoyé à Constantinople à l'ambassadeur français par un courrier extraordinaire. Il fut mis sous les yeux du divan, et à la simple lecture de l'article qui cédait à la France l'Istrie et la Dalmatie vénitiennes, le divan vit la nécessité de donner à Bonaparte tous les apaisemens qu'il exigeait. Il crut voir un grand danger à exciter les emportemens d'un homme qui avait réussi à mettre à ses pieds une très-grande partie du continent d'Europe; il crut devoir redouter les entreprises auxquelles il se porterait, étant maître de toute l'Italie, qui lui donnait des ressources immenses pour la guerre; étant en possession du royaume de Naples, si voisin de la Grèce, étant devenu souverain de l'Istrie et de la Dalmatie, si voisines de l'Albanie et de

la Servie, et se trouvant, par sa nouvelle position, dans le cas de mettre à profit, pour son compte, les troubles de la Romélie, et d'arracher ces provinces et même les provinces littorales de la Méditerranée à l'empire du Croissant; et le divan ne balança pas; il reconnut sur-le-champ Bonaparte en qualité d'empereur des Français et de roi d'Italie, et il envoya à l'ambassadeur de Sa Hautesse, qui vivait à Paris comme homme privé, l'ordre de déployer à la cour de l'empereur et roi le caractère dont il était revêtu. Ainsi la sublime Porte fut contrainte de caresser la main qui promenait dans ses états le fer et la flamme; elle fut même forcée d'accueillir sans murmurer, en qualité d'ambassadeur de son plus cruel ennemi, ce même Sébastiani, cet agent des complots ténébreux de Bonaparte, cet homme qui tenait dans ses mains tous les fils de la trame qu'il avait ourdie lui-même.

Il convient de faire connaître le plan qui avait été imaginé par Bonaparte, et qui avait été approuvé par le Directoire, parce que ce plan montrera combien la sublime Porte s'est montrée ingrate envers l'Angleterre et la Russie, qui avaient réussi à le renverser, et combien la Russie avait de raisons de s'en venger.

Le plan de Bonaparte était donc de laisser en Égypte les deux tiers de son armée pour contenir ce pays. Avec l'autre tiers, renforcé par les Arabes et par les Mamelucks mêmes, que l'espoir du butin pouvait attirer sous ses drapeaux, il devait descendre en Syrie, et s'emparer de cette belle partie de la Turquie asiatique.

Il devait espérer un prompt succès dans cette entreprise, puisque ces mêmes Mamelucks, qu'il avait vaincus et dispersés en quelques jours, avaient bien pu envahir cette même Syrie deux ou trois fois dans l'espace de trente ans. D'ailleurs Bonaparte avait espéré de trouver pour alliés dans cette même Syrie la belliqueuse nation des Druses, qui habitent les vastes chaînes et les riches vallons du Liban, et de l'anti-Liban.

Cette nation guerrière avait toujours défendu sa liberté contre les Turcs, et avait bravé depuis des siècles toute leur puissance, quoiqu'elle fût établie au centre de leur empire. Gouvernée par des émirs ou chefs qu'elle choisit elle-même, et ennemie des Turcs, il croyait qu'elle s'empresserait de se réunir à son armée, surtout si on lui promettait désormais l'indépendance la plus absolue ; et si on lui accor-

dait quelques avantages de territoire et des places qui pussent être à sa convenance. Il avait compté aussi sur les Arabes Muhabis, et sur les Maronites, déjà sous les armes. Alors Bonaparte, réunissant à ses troupes vingt-cinq à trente mille de ces braves guerriers, accoutumés à combattre et à vaincre les Turcs, s'était flatté de pouvoir, à la tête de cette armée formidable, passer dans la Natolie, et marcher sur Constantinople.

Ce fut la trahison qui lui livra Lidda, Gaza et Ramié; les garnisons de ces places n'opposèrent aucune résistance. Bonaparte ne pouvait guère s'attendre qu'une bicoque comme Acre l'arrêterait au moment où son irruption allait prendre le caractère d'un débordement qui devait tout entraîner.

Du moment qu'il serait arrivé à Scutari, qui n'est séparé de Constantinople que par un canal qu'on traverse en quelques minutes, la vue de son armée et la disposition générale des Grecs, qui n'attendaient qu'une occasion favorable pour secouer le joug des Ottomans, devaient forcer le Grand-Seigneur et le divan d'abandonner une ville qui, bâtie en bois, eût été réduite en cendres par un bombardement d'une demi-heure. Alors il ne serait resté

au sultan et au divan d'autre parti à prendre que de s'embarquer en toute hâte avec ce qu'ils auraient pu sauver, et de se retirer par la Mer-Noire à Trébisonde.

D'après cet état de choses, la Grèce, la Thrace et la Macédoine devaient se soulever, toutes les provinces de la Romélie devaient en faire autant, et l'empire ottoman était renversé, ou du moins réduit à fort peu de chose.

Tel était ce vaste projet de conquête que Bonaparte chercha à favoriser de toutes les manières, en joignant à ses armes meurtrières celles de la religion, dont il se servit en mainte occasion avec une hypocrisie bien rare.

Cette hypocrisie, ce langage mystique, dont il se servit si souvent dans ses conversations et dans ses proclamations, étaient bien la preuve que ses vues s'étendaient bien au-delà de l'Egypte, et qu'il les portait déjà sur les riches et saintes cités de l'Arabie.

Au fait, si le projet de ce conquérant eût eu seulement pour but de châtier les Beys, et de se frayer un chemin pour aller aux Indes tourmenter le commerce des Anglais dans cette partie de l'Asie, il n'avait pas besoin de s'annoncer comme chef de secte, et de s'appliquer à faire croire aux Musulmans qu'il était l'en-

nemi le plus acharné des Chrétiens, et le partisan le plus zélé des Croyans.

Cependant cet homme, né et élevé dans la religion du Christ, eut l'audace d'attaquer ouvertement le dogme sacré et fondamental de la Trinité, dans le titre de sa proclamation aux Egyptiens, publiée en langue arabe, en y employant ces expressions : « *Au nom du Dieu tout-puissant et tout miséricordieux. Dieu est seul Dieu, il n'a ni fils ni coopérateur dans son royaume* ».

C'était renouveler, à la fin du dix-huitième siècle, les hérésies du quatrième. C'était confirmer et proclamer pour vérités les erreurs des Ariens, des Nestoriens, des Euthichéens et autres sectaires qui avaient troublé si cruellement les deux églises d'Orient et d'Occident. C'était détruire les décisions des conciles généraux de Nicée, de Constantinople, d'Ephèse et de Chalcédoine, qui tous avaient reconnu ce dogme sacré, rejeté aujourd'hui par les Musulmans seuls.

Je n'entrerai pas dans tous les détails de la conduite politique que tint Bonaparte en Egypte et en Syrie, parce que ces détails sont étrangers au sujet que je traite, mais je ne puis m'empêcher de faire remarquer que le Grand

Seigneur, qui avait été redevable à l'Angleterre de la victoire de Nelson, victoire qui priva Bonaparte, pendant tout son séjour en Égypte, des moyens de recevoir de France des renforts, dut encore à cette même Angleterre la levée du siége d'Acre, qui sauva les villes saintes, et même tout l'empire ottoman, et dut enfin à cette même Angleterre la capitulation que fut forcé de souscrire le général Menou, qui délivra l'Égypte des malheurs et des oppressions que lui occasionnaient le séjour de l'armée française, ses besoins et la nécessité de s'y défendre.

De tels services de la part de l'Angleterre auraient dû lui mériter une reconnaissance sans bornes de la part de la sublime Porte, et sans doute la Porte n'eût pas manqué de lui témoigner une prédilection particulière, si la fortune eût continué de se montrer contraire aux Français; mais à peine Bonaparte fut-il placé à la tête du gouvernement français, que la fortune se déclara de nouveau en sa faveur, et le gouvernement ottoman redevint tout à coup indécis, timide, et même craintif; il accueillit derechef les protestations d'amitié du premier Consul, et oubliant tout ce qu'il avait obtenu d'avantages de son alliance avec l'An-

gleterre, il fit la paix avec la France le 25 juin 1802.

Et quelle paix fit-il! Une paix par laquelle il accordait à la France plus de faveurs, d'avantages et de concessions, que si la France eût eu le droit de lui en dicter les conditions.

En effet, par cette paix, la France obtint le droit d'introduire librement autant de vaisseaux qu'elle voudrait dans la Mer-Noire, d'y établir des comptoirs, et d'y jouir des mêmes avantages que les puissances les plus favorisées.

Mais ce qui dut mettre le comble à l'étonnement, c'est que la France jouit depuis, auprès du divan, d'une influence très-supérieure à celle dont avait joui l'Angleterre dans le temps où elle fit tant d'efforts et de sacrifices pour délivrer l'Egypte de la présence des Français.

CHAPITRE XLVII.

La conduite de la sublime Porte vis-à-vis de la France donne beaucoup d'affaires à la politique de la Russie, et occasionne de vifs combats entre elle et la France pour conquérir la confiance et l'amitié du Grand-Seigneur.

La cour de Russie n'eut pas de raisons d'être alarmée des nouvelles liaisons qui avaient été formées entre la Turquie et la France par le traité de 1802, ni même des avantages que la Porte avait accordés aux Français par ce traité, parce qu'alors la France était dans une situation à ne pouvoir pas profiter de ces avantages, puisque tous ses ports étaient bloqués par l'Angleterre, puisque son commerce maritime était tombé à un degré de misère et d'affaiblissement à ne lui donner aucune espérance de succès.

D'un autre côté, la Russie avait obtenu les traités les plus intéressans pour son commerce et pour l'établissement de son influence dans le Levant et dans la Méditerranée, et elle était satisfaite de la manière dont la Porte avait envisagé l'occupation de Zante et de Corfou par ses troupes. Elle était la seule puissance redou-

table pour la Turquie, et sa force, ainsi que son voisinage, lui étaient de sûrs garans, non-seulement de l'exécution des traités, mais des complaisances de la sublime Porte, mais des nouveaux sacrifices que sa politique ou son ambition auraient eu besoin d'exiger.

Un moyen non moins efficace qu'avait la Russie pour maintenir à la Porte son influence et pour y accroître ses avantages, c'était la situation politique de la Porte vis-à-vis de la France. La France avait fait assez pour exciter la défiance de la Porte. Le rôle de la Russie était d'entretenir les inquiétudes de cette puissance, de lui démontrer les projets malveillans de la France, et de l'empêcher de songer à former avec cette puissance des liaisons plus étroites.

Une conduite si bienveillante devait resserrer les liens de la Porte, et l'affectionner pour la Russie; elle devait engager la Porte à nourrir de la défiance contre tout ce qui lui venait de la part de la France, et l'engager à considérer la France, sinon comme son ennemie déclarée, du moins comme intentionnée de le devenir, et comme en train de la combattre par ses intrigues, pour se procurer les moyens de la combattre corps à corps.

Par cette conduite sage et mesurée, la Russie conservait tous ses avantages sur la sublime Porte, puisque non-seulement elle la tenait éloignée de la France, mais même elle la maintenait dans l'état de désordre et de faiblesse où la réduisaient les troubles de la Romélie, et la sublime Porte devenait son amie la plus dévouée, son alliée la plus complaisante, et mille concessions convenables à son commerce ou à son influence devenaient le prix des ménagemens qu'elle lui aurait témoignés, de la lenteur qu'elle avait mise à conquérir ses provinces.

Cette conduite politique n'était pas seulement avantageuse à la Russie, elle le devenait aussi à l'Angleterre; et par ce concours harmonique d'intérêts bien combinés, ces trois grandes puissances pouvaient opérer efficacement en faveur des puissances de l'Italie, attirer dans cette partie l'attention de la France, et enhardir l'Autriche et la Prusse à entrer dans la ligue.

Ce ne fut pas pour rétablir la bonne harmonie avec la sublime Porte que Bonaparte avait fait la paix avec elle, ce fut pour lui arracher dans la paix les avantages qu'il avait cru pouvoir obtenir dans la guerre à la suite de son invasion.

En effet, la sublime Porte dut se rappeler que les Français, aussitôt après leur sortie d'Égypte, mirent un extrême empressement à rétablir la paix entre eux et l'empire ottoman; elle dut se rappeler que, quelques mois après les ratifications de cette paix, le premier Consul chargea le colonel Sébastiani d'une mission qui, sous le prétexte d'annoncer aux pachas de l'Égypte et de la Syrie que le gouvernement allait rétablir ses relations commerciales et replacer ses agens dans les ports de ces deux provinces, avait eu pour objet véritable de prendre une connaissance exacte de l'esprit des habitans des deux pays, de leur opinion sur son compte, de l'état des forces confiées aux pachas, de l'état des places de guerre, du nombre de leurs garnisons, etc. Elle dut être frappée des détails de toutes les espèces contenus dans le rapport fait au premier Consul par le colonel Sébastiani, et sa défiance aurait dû s'accroître en lisant les passages suivans :

« Muhamed, pacha du Caire, est l'esclave de » la Géorgie. Elevé dans la maison du capitan-» pacha, à qui il est entièrement dévoué, il a » beaucoup du caractère de son maître.

» Le cheik El-Sadat, malgré les vexations » qu'il a essuyées après le départ du général

» Bonaparte, m'a fait prier de lui envoyer le
» citoyen Jaubert, à qui il a protesté le plus
» grand attachement à la personne du Consul.
» Le séjour de ce grand homme en Égypte,
» m'a-t-il dit, n'a été marqué que par des bien-
» faits, et ma patrie ne doit s'en ressouvenir
» qu'en le bénissant : il était juste et bon.
» J'ai vu plusieurs cheiks d'Arabes. Tous se
» plaignent des Osmanlis.
» Le Montesseb (chef de la police du Caire)
» est Zéuf-Fakiar, ancien intendant du premier
» Consul.
» Les moines de la Propagande, au Caire, que
» j'ai remis sous la protection nationale dont
» ils jouissaient avant la guerre, ont célébré
» un office solennel et chanté un *Te Deum* en
» actions de grâces pour la prospérité du pre-
» mier Consul. J'ai assisté à cette cérémonie, à
» laquelle étaient accourus tous les Chrétiens
» du Caire. J'ai assuré les pères de la Propa-
» gande qu'ils rentreraient dans la jouissance
» de tous leurs anciens privilèges.
» A Semenou et à Mansoura j'ai eu la visite
» du commandant et de tous les cheiks, dont
» j'ai reçu les mêmes protestations d'attache-
» ment en faveur du premier Consul.
» A Damiette j'ai vu le pacha, qui est une

» créature du grand - visir. J'y ai vu tous les » cheiks, et notamment Ali-Khufaky, que le » premier consul avait revêtu d'une pelisse. » Il jouit d'un très-grand crédit, et conserve » un grand attachement pour la France.

» Il existe à Damiette deux Chrétiens qui » ont un vrai mérite, et qui peuvent nous » être fort utiles. Ce sont MM. Bazile et don » Bazile. Ils ont de l'intelligence, jouissent » d'une fortune immense et d'une très-grande » considération.

» En Egypte, chefs, commerçans, ulémas, » peuple, tout aime à s'entretenir du premier » Consul. Tous font des vœux pour son bon- » heur. Toutes les nouvelles qui le concernent » se répandent d'Alexandrie ou de Damiette, » aux Pyramides, et des Pyramides aux grandes » Cataractes, avec une rapidité étonnante. »

Après avoir visité l'Egypte, le colonel Sébastiani se fait transporter en Syrie, et il donne des détails sur l'état de la Syrie et sur les fortifications d'Acre. « Tripoli, dit-il, est tran- » quille dans ce moment. Il n'en est pas de » même d'Alep, d'où le pacha a été chassé. Da- » mas a consommé sa rébellion contre la Porte. » Non - seulement le pacha du divan en a été » chassé, mais l'aga qui commandait la cita-

» delle pour les Turcs a été livré par ses sol-
» dats et a eu la tête tranchée. Ce pachalik est
» resté au pacha rebelle Abdulla, qui est une
» créature de Djezzar (c'est le nom du pacha
» d'Acre). En un mot, presque toute la Syrie
» est à Djezzar, et les osmanlis y sont détestés
» comme en Egypte. »

Le reste du rapport roule sur l'état des places, et sur le nombre des forces des deux pays, et indique que les Français n'auraient pas besoin de plus de vingt mille hommes de bonnes troupes pour s'en rendre absolument les maîtres.

Le seul rapport du colonel Sébastiani était suffisant pour exciter la défiance de la sublime Porte; mais elle reçut, à cette époque, divers avis qui l'affermirent dans l'idée que Bonaparte avait l'intention d'opérer sourdement, par le moyen de ses agens, une révolution qu'il n'avait pas eu l'habileté de faire réussir lui-même.

Pour mieux masquer ses projets, Bonaparte imagina d'envoyer au Grand-Seigneur une ambassade solennelle, et il choisit pour chef de cette ambassade un nommé Brune, qui de compagnon imprimeur était devenu général, par l'effet de la révolution.

Ce Brune fut opposé par Bonaparte au comte d'Italinski, ambassadeur de Sa Majesté impé-

riale de toutes les Russies à la Porte ottomane.

Cet homme, avec les défauts de sa première éducation, avec la rudesse d'un soldat et les manières grossières d'un parvenu, ne possédant aucune des qualités pour plaire et pour séduire, mais ne manquant pas pourtant d'une certaine éloquence et d'un certain talent pour exposer ses idées et pour leur donner des tours avantageux, arriva comme ambassadeur à Constantinople, et il y trouva pour antagoniste un homme de distinction, qui réunissait à l'avantage de la naissance de grandes lumières; à ses talens, de la modestie; à son ambition, l'amour de la patrie; à la fortune, de la libéralité; de sorte qu'il était aimé et respecté des membres du divan, autant en raison de ses qualités personnelles et de son caractère moral qu'à cause de la dignité élevée dont il était revêtu.

Ces avertissemens avaient produit déjà une opinion désavantageuse contre le nouveau venu. Brune se plaignit, après sa première audience, de ce qu'il ne savait pas la langue turque, ce qui l'obligeait à se servir d'interprètes, auxquels il imputait toujours les difficultés qu'il rencontrait à chaque pas qu'il faisait, prétendant que ces interprètes n'étaient pas en état de rendre ses idées, et de faire valoir

les raisons qu'il avait à opposer à son antagoniste.

La considération qu'on eut pour sa personne et pour son savoir-faire fut cause que son hôtel fut sans cesse comblé d'espions, et que les personnes de sa suite ne sortirent jamais sans être suivies et observées, comme on ferait à l'égard de malfaiteurs.

Les riches présens qu'il avait apportés avec lui, et dont la valeur montait à 24 millions, furent même reçus avec tant de froideur, qu'il dut aisément s'apercevoir qu'on avait des soupçons du but et des loyales intentions du donateur.

Tant que la politique de la Russie fut opposée à celle de la France, le poste de Brune fut important et difficile, et les difficultés qu'il rencontra dans son chemin augmentant de jour en jour, il dut incontestablement avouer que la Russie et l'Angleterre étaient plus en crédit à Constantinople que la république française et son chef.

La mission de l'ambassadeur Brune avait eu pour objet de faire envisager au divan, comme avantageux pour la Porte ottomane, les points de contacts qui venaient d'être établis entre la France et la Turquie. Brune représenta que la

France ne pouvait avoir l'ambition de conquérir les provinces turques d'Europe, qu'il était plutôt de son intérêt de maintenir la puissance de la sublime Porte dans cette partie de ses états, attendu qu'elle pouvait en obtenir des avantages, tant sous le rapport de la force que sous le rapport du commerce; et que d'ailleurs les avantages qu'elle pouvait en attendre ne lui seraient accordés que par reconnaissance des services qu'elle était destinée à lui rendre, et non pour la garantir de nouvelles guerres et de nouvelles usurpations.

Brune était chargé de représenter que la Porte et la France avaient un intérêt réciproque de se rapprocher et d'agir en harmonie pour réduire au silence les passions et l'ambition d'une puissance qui avait toujours ou conquis ou arraché des sacrifices au Grand-Seigneur, et qui ne résistait encore au désir de conquérir qu'à cause des jouissances que lui procuraient la plus vaste influence et les avantages de commerce les plus précieux; et, manœuvrant sur ce plan, il devait observer que, si la France avait un intérêt évident à maintenir en Europe la puissance du Grand-Seigneur, le Grand-Seigneur avait de justes raisons de se réjouir d'un résultat politique

qui établissait un point de contact très-important entre son empire et le royaume d'Italie, appartenant à Bonaparte ; puisqu'il n'avait pas à redouter des entreprises hostiles de la part du roi d'Italie ; puisqu'il devait espérer de trouver chez lui des secours efficaces pour éteindre le feu de la révolte dans les provinces de la Romélie ; puisqu'il devenait indépendant d'une puissance dont l'influence lui avait été presque toujours onéreuse ; puisqu'il acquérait l'alliance d'une puissance qui faisait tout trembler en lui transportant, à titre de reconnaissance, des priviléges et des concessions qu'il avait sacrifiés à la crainte, qu'il avait prodigués au salut de ses propres états.

Depuis ces insinuations, Bonaparte avait cru que la Russie perdrait toute l'influence dont elle avait joui jusqu'alors près de la sublime Porte. Il voyait la Russie forcée de renoncer à ses projets de conquête ; il faisait envisager au Grand-Seigneur sa puissance en Europe comme destinée à devenir extrêmement formidable et à jouer un rôle considérable dans son nouveau système politique. Il lui représentait la Russie comme sur le point de quitter les îles ioniennes et de perdre toute espèce d'influence, et même toute espèce d'avantage commercial dans

le Levant, l'Archipel et la Méditerranée. Il lui faisait voir les rebelles de la Romélie réduits à l'obéissance, et il le faisait régner sans aucun trouble dans toute l'étendue de ses vastes états.

Toutes ces menées de l'ambassadeur Brune n'échappèrent point à la surveillance de l'ambassadeur de Russie, et il tâcha, autant qu'il put, de contre-miner.

Pour détruire les espérances de Bonaparte et le montrer mal intentionné envers la Porte, cet ambassadeur rappela au divan toutes les démarches antérieures du gouvernement français. Il lui rappela qu'à la suite de la mission du colonel Sébastiani, et même postérieurement au rapport fait par cet officier au premier Consul, il avait été continuellement assiégé par les agens français et par l'ambassadeur de France pour qu'il forçât les troupes anglaises d'abandonner l'Égypte. Il lui rappela que, sous le prétexte de rendre très-brillante l'entrée de l'ambassadeur Brune à Constantinople, pour son audience près du Grand-Seigneur, le gouvernement français l'avait fait accompagner d'une centaine d'officiers français de l'état-major, de l'artillerie et du génie, et que tous ces officiers avaient disparu sans qu'on eût su depuis ce qu'ils étaient devenus. Enfin, il lui rappela

que ce fut peu de temps après le départ des Anglais, après la présentation du général Brune et la disparition des officiers de sa suite, que les insurrections commencèrent en Égypte et en Arabie.

Et à la suite de ces remarques, l'ambassadeur fit sentir au divan tout ce qu'il avait à redouter de la conduite du gouvernement français d'après le rapport du colonel Sébastiani; il lui fit sentir que c'était la main de ce gouvernement qui dirigeait toutes les opérations en Égypte et en Arabie; et en effet, on pouvait aisément se persuader que le colonel Sébastiani, ayant trouvé les esprits si bien disposés en faveur de Bonaparte, et si emportés contre les Osmanlis, avait pu combiner son plan avec les cheiks, les moines du mont Sinaï, la propagande du Caire et MM. Bazile; charger les moines du rôle de prophètes, les cheiks de la guerre, et MM. Bazile, de la partie des fonds, pour donner le branle à la chose. Il n'était pas moins vraisemblable que les officiers qui avaient accompagné l'ambassadeur Brune, et qui depuis avaient disparu, s'étaient rangés sous l'étendard du nouveau prophète conquérant; qu'ils dirigeaient les opérations des cheiks arabes, puisque ces cheiks tenaient tête vigoureusement aux Turcs, puis-

qu'ils en avaient été souvent vainqueurs; puisqu'ils étaient déjà maîtres de l'Arabie heureuse et des immenses trésors de la Mecque; puisqu'ils avaient poussé leurs conquêtes jusqu'en Syrie; puisqu'ils avaient même menacé l'Égypte de l'envahir et de ne faire aucun quartier aux Mamelucks, s'ils refusaient de se conformer aux volontés du nouveau prophète.

Ce qui devait donner du poids à ces insinuations, c'est qu'on avait reçu à Constantinople des avis que les armées innombrables du nouveau prophète n'étaient pas des hordes indisciplinées, mais des troupes bien armées, bien exercées, et même bien disciplinées. Elles faisaient la guerre avec cruauté, mais elles combattaient en bon ordre; et comme elles étaient animées par le fanatisme et par l'espoir des récompenses, il leur suffisait de se présenter pour vaincre et pour conquérir. Elles avaient même inspiré une telle terreur, que tous les peuples de ces contrées étaient résignés à subir le joug du nouveau prophète, et ne songeaient même plus à lui opposer de la résistance.

Le divan pourrait peut-être croire, ajouta adroitement l'ambassadeur, que cette affaire n'est qu'une affaire de religion et de fanatisme, et que les Français ne sont pour rien dans les

projets du nouveau prophète usurpateur. Mais je demanderai comment il se fait que ce nouveau prophète ait apparu en Arabie d'une façon si subite, si inattendue, et surtout si propice. Je demanderai pourquoi les projets de cet homme sont restés si long-temps cachés, et comment il s'y est pris pour offrir tout d'un coup aux habitans des vastes contrées où il domine, des armées de deux à trois cent mille hommes, exercés, disciplinés et bien commandés. Enfin, je dirai que cet homme, et les Français eux-mêmes n'eussent jamais réussi à faire une révolution dans ces pays, s'ils ne se fussent servis que des faibles passions que pouvait enfanter la haine contre les Osmanlis, et qu'ils devaient faire naître le fanatisme des divisions qui subsistent depuis tant de siècles entre les deux sectes d'Omar et d'Ali.

Je demande si toutes les circonstances que j'ai rapportées (c'est toujours l'ambassadeur qui parle), et si tous les rapprochemens que j'ai faits ne peuvent pas exciter les plus vifs soupçons contre les Français, et ne portent point à croire qu'ils sont les véritables auteurs de la révolution qui a éclaté en Égypte et en Arabie. Leurs démarches, leurs rapports, leurs liaisons avec les moines, avec les habitans du

pays; leurs officiers envoyés à Constantinople, et ensuite disparus sans qu'on ait su ce qu'ils sont devenus; l'époque où cette révolution a éclaté; les victoires des armées du prophète, ses prodigieux succès, enfin, le brick français *l'Alcion*, pris le 9 juillet 1803, par *le Narcisse*, de l'escadre de l'amiral Nelson, lequel brick venait d'Alexandrie en Égypte, où il avait été en mission. Tant de circonstances réunies ne concourent-elles pas à augmenter le soupçon, que les Français ne sont point étrangers à la révolution de l'Arabie, qu'ils ne le sont même pas à la création du nouveau prophète?

Je crois qu'il est difficile à un homme de se créer lui-même prophète, et qu'il court de grands dangers pour sa personne au moment qu'il en déploie l'étendard. Mais je crois aussi qu'il est très-aisé à un homme de jouer un tel rôle, lorsque, avant de s'offrir en spectacle, on lui montre le fanatisme prêt à déchaîner toutes les passions, des multitudes disposées à embrasser son parti, les unes par conviction, d'autres par ambition, d'autres par cupidité, des armées formidables sous les ordres de chefs expérimentés, des sommes considérables pour mettre la chose en mouvement, des trésors à piller

pour le soutenir, et une grande puissance pour caution de ses succès.

Pour créer un tel prophète, il suffisait de trouver un homme parlant bien l'Arabe, un peu instruit, de bonne volonté, et audacieux. Il était aisé de trouver cet homme dans le fond des cloîtres du mont Sinaï ou de la propagande, et de le transporter dans le canton de l'Arabie heureuse qu'on avait destiné à être le berceau de la nouvelle doctrine. Il était aisé de prévenir ces peuples ignorans et barbares en faveur du nouveau prophète, d'exciter leur crédulité par les promesses d'un avenir fortuné, et de lancer les partisans d'Ali, réputé dépouillé, contre les partisans d'Omar, réputé usurpateur. Aussi toutes ces choses ont-elles eu lieu facilement, et ont-elles eu les succès les plus rapides.

Toutes ces raisons eussent dû faire la plus vive impression sur l'esprit du divan; mais il avait une telle frayeur des succès de Bonaparte et de son voisinage, qu'il ne fut pas capable d'adopter le parti que lui conseillait son honneur autant que son intérêt, et il ne crut pas pouvoir mieux faire que de ménager la France et de faire la paix avec le nouvel empe-

reur des Français, en le reconnaissant en cette qualité.

L'acte de cette reconnaissance, et les discours tenus à cette occasion sont trop curieux pour être passés sous silence, et il faut les lire pour avoir une idée de la nouvelle position où se trouva alors la Russie vis-à-vis de la sublime Porte.

L'ambassadeur turc a dit : « Sa majesté l'empereur de toutes les Turquies, maître sur les » deux continens et sur les deux mers, servi» teur des deux villes saintes, le sultan Sélim» Han, dont le règne soit éternel! m'envoie à » sa majesté impériale et royale Napoléon, le » premier, le plus grand parmi les souverains » de la croyance du Christ, l'astre éclatant de » la gloire des nations occidentales, celui qui » tient d'une main ferme l'épée de la valeur et » le sceptre de la justice, pour lui remettre la » présente lettre impériale, qui contient les » félicitations sur l'avénement au trône impé» rial et royal, et les assurances d'un atta» chement pur et parfait.

» La sublime Porte n'a cessé de faire des » vœux pour la prospérité de la France, et » pour la gloire que son sublime et immortel » empereur vient d'acquérir, et elle a voulu

» manifester hautement la joie qu'elle en res-
» sentait. C'est dans cette vue, sire, que mon
» souverain, toujours magnanime, m'a or-
» donné de me rendre près du trône de V. M.
» impériale et royale pour la féliciter de votre
» avénement au trône, et pour lui dire que,
» les communications ordinaires ne suffisant
» pas dans une pareille circonstance, il a voulu
» envoyer un ambassadeur spécial pour si-
» gnaler d'une manière plus éclatante les sen-
» timens de confiance, d'attachement et d'ad-
» miration dont il est pénétré pour un prince
» qu'il regarde comme le plus ancien, le plus
» fidèle et le plus nécessaire ami de son em-
» pire ».

L'empereur Napoléon a répondu : « Monsieur
» l'ambassadeur, votre mission m'est agréable.
» Les assurances que vous me donnez des sen-
» timens du sultan Sélim, votre maître, vont
» à mon cœur. Un des plus grands, des plus
» précieux avantages que je veux retirer des
» succès qu'ont obtenus mes armes, c'est de
» soutenir et d'aider le plus utile comme le
» plus ancien de mes alliés. Je me plais à vous
» en donner publiquement et solennellement
» l'assurance. Tout ce qui arrivera d'heureux
» ou de malheureux aux Ottomans sera heu-

» reux ou malheureux pour la France. Monsieur l'ambassadeur, transmettez ces paroles au sultan Sélim; qu'il s'en souvienne, toutes les fois que mes ennemis, qui sont aussi les siens, voudront arriver jusqu'à lui. Il ne peut jamais rien avoir à craindre de moi; uni avec moi, il n'aura jamais à redouter la puissance d'aucun de ses ennemis ».

CHAPITRE XLVIII.

Les déférences de la sublime Porte pour la France forcent la Russie à changer son plan de conduite à l'égard de ces deux puissances.

Les tatonnemens, les hésitations du divan avaient depuis long-temps fait pressentir à la Russie que son influence à la Porte était en danger de s'évanouir et de faire place à celle de la France. La Russie avait trop de moyens de se venger de ces préférences accordées à son ennemie pour en être alarmée pour elle-même; mais elle avait à ménager les intérêts commerciaux de l'Angleterre, à qui elle devait de la reconnaissance pour les services qu'elle avait rendus à la Porte en la délivrant des

armées françaises, et à elle-même, en favorisant et protégeant son établissement dans la république des Sept-Iles, ou plutôt en ne s'en plaignant point.

La Russie voyait la république des Sept-Iles au moment de lui échapper, et cette perte exposait les intérêts de l'Angleterre autant que les siens, puisque l'Angleterre n'avait point obtenu des avantages de commerce de la part de la sublime Porte par reconnaissance des services qu'elle lui avait rendus, mais seulement par l'effet de l'influence de la Russie, son alliée et son amie.

L'Angleterre n'étant qu'une puissance maritime et commerçante, n'avait jamais pu être redoutable, pas même inquiétante pour la sublime Porte, parce que la Porte était plutôt une puissance terrestre qu'une puissance maritime à l'égard de l'Angleterre, et l'Angleterre n'avait pu jouir d'une influence importante à Constantinople que par l'effet de ses liaisons avec les grandes puissances voisines du Grand-Seigneur, et par l'effet de l'influence de ces puissances.

Sans doute l'Angleterre était dans une position très-imposante, et par conséquent avantageuse vis-à-vis de la sublime Porte, lorsque

la Russie exerçait près du divan une influence qui ressemblait à la contrainte, parce que ses forces maritimes, qui ne pourraient être redoutables pour le Grand-Seigneur dans une guerre où elle agirait seule et pour son propre compte, l'étaient extrêmement lorsqu'elle les faisait agir comme auxiliaires de la Russie. Par les victoires de la Russie, elle obtenait aussi des victoires; par l'influence de cette puissance, elle obtenait de l'influence; elle figurait dans les traités, elle y stipulait ses avantages, et par de simples démonstrations, par de simples menaces, elle obtenait plus de concessions commerciales qu'elle n'aurait pu en espérer du rassemblement de toutes ses flottes dans la Méditerranée.

Mais la Russie était au moment de perdre toute son influence à la Porte. La France, depuis le traité de Presbourg, s'était substituée dans son influence près du Grand-Seigneur, et l'Angleterre allait voir passer dans les mains de son ennemie tous les avantages qu'elle avait eus entre les mains de son amie. Quelle différence de position pour l'Angleterre sous le rapport politique! et quelle différence aussi pour elle sous le rapport commercial!

Ce qui devait encore ajouter aux inquiétudes

de l'Angleterre de ce côté, c'était le danger que courait la république des Sept-Iles de passer des mains de la Russie en celles de la France.

La France, par le traité d'Amiens, avait consenti à l'établissement de cette république; mais elle avait cru voir dans cette nouvelle république une puissance indépendante et destinée à aider le Grand-Seigneur contre les entreprises de l'ambition, non par sa force positive, mais par sa force de position et de relation.

Mais cette république que l'Angleterre et la France avaient fait naître fut à peine au monde, que la Russie s'en empara, et cette république, quoique si faible, avait servi pour ainsi dire de culée à la puissance russe dans la Méditerranée, comme Malte avait servi d'appui à la puissance anglaise dans la même mer.

Non-seulement la possession de la république des Sept-Iles par la Russie fut tolérée par la France et par l'Angleterre; mais cette possession semblait ne pouvoir causer le moindre préjudice à leurs intérêts commerciaux, cette république étant trop éloignée des états et des ressources de la Russie pour que cette puissance pût nuire à leur commerce réciproque, pour qu'elle songeât même à le partager. La république des Sept-Iles, par l'effet de cette

possession, leur parut n'avoir point changé de condition et avoir conservé sa situation politique à leur égard, d'autant que, se trouvant alors toutes deux dans des rapports d'amitié avec la Porte ottomane, la Russie était dans l'impossibilité de nuire à la France, et que celle-ci au contraire avait, par cette position nouvelle de la Russie dans la Méditerranée et dans les mers de l'Archipel grec, l'occasion de se présenter au divan sous un aspect très-dangereux pour la Porte, et par ce moyen, de miner son influence près de cette cour.

Les choses se trouvaient dans cette position après la campagne de 1806, et quoique Bonaparte eût déclaré assez librement que son intention était de s'emparer de tous les pays qui avaient appartenu ci-devant à la république de Venise, qu'il venait d'arracher à l'Autriche et de réunir à son royaume d'Italie, cet état de choses fut encore maintenu, parce que la France se voyait à la veille d'avoir la guerre avec la Prusse, et qu'il eût été dangereux pour elle de tenter une conquête qui eût attiré dans la Méditerranée des forces qui eussent causé des alarmes dans toutes les parties de l'Italie, et qui eussent peut-être encouragé l'Autriche à profiter de l'occasion pour se venger.

Toutes ces circonstances ne furent pas capables de tranquilliser la Russie sur le sort de cette république ; elle voyait l'impossibilité de s'y maintenir ; elle la voyait près de lui échapper ; et son génie lui suggéra d'en faire un sacrifice utile à ses intérêts, et de se faire un mérite de ce sacrifice, tant vis-à-vis de la France que vis-à-vis de la Porte.

La Russie avait bien prévu que cette conduite serait désagréable à l'Angleterre ; mais les circonstances étaient devenues telles, qu'il n'était plus question de reculer. Elle prit donc le parti d'offrir à la France de les évacuer et de lui en laisser prendre possession. Mais le gouvernement français, très-défiant toutes les fois qu'il a à traiter avec la Russie, crut entrevoir dans cette conduite libérale de la Russie l'intention de se substituer dans son influence à la Porte, en multipliant ainsi les moyens de le représenter au divan dans une situation à pouvoir attenter à son indépendance et à sa sûreté. Il crut apercevoir l'intention de lui procurer une guerre active avec l'Angleterre. Il crut apercevoir l'intention de se faire payer de ce sacrifice apparent par des conditions avantageuses dans le traité qu'il était sur le point de conclure avec la Russie. Enfin il ne voyait pas un

grand avantage pour son commerce dans un tel sacrifice, lorsque l'Angleterre était en possession de l'île de Malte, et lui fermait les passages vers la Natolie.

Ces raisons étaient justes, conséquentes et bien propres à refroidir le zèle qu'avait montré d'abord Bonaparte pour cette conquête. Mais la possession de cette république par la France importait à la Russie, lorsqu'elle ne pouvait pas elle-même s'y maintenir, parce que par cette mesure elle animait la jalousie de l'Angleterre contre la France, et forçait cette puissance à augmenter ses forces dans la Méditerranée pour y multiplier les obstacles et les inquiétudes, tant sous le rapport du commerce que sous le rapport de la tranquillité de l'Italie; parce que par cette mesure elle avait plus de facilité pour agir auprès de la Porte pour lui faire adopter d'autres sentimens et se rétablir dans son ancienne influence.

Il avait été de l'intérêt de l'Angleterre de créer la république des Sept-Iles pour séparer ces îles des anciens domaines de la république de Venise, pour empêcher qu'elles appartinssent à aucune nation du continent. Cette république, déclarée indépendante, pouvait former ses liaisons comme il lui plaisait; mais il était

de son intérêt de les former avec l'Angleterre.

Sa position sur une longue étendue de côtes qui dominent le golfe de Tarente, et qui lui donnent une grande prépondérance sur la Méditerranée, l'appelait à faire un vaste et riche commerce maritime avec toutes les nations du monde, et particulièrement avec l'Italie, la Grèce, l'Albanie, la Morée, l'Archipel et l'Afrique, qui sont des pays à sa proximité, et avec lesquels elle pouvait sûrement, commodément et promptement faire un commerce d'échange.

Mais pour établir de telles relations commerciales, et pour multiplier ses transactions, elle avait besoin de l'amitié de l'Angleterre, qui pouvait protéger son commerce et faire admettre ses vaisseaux dans toutes les Antilles, dans les deux Indes, dans tous les ports de l'Asie.

Ainsi donc, pour se ménager de tels avantages, la république des Sept-Iles, qui par sa position est toute maritime, avait un intérêt pressant de s'attacher à l'Angleterre, et de lui offrir d'elle-même les plus grands avantages dans tous les ports de ses îles, afin d'assurer sa navigation dans la Méditerranée, et elle devait faire en faveur de l'Angleterre les plus grands sacrifices, eût-elle dû souffrir beaucoup

de la concurrence des Anglais dans le commencement.

Le gouvernement français avait apprécié depuis long-temps l'importance de ces circonstances. Il avait bien prévu que la république des Sept-Iles, flottante pour ainsi dire dans la mer, devenait par sa position, comme par sa condition, l'alliée naturelle et nécessaire de l'Angleterre, et que, n'ayant plus comme la république de Venise, à qui elle avait appartenu, un grand état sur le continent, n'y entretenant ni liaisons politiques, ni intérêts commerciaux avec les puissances continentales, elle sortait totalement de la sphère de ses alliances et de ses relations maritimes.

Cette position de la France vis-à-vis de la république des Sept-Iles, et la condescendance des autres états maritimes de l'Italie pour l'Angleterre, pour l'Angleterre occupant Malte, et paraissant décidée à s'y maintenir jusqu'à ce que ses intérêts et ceux de ses amis et de ses alliés fussent entièrement réglés et assurés dans la Méditerranée; cette position de la France, dis-je, dut lui inspirer l'idée de faire la conquête de cette république, si ses liaisons avec l'Angleterre venaient à se rompre.

La république des Sept-Iles était peu impor-

tante par elle-même ; elle l'avait été peu par la possession de la Russie ; elle avait été presque nulle avant sa séparation de l'état de Venise. Mais cette république pouvait le devenir par ses liaisons avec l'Angleterre, et elle pouvait le devenir aussi dans les mains du gouvernement français, en raison de sa situation topographique, et surtout en raison de la domination qu'exerçait ce gouvernement dans l'intérieur et sur tout le littoral de l'Italie.

Il avait été de l'intérêt de l'Angleterre que la Russie occupât ces îles républicaines, parce que cette possession empêchait la France de s'en emparer. La même raison avait dirigé la conduite du gouvernement français à l'égard de l'Angleterre, et c'est à ces idées de convenance réciproque qu'a été due la possession tranquille de ces îles par la Russie qui s'y trouvait protégée et défendue par l'intérêt de chacune de ces puissances rivales.

Mais il était très-apparent que la France finirait par s'emparer du royaume de Naples, qu'elle marchandait depuis si long-temps, puisque ce royaume appartenait à un prince de la maison de Bourbon, et que Bonaparte n'attendait qu'un prétexte pour commencer par ce roi l'exécution du projet de proscrip-

tion qu'il avait formé contre cette royale famille. Alors sa prépondérance en Italie lui procurait dans la Méditerranée un ascendant si redoutable, que la Russie ne devait plus songer à tâcher de s'y maintenir, mais devait se hâter de quitter la place, pour ne pas s'exposer à une défense aussi inutile que dangereuse, et pour pouvoir faire repasser ses troupes et ses flottes avec tranquillité par l'Hellespont et le Bosphore.

Ce dessein de la Russie fut exécuté avec la même sagesse qu'il avait été conçu, et la Russie évacua les Sept-Îles sans s'embarrasser de ce qu'elles deviendraient après son départ. Elle savait bien que la France ne tarderait point à s'en emparer, parce qu'elle avait un intérêt éminent à le faire; mais par cette conduite elle se mettait à couvert des reproches de l'Angleterre, puisqu'elle avait l'air d'avoir cédé à la loi impérieuse de la nécessité.

CHAPITRE XLIX.

La Russie resserre les liens qui l'attachent à l'Angleterre par l'habileté de sa politique.

A peine la Russie eut évacué les îles qu'elle avait occupées dans la république des Sept-Iles, que la France fit ses dispositions pour s'en emparer. Elle n'eut pas de peine à les conquérir, puisque ses habitans ne lui opposèrent aucune résistance ; mais elle fit une acquisition plus nuisible qu'utile, et par cette mesure elle fournit à la Russie des raisons puissantes pour lui faire regagner son influence auprès du divan, et pour remettre l'Angleterre dans la faveur de la sublime Porte.

L'ambassadeur de Russie à Constantinople avait déjà réussi à tyranniser l'opinion du divan par l'adresse avec laquelle il lui avait représenté la conduite de la France à l'égard de la Porte, et le divan n'avait pu s'empêcher de voir la France en état d'hostilité contre le Grand-Seigneur. On lui avait démontré d'une façon trop précise la part que prenait la France aux troubles de l'Arabie, pour qu'il se défendît de croire qu'elle pût avoir des intelligences

avec les rebelles de la Servie; mais le traité de Presbourg avait fait perdre la tête à ce sage divan, et l'avait porté à croire qu'en ayant l'air de caresser ce conquérant heureux, il pourrait transformer ses mauvais desseins en bienveillance, et obtenir du temps et des événemens un changement avantageux dans les affaires de la Romélie.

Mais l'empressement avec lequel Bonaparte s'était emparé de la république des Sept-Iles, adossée à la Grèce et à la Livadie, lorsqu'il avait déjà insisté, lors du traité de Presbourg, pour se faire céder la Dalmatie vénitienne, avait fait une vive impression sur le divan, et l'avait ramené à l'idée que les accusations de l'ambassadeur de Russie pouvaient être fondées.

C'était déjà avoir remporté une victoire importante sur la France que d'avoir fait entrer le divan en soupçon contre cette franchise, cette loyauté et cette amitié qu'elle ne cessait de lui protester, et cela par la seule évacuation de la république des Sept-Iles; mais il fallait pénétrer le divan de l'exactitude des premiers rapports, en les appuyant de nouveaux faits, de nouvelles explications, et en y adaptant de malignes conjectures.

Personne n'était plus propre à exercer de telles

fonctions que l'habile ambassadeur chargé des intérêts de la Russie près de la Porte. Cet ambassadeur qui, dans le premier assaut qu'il avait livré au divan, avait eu la singulière adresse de s'abstenir de parler des troubles de la Romélie, et de réserver ce moyen d'attaque pour le temps où le caractère brouillon et impétueux de Bonaparte fournirait au divan de nouveaux motifs de mécontentement et lui procurerait l'occasion de s'en servir, en usa dans cette circonstance avec un grand avantage, parce qu'il confirmait d'autant plus les craintes que la sublime Porte commençait à concevoir de la multiplicité de mesures que prenait la France pour l'entourer de ses armées et attenter à son indépendance.

M. le comte d'Italinski, qui n'avait jamais négligé d'entretenir la défiance du divan contre la France, n'avait pourtant jamais réussi à le convertir sur ce point; il ne l'avait pas trouvé précisément entêté de son opinion en faveur de la France, mais indécis et trop travaillé de la crainte de lui déplaire pour être capable de prendre une résolution et de se prononcer énergiquement contre elle. Il fallait le faire sortir de cet état d'hésitation et de faiblesse, et, pour y parvenir, il fallait d'abord redresser une fausse idée qu'il avait conçue de la cir-

constance qui avait établi des points de contact entre la France et la Romélie par le résultat du traité de Presbourg. Il fallait lui démontrer que ces points de contact étaient plutôt des motifs de crainte que de sécurité pour ses états d'Europe; et M. le comte d'Italinski avait les moyens d'établir les preuves de ce fait en rappelant au divan la mission extraordinaire de Jaubert, que Bonaparte avait envoyé deux fois à Constantinople, en qualité d'agent secret.

Ce Jaubert, qui avait été élevé à Smyrne chez le consul français, parlait, lisait et écrivait la langue turque aussi bien et aussi facilement qu'un membre du divan; il avait attrapé si bien l'accent, le ton et les manières d'un Musulman, qu'on l'eût pris pour un Musulman, même s'il en eût porté le costume. Bonaparte imagina de tirer avantage du bonheur qu'il avait de posséder un tel sujet. Il conçut la singulière idée de traiter de ses affaires directement avec le Grand-Seigneur, et de franchir la salle du divan, dont les membres ne lui paraissaient pas disposés à entrer dans ses intrigues. En conséquence, il envoya à Constantinople ce Jaubert avec une lettre écrite et signée de sa propre main pour le sultan. Il avait enjoint à son missionnaire de ne remettre sa

lettre que dans les mains du Grand-Seigneur, et d'éviter soigneusement l'intermédiaire du grand-vizir.

Ce nouveau genre de diplomatie, inconnu jusque-là à la cour de Constantinople, où l'on est plus esclave des formes que dans aucune des autres cours de l'Europe, était trop extraordinaire pour ne pas exciter l'attention du grand-vizir. L'envoyé avait porté au plus haut point l'étonnement dans toutes les classes du peuple, par la bizarrerie de sa mission; mais il avait inspiré une telle défiance au grand-vizir, que ce premier ministre ne consentit à l'introduire près de sa Hautesse qu'après qu'il lui aurait remis une copie de la lettre de Bonaparte. Mais Jaubert avait reçu l'ordre trop précis de Bonaparte, d'éviter les intermédiaires, et il se refusa aux désirs du grand-vizir.

Alors l'entrée du sérail lui fut interdite; mais Brune ayant menacé de se retirer, si cette affaire pouvait éprouver encore le moindre retardement, la lettre fut enfin présentée au Grand-Seigneur dans un jardin où sa Hautesse, à la vue de l'agent français, perdit tout courage et toute présence d'esprit, et put à peine proférer quatre paroles; en sorte qu'il fut dans l'impossibilité de lui donner aucune réponse.

Cette intrigue n'eut donc aucun succès, et tourna à la confusion de son auteur, qui, sur le rapport de l'aventure et de la convulsion du Grand-Seigneur, s'écria que ce prince n'était propre qu'à figurer parmi ses muets.

Cependant ce premier essai n'avait pas découragé Bonaparte, et l'intrépide Jaubert fut envoyé par lui une seconde fois à Constantinople, avec une autre lettre et les mêmes instructions; mais après une absence de quatre mois, Jaubert repartit comme il était allé, et encore plus mal satisfait de son second voyage que du premier.

Il était impossible à l'ambassadeur russe d'établir des conjectures sur le contenu des lettres de Bonaparte, dont il n'avait pas pu pénétrer le mystère; mais il était bien informé qu'à chaque voyage qu'avait fait Jaubert, il avait toujours conduit avec lui quelques émissaires français, en qualité de compagnons de voyage, et qu'il les avait laissés en service où les insurgés avaient besoin d'être assistés des conseils et d'être éclairés par des officiers français. Il était informé pareillement que six officiers français avaient été employés et avaient rendu de bons services depuis 1796, dans l'état-général de Passwan-Oglou, et qu'ils avaient

toujours été à la solde du gouvernement français. Il était instruit d'une manière positive que le chef de l'état-général de l'armée de Czerni-Georges, chef des Serviens, était un certain Saint-Martin, ci-devant capitaine d'artillerie au service de France, grand ami de Bonaparte; que ce Saint-Martin et trois autres officiers du corps du génie avaient été envoyés en 1804, au printemps, par le gouvernement français, sous des noms supposés, dans le camp des insurgés. Il savait que ce Saint-Martin s'était acquis une grande considération auprès de Czerni-Georges, et qu'il avait obtenu un tel pouvoir sur son esprit, qu'il dirigeait également les résolutions politiques et les opérations militaires de ce chef. Enfin, il était aussi très-bien informé qu'outre les personnes que Jaubert avait procurées à cette insurrection dans ses différentes courses en Turquie, plus de la moitié des militaires qui avaient orné la pompe de l'entrée du général Brune à Constantinople, s'étaient rendus par différens chemins au quartier-général des insurgens.

Avec tant de preuves acquises des moyens employés par Bonaparte pour organiser la révolte dans toutes les parties de l'empire ottoman; avec tant de raison qu'avait à alléguer

M. le comte d'Italinski pour faire des rapprochemens accusateurs, et pour fonder les craintes du divan, il ne pouvait manquer de démasquer Bonaparte, et de ramener la sublime Porte à ces sentimens de confiance et d'amitié qu'elle devait aux services de la Russie et de l'Angleterre. Aussi ce ministre y réussit-il.

Il commença par représenter le gouvernement français comme l'agent principal de ces vastes conflagrations qui ravageaient les riches contrées de la Natolie, et de ces révoltes successives qui désolaient les provinces de la Romélie. Il rappela ce qu'il avait dit déjà au sujet de la guerre de l'Arabie, et des liaisons des Français avec les chefs des armées du nouveau prophète. Il ne négligea pas de rapprocher du zèle inouï que le gouvernement français avait montré en faveur des insurgens de la Servie, les écrits que les Français avaient publiés en différens temps, pour porter les sujets turcs à la révolte, et la lettre de Bonaparte aux Mainottes. Il ranima le souvenir de la Porte sur la conduite des généraux français, après qu'elle eut porté ses justes plaintes de l'injustice de ses procédés, lesquels continuèrent d'agir de la même manière, encore que leur gouverne-

ment les eût désapprouvés de la façon la plus positive et la plus énergique, de la façon la plus bienveillante et la plus amicale. Enfin, il entra dans le détail des faits que j'ai rappelés plus haut au sujet des liaisons de Bonaparte avec les rebelles de la Servie, et mêlant à toutes ces insinuations, la preuve des mesures qu'avait prises ce conquérant pour se mettre en position hostile vis-à-vis de la Porte, en insistant d'un côté sur la cession de la part de l'Autriche, de la Dalmatie; et d'un autre, en s'emparant des îles de la république ionienne, que la Russie venait d'évacuer, pour rendre cette république à son indépendance; il avait réussi à rendre le divan plus que défiant, même inquiet.

Mais cela ne suffisait pas; il fallait qu'il lui fit concevoir aussi des alarmes pour son commerce, et c'était le toucher par l'endroit sensible, parce que les finances de la Porte se trouvaient dans un si misérable état, qu'elle avait besoin d'un commerce actif et jouissant d'une liberté illimitée pour pourvoir à ses besoins les plus absolus.

M. le comte d'Italinski avait un moyen très puissant pour faire trembler la sublime Porte sur le sort de son commerce avec l'Europe par

la nouvelle situation politique des deux puissances française et anglaise dans la Méditerranée. Il démontra avec beaucoup d'habileté les inconvéniens qui devaient naître de la possession de la république ionienne par les Français. Il appuya sur la considération de la position des îles de cette république, qui se trouvent situées presqu'au débouché des vaisseaux qui partent des mers de Turquie et de ses détroits, ou de l'archipel de Grèce, pour entrer dans la Méditerranée; et il fit voir que la France, en encourageant la course dans cette mer où elle avait à sa disposition, non-seulement les ports des Sept-Iles, mais tous les ports du littoral italien, pouvait s'enrichir et approvisionner l'Europe du commerce de la Turquie par ses vols et par ses pillages, et appauvrir cette puissance à laquelle elle était dispensée d'offrir de l'argent ou des marchandises en échange de celles qu'elle lui aurait enlevées.

Il fit sentir que la France, en raison de sa nouvelle position, n'avait plus à s'embarrasser des sentimens de la sublime Porte à son égard, et qu'elle ne prendrait même pas la peine de rechercher son amitié, pouvant la tenir dans sa dépendance et lui faire la loi de toutes les manières.

Il fit considérer l'Angleterre comme en état de la seconder dans ses vengeances; comme en état de l'assister si elle avait l'intention d'entreprendre quelque chose de décisif en faveur de son indépendance, et de mettre elle-même en mer des flottes pour convoyer ses navires et les mettre à l'abri des insultes des corsaires français.

Il fit voir que l'Angleterre ne pouvait lui être utile que pour le seul commerce du Levant; mais que sa position à Malte rendait très-difficile, pour ne pas dire impossible, à sa marine de surveiller à la fois le commerce du Levant et de l'Archipel; qu'elle pourrait bien favoriser sa navigation et écarter les corsaires dans la Méditerranée, mais qu'elle ne pourrait se charger d'une fonction si fatigante, et surtout si périlleuse, dans une mer aussi capricieuse qu'était la Méditerranée, si elle n'était encouragée par un avantage proportionné aux fatigues et aux périls auxquels elle devrait s'exposer.

Il fit entrevoir au divan que le moyen de se concilier l'Angleterre et de l'animer à protéger le commerce de la sublime Porte, ce serait de lui donner en commission les marchandises qui devraient passer par les détroits de Constantinople et des Dardanelles, c'est-à-dire les mar-

chandises de la Perse et celles de la haute Asie. Il savait bien qu'une telle proposition ne serait point du goût de la Porte; mais il était bien sûr aussi de l'amener à offrir à l'Angleterre les plus grands avantages pour l'encourager à braver les forces françaises dans la Méditerranée.

Cette manœuvre ingénieuse de l'ambassadeur russe commença par resserrer les liens entre la Porte et les deux puissances russe et anglaise; la Porte maintint les avantages et les priviléges dont avait joui l'Angleterre dans les mers de la Turquie, depuis l'évacuation de l'Égypte par les Français, et cette puissance eût peut-être obtenu de plus grands priviléges, des droits d'ancrage, d'entrepôts, de déchargement et de rechargement libre dans tous les ports de la domination du Grand Seigneur, sans deux événemens que la Providence avait fait naître, pour en produire un troisième, qui, d'après ses desseins, devait avoir le résultat qu'il eut, et faire évanouir les espérances qu'on avait conçues des bonnes dispositions du divan.

Ces trois événemens sont la guerre de l'Autriche, qui fut terminée par le désastreux traité de Vienne, le mariage de l'archiduchesse, fille de l'empereur, avec Bonaparte, et le traité d'al-

liance entre l'Autriche et la France, du 14 mars 1812.

Mais avant d'entrer dans les détails de ces événemens, il convient d'exposer la nouvelle situation où se trouvait l'Europe par l'effet de l'ambition de Bonaparte, qui s'était assujetti la religion, le chef de l'Église catholique, l'état temporel de ce chef, et les royaumes d'Espagne et de Naples.

CHAPITRE L.

AFFAIRES DE LA RELIGION.

Les prétendus philosophes et les novateurs font de vains efforts pour détruire la religion catholique. La religion triomphe.

La religion catholique est la plus sublime et la plus parfaite de toutes les religions. Aucune ne renferme plus de mystères et n'impose à l'imagination un respect plus profond. La liturgie, la pompe et la majesté de son culte inspirent une piété, une vénération sincère, même involontaire, une sorte d'enthousiasme spontané aux hommes naturels et simples, aux hommes qui vivent loin des villes, loin de ces

asiles de tous les déréglemens, de tous les vices; loin de ces demeures où l'impiété s'agite pour rompre les liens de la soumission à cette religion sacrée, où de prétendus esprits forts se faisant une gloire de leur incrédulité, s'érigent en réformateurs de la foi de leurs pères, et jettent des ridicules sur ceux qui croient ce que leur raison ne saurait concevoir.

Quand les dogmes d'une religion sont reconnus, quand ses mystères sont avoués, sont devenus des articles de foi; quand ses pratiques sont adoptées, admirées, chéries d'un grand peuple, il faut se garder d'y rien changer. Une telle religion est la sauve-garde des gouvernemens, et les lois humaines ont peu de choses à faire lorsque les esprits sont contenus par l'autorité des lois divines. Les lois humaines n'ont de pouvoir sur les hommes que pendant leur vie; les lois divines leur sont redoutables même après leur mort, par la crainte qu'elles leur impriment, et par cette raison, elles sont d'un grand secours pour les gouvernemens.

La révolution française a enfanté sans doute bien des prodiges; c'est comme par autant de miracles que les révolutionnaires se sont tirés des embarras inextricables où la manie de tout

détruire les a jetés à diverses époques. Mais ce qui doit le plus étonner, c'est l'art avec lequel ils ont su contenir le peuple dans l'obéissance par la crainte de leur puissance humaine, lorsqu'ils avaient affaibli sa croyance, pour lui faire braver la puissance divine. Cependant les révolutionnaires ont dû s'apercevoir qu'on ne peut pas toujours contenir le peuple avec du canon, et qu'à mesure que l'autorité s'affermit, il faut introduire la morale et remplacer les instrumens de la peur, qui peuvent à la fin devenir dangereux, par des institutions morales qui portent les hommes à la vertu.

Un gouvernement sans religion est un corps sans âme, et la religion doit être le premier objet des soins des législateurs. La religion a tant de pouvoir sur les consciences, qu'on peut la considérer comme un rocher contre lequel le crime vient se briser. Sans la religion, sans cette source abondante de consolations; sans la religion, qui polit les âmes et qui rend l'homme le juge le plus sévère de ses actions, qui lui indique ce qu'il peut faire de vertueux, et ce qu'il ne peut oser sans se rendre indigne des bienfaits de l'Éternel, sans se rendre coupable aux yeux de ses concitoyens; sans la religion qui subjugue la raison humaine et qui

retient le bras du criminel prêt à frapper, et qui, après la consommation du crime, le livre au supplice des remords, plus cruel pour celui qui n'a pas perdu tout sentiment de vertu, que le supplice de la loi ; sans la religion, dis-je, il n'y a pas de tranquillité à espérer dans un état. La vue des baïonnettes et l'appareil des supplices ne sont pas capables d'effrayer des monstres qui commettent leurs forfaits dans le silence ou dans les ténèbres, et qui se croient en sûreté s'ils ont réussi à échapper à la surveillance de la police et au glaive de la justice.

Sans doute on peut intimider par les supplices et éloigner l'exécution d'un forfait, mais la crainte de ne pouvoir point le commettre avec sûreté, n'en détruit pas la pensée, même le désir, et le crime n'est qu'ajourné; dans un état où il n'existe point de religion, il faudrait pour la sûreté de tous les citoyens, qu'une sentinelle toujours armée fût à côté de chacun d'eux, pour l'empêcher de faire du mal, ou pour empêcher qu'il lui en soit fait. Quelle dépense ne devrait pas faire un gouvernement pour entretenir une pareille surveillance, pour effectuer une pareille garantie de la tranquillité publique! Eh bien, la religion seule peut faire l'office de cette sentinelle auprès de chaque

individu; elle exerce une puissance morale plus efficace, plus protectrice que cette puissance humaine. Le supplice de Hus n'a pas fait trembler Luther et Calvin; le supplice de Ravaillac n'a pas effrayé Damiens.

Si la religion catholique eût continué d'être la religion universelle dans les pays d'Europe où elle était établie; si elle n'eût pas été divisée par les sectes qui lui ont contesté ses mystères, qui ont combattu ses dogmes et disputé à son chef son autorité, ce chef jouirait encore aujourd'hui de la plénitude de sa puissance, et aucun souverain n'eût osé attenter à ses droits sacrés; mais les peuples étaient démoralisés; les sectaires, plus par système que par conviction, ont inventé de nouvelles doctrines, imaginé de nouvelles liturgies; ils ont cherché à affaiblir, par toutes les raisons possibles, les maximes sacrées de la religion catholique, à attiédir la ferveur des fidèles, à répandre le doute sur tous les mystères. Les esprits sont devenus inquiets, incertains; ils ont balancé entre un culte exigeant, rigoureux, d'une observance difficile, et un culte commode, qui offre des moyens de salut dans l'exercice du libre-arbitre, et qui n'impose même ni la

honte de la révélation ni les peines de l'expiation temporelle.

La morale déjà ébranlée par les sectes; les hommes déjà incertains dans la foi, presque honteux de la piété, n'avaient plus qu'un pas à faire pour tomber dans tous les désordres, pour s'abandonner sans crainte à la dépravation. Il ne manquait plus, pour achever de corrompre tous les cœurs et pour mettre le comble à ce système de perversion générale, que le génie infernal des docteurs de la moderne philosophie.

Cette nouvelle espèce de secte, plus dangereuse, plus emportée et plus cruelle que toutes celles qui l'avaient précédée, ne se borne pas à contester à la religion quelques dogmes, à déchirer quelques pages du saint Evangile; elle travaille à la détruire jusque dans ses fondemens et à lui interdire jusqu'à l'exercice de son culte; et pour parvenir à ce but, ces prétendus philosophes donnèrent dans leurs écrits des leçons publiques d'immoralité et d'irréligion; ils apprirent aux hommes à tourner en ridicule tout ce que la religion a de plus vénérable, à se moquer de la piété, à secouer le joug des obligations qu'elle impose, à méconnaître sa puissance, à mépriser son

culte, à proscrire, à immoler ses ministres, et à substituer à ses pratiques sacrées, des représentations profanes, dans lesquelles le sacrilége était outré par le spectacle dégoûtant des objets qu'on offrait à l'adoration des fidèles.

Quand l'irreligion est portée à son comble, quand la morale est pervertie au point que des peuples policés se font un jeu des plus horribles profanations, des plus abominables sacriléges; quand la vertu est conspuée, quand le vice est en honneur, quand toutes les passions sont déchaînées; alors les consciences sont sans remords, les mœurs sans pudeur, la religion est sans puissance, et il n'y a que la crainte de l'autorité civile qui puisse poser des limites à cette anarchie sociale. Alors aussi un gouvernement a tout à faire, et comme il ne peut pas tarder de fléchir sous le poids d'un fardeau si pesant, il est bientôt forcé de recourir à l'autorité des lois divines, et de rechercher dans la religion un auxiliaire qui lui procure les moyens de modérer la violence de l'exercice de son pouvoir.

La marque la plus certaine de la dépravation des mœurs, de la faiblesse du gouvernement des états, et même de leur ruine prochaine, est l'apparition des philosophes dans leur sein, et la tolérance de leurs maximes. Les

Romains, dans les beaux jours de leur république et de l'empire, n'en souffrirent jamais aucun. L'an 160 avant l'ère vulgaire, le sénat porta un décret qui bannit les philosophes de Rome, et le préteur Marcus Pompeius fut chargé de veiller à ce qu'il n'en restât aucun dans la ville, parce qu'on les regardait, disent les historiens, *comme des discoureurs dangereux, qui en raisonnant sur la vertu, en renversaient les fondemens, et comme capables, par leurs vains sophismes, d'altérer la simplicité des mœurs anciennes, et de répandre parmi la jeunesse des opinions funestes à la patrie.*

L'empereur Vespasien vit sous son règne le repos troublé par les philosophes, dont l'insolence était portée à l'excès comme leurs principes désorganisateurs.

Helvedius Priscus se distinguait surtout en déclamant contre la monarchie, et en joignant les actions aux paroles : il causa une émeute pour se faire un parti.

Le but de ce philosophe était de troubler les états, de soulever les peuples, et de décrier le gouvernement. Les stoïciens qui étaient alors dans Rome, et Démétrius le Cynique, à l'imitation d'Helvedius, soulevèrent tellement le peuple, que Vespasien les chassa tous.

Beaucoup de papes ambitieux, violens, intéressés, et entièrement dépourvus des vertus qu'exige leur caractère sacré, ont occupé la chaire de Saint-Pierre; mais aucun de ces pontifes n'est mort martyr. Il fallait que l'impiété, l'irreligion et la dépravation la plus inouie des mœurs, encouragassent des hommes corrompus, ardens et vindicatifs à s'emparer du glaive pour abattre une autorité qu'ils avaient longtemps combattue par leurs raisons, mais qui s'était toujours défendue par la seule nécessité d'une religion, et par la sagesse des monarques intéressés à la mainteuir.

On sent que je veux parler des mêmes nouveaux philosophes, de ces déclamateurs impies et sacrilèges, auxquels seuls il pouvait être réservé d'exercer contre la religion et ses ministres les horreurs dont nous avons été les témoins, et qui seuls étaient capables de faire souffrir de nos jours au plus vénérable pontife un martyre plus long et plus douloureux que les supplices endurés par les premiers Chrétiens.

La mort de Pie VI a mis le sceau au triomphe de la philosophie moderne. Quand on se rappelle les traits lancés par les écrivains célèbres du siècle dernier, contre le trône pontifical,

on ne peut s'empêcher de reconnaître que le triomphe de la philosophie n'eût pas été complet, si elle n'avait traîné un pape à son char. Il fallait, pour couronner ses exploits, que ce génie exterminateur, qui a renversé les autels dans le sang des prêtres, qui s'est joué sur leurs cadavres dans les affreuses journées de septembre, qui les a précipités en foule dans les flots de la Loire et de l'Océan, se portât vers la capitale du monde chrétien, s'élançât l'épée à la main sous les voûtes du Vatican, et mît en captivité le souverain pontife, après avoir égorgé les lévites.

Les philosophes n'ont pas osé faire poignarder ce vénérable pontife, le crime eût été trop atroce, trop révoltant; mais ils ont accru ses souffrances et prolongé son agonie par des voyages que son grand âge et ses infirmités ne lui permettaient point de supporter. Ils calculaient le nombre de ses années, ils épiaient avec empressement son dernier soupir, ils attendaient de moment en moment que la nature portât le dernier coup à sa caducité. Ce serait en vain qu'ils voudraient repousser cette accusation; déjà la postérité place Pie VI parmi les martyrs de la philosophie moderne.

Les philosophes ont-ils cru qu'en le mon-

trant au peuple, dépouillé de l'éclat de sa dignité, et réduit à l'état de captif, ils en feraient un objet de mépris? Mais comment n'ont-ils pas senti que ses malheurs même ne le rendaient que plus respectable, que la magnificence de Saint-Pierre de Rome, que toute la splendeur et toute la pompe du Vatican étaient effacées par l'humble et simple demeure qui lui servait de prison; que semblable aux autels qu'ils avaient dépouillés de leur parure, il n'en était que plus auguste dans cette privation de tout appareil, et qu'enfin, au milieu des cérémonies les plus imposantes, et sous le dais, il était moins grand, moins vénérable, que parmi cette escorte d'hommes armés qui le traînaient de ville en ville comme un criminel.

Ah! ce n'est pas la première fois que la révolution a fait briller les plus obscurs cachots d'un éclat que n'ont pas les palais les plus somptueux, et n'a-t-elle pas quelquefois rendu l'échafaud plus glorieux que le trône! Je ne parle point du cortége invisible dont la religion environnait cet illustre captif, ni des vœux et des hommages qui volaient après lui de toutes parts. Son infortune, ses vertus, son inno-

cence et ses cheveux blancs, l'ornaient assez à tous les yeux.

Les philosophes croyaient-ils anéantir son autorité, en s'emparant de sa personne? Mais il n'est pas au pouvoir même de la mort de l'éteindre, que dis-je? la mort ne leur laissait entre les mains qu'un corps inanimé, qu'une froide dépouille, et déjà le feuillet qui portait le nom de son successeur, s'était détaché du livre éternel; il est même remarquable que ses derniers regards ont vu Rome affranchie de la domination des Français, et que le trône pontifical a été libre au moment où il a été vacant.

On a donc exercé envers le Pape une cruauté purement gratuite, et tout-à-fait digne de ces hommes qui, d'une main, attaquaient la chaire de Saint-Pierre, et de l'autre brisaient la flèche de Guillaume-Tell, qui violaient en même temps le sanctuaire le plus auguste de la religion, et l'asile le plus sacré de la liberté; qui déclaraient la guerre sous les plus vains prétextes aux paisibles et respectables habitans de l'Helvétie, et troublaient sous des prétextes encore plus vains, la vieillesse d'un pontife qui ne pouvait leur faire outrage, dont ils n'avaient point à se plaindre; fanatisme aveugle,

qui ne consulte ni les lois de l'humanité, ni les règles de la politique, qui se rend odieux en croyant se rendre imposant, et qui travaille stupidement à sa propre destruction, en croyant affermir sa puissance.

Rome, la patrie des vertus, des talens et des arts, Rome qui compte deux mille ans d'existence, qui a résisté au torrent de tous les barbares du Nord, la ville éternelle fut envahie par les troupes du Directoire, et destinée à devenir une nouvelle république. Le farouche Attila, qui du Danube aux Apennins mit tout à feu et à sang sur son passage, allait renverser cette capitale du monde; mais l'aspect vénérable du pape Léon l'arrête, et le fléau de Dieu retourne sur ses pas.

La présence non moins imposante de Pie VI aurait dû désarmer les Français; mais le Directoire avait décrété que la monarchie sacrée serait détruite, la religion un objet de scandale, et le père des fidèles une victime de la fureur des impies. Un pontife revêtu de la majesté de la religion, de la vieillesse et du malheur, n'inspira aucun intérêt à des Français qui, naguère, s'enorgueillissaient d'être les fils aînés de l'Église. Mais ces Français qui se vantaient d'être les protecteurs des peuples,

contre la tyrannie des souverains, quels reproches avaient-ils à faire au pontife qu'ils persécutaient ? Avaient-il accablé ses sujets sous un sceptre de fer ? Tous parlaient avec amour de son gouvernement. C'était lui qui avait fait sortir de la terre une foule de ces antiques merveilles qui enrichissaient son palais. Il avait fait plus pour l'humanité, il avait soulagé le peuple du poids des impôts, desséché une partie des marais Pontins, et rétabli la voie appienne. Armé des foudres spirituelles, avait-il prêché une croisade contre la république française ? Non. Il s'était contenté de prier et de gémir sur ses malheurs. Ils est vrai qu'il n'avait pas consacré des lois qui lui avaient paru contraire aux canons, et qu'il n'avait pas béni tous les arbres de la liberté qui ombrageaient la France.

Bonaparte, en rendant à la dépouille terrestre de ce pontife des honneurs qui étaient dus à ses vertus autant qu'à son caractère sacré, avait fait croire à l'Europe entière que ses heureux triomphes, en détruisant les nouveaux philosophes, allait expier tous leurs crimes, toutes leurs horreurs, et qu'en remettant les Français dans le sein de l'Église, il allait effacer le souvenir de leur injustice et de leur cruauté envers

son chef. Mais Bonaparte devait aller plus loin que ses prédécesseurs, et son ambition avait des vues beaucoup plus étendues. Le Directoire et les philosophes avaient avili la religion pour renverser son chef, et Bonaparte avilit le chef, et envahit ses états pour détruire la religion.

Mais le Directoire et les philosophes se sont mépris dans leurs principes comme dans leur conduite, et Bonaparte s'est aussi mépris à son tour. C'est ce que le vénérable pontife Pie VI a eu le courage de leur annoncer lui-même, lorsque, après sa déposition, le général Servoni lui présenta la cocarde nationale et l'invita à l'arborer. « Je ne connais point d'autre uni» forme pour moi, répondit le Pape, que celui » dont l'Église m'a honoré. Vous avez tout pou» voir sur mon corps; mais mon âme est au» dessus de vos atteintes. Je n'ai pas besoin de » pension. Un bâton au lieu de crosse, et un » habit de bure suffisent à celui qui doit ex» pirer sous la haire et sur la cendre. J'adore » la main du Tout-Puissant qui punit le berger » et le troupeau. Vous pouvez brûler et dé» truire les habitations des vivans et les tom» beaux des morts; mais la religion est éter» nelle : elle existera après vous, comme elle a

» existe avant vous, et son règne se perpétuera » jusqu'à la fin des siècles ».

Que cette réponse noble et ferme renferme de morale et de vérité, et que les persécuteurs de cet homme vénérable dûrent être confondus lorsqu'il eut encore le courage de leur dire : « Les barbares se sont prosternés devant » les autels du vrai Dieu; ils ont abandonné » les dieux du mensonge pour adorer le Dieu » de vérité ».

CHAPITRE LI.

Du Pape et du temporel de l'Église.

Le caractère sacré qu'imprime la première dignité du sacerdoce à l'homme qui en est revêtu a été une des causes du respect et de l'attachement de presque toutes les nations de l'Europe pour la religion catholique. Il était impossible à des peuples de ne pas accorder des attributs plus qu'humains à un homme considéré sur la terre comme le vicaire de Jésus-Christ, comme son représentant et son mandataire pour le règlement des affaires de son Église.

Ce caractère et ces attributs mettaient cet homme, presque Dieu, à une si grande distance des autres hommes ; ils le plaçaient dans l'opinion à une si grande élévation, que c'eût été une sorte de profanation que de le priver de l'éclat convenable à sa dignité autant qu'à la majesté du Dieu qu'il représente.

Un des plus grands avantages qu'ait la religion catholique sur les autres religions résulte de l'existence de son chef visible, auquel se rattachent les idées que nous nous formons de la nature de son chef invisible. Ces idées nous excitent à penser et à croire tout ce que la religion nous enseigne. Ses dogmes, ses mystères triomphent des recherches et de l'incrédulité, parce qu'ils sont prêchés et maintenus par le représentant de Dieu même, et une foi aveugle nous est commandée en raison de ce que nous trouvons de sacré dans les paroles d'un homme qui semble être inspiré par Dieu, et n'être que l'organe et l'exécuteur de sa loi.

Ces vérités auraient dû faire de la religion catholique la religion universelle ; mais des pontifes s'étaient écartés des règles établies par le divin législateur ; mais une fausse philosophie étant venue à s'allier à des sentimens de jalousie, à une ardeur de pillage, on a vu des

sectes s'élever, s'en séparer et travailler à l'envi à en saper les fondemens.

Que des sectes se soient élevées sous le règne de l'empereur Constantin, on ne doit pas s'en étonner : elles résistaient à un prince qui s'était déclaré pour la religion du Christ, qui avait renversé toutes les idoles, et qui s'était emparé de toutes les richesses des temples païens pour en enrichir les églises chrétiennes. Tous les sujets de l'empire n'étaient pas instruits des vérités de la foi; les dogmes, les mystères, les miracles de la religion du Christ avaient pu produire des effets sur l'âme de Constantin, et l'obliger à croire spontanément des choses qui se dérobaient aux efforts de la raison humaine; mais il voulut forcer les Païens à abandonner leurs dieux de bois et de pierre, et à adorer un Dieu invisible, mais tout esprit, toute intelligence, et par lui considéré comme seul auteur de l'univers, seul dispensateur des biens de ce monde; et les Païens qui, s'étaient formé des idées sublimes de leurs dieux, qui s'étaient accoutumés à rapporter tout à eux, leur bien, leurs maux, leurs succès, leurs revers, leurs prospérités, leurs misères, se révoltèrent contre un despotisme intolérant, et ils conspirèrent en secret pour secouer le joug de cette tyrannie

odieuse. Mais Constantin n'en devint que plus fanatique, et son fanatisme fut cause qu'il enrichit, qu'il éleva le sacerdoce, et que sa vénération pour la religion le porta à attribuer aux ministres des autels un caractère sacré, et à les distinguer des autres citoyens en en faisant un corps à part, et en accordant au sacerdoce une juridiction, des prérogatives et un éclat qu'il avait mérités par ses sacrifices, qu'il avait achetés du sang des martyrs, et qu'on ne pouvait refuser à une religion qui semblait destinée à triompher, non-seulement des faux dieux de l'univers, mais de la raison de toutes les nations, et à soumettre les peuples à la même croyance, à la même adoration.

Douze persécutions tyranniques et barbares, exercées pendant la longue durée de plus de trois cents ans contre les Chrétiens, le nombre prodigieux des martyrs, les torrens de sang répandus en faveur de la religion n'avaient produit qu'un endurcissement dans les cœurs des Païens, n'avaient qu'accru les cruautés d'un Licinius et d'un Maxence, et la religion chrétienne eût été à jamais proscrite, si ces mêmes persécutions, si ce sang tant de fois versé, si ces martyrs nombreux n'eussent inspiré d'autres sentimens à Constantin.

Des historiens ont rapporté, et ont pour ainsi dire consacré, à force de le répéter, un événement qui n'annoncerait dans Constantin qu'un homme follement superstitieux. Je veux parler de la croix qu'il dit avoir aperçue dans les nuages au moment où il allait livrer bataille au tyran Maxence, l'un de ses adversaires.

Je crois que le génie de Constantin a pu lui inspirer l'idée de faire croire à son armée qu'il avait eu cette vision, puisqu'il s'agissait de faire embrasser le christianisme à ses soldats, qui tous étaient encore idolâtres, et que le moyen de les y attacher était certain, en attribuant au signe de la croix et à la puissance du Dieu des Chrétiens leur courage et la victoire.

Mais cet empereur, doué de qualités brillantes et d'un génie profond, n'avait pas eu besoin d'un motif de superstition pour se ranger sous l'étendard de la croix; il n'avait pas tardé à démêler qu'une religion qui avait mérité de la part de ses adorateurs, et pendant tant de temps, des sacrifices si nombreux et si cruels, devait contenir, sous le voile de ses mystères, des vérités dignes de sa croyance. Il se persuada qu'une religion dont les dogmes se dérobaient au flambeau des recherches devait être fondée sur des vérités divines, inexplica-

bles par la raison humaine, et il ne put s'empêcher de trouver sublime une religion toute morale, toute spirituelle, toute divine, prêchée par les ministres d'un Dieu invisible, mais sans cesse présent, sans cesse agissant en faveur des hommes pour lesquels il avait consenti à s'incarner, afin d'offrir au monde le spectacle affreux de leur injustice et de leur méchanceté.

Constantin n'avait pas tardé à démêler que les deux tiers de ses sujets étaient devenus Chrétiens. Ayant deux compétiteurs à combattre, et connaissant la bravoure et l'intrépidité de ceux qui professaient la religion chrétienne, il déclara le christianisme la religion de l'empire; il mit fin à ces cruelles persécutions exercées par les empereurs qui l'avaient précédé; il renversa et détruisit les temples des idoles, éleva des églises sur leurs ruines, et honora dans les ministres du vrai Dieu une religion qui avait besoin d'un grand éclat pour être justement vengée du mépris, des injustices et des cruautés qu'elle avait eu si long-temps à souffrir.

On pourrait peut-être attribuer à la superstition la conduite de Constantin, si cet empereur avait été sans esprit, sans lumières, et s'il eût été capable d'attribuer à une vision ses succès contre Maxence; mais Constantin était

doué d'un génie profond; il avait médité sur la vertu d'une religion mystérieuse; il avait conçu qu'une telle religion était susceptible d'exercer un grand empire sur la morale des peuples, sur la conscience des individus, et qu'elle devait dominer dans un état vaste et peuplé.

C'est à ses idées politiques qu'il fallut attribuer son enthousiasme, son intolérance, ses prédications et la chaleur de son zèle. Une simple vision et le succès qui en avait été le résultat pouvaient bien l'animer en faveur de la religion chrétienne et l'engager à témoigner par quelques actions sa reconnaissance pour ses bienfaits, mais il n'y avait qu'une croyance véritable et une confiance sans bornes dans la vertu de cette religion qui fussent capables de lui inspirer cet enthousiasme qui l'excita à proscrire tous les cultes païens, à accueillir et à affranchir les esclaves qui se feraient Chrétiens, et à confier à l'Église chrétienne qu'il avait enrichie une autorité spirituelle qui distinguât ses ministres, et qui en fit une puissance dans l'état.

Cependant il semble que Constantin aurait dû se borner à rendre la religion chrétienne dominante, et qu'il aurait dû se garder de

la rendre universelle; car par cette universalité, qui le mettait dans la nécessité de violenter les consciences et de persécuter tous ceux qui ne voulaient pas s'y mettre, il détachait des intérêts de la patrie ces mêmes hommes qu'il voulait forcer de s'attacher à sa croyance; et au lieu de protéger, comme il en avait eu le dessein, l'empire par la religion, il la rendit plus faible, et il l'exposa aux entreprises des conquérans. Son plan était vaste et politique, même sublime; mais il manqua d'habileté et de lumières pour l'exécuter.

Le zèle de Constantin, son enthousiasme pour la religion chrétienne, l'a engagé à enrichir la religion, à faire briller d'un grand éclat le sacerdoce; sa politique même l'a conduit à lui accorder sans partage une autorité spirituelle qui en a fait, sous ce rapport, une puissance dans l'état; mais jamais Constantin n'a pensé à accorder au sacerdoce une puissance temporelle, parce que son génie avait prévu ce que l'influence de l'autorité spirituelle donnerait de moyens au chef de la religion pour accroître cette puissance temporelle, et les désordres qu'une telle ambition ferait naître. Par cette sage conduite, il était devenu le protecteur et le défenseur désintéressé de la reli-

gion contre tous ses ennemis, et il avait garanti ses ministres de ces passions humaines qui ne manquent pas de se manifester dans les querelles théologiques, et qui ont toujours des conséquences cruelles lorsque la puissance temporelle est dans les mains du sacerdoce.

Le tyran Phocas, après s'être fait un marchepied des cadavres sanglans de l'empereur Maurice et de ses enfans pour monter sur le trône d'Orient, crut avoir besoin de la protection de l'Église pour faire excuser l'horreur de ses crimes; mais malgré l'excès de sa générosité envers l'Église, il ne crut pas devoir aller plus loin que Constantin, et son zèle hypocrite ne le porta pas à se dépouiller en faveur de l'Eglise de la moindre portion de la puissance temporelle.

Mais, dans ces premiers siècles de l'Eglise chrétienne, le chef de cette Eglise n'avait pas encore acquis la considération qu'il a obtenue depuis, surtout lorsque l'Eglise avait été dotée par Pepin et par Charlemagne.

CHAPITRE LII.

De la puissance du Pape.

La puissance du Pape s'est accrue successivement, parce qu'elle s'est vue protégée et soutenue par le respect des nations catholiques, et elle est devenue redoutable en raison du caractère sacré qu'on a reconnu en elle, et des idées divines qu'on lui a attribuées. Cette puissance était redoutable à la puissance séculière, et devait l'être, en raison de la différence qu'on mettait entre la dignité d'un homme qui avait le gouvernement des choses sacrées, et des hommes qui n'étaient que des délégués, sous ce rapport moral, pour accorder les décisions de la puissance divine avec les besoins de la puissance humaine.

L'excessive piété et l'excessive croyance engendrent l'excessif attachement, et produisent le fanatisme chez les nations; et lorsque cette passion est forte chez les hommes, la puissance sacerdotale est bien supérieure à la puissance séculière. Celle-ci doit céder, se soumettre à toutes les humiliations, et sacrifier ses prétentions pour conserver ses jouissances.

Il était impossible de frapper l'imagination des peuples et de leur faire apercevoir la majesté dans la personne du chef de l'Eglise, si ce souverain spirituel et universellement révéré dans tous les pays de la chrétienté n'était pas environné d'un grand éclat, d'un éclat qui donnât une haute idée de sa puissance et de son indépendance. Il eût semblé inconvenant et même inconséquent qu'un homme revêtu de la puissance divine, destiné à exercer un empire absolu sur la morale des nations, à gouverner l'Eglise universelle, à décider souverainement dans toutes les affaires de la religion, se fût trouvé en même temps indépendant et souverain sous le rapport de la puissance spirituelle, et dépendant et sujet sous le rapport de la puissance temporelle.

Les empereurs d'Orient, Constantin et Phocas, avaient déjà senti le besoin qu'avait le chef de la religion d'être environné d'un grand éclat; mais ces deux princes se bornèrent à prodiguer à l'Eglise des richesses, parce qu'ils n'avaient pas conçu l'idée de l'efficacité de la puissance temporelle en faveur des pontifes, et parce que, dans les commencemens de l'établissement de la plus sainte, de la plus auguste de toutes les religions, son chef avait à peine déposé la bure

dont il avait été couvert dans les temps de persécution, dans son état de pauvreté, et que ces empereurs avaient cru avoir fait beaucoup en prodiguant des richesses à des hommes dont ils n'avaient pas apprécié la puissance, et qu'ils ne pouvaient envisager sous le rapport temporel, que dans la situation où ils les avaient toujours considérés avant qu'ils les revêtissent de la pourpre, et qu'ils leur prodiguassent les trésors immenses dont ils ont été redevables à leur pieuse munificence.

Mais les papes, ou les chefs de l'Église d'Occident sentirent plutôt que les patriarches de l'Église d'Orient le besoin de la puissance temporelle, pour donner plus d'éclat et de majesté à la puissance spirituelle. Ils sentirent qu'il ne suffirait pas à l'imagination des nations chrétiennes d'être frappées de la sublimité des fonctions d'un représentant de Jésus-Christ sur la terre, et que, pour attacher à la personne de ce représentant un caractère véritablement auguste, il convenait qu'il sortît de la dépendance de l'autorité temporelle, et que le représentant du prince des apôtres fût au moins l'égal des autres souverains.

Ce fut le pape Grégoire II qui fit la première tentative pour procurer au pontificat l'autorité

temporelle. Il se rendit maître de Rome et s'y maintint.

Grégoire III, son successeur immédiat, l'imita. Mais ces deux pontifes n'allèrent pas si loin que Zacharie leur successeur, qui, après avoir triomphé dans Rome, décida que celui qui avait le pouvoir était roi. Ce pontife a joint l'exemple au précepte, non-seulement en faveur du Saint-Siége, mais en faveur de l'usurpateur Pépin; et c'est à cette décision politique qu'il a dû les bienfaits de Pépin et son autorité temporelle.

L'Église avait déjà beaucoup gagné par la conduite de ces trois pontifes; mais il ne convenait pas à la puissance spirituelle de dépendre du peuple romain pour l'élection du chef de l'Église, et il fallait secouer le joug de cette autorité. Cet événement eut lieu bientôt. Le peuple de Rome, séduit et entraîné par les menées de l'ambitieux pape Constantin et les troubles qu'il excita, l'ayant placé de force sur la chaire de Saint-Pierre, sans la participation du clergé, ce pontife turbulent et audacieux fut déposé quelques mois après son exaltation, et cette violence fut cause qu'on ôta au peuple le droit d'élection qu'il avait toujours partagé avec le clergé.

C'est de ces idées naturelles, c'est de ce besoin nécessaire et convenable au bien de la chrétienté que sont nées les prétentions du sacerdoce à la souveraineté temporelle, et que s'est formée par la suite des temps cette puissance qui n'aurait dû servir qu'à manifester l'indépendance de la puissance spirituelle, mais que l'ambition a fait dégénérer en prétentions usurpatrices, turbulentes et souvent scandaleuses.

C'est de ces idées et de ce besoin nécessaire et convenable au bien de la chrétienté que Pépin est parti pour gratifier le Saint-Siége de la souveraineté des pays qui avaient été gouvernés par les exarques ou vice-rois des empereurs d'Orient, que Charlemagne l'a gratifié à son tour d'une partie du royaume des Lombards, après avoir vaincu et déposé son dernier roi, et que la fameuse comtesse Mathilde lui a fait don de ses immenses possessions.

Il est vrai que Pépin, en se montrant si généreux envers le Saint-Siége, avait eu pour motif politique de faire légitimer et même consacrer l'usurpation dont il s'était rendu coupable envers l'infortuné Chilpéric III, le dernier rejeton de la race mérovingienne, et que Charlemagne avait pour ainsi dire payé par ses

sacrifices et ses dons, la dignité d'empereur d'Occident, et la cérémonie religieuse qui avait consacré ce titre.

Mais ces donations avaient été faites par des princes qui les avaient déclarées irrévocables par leurs successeurs, et une jouissance de mille siècles en avait prescrit tellement la propriété, qu'il semblait impossible à aucune puissance humaine de pouvoir attenter à un droit si bien et si long-temps reconnu et constaté. Mais rien n'est capable d'en imposer à une ambition qui n'est arrêtée par aucune considération ni divine, ni humaine, quand elle ne voit pas d'obstacles à l'accomplissement de ses désirs.

Bonaparte n'eût jamais entrepris, n'eût même jamais songé à entreprendre de dépouiller le Pape de son temporel, et de le réduire à la condition humiliante de son pensionnaire, si la situation de la morale en Europe n'eût favorisé cette violation outrée de la propriété. Mais tous les peuples de l'Europe étaient démoralisés; la religion n'avait plus d'empire sur les consciences, la croyance était chancelante, les vérités de l'Évangile étaient regardées comme des fables, la piété comme un ridicule, les cérémonies du culte comme des bouffonneries,

les exercices de dévotions comme des grimaces la dévotion elle-même comme une hypocrisie, enfin, la licence, l'impiété, le scandale et la profanation étaient devenus des titres à la réputation d'hommes sensés, d'esprits forts, et on était convenu, en quelque sorte, de reléguer dans la classe des imbécilles tous ceux qui avaient conservé dans leurs cœurs quelques restes de la piété de leurs ancêtres, et qui avaient eu le courage de résister à ce torrent impie et sacrilége, qui pousse l'homme à tous les vices, à tous les désordres, à la brutalité, et qui le ravale au-dessous de la bête.

Ce même Bonaparte, au moment de son élévation, lorsque les plus grands désordres couvraient l'heureux sol de la France, avait éprouvé combien était pesant le poids de l'autorité civile, lorsqu'elle n'était point secondée de l'autorité religieuse, et il avait dû avoir recours à ce redoutable auxiliaire. Il eût sans doute consolidé ce grand ouvrage, s'il eût continué d'être le premier magistrat de la république française; mais, devenu empereur, ses idées se sont agrandies avec son ambition; il a cru que son autorité, comme empereur, lui donnait une force capable de supporter un fardeau qu'il n'avait pas cru pouvoir supporter

comme consul; il crut que sa dignité d'empereur n'était plus conciliable avec la puissance temporelle du chef de l'Église, lorsque, comme consul, il avait jugé convenable de respecter cette puissance qu'il avait trouvée établie, consacrée par une possession incontestée de plusieurs siècles, et qui lui avait paru nécessaire pour effectuer le grand ouvrage de la restauration de la religion en France.

Porté tout d'un coup à une trop grande élévation, Bonaparte n'a plus vu dans le Pape cet homme grand par sa dignité, plus grand encore par la vénération que lui méritait la qualité auguste de représentant du vrai Dieu sur la terre; il n'a plus vu en lui qu'un simple prêtre, fait pour être réduit aux obscures fonctions d'un évêque, et indigne des grandeurs temporelles. Il a pensé qu'en s'emparant du patrimoine de l'Église, et en dépouillant son chef de sa souveraineté et de son indépendance, il faisait un acte politique très-ingénieux, et surtout très-éclatant pour son règne, et que l'histoire raconterait avec ravissement que Napoléon-le-Grand avait détruit le plus beau monument de la piété de Charlemagne, et qu'il avait roulé dans la poussière le ministre du Dieu de ses pères, le successeur de ces

pontifes qu'avaient forcé tant d'empereurs et de souverains à venir humblement leur demander à genoux l'absolution du crime de leur avoir déplu.

Par cette conduite, Bonaparte avait imité celle de ce fameux Joritomo, général des troupes du Japon, qui se fit proclamer empereur de ces îles, et qui réduisit les Dairis, qui régnaient de puis l'an 660 avant l'ère chrétienne, à n'avoir que la première autorité spirituelle. Il avait imité celle des Turcs Bonides, devenus sultans de Perse, qui, après avoir dépouillé les califes des contrées immenses qu'ils avaient possédées en Afrique et en Asie, les réduisirent à la simple autorité spirituelle. Mais ces chefs de la religïon, tant au Japon qu'en Afrique et en Asie, jouirent du moins de l'autorité spirituelle ; au lieu que Bonaparte tenait le Pape captif dans ses états, et lui avait ravi la liberté nécessaire pour exercer cette autorité.

Mais Bonaparte, en décrétant que le Pape ne devait être revêtu que de l'autorité spirituelle, aurait dû lui laisser la liberté d'exercer cette autorité, et s'abstenir de le retenir captif dans ses états. Avait-il considéré les effets d'une telle conduite, tant par rapport aux peuples que par rapport aux souverains qui professent

la religion catholique ? S'était-il demandé à lui-même si le chef de l'Église conserverait le même droit à la vénération des peuples, le même ascendant sur l'opinion des fidèles, lorsqu'il serait errant de ville en ville, sans majesté, sans pompe, et vivant précairement d'une pension sous les lois d'un dominateur absolu ? S'était-il persuadé que toutes les nations de l'Europe contempleraient avec la même admiration, dans son sujet, ce pontife sacré qu'elles avaient eu l'habitude de voir commander comme souverain temporel dans Rome, comme souverain spirituel dans tous les états de la catholicité, et fulminer, du haut de la chaire de saint Pierre, les lois et les décrets qu'exigeaient les besoins de la sainte religion dont il était le régulateur et le conservateur ?

Bonaparte aurait dû se bien pénétrer de l'impossibilité de voir les peuples catholiques de l'Europe se façonner à l'idée qu'un pape, devenu son sujet et son pensionnaire, fût le même homme que ce pontife qu'on avait vu à Rome, entouré du sacré collége, environné de tout l'éclat de la majesté souveraine, et tenant, par son caractère sacré, et par le respect qu'il imprimait, le premier rang parmi les têtes couronnées.

Mais considérons cet infortuné pontife dans ses rapports avec les souverains que la grâce a éclairés, et qui sont restés fidèlement attachés au culte catholique. Quelle idée auraient eue ces souverains d'un pontife enfermé dans l'empire de Bonaparte, devenu son sujet, vivant de ses secours ou de sa charité, et voyant son existence exposée sans cesse à la volonté comme aux caprices d'un maître impérieux et injuste. Ce pontife, qui était l'interprète de la loi du Dieu des Chrétiens, le gardien du trésor précieux des fidèles, la religion, aurait-il pu rendre des jugemens, promulguer des décrets, fulminer des bulles, avant de les avoir soumis à l'examen et à la censure impériale, avant de les avoir assujettis à l'approbation du ministre des cultes? Mais alors où était le Pape? où était le souverain pontife? Etait-ce Pie VII qui était pontife, ou n'était-ce pas plutôt Bonaparte? Alors aussi, quelle puissance indépendante de Bonaparte aurait voulu admettre un légat ou nonce de sa sainteté? Quel prince aurait eu confiance dans ses actes et dans ses promesses, lorsqu'il n'aurait pu su si c'était au Pape ou à Bonaparte qu'il avait affaire?

Il était impossible que le Pape pût se permettre aucun acte de l'autorité souveraine,

même aucun acte de l'autorité spirituelle, aussi long-temps qu'il était retenu dans les liens de l'autorité d'un maître absolu; et tant que cet ordre de choses subsistait, l'Eglise était sans chef, elle était souffrante, et la religion était exposée aux dangers les plus imminens.

Le chef souverain et indépendant de l'Eglise est aussi nécessaire à la religion que la religion elle-même est nécessaire aux nations catholiques; et le besoin qu'ont les souverains eux-mêmes de maintenir dans sa doctrine et dans sa pureté une religion qui a influé si efficacement, pendant tant de siècles, sur le morale de leurs sujets, et qui a servi si utilement à modérer l'exercice de leur pouvoir, devait les tenir armés, ou les armer de nouveau, quand les excès de l'immoralité auraient introduit tous les vices et tous les désordres dans leurs états, et quand ils auraient appris à se convaincre de la nécessité de rétablir une puissance qui a la vertu précieuse de dominer sur les cœurs, de diriger les pensées vers le bien, et de faire reposer le glaive de l'autorité civile.

Il était vraisemblable, il était même certain, qu'aucune puissance catholique ne se serait accommodée d'une mesure tyrannique, qui mettait l'autorité religieuse sous la domination de

l'autorité civile, et qui les exposait toutes à recevoir les arrêts d'un conseil d'état à la place des canons des conciles, et les décrets d'un empereur à la place des bulles d'un pontife.

Il n'est pas moins vraisemblable, il n'était pas moins certain que les nations catholiques seraient révoltées contre un pareil abus de la force, et que la terreur, que n'ont pu surmonter leurs intérêts civils et politiques, aurait été bravée et vaincue par leurs intérêts religieux; car l'opinion, en matière de religion, tient à l'âme des individus bien plus fortement que tous les intérêts mondains, et des hommes religieux se soumettent bien plus volontiers à la privation de quelques jouissances périssables de cette vie qu'à la privation d'une religion qui leur donne des espérances de salut et de récompenses éternelles dans une autre vie.

Ce n'est pas une petite affaire que celle d'avoir à combattre les opinions religieuses des peuples, et c'est viser à la folie que de prétendre violenter les opinions de toutes les nations dans des matières où le fanatisme prend la place de la raison, surtout lorsqu'on n'a pas le droit de commander à ces nations, parce que c'est leur donner occasion de s'armer par le fanatisme, et de recouvrer dans les combats religieux les

pertes qu'elles ont éprouvées dans les troubles politiques, dans les discordes civiles.

Tout ce qui paraît superbe aux yeux des hommes, ne sert bien souvent, et même toujours, qu'à montrer le néant des choses humaines. La puissance d'un homme ne triomphera jamais de la volonté divine. Pie VI a eu raison lorsqu'il a annoncé à ses tyrans que la religion subsisterait malgré eux, et Pie VII connaissait bien les desseins de la Providence, quand il passait en prières les journées que son inexorable persécuteur avait décidé de lui faire passer dans les souffrances. Ce beau modèle des vertus chrétiennes méritait le trône qu'il avait occupé, et il ne pouvait manquer de l'occuper encore.

CHAPITRE LIII.

AFFAIRES D'ESPAGNE.

Belle conduite du Prince des Asturies pour rendre le roi son père attentif à ses plaintes.

Il y avait long-temps que l'Angleterre gémissait de voir l'Espagne gouvernée par un homme qui en avait fait une puissance tributaire de la France. Il fallait arracher les rênes de ce gouvernement des mains de cet homme; mais cet homme était placé, ou avait ses créatures placées à toutes les avenues du trône pour empêcher la vérité d'y arriver, et il n'y avait que le prince des Asturies qui pût lui faire franchir les barrières qui en défendaient les approches, et qui pût la faire parvenir jusqu'aux oreilles du monarque.

L'entreprise était délicate, et d'autant plus embarrassante, que le roi lui-même était instruit de la haine que le prince nourrissait contre son favori. Cependant la guerre venait d'être déclarée à l'Espagne par l'Angleterre, et le prince de la Paix faisait des dispositions pour la pousser avec vigueur; ainsi il était important de se détacher de l'alliance de la

France, pour épargner à l'Espagne de plus grandes calamités.

Les malheurs de la patrie avaient inspiré la pitié au prince des Asturies, et au souvenir de ses souffrances passées, et à la vue de sa misère présente, qui présageait encore des douleurs plus cuisantes, il prit la résolution héroïque d'aller interroger le cœur du monarque, dans l'espoir de le toucher et de l'engager à se détacher d'affections qui avaient été en partie cause de l'abus qu'avait fait son favori de son autorité.

Le prince avait à exposer au roi son père les causes des infortunes dont était accablé le royaume, et à lui retracer la conduite du favori qu'il chérissait, et il ne pouvait pas prendre trop de précautions pour disposer le monarque à l'écouter. Ayant réussi à pénétrer jusque dans son cabinet, et s'y trouvant seul avec lui, il lui remit une lettre dont voici le contenu :

« Sire,

» Il y a long-temps que je renferme dans mon cœur un sentiment profond de douleur, parce qu'il y a long-temps que j'observe la situation malheureuse où le royaume d'Espagne se trouve plongé. Je me serais imposé un silence éternel

sur cet état déplorable, quelque ému que je fusses, si je n'y avais remarqué qu'une suite d'adversité naturelles et inévitables, que des fléaux arrivés par l'ordre exprès de la Providence, et je me serais soumis à ses décrets avec le même respect que je me soumets aux volontés augustes de Votre Majesté. Mais la guerre vient d'éclater entre l'Espagne et l'Angleterre, et cette catastrophe terrible a fait tomber le voile qui couvrait une perfidie. Ce dernier acte d'une déloyauté insigne ne m'à plus permis de douter que Votre Majesté ne fût trahie.

» Oui, Sire, je ne crains pas de le déclarer à Votre Majesté, elle est mal conseillée, et elle finira par succomber sous les artifices de ses ennemis, si elle n'a pas le courage de les démasquer et d'arracher de leurs mains sacriléges le poignard dont ils sont prêts à la frapper.

» J'ai cru que, comme fils de Votre Majesté, c'était un devoir sacré pour moi de l'avertir des dangers qui menacent sa personne, et de lui dénoncer l'odieux conseiller qui l'obsède. J'ai cru qu'il était aussi de mon devoir de lui dévoiler les projets sinistres de cet indigne favori, et d'éclairer la marche ténébreuse de sa conduite. Mais ce que j'ai cru devoir faire par un sentiment naturel d'attachement pour la sû-

reté, la tranquillité et le bonheur du meilleur des pères, je crois avoir encore le droit de le faire en faveur d'une nation généreuse sur laquelle ma naissance m'appelle à régner un jour.

» Cette idée, qui est bien faite pour m'affliger, puisqu'elle offre en même temps à ma pensée l'idée du moment terrible où la nature me séparera d'un père que je chéris tendrement, me donne cependant la force de réclamer un droit qui l'emporte peut-être sur toutes les affections d'un fils envers son père, puisqu'il embrasse une multitude d'intérêts et des affections non moins chères. Je sens que mes affections filiales seront remplacées un jour par des affections paternelles; j'aurai des enfans; je leur devrai rendre compte d'un héritage que m'auront transmis mes ancêtres, et je n'en voudrai point à celui que le ciel aura destiné à me remplacer sur le trône, s'il prend la noble hardiesse de me prévenir des complots machinés par mes ministres, et des conspirations tramées contre mon trône et ma personne-même. Je dirai à ce fils : Mon fils, je vous loue de la noble franchise avec laquelle vous m'éclairez : vous m'aidez à sauver en même temps ma personne et votre héritage. Je dis votre héritage, et je le dis avec raison; car ma couronne n'est

point ma propriété; c'est une substitution ancienne et perpétuelle que mes ancêtres ont successivement recueillie, et dont ils ont joui en bons pères de famille jusqu'au jour où, par leur mort, je m'en suis mis en possession. Je sais que j'en jouis au même titre, que je suis tenu des mêmes obligations que mes prédécesseurs, qui consistent à laisser après moi aux appelés le bien substitué dans le meilleur état possible. Je sens qu'il en est d'un royaume comme d'un domaine, comme d'une maison, et que le grevé ne doit pas non-seulement se permettre de le détériorer, mais doit empêcher qu'il y soit porté la moindre atteinte. Ainsi, de même que des fermiers diminuent la valeur d'une terre en la cultivant mal, qu'un maçon dégrade une maison en employant de mauvais matériaux à ses réparations, de même un royaume tombe en ruine, s'il est administré par des ministres ignorans ou perfides.

» Voilà ce que je dirais à mon fils, s'il avait la juste occasion de m'éclairer sur les manœuvres de nos ministres et de m'avertir des dangers qui menaceraient mon royaume. Mais quelle reconnaissance n'aurais-je pas pour ce fils respectueux, si sa dénonciation n'avait pas

seulement pour objet de sauver le trône, mais mon honneur, mais ma personne!

» Voilà la tâche que je me propose de remplir aujourd'hui. J'ai l'orgueil de croire qu'en la remplissant avec les lumières et le zèle dont je suis capable, j'aurai rendu un service précieux à Votre Majesté, au royaume, à la nation et même à l'Europe; car le salut de l'Europe va peut-être dépendre désormais de la conduite que tiendra l'Espagne à l'égard de la France ».

CHAPITRE LIV.

Suite de la lettre du prince des Asturies. — Examen de la conduite du prince de la Paix à la suite du traité de Saint-Ildefonse et du traité d'Amiens.

« L'Espagne vient de déclarer la guerre à l'Angleterre. Je dois avouer à Votre Majesté que les griefs exposés dans le manifeste de la cour de Madrid sont si peu fondés, qu'il serait impossible d'en faire un examen approfondi, sans y apercevoir une prédilection intéressée en faveur de Bonaparte, sans y découvrir les vues les plus criminelles.

» Pour ne pas fatiguer Votre Majesté, je n'examinerai pas ce manifeste dans toute son étendue; mais je supplie Votre Majesté de donner son attention aux réflexions que je prends la très-respectueuse liberté de lui soumettre.

» L'auteur du manifeste débute par annoncer que l'alliance de l'Espagne avec la France devait naturellement l'entraîner dans la nouvelle guerre de cette puissance avec l'Angleterre; mais l'auteur affecte d'attribuer au traité d'Amiens cette vertu d'attraction, et il détourne l'attention du traité de Saint-Ildefonse, source de tous les malheurs de l'Espagne. Mais c'est au traité de Saint-Ildefonse qu'il faut rapporter cette nécessité où se trouve l'Espagne de seconder de toutes ses forces le gouvernement de la France dans toutes les guerres suscitées par l'ambition, l'orgueil, le caprice, l'injustice ou la violence de son chef.

» J'ose le demander à Votre Majesté, de quel œil peut-on envisager l'auteur d'un pareil traité, qui rendait l'Espagne en tout temps complice de toutes les horreurs si familières à la convention nationale, qui l'alliait à une autorité qui avait décrété le renversement de tous les trônes, et qui la rendait victime souffrante et résignée de toutes les ambitions, esclave vile de toutes

les volontés de ce sanguinaire aréopage; enfin, qui privait à jamais l'Europe des espérances qu'elle pouvait fonder sur un royaume puissant, et qui avait donné si souvent et dans tant d'occasions plus difficiles des preuves multipliées de valeur, d'énergie et de dévouement.

» Cet acte inconcevable, Sire, peut-il permettre que l'on se retranche tranquillement à le traiter de démence? ou n'excite-t-il pas des soupçons peu favorables à la loyauté qu'on aime à prêter à un sujet comblé des faveurs de son maître? Je ne me permettrai pas de prononcer sur les vues véritables du favori de Votre Majesté; mais je vais poursuivre mon examen de sa conduite, pour mettre Votre Majesté à même d'apprécier s'il était digne de son auguste faveur.

» J'aime trop à trouver dans les hommes en place les vertus qui engagent à les respecter, pour chercher à les censurer et à révéler des erreurs qui pourraient faire suspecter leur loyauté, ou affaiblir la considération qu'on a pour eux; mais il est des circonstances où un ami vrai de l'intérêt général ne peut pas se taire sans manquer à ce qu'il doit à l'état, sans manquer à sa propre conscience.

» Je conviens qu'à considérer de près les

choses, il serait peut-être injuste d'envisager le prince de la Paix comme coupable envers son roi et sa patrie pour avoir signé le traité de Saint-Ildefonse, puisque la position de l'Espagne était très-difficile, et même dangereuse à cette époque, se trouvant abandonnée à ses propres forces, à ses seules ressources, et qu'elle n'eût pu prolonger long-temps, sans s'exposer aux plus grands malheurs, une guerre où elle eût à la fin succombé, et dont les suites eussent peut-être occasionné une révolution. Il faut croire que le prince de la Paix a dû céder aux circonstances impérieuses, et se plier aux volontés absolues du gouvernement de la France, pour épargner à l'Espagne de plus grands désastres, et pour se refaire dans la paix des calamités de la guerre. Il faut croire même que le prince de la Paix a pu se décider à souscrire un tel acte, dans l'espoir qu'au milieu des orages de la révolution française, il arriverait des événemens politiques qui lui donneraient l'occasion de revenir sur des conditions si onéreuses et si humiliantes.

» Mais ces considérations naturelles et bienveillantes ont de la peine à surmonter les reproches que peut faire au prince de la Paix tout homme tant soit peu sévère, en exami-

nant sa conduite plus qu'équivoque à l'époque du traité d'Amiens.

» Il semble que la négociation de ce traité offrait au prince de la Paix l'occasion la plus heureuse et la plus favorable de restituer à son roi et à la nation espagnole l'indépendance qui leur avait été ravie par le déplorable traité de Saint-Ildefonse, et de les affranchir des engagemens onéreux auxquels il les avait soumis par ce traité. L'occasion était d'autant plus favorable pour annuler même ce traité en entier, que Bonaparte se présentait à Amiens pour négocier avec l'intention bien prononcée de ne se dessaisir d'aucune de ses conquêtes, et de chercher les compensations et les désintéressemens à accorder à l'Angleterre, dans la générosité de ses alliés.

» Certes, on ne niera pas que le prince de la Paix n'ait eu en effet l'occasion de tirer grand parti de cette circonstance pour améliorer au moins le sort de l'Espagne, et puisque, pour en finir avec l'Angleterre, la France avait besoin de l'île de la Trinité, ce sacrifice devait devenir le prix d'une concession plus ou moins avantageuse, ou d'un soulagement plus ou moins important. Mais l'île de la Trinité a été cédée par l'Espagne à l'Angleterre, et le traité de

Saint-Ildefonse est demeuré dans son entier; il n'en a même pas été fait la plus petite mention dans les négociations d'Amiens. Cet oubli inconcevable autorise naturellement à supposer que le prince de la Paix avait intérêt à ce qu'il subsistât dans son entier, et qu'il avait même encore des raisons pour enchérir sur ses sacrifices par une nouvelle concession, qui comblait les désirs de Bonaparte, et qui devait accroître encore son affection en faveur du prodigue.

» Le traité de Saint-Ildefonse, si onéreux pour l'Espagne, si avilissant, par ses conséquences, pour la gloire du nom espagnol, n'avait rien encore de funeste pour l'Europe avant la nouvelle guerre de la France avec l'Angleterre, parce qu'au fait ce traité ne contenait que des conditions éventuelles, qui avaient été dictées par la violence, et souscrites par la peur, et parce qu'il était possible de revenir sur des conditions si rigoureuses, et d'améliorer le sort de l'Espagne sous des gouvernemens justes, ou du moins plus justes que celui de la Convention nationale, et à la faveur de circonstances plus prospères. Ces circonstances s'étaient offertes lors du traité d'Amiens; mais le prince de la Paix n'a pas su en profiter, ou

n'a pas voulu en profiter. Ce traité, qui, quoique subsistant, n'avait encore rien de fâcheux pour l'Europe, ni même pour l'Espagne, si la paix d'Amiens avait pu être durable, si le traité de Lunéville avait été religieusement observé, a eu les conséquences les plus funestes pour l'Europe au moment où il a été de l'intérêt de la France de briser la paix de Lunéville, de violer le traité d'Amiens, et de renouveler la guerre avec l'Angleterre.

» Il eut été, Sire, sans doute malheureux pour l'Espagne que la France l'eût contrainte à remplir les engagemens qu'elle avait pris avec elle par le traité de Saint-Ildefonse, puisque l'exécution de ce traité mettait à la disposition du gouvernement français toutes les forces de terre et de mer, et toutes les ressources de l'Espagne. Sans doute la France se fût servie sans ménagement, si elle l'eût pu, de toute la puissance de son alliée, et elle n'eût rien négligé pour faire supporter à son amie toutes les dépenses, même les désastres de la guerre. Au reste, ces désastres eussent averti bientôt Votre Majesté du danger qu'elle pourrait courir, si elle entreprenait d'en combler la mesure, et elle n'eût point tardé à ressaisir son indépendance par une paix avec l'Angle-

terre, qui aurait annulé l'œuvre abominable de Saint-Ildefonse, et elle aurait eu la douceur glorieuse de combattre, non pour la ruine de sa patrie et pour la défense d'une cause étrangère et odieuse, mais pour le salut de toute l'Europe, pour l'honneur de son trône, pour son indépendance, pour la liberté et le bonheur de la nation. Cette conduite, qui promettait de la gloire, et sans doute des triomphes à l'Espagne, eût ressuscité cette énergie si brillante des premiers temps de la monarchie, les Espagnols eussent repoussé leurs tyrans, et ils eussent peut-être épargné à beaucoup de princes la honte que leur vaut la conduite qu'ils tiennent depuis quelque temps.

» Mais sans cette dernière considération, qui est la conséquence naturelle de l'opinion qu'on se forme de la bravoure espagnol, combien d'autres ressources, moins dangereuses, s'offraient à un ministre habile, zélé pour les intérêts de son maître et attaché à ses devoirs, pour éluder l'exécution du traité de Saint-Ildefonse !

» Toute l'Europe ne fut-elle pas frappée de l'injuste violation du traité d'Amiens? Ne vit-elle pas que Bonaparte avait des vues très-ambitieuses, et que la guerre qu'il déclarait à

l'Angleterre n'avait pour but unique que de tourmenter les puissances continentales, et de réparer le désordre de ses finances, en mettant à contribution les états faibles du continent? Si l'on pouvait avoir quelque doute à cet égard, il suffisait, pour achever de s'en convaincre, de considérer attentivement la situation respective des deux puissances belligérantes; on les voyait, par la nature de leur position réciproque, et par la difficulté de s'approcher et de s'atteindre, dans l'impossibilité de se combattre, et dans la nécessité, non de se faire la guerre, mais de se borner aux seuls moyens de se nuire dans leurs relations commerciales et politiques, et à s'effrayer par d'immenses préparatifs.

» C'est là le seul résultat qu'a eu jusqu'ici la guerre déclarée, depuis deux ans, entre la France et l'Angleterre, et cette guerre n'en pouvait point avoir d'autre.

» Dans cette position, la France réclame l'exécution du traité de Saint-Ildefonse. Quelle était la réponse à faire la France? Il n'en était qu'une, et la voici : *Nous l'exécuterons*. Par ces seuls mots : *Nous l'exécuterons*, nous étions en effet dégagés de toutes les charges qui nous étaient imposées par ce traité; car quelles

conditions nous impose ce traité? C'est de nous comporter à l'égal de notre allié, de le défendre, s'il est attaqué, ou de le soulager, en attaquant son ennemi sur d'autres points où il est attaquable. Mais notre allié ne pouvant point exiger de nous une guerre d'une nature différente de la sienne, nous n'aurions pu être par lui forcés de mettre des flottes en mer, puisqu'il tenait les siennes renfermées dans ses ports; il n'eût pu exiger de nous non plus que nous missions de nombreuses armées en campagne, puisque ces armées eussent dû être uniquement destinées à combattre l'Angleterre, et que nous ne pouvions les employer qu'avec le secours de nos flottes, rendues inactives par l'inactivité de celles de la France, notre alliée. Ainsi nous eussions été simplement tenus de faire quelques préparatifs dans nos ports, et de singer les simulacres guerriers des ports de Brest, de Rochefort et de Toulon.

» Ces simulacres eussent peu coûté, et cette conduite très-simple et très-naturelle nous eût mérité la confiance et même l'amitié de l'Angleterre. Il ne nous eût point été difficile de communiquer avec cette puissance par la cour de Lisbonne. Sensible à un procédé si loyal, elle n'eût point empêché nos galions et nos mar-

chandises de toutes espèces d'aborder dans les ports de Portugal, et de venir nous enrichir au milieu d'une guerre bénévole.

» Mais qu'a fait le prince de la Paix pour soustraire l'Espagne aux engagemens qu'il avait pris par le traité de Saint-Ildefonse? Il s'est engagé à payer chaque mois à la France une somme calculée dans la proportion des dépenses qu'auraient dû entraîner les stipulations insérées dans le traité de Saint-Ildefonse, c'est-à-dire, une somme d'au moins 75 millions par année. »

CHAPITRE LV.

Suite de la lettre du prince des Asturies. — Examen de la convention de Paris. Cet examen compromet la loyauté du prince de la Paix. — Belle conduite du ministre britannique dans cette affaire.

» Cette convention était singulièrement frappante, et il ne fallait pas avoir un esprit bien subtil pour en démêler les vues et en calculer les résultats. Il était clair, par le fait seul, que la France n'obligeait pas l'Espagne à se joindre à elle avec toutes ses forces pour faire la guerre à l'Angleterre; que cette guerre de la France à l'Angleterre n'était rien moins que sérieuse, et qu'elle n'était qu'un prétexte pour faire une guerre financière à tout le continent, et un moyen de se mettre partout en mesure pour agir en faveur de l'ambition de Bonaparte, et en faveur du trésor de la république.

» Cette convention, Sire, a été très-désastreuse pour l'Europe en général, parce qu'elle a garanti d'abord la France des fureurs et du désespoir d'une nation qui eût été bientôt révoltée des sacrifices qu'eût exigés l'exécution

des engagemens pris à Saint-Ildefonse; ensuite parce qu'elle lui a fourni les moyens de faire une guerre violente et audacieuse à une multitude d'états faibles et sans appui, de piller les uns, de faire contribuer les autres, et de leur faire supporter les dépenses de la république et l'entretien d'une moitié de ses armées; enfin, parce que cette convention l'a aidée à se mettre partout en position pour envahir, pour enchaîner une multitude de nations, pour s'en servir et en disposer à son gré, et se composer une puissance capable d'en imposer aux grandes puissances, et d'accroître leurs craintes et leurs irrésolutions.

» On doit savoir gré aux ministres qui gouvernaient l'Angleterre au commencement de la rupture, des ménagemens qu'ils ont eus pour l'Espagne, et de l'espèce de commisération qu'ils ont témoignée à ce royaume, si accablé des malheurs de sa position. Mais que cette commisération, si digne des respects et de la reconnaissance de la nation, est devenue funeste! Pourquoi ce ministère n'a-t-il pas forcé dès-lors l'Espagne à déclarer explicitement si son intention était d'exécuter le traité de Saint-Ildefonse, ou si elle était dans l'intention de le rompre?

» Ah! pourquoi ce ministère, qui s'était montré si humain envers l'Espagne par ses procédés pacifiques au commencement de la rupture, ne s'est-il pas prononcé hautement aussitôt qu'il a eu connaissance de la convention de Paris? Pourquoi a-t-il pris confiance dans les paroles et les promesses d'un homme qui cherchait à lui déguiser sa complicité dans les malheurs de l'Europe, et qui ne négociait que pour gagner du temps et concourir d'autant mieux à l'exécution des horribles projets du premier Consul?

» Il est constant que cette convention changeait totalement la situation de l'Angleterre vis-à-vis de l'Espagne et de la France, et donnait à la guerre un caractère tout autre que celui qu'elle devait avoir; en regardant l'Espagne comme ennemie déclarée, la guerre pouvant amener la paix, et la convention ne pouvant produire que des embarras et la misère. Il était indissimulable que les sommes arrachées des trésors de l'Espagne aideraient Bonaparte à faire cheminer son gouvernement, à augmenter le nombre de ses troupes, et que la guerre, avec l'apparence d'être dirigée contre l'Angleterre, ne serait dirigée réellement que contre les puissances du continent.

» Ce fait a eu lieu précisément, et les malheurs que l'Europe a éprouvés depuis deux ans sont dus incontestablement à l'exécution de la convention de Paris.

» Cette convention a occasionné un préjudice incalculable aux intérêts commerciaux de l'Angleterre, et a fait un mal inexprimable à toutes les puissances du continent; aux petites, parce que la France a trouvé dans les secours de l'Espagne les moyens de les assujettir et de les faire servir à ses vues; et aux grandes, parce qu'elle les a réduites à dévorer en silence les affronts que faisait Bonaparte à la dignité des couronnes; parce qu'elle les a forcées de souffrir sans s'en plaindre des procédés contraires à leur indépendance, et susceptibles d'exciter dans leurs sujets des désirs de troubler l'ordre et de tenter la fortune qui se montrait si favorable à l'audace orgueilleuse du chef des Français.

» Le nouveau ministère britannique a heureusement reconnu l'inconvénient des complaisances de l'ancien; il a reconnu que la prospérité de l'Angleterre devait dépendre de la tranquillité et de l'indépendance de toutes les puissances de l'Europe, et il a mis un terme à ces procédés si funestes. Il a rompu ouvertement

avec l'Espagne, et par cette conduite, vraiment sage, vraiment politique, il a non-seulement arraché à la France un revenu annuel de plus de 75 millions, qui l'aidait à couvrir ses dépenses, et à faire la loi à tout le continent; mais il s'est mis en position pour dérober à l'Espagne les trésors qu'elle attend des Indes, seuls moyens qu'elle ait pour faire face aux dépenses de la guerre, et pour la réduire aux seules ressources de son intérieur, dont la modicité doit donner naissance à de nouveaux impôts, et exciter dans peu des cris de désespoir, des soulèvemens parmi le peuple.

» Le prince de la Paix a déjà donné une idée peu avantageuse des ressources de l'Espagne pour la guerre, par la proclamation qu'il vient de publier. On y voit distinctement que le gouvernement avoue l'impuissance où il est de pourvoir aux besoins de cette crise, et qu'il appelle tous les genres de sacrifices. On y voit qu'il se confie dans l'énergie et le dévouement de la nation, et qu'il y est question d'une levée en masse de tous les habitans pour combattre les vaisseaux de l'Angleterre. Rien n'est plus ridicule assurément qu'une semblable proclamation; mais elle n'est peut-être ridicule que dans sa forme, et peut-être est-elle

très-raisonnable dans les conséquences qu'on y attache et qu'on en espère.

» Mais cette proclamation était-elle nécessaire, lorsque la rupture de la part de l'Angleterre procurait à l'Espagne tous les avantages dont j'ai parlé plus haut, ceux de la délier des engagemens pris par le traité de Saint-Ildefonse, de la soulager d'un subside ruineux, et de lui obtenir la bienveillance de l'Angleterre par une inactivité calquée sur l'inactivité de la France. Il est donc prouvé que le prince de la Paix a excité le mécontentement de l'Angleterre, et l'a portée à une démarche violente pour acquérir le droit pitoyable de lui dire publiquement des injures grossières, de lui adresser des reproches qu'il aurait dû réserver pour ceux qui gouvernent la France, et pour avoir une occasion de se faire revêtir de l'autorité suprême, et de faire des dispositions convenables à son intérêt et à celui de Bonaparte.

» Le prince de la Paix devait croire avoir déjà fait assez pour convaincre la France, et surtout Bonaparte, de son attachement à ses intérêts; mais ce n'était pas assez de lui donner annuellement un subside pécuniaire de plus de 75 millions, il pouvait faire con-

tribuer le Portugal pour 12 millions, et le prince de la Paix tourna son génie de ce côté, pour ajouter encore aux preuves de son zèle et de son affection pour le premier Consul.

» Sa conduite dans cette affaire est digne d'une attention toute particulière, parce qu'elle sert à démontrer les efforts qu'il a faits pour maintenir les avantages qu'il avait procurés à Bonaparte, parce qu'on en peut induire qu'il avait des projets qui reposaient entièrement sur l'audace effrénée de Bonaparte, et sur les succès éventuels de cet usurpateur.

» Le ministre du roi d'Angleterre à notre cour, ayant eu connaissance que le gouvernement français, mécontent de l'alliance du Portugal avec la grande-Bretagne, avait l'intention d'envoyer des troupes chez cette puissance pour la forcer à rompre ses liaisons, et à traiter son alliée comme ennemie, insinua au cabinet de Madrid que le passage des troupes françaises sur le territoire espagnol serait envisagé par son gouvernement comme une violation de la neutralité espagnole, et une raison suffisante pour considérer l'Espagne en état de guerre avec l'Angleterre.

» Une telle déclaration avait sans doute de

quoi déconcerter le prince de la Paix ; elle était un peu gênante pour un homme qui semblait avoir fait vœu de ne rien refuser aux désirs de Bonaparte. Mais le prince de la Paix va entreprendre de rassurer l'Angleterre sur le sort du Portugal ; le Portugal ne sera pas inquiété par des troupes françaises, et il sera neutre tout comme l'Espagne, moyennant un petit sacrifice de 12 millions par an, qui serviront d'accroissement aux ressources nécessaires à Bonaparte pour désoler l'Europe, pour la ravager, et pour consommer son usurpation, après qu'il aura rendu toutes les puissances stupéfaites et tremblantes.

» Le ministre d'Angleterre ayant donc insisté fortement auprès du cabinet de Madrid sur la condition que la neutralité du Portugal fût respectée, et que le passage des troupes françaises sur le territoire espagnol ne fût pas permis, le prince de la Paix trouva dans son génie un expédient qu'il crut propre à tranquilliser l'Angleterre ; il annonça qu'il emploierait ses bons offices auprès du gouvernement français, et qu'il tâcherait d'opérer, par une convention, la sûreté et l'indépendance du Portugal. A quoi donc a abouti

cette belle conception du prince de la Paix ? A rendre le Portugal tributaire de la France, et à le faire contribuer aux dépenses que devait faire le premier Consul pour faire marcher son gouvernement, et pour se faire déclarer empereur.

» Le ministre britannique avait trop de raison et de lumières pour ne pas voir qu'un tel arrangement était diamétralement contraire aux intérêts de sa cour, puisqu'il tendait à donner des secours pécuniaires à son ennemi qu'elle ne pouvait abattre que par la ruine de ses finances, et il prouve qu'il était bien pénétré des conséquences d'un tel arrangement, puisqu'il remit à don Pédro Cevallos, le 25 décembre 1803, une note très-énergique, où la matière était traitée à fond, et où il ne laissait à don Pedro Cevallos aucun prétexte d'interprétation, aucun moyen d'évasion. Je citerai à Votre Majesté la partie de cette pièce par rapport au Portugal, parce qu'elle fait autant d'honneur à M. Frère, comme écrivain, que comme négociateur.

« Pour ne rien omettre, dit M. Frère, de tous » les points qui se trouvent consignés dans la » note de V. Excellence, il est nécessaire de » dire un mot au sujet du Portugal. »

» Dès le commencement des hostilités, je me » suis conformé aux ordres de ma cour, en dé» clarant, tant à V. E. qu'à M. le prince de la » Paix, que S. M., par une suite de son alliance » avec la cour de Portugal, se voyait obligée de » considérer le non-passage des troupes fran» çaises sur le territoire d'Espagne comme un » article indispensable à la neutralité de cette » cour. Il paraît donc que, dans une convention » dont le but ostensible et avoué était d'assurer » la tranquillité de l'Espagne, il aurait été na» turel d'admettre un article qui rassurât con» tre une pareille infraction de sa neutralité, » ayant déjà la certitude que cette infraction » déciderait le gouvernement britanique à ne » plus considérer l'Espagne comme puissance » neutre. On voit au contraire, qu'il ne se trouve » dans le traité qu'un article par lequel l'Espa» gne s'engage à interposer ses bons offices pour » engager le Portugal à fournir aussi à la France » un subside contre son propre allié. Je viens » déjà d'exprimer à V. E. les sentimens de ma » cour sur la prestation de ces subsides de la » part de l'Espagne, en réponse aux argumens » de V. E., lesquels s'appuient uniquement sur » l'existence des traités antérieurs. Il me sera » donc permis de rappeler à V. E. que les trai-

» tés antérieurs de la part du Portugal l'obli-
» gent à fournir des secours à l'Angleterre; que
» le Portugal n'a aucune neutralité à acheter;
» que si le Portugal doit se conformer au sys-
» tème adopté par l'Espagne, c'est-à-dire celui
» de substituer à un contingent des secours
» pécuniaires, ces secours sont dus à l'Angle-
» terre. Si au contraire on doit acheter sa neu-
» tralité en fournissant des secours à l'ennemi
» de son allié, comme on propose maintenant
» au Portugal de le faire, il s'ensuivrait que
» l'Espagne aussi devrait fournir des secours
» à l'Angleterre, et non pas à la France. Si l'Es-
» pagne rejetait comme un affront une pareille
» demande, elle ne devrait pas tâcher de la
» faire valoir auprès du Portugal. On ne peut
» admettre deux principes différens pour deux
» cas absolument semblables. Que l'on n'aille
» pas opposer à cette conséquence juste et sim-
» ple des insinuations fondées sur une pré-
» tendue disparité entre les deux puissances
» belligérantes; ces considérations n'ont point
» été admises par l'Angleterre; elle a démenti
» par un défi formel cette assertion aussi vaine
» que frivole, que l'Angleterre seule ne pou-
» vait pas lutter contre la France. Elle a donné
» ce défi; elle le soutiendra, ou elle saura

» succomber glorieusement. Elle n'adoptera » jamais l'admission d'une infériorité humi- » liante, ni pour base de sa propre conduite, » ni pour celle de ses relations extérieures ».

» De tels argumens devaient rester sans réponse; aussi don Pedro Cevallos n'y a-t-il rien répondu. Malgré cela, le Portugal a dû payer 12 millions à la France, non parce que cela convenait aux intérêts de l'Espagne, mais parce que cela convenait aux intérêts de Bonaparte, et au besoin qu'avait le prince de la Paix de l'affection du chef du gouvernement de la France; et le prince de la Paix eût préféré d'accabler l'Espagne de tous les maux de la guerre plutôt que de manquer l'occasion de donner à Bonaparte une nouvelle preuve de son dévouement à ses moindres désirs et de son attachement à ses brillans projets. »

» tés antérieurs de la part du Portugal l'obli-
» gent à fournir des secours à l'Angleterre ; que
» le Portugal n'a aucune neutralité à acheter ;
» que si le Portugal doit se conformer au sys-
» tème adopté par l'Espagne, c'est-à-dire celui
» de substituer à un contingent des secours
» pécuniaires, ces secours sont dus à l'Angle-
» terre. Si au contraire on doit acheter sa neu-
» tralité en fournissant des secours à l'ennemi
» de son allié, comme on propose maintenant
» au Portugal de le faire, il s'ensuivrait que
» l'Espagne aussi devrait fournir des secours
» à l'Angleterre, et non pas à la France. Si l'Es-
» pagne rejetait comme un affront une pareille
» demande, elle ne devrait pas tâcher de la
» faire valoir auprès du Portugal. On ne peut
» admettre deux principes différens pour deux
» cas absolument semblables. Que l'on n'aille
» pas opposer à cette conséquence juste et sim-
» ple des insinuations fondées sur une pré-
» tendue disparité entre les deux puissances
» belligérantes ; ces considérations n'ont point
» été admises par l'Angleterre ; elle a démenti
» par un défi formel cette assertion aussi vaine
» que frivole, que l'Angleterre seule ne pou-
» vait pas lutter contre la France. Elle a donné
» ce défi ; elle le soutiendra, ou elle saura

» succomber glorieusement. Elle n'adoptera
» jamais l'admission d'une infériorité humi-
» liante, ni pour base de sa propre conduite,
» ni pour celle de ses relations extérieures ».

» De tels argumens devaient rester sans réponse ; aussi don Pedro Cevallos n'y a-t-il rien répondu. Malgré cela, le Portugal a dû payer 12 millions à la France, non parce que cela convenait aux intérêts de l'Espagne, mais parce que cela convenait aux intérêts de Bonaparte, et au besoin qu'avait le prince de la Paix de l'affection du chef du gouvernement de la France ; et le prince de la Paix eût préféré d'accabler l'Espagne de tous les maux de la guerre plutôt que de manquer l'occasion de donner à Bonaparte une nouvelle preuve de son dévouement à ses moindres désirs et de son attachement à ses brillans projets. »

CHAPITRE LVI.

Suite de la lettre du prince des Asturies. — Le prince cherche à inspirer au roi son père des alarmes sur la conduite de son favori. — Prophéties de ce prince.

» Quel a donc été le résultat de cette conduite ténébreuse du prince de la Paix? La guerre! la guerre, dont il avait sans doute besoin pour l'exécution de ses desseins ultérieurs, car peut-on attribuer à autre chose qu'à des desseins criminels une guerre active et ruineuse, dans une circonstance où toutes les ressources de l'Espagne, administrées même avec l'économie la plus éclairée et la plus rigoureuse, ne suffiraient pas pour lui faire surmonter les embarras où elle se trouve.

» L'Espagne, tourmentée par une disette qui doit nécessairement causer à son gouvernement les plus vives inquiétudes, puisqu'elle met le royaume à la merci de l'ennemi, qui peut fermer tous ses ports et lui enlever jusqu'à l'espérance du moindre secours, disette dont il est naturellement la cause, par le peu de précautions qu'il a prises pour la prévenir, et

le mauvais usage qu'il a fait de ses moyens et de ses ressources, se voit aujourd'hui dans la nécessité de pourvoir à la dépense d'une guerre, de faire de grands approvisionnemens en denrées de toutes espèces pour nourrir ses équipages et ses armées, et de former de vastes magasins, lorsque les marchés ne sont pas fournis des grains nécessaires à la consommation des habitans des villes. Il semble, d'après cela, que la guerre doit être le coup de grâce du gouvernement actuel de l'Espagne, et que cette guerre n'a été déclarée qu'avec l'intention manifeste de précipiter la chute de la maison de Bourbon.

» Est-il donc écrit dans le livre du Destin que les princes de la maison de Bourbon seront dupes et victimes de leurs affections, et que les hommes auxquels ils auront prodigué leurs faveurs et leur confiance seront les plus empressés à les faire descendre de leurs trônes !

» Je gémis, Sire, d'avoir à donner à Votre Majesté des soupçons sur la loyauté d'un homme dans lequel elle semble se reposer entièrement du soin de ses intérêts et de sa gloire. J'aime à croire que cet homme est incapable d'une action criminelle; mais je ne puis m'empêcher de voir dans sa conduite ministé-

rielle les indices d'une intelligence avec l'usurpateur du trône de France, et les craintes sont naturelles, lorsqu'on songe aux succès qu'a obtenus Bonaparte, sans avoir eu dans son pouvoir les moyens que la trop grande confiance de Votre Majesté a abandonnés au prince de la Paix.

» Que cet homme me semble différent du ministre probe et respectable que notre immortel aïeul Henri-le-Grand eut pour le servir! Quelle différence de la conduite de ce Sully avec celle du prince de la Paix! Sully, pressé par Henri d'accepter des marques de sa protection, lui répond : « Arrêtez, Sire, vos » bontés pour moi iraient peut-être trop loin; » il faut y mettre des bornes..... Que Votre Ma» jesté mette la plus grande prudence et une » extrême circonspection dans les bienfaits » dont elle voudrait encore m'honorer. Je suis » le premier à lui demander à genoux de ne » jamais me donner de places fortes, de prin» cipautés, en un mot, de ne jamais me faire » de ces sortes de grâces qui puissent me don» ner la possibilité de me déclarer chef de » parti, si je voulais le tenter ». Le prince de la Paix, au contraire, profite de l'ascendant qu'il a sur l'esprit de Votre Majesté pour se faire

nommer chef de l'armée et des flottes, et pour se faire revêtir de l'autorité suprême, c'est-à-dire qu'il arrache à la confiance de Votre Majesté les moyens de se faire des amis, des créatures, et de se déclarer chef de parti quand il le voudra.

» Je suis bien loin d'être convaincu que le prince de la Paix soit capable de porter l'ingratitude au point de dépouiller ses maîtres d'un trône qui leur a servi à élever sa maison et à le combler des biens de la fortune; mais en rappelant sa conduite, en examinant tous ses actes, je trouve des raisons de suspecter sa loyauté; je tremble pour la dignité du trône, pour la gloire de la nation, pour la sûreté de la personne même de Votre Majesté, et je crois que Votre Majesté ne peut pas, sans danger, continuer de lui donner sa confiance. Dois-je, au contraire, n'envisager la conduite de cet homme que comme le résultat de son impéritie; je ne puis m'empêcher d'apercevoir les mêmes malheurs près de fondre sur le royaume et les mêmes raisons de lui retirer une confiance dont il a fait un si mauvais usage, si l'on veut se prêter à croire qu'il n'en a point abusé.

» La conduite antécédente du prince de la

Paix; les actes qu'il a souscrits en faveur de la France; le système qu'il suit depuis quelques années pour ruiner l'Espagne et la priver de son indépendance; le soin tout particulier qu'il a pris de se faire un ami, un appui et un protecteur de l'ennemi irréconciliable de la maison de Bourbon; tout cela doit faire craindre que la dernière heure de la maison de Bourbon ne soit près de sonner. Il faudrait en effet se faire singulièrement illusion pour ne pas voir que Bonaparte est intéressé à renverser de leurs trônes tous les princes qui tiennent à la maison qu'il a si indignement dépouillée; et quand on voit un royaume aussi peuplé, aussi fortuné, aussi formidable que l'Espagne, ne faire aucun effort pour soutenir la gloire de son rang parmi les puissances, pour défendre ses droits naturels, pour maintenir son indépendance; quand on voit au contraire l'homme chargé de la confiance de Votre Majesté dissiper toutes ses ressources, le dévouer à l'ambition et aux vengeances d'un étranger, il faut désespérer du salut de ce royaume, il faut regarder la dynastie des Bourbons comme éteinte, et une autre dynastie comme près de s'établir. Cette nouvelle dynastie paraîtra bientôt, j'ose le prédire, et il n'y a pas un moment à perdre

pour empêcher un si funeste événement de se réaliser.

» L'Europe, je ne crains pas de le dire, est à la veille d'une crise effroyable. Une révolution générale va s'opérer dans tous les états, si les puissances ne se hâtent pas de s'unir et de s'entendre pour la prévenir. Toutes les dynasties vont changer; des hommes nouveaux occuperont les trônes, et les anciennes familles et la noblesse d'Europe auront long-temps à gémir de ne s'être pas mises en garde contre des calamités si grandes, contre des désastres si déplorables. Mais elles l'auront voulu; mais elles s'y seront prêtées en agissant toutes contre leur propre intérêt, et en sacrifiant à des ambitions particulières, à des prétentions personnelles, à des passions puériles, l'avantage commun, le bien général, la paix et la prospérité des nations qui leur sont soumises; avantages qui ne peuvent résulter que d'une union sincère et généreuse, que d'un concours franc et loyal de leurs forces et de leurs moyens.

» Il est possible que le prince de la Paix possède les vertus les plus sublimes, et qu'il soit incapable de se prêter à la conquête de l'Espagne; mais j'ose prédire à Votre Majesté que le trône d'Espagne sera arraché à la maison de

Bourbon, si l'Espagne continue d'être l'alliée de la France, et j'affirme que, si ce malheur arrive, la cause en sera due à la conduite de son ministre et à l'impéritie de son système.

» On ne pourra reprocher que de l'impéritie au prince de la Paix, si le trône est enlevé à ses maîtres seulement par l'inconséquence de sa conduite; mais si ce favori n'est pas lui-même placé sur le trône, un parent ou un protégé de Bonaparte l'occupera, comme ses parens ou ses affidés deviendront rois d'Italie, de Naples, de Suisse et de Batavie, pour coopérer avec lui à l'anéantissement des autres dynasties actuellement régnantes, et bientôt peut-être tous les trônes seront occupés par des hommes dévoués à Bonaparte, et d'une noblesse aussi nouvelle et aussi obscure que la sienne.

» Et qui aura produit tous ces malheurs ? La désunion, l'ambition, la jalousie, la défiance, l'intérêt personnel, et par-dessus tout, l'alliance de l'Espagne avec la France ».

CHAPITRE LVII.

Suite de la lettre du prince des Asturies. — Le prince achève de démontrer au roi, son père, les dangers de la mauvaise administration du prince de la Paix, et cherche à lui persuader que le salut de l'Espagne réside dans une alliance avec l'Angleterre.

« Je crois avoir démontré évidemment à Votre Majesté, dans la première partie de ma lettre, que l'alliance de l'Espagne avec la France a été extrêmement funeste aux intérêts de l'Europe, et qu'elle l'a été encore davantage à la sûreté, à la tranquillité, à l'indépendance et à la prospérité du royaume. L'évidence des faits force à désirer que l'auteur de ces calamités soit déclaré incapable de conseiller son roi, et replongé dans sa première obscurité, pour avoir compromis la gloire et les intérêts de sa nation, pour avoir sacrifié à ses propres passions la sûreté du trône et la propre existence de son maître. L'évidence des faits oblige aussi à faire des vœux pour que l'alliance avec la France qui a causé tant de malheurs à l'Espagne en particulier, et à l'Europe en général, soit rom-

pne, soit annulée, et que la honte de cette alliance soit ensevelie dans la disgrâce de son auteur.

» Il n'y a que des triomphes qui puissent arracher au mépris de l'Europe le nom de Castillan; il n'y a que de nouvelles prospérités qui puissent soustraire l'Espagne aux nombreuses infortunes dont elle est menacée. Tous ces avantages, tous ces triomphes, toutes ces gloires sont au pouvoir des Espagnols; leur génie et leur courage sont garans de leurs succès, mais ils sont tombés trop bas pour pouvoir se relever sans avoir besoin d'assistance, et ce n'est pas la France qui les relèvera, quand elle a mis ses efforts à les précipiter dans le gouffre de misère où ils sont maintenant plongés. C'est l'Angleterre seule qui peut les sauver, elle seule a la puissance et les moyens de les aider; elle seule leur tend une main généreuse, compatissante et secourable, et c'est dans ses bras seulement qu'ils doivent remettre ce qu'il leur reste encore de gloire, d'énergie et de ressources, s'ils ont le noble orgueil de briser la chaîne qui les tient asservis, et de reprendre en Europe un rang qu'ils n'auraient jamais dû quitter.

» Il n'est, Sire, malheureusement que trop

frappant, même pour les yeux les moins clairvoyans, que le traité d'alliance de Saint-Ildefonse a assujetti l'Espagne à tous les besoins, et jusques aux caprices du gouvernement de la France. Il est incontestable que cet inconcevable traité, qui dans l'origine avait eu pour objet unique peut-être de fournir à la Convention nationale des secours efficaces contre la multitude d'ennemis qui étaient révoltés de ses crimes et de ses excès, a reçu, sous le gouvernement consulaire, une exécution bien différente de celle que comportaient ses stipulations, et a prêté à des interprétations singulièrement étrangères à son esprit et à sa lettre.

» L'Europe n'avait rien à craindre de son exécution exacte, naturelle et positive; mais elle s'est trouvée malheureuse par son exécution composée, interprétative et spéculative. Ce traité, qui devait engager l'Espagne dans les guerres de la France, et qui devait servir à les épuiser l'une et l'autre, a servi au contraire à enrichir la France, à la tranquilliser et à lui faire trouver des moyens de paix et de prospérité intérieures dans l'avilissement des grandes puissances, dans la désolation de tout le continent. Les trésors du Pérou et du Mexique,

qui auraient dû devenir la proie de l'Angleterre, et l'aider à payer des subsides aux puissances continentales, sont arrivés sans obstacles dans nos ports, et ont servi à remplir les coffres du premier Consul. Des sommes énormes, qui auraient dû être dissipées par les dépenses de la guerre, ont fructifié à la faveur de la paix. Un commerce qui aurait dû être anéanti par le seul effet de la guerre avec l'Angleterre, a continué sans entraves, et a procuré les moyens de payer le subside pécuniaire accordé à la France pour faire marcher son gouvernement, pour maintenir ses armées et faire la loi à toutes les puissances.

» L'effet véritable de l'alliance de l'Espagne avec la France a été de procurer à cette dernière, en y comprenant le subside extorqué au Portugal, un secours annuel de près de 90 millions tournois, ce qui était plus que suffisant pour l'entretien des armées de l'intérieur, destinées à seconder la tyrannie du Consul. Il était aisé, après cela, à Bonaparte d'envahir les états voisins, puisque ces états étaient destinés à devenir la proie de généraux avides de pillage, et de soldats qu'on ne pouvait nourrir et habiller qu'avec des secours étrangers.

» Bonaparte a habilement profité de toutes

ces circonstances, et le prince de la Paix l'a merveilleusement secondé. Bonaparte a fort bien senti que l'alliance de l'Espagne lui serait plus onéreuse que profitable, si elle était forcée de figurer dans la guerre, puisque, par sa position locale, elle ne pouvait lui procurer aucun secours efficace autrement que par mer, où son impuissance était démontrée, puisque, par les dépenses d'une guerre active, privée de tout commerce maritime et de toutes communications avec ses trésors des Indes, sans espoir de pouvoir réparer ses pertes et remplacer ses sacrifices, elle serait bientôt contrainte d'accabler ses peuples d'impôts insupportables, qui finiraient par les porter au désespoir et par opérer une révolution dangereuse pour le gouvernement espagnol, inquiétante même pour le gouvernement de la France, puisqu'une révolution, en changeant le caractère et les idées de la nation, non-seulement annulait tous les traités antérieurs, mais pouvait donner à la France pour ennemie toute une nation brave, riche et populeuse, et capable des plus grands efforts, étant conduite par des chefs courageux et habiles, et marchant au combat avec le désespoir d'un peuple dépouillé et la fureur d'un orgueil humilié.

» Bonaparte a senti tous ces inconvéniens, il en a calculé les conséquences, et son génie s'est étudié à trouver les moyens de rendre l'alliance de l'Espagne aussi favorable au soulagement de la nation qu'il gouverne que peu à charge à la nation espagnole, aussi utile à ses projets personnels d'ambition que dangereuse pour la maison de Bourbon-Espagne.

» Il les a trouvés ces moyens, en transformant les secours de guerre en un subside pécuniaire, et en faisant admettre par la cour de Londres, comme neutre, une puissance qui, par ce subside, était destinée à faire au commerce de l'Angleterre et à toutes les nations du continent, mille fois plus de tort et de mal que si elle eût pris une part active à la guerre. Il les a trouvés ces moyens en se faisant payer annuellement une somme suffisante pour maintenir ses armées sur le pied de guerre, pour les augmenter même, et les lancer sur le territoire étranger. Il les a trouvés ces moyens en mettant à profit sa force et la stupeur des grandes puissances pour envahir les petits états, leur faire héberger ses troupes et les faire contribuer à son luxe et à ses dépenses. Il les a trouvés ces moyens en faisant payer à l'Espagne le trône que son ambition marchan-

dait depuis si long-temps, et en mettant la maison de Bourbon-Espagne dans une position à ne pouvoir pas garder long-temps une royauté qu'il redoute. Enfin, il les a trouvés ces moyens en faisant la guerre à toutes les paix, et en laissant en repos la guerre.

» Il est inconcevable que cette conduite ingénieuse et en même-temps si perfide ait pu échapper à la pénétration du ministère britannique d'alors, et qu'il n'ait pas percé le voile mystérieux qui enveloppait les projets du Consul. Quoi! cette Angleterre qui, depuis tant d'années, combat et triomphe pour le bonheur de l'Europe entière, pour sa liberté, sa sûreté et son indépendance, et qui ne cesse de faire des sacrifices nombreux pour lui assurer tous ces avantages, consent à une neutralité qui maintient l'Espagne dans la possession de son commerce maritime, de ses trésors des Indes et de toutes ses ressources intérieures! Quoi! elle tolère que cette puissance fournisse à la France un subside qui la mette à même de soulager ses sujets, en envahissant tous les états, en pillant toutes les nations; qui la mette à même d'entraver partout son commerce, en faisant la loi à toutes les puissances! Quoi! le ministère britannique, qui a témoigné des

égards si affectueux pour le monarque des Espagnes, et qui a fait tant d'efforts pour lui prouver son intérêt et sa condescendance, n'a donc pas vu que sa conduite et tous ses ménagemens allaient vers un but absolument contraire à celui qu'il voulait atteindre, et que ce système de temporisation et de complaisance tendait uniquement à affermir la puissance et l'autorité d'un usurpateur, et à hâter le renversement d'un souverain légitime.

» Je l'ai dit déjà, et je ne saurais trop le répéter, il n'y a de salut pour l'Espagne, de sûreté pour la maison de Bourbon, et de tranquillité pour le monde, que dans une alliance étroite et sincère entre l'Espagne et l'Angleterre; sans cela, je ne crains pas de le prédire, tout est perdu, toutes les dynasties sont détruites, tous les trônes sont envahis, et l'Europe devient esclave de Bonaparte, de ses parens et de ses favoris.

» Que le ministère actuel de la Grande-Bretagne a été clairvoyant! qu'il s'est montré généreux et complaisant en mettant promptement un terme à des calamités si grandes! que les condescendances ont causé de maux! mais que sa rigueur va causer de bien!

» Que ceux-là sont peu instruits des mal-

heurs et des dangers de l'Europe, qui ont blâmé le ministère britannique actuel d'avoir séquestré les frégates espagnoles, sans avoir fait précéder cet acte d'une déclaration préalable! Que ces hommes sont peu dignes d'être pris pour arbitres et de prononcer dans de grands intérêts politiques! D'abord il ne faut que lire la correspondance qui a eu lieu entre les gouvernemens anglais et espagnol pour se convaincre que le gouvernement espagnol s'était permis des hostilités manifestes et très-propres à autoriser une semblable mesure. Mais sans ces circonstances publiques et privées qui légitiment la conduite du ministère britannique, comme puissance particulière, cette conduite serait encore justifiable en considérant l'Angleterre sous le rapport de l'intérêt général. Or, s'il convient de considérer en ce moment l'Angleterre comme la patrone de tous les états de l'Europe ; s'il est évident qu'elle n'a rien à redouter pour elle-même; que la guerre que lui fait la France, au lieu d'avoir diminué son commerce, a considérablement accru ses profits et ses ressources, et que son crédit a augmenté dans la même proportion ; s'il est évident, dis-je, qu'elle ne s'est armée, qu'elle ne s'est chargée de la dépense de la guerre que pour

sauver l'Europe et pour le seul intérêt de cette Europe; enfin, si l'on trouve juste d'accorder que le salut de toutes les nations de l'Europe peut autoriser un acte de violence ayant pour but, non de ravir, mais de priver seulement pour un temps une puissance des trésors qu'elle attend pour les verser dans les mains de l'ennemi le plus acharné de toute l'Europe; si, en un mot, on juge préférable à l'intérêt particulier et du moment d'une seule puissance l'intérêt éternel et général de la plus importante partie du globe, on ne blâmera pas le ministère actuel de l'Angleterre d'une conduite si régulière, si énergique et si bienfaisante. Sans doute je déplore la perte malheureuse de tant de victimes innocentes qui ont péri dans le combat d'une de ces frégates; mais c'est un événement qu'on n'a pu prévoir, et qui ne pouvait pas détourner de l'exécution de cette mesure.

» On blâme le ministère d'Angleterre de s'être déterminé à cette mesure si favorable, je ne dis pas seulement aux intérêts, mais au salut de l'Europe entière; on le blâme; mais il faudrait lui élever des statues. Toutes les puissances ont dû commencer à respirer; l'espérance a dû entrer dans tous les cœurs; un avenir heureux s'est ouvert devant nous. Les nations

ne seront plus opprimées par la tyrannie d'un homme qui n'aura plus les moyens de payer ses armées; l'Espagne même a le plus grand sujet de se réjouir; ses fers commencent à se relâcher; la voilà forcée à la guerre, et cette guerre est pour elle un bonheur, puisque cette guerre lui procure la paix, lui assure une alliance avec l'Angleterre, et lui restitue des trésors, des jouissances, et une indépendance qu'elle eût regrettés vainement, et dont elle eût été à jamais privée par l'ambition et par la peur. Ses trésors si honteusement, si indignement prodigués, ne serviront plus à payer les malheurs de l'Europe, à produire sa propre misère; ils seront employés désormais à sa défense et à sa prospérité; et, par un heureux concours de l'énergie et de la fortune de ses habitans, elle est en état de prouver à la France qu'elle connaît le prix de sa gloire, et que l'amour de la patrie est pour les Espagnols un rempart plus fort que les Pyrénées.

CHAPITRE LVIII.

Fin de la lettre du prince des Asturies. — Le prince offre au roi son père des moyens de salut pour l'Espagne, dans le courage et l'énergie des Espagnols; il les montre dignes de la gloire de leurs ancêtres, et comme prêts à tout entreprendre pour se séparer de la France. Prophéties remarquables.

« Est-il une puissance au monde qui ait donné de plus grands, de plus beaux exemples de l'amour de la patrie, du courage et du dévouement? La nation espagnole a-t-elle enduré les fers des Carthaginois? et n'a-t-elle pas chassé ces conquérans avides? A-t-elle supporté le joug de ces ambitieux Romains? Et tout redoutables qu'ils étaient à l'univers, n'a-t-elle pas eu le courage de les combattre? ne les a-t-elle pas forcés de quitter son pays, et d'aller ailleurs enchaîner des esclaves? L'a-t-on vue céder au nombre et à la fureur des barbares? Et ces Maures si cruels, si impitoyables, ont-ils pu contraindre l'honneur espagnol à quitter les montagnes des Asturies, de Burgos et de Biscaye, et ne s'y est-

il pas maintenu parmi les braves ? Quoi ! le sang des généreux compagnons de Pélage, de ces illustres fondateurs du royaume d'Espagne, serait destiné aujourd'hui à être déshonoré; après avoir étonné l'univers pendant tant de siècles ! et des hommes qui ont combattu avec gloire dans tant d'occasions, se laisseraient avilir par l'ambition d'un parvenu, abattre à la vue d'un intrigant que le hasard a élevé, et que le courage peut détruire!

» Que les Espagnols ouvrent leur histoire ; qu'ils y lisent les hauts-faits de leurs pères ; ils sentiront leur âme s'agrandir, leur courage s'échauffer, et leur cœur brûler du désir de les imiter. Ils verront, au onzième siècle, les Espagnols, sous Ferdinand-le-Grand, combattre les Maures, les vaincre, s'emparer de leurs terres, les pousser jusqu'en Portugal, et leur assigner la rivière de Mondego pour barrière.

» Ils les verront, sur la fin du même siècle, sous Alphonse VI, dit *le Vaillant*, s'emparer sur les Sarrasins, du royaume de Tolède, et le réunir aux états de cet heureux vainqueur. Ils les verront sous le même monarque, triompher à la bataille de Las-Navas

de Tolosa, où les Maures perdirent 200 mille hommes, emporter Cordoue, Valence, et joindre aux domaines de leur roi les royaumes d'Andalousie et de Lisbonne.

» Ils les verront, à la fin du quinzième siècle, sous Ferdinand V, dit *le Catholique*, mettre le siége devant Grenade, et soumettre cette ville qui, depuis deux siècles et demi, maintenait la puissance des Maures en Espagne.

» Mais les Espagnols croiraient-ils Bonaparte et ses légions invincibles? Croiraient-ils que leurs ancêtres, qui ont triomphé des Barbares, n'auraient pu triompher des Français? Qu'ils lisent l'histoire de don Pèdre, et ils verront les Français, sous le fameux Duguesclin, le plus grand capitaine du quatorzième siècle, succomber, et être forcés de leur céder la victoire. Pour qui combattaient-ils, ces Espagnols si courageux? Pour un monstre, surnommé, avec juste raison, le Néron de la Castille, pour ce Pierre-le-Cruel, fils naturel d'Alfonse XI, et d'Eléonore de Gusman sa maîtresse, devenu roi par les assassinats et les empoisonnemens; et ils ont triomphé en défendant une mauvaise cause, en servant un prince abominable, mais parce que la France avait entrepris de se mêler de leurs

affaires, parce qu'elle avait attenté à leur indépendance. De quoi n'auraient-ils pas été capables, si, comme aujourd'hui, ils eussent eu à maintenir sur le trône le meilleur des rois, à défendre leur patrie, leur honneur, leurs biens et leur liberté, à s'arracher à la misère, à se soustraire à l'esclavage?

» Mais est-il besoin de rappeler aux Espagnols d'aujourd'hui le courage et les vertus des Espagnols d'autrefois, lorsqu'ils ont déjà donné à l'Europe des preuves éclatantes de leur propre courage, de leurs propres vertus? On n'a point oublié que les hordes de la Convention nationale des Français avaient déjà franchi les Pyrénées, et que, profitant de la faiblesse des premières mesures du gouvernement, qui n'était point préparé à la guerre, elles allaient se répandre comme des torrens dans le royaume, si l'énergie espagnole ne les eût arrêtées. On n'a point oublié que, dans l'espace de quelques semaines, les Espagnols ont vaincu ces hordes innombrables, qu'ils les ont chassées devant eux comme le vent chasse la poussière; qu'ils les ont refoulées jusque dans le Roussillon, et que c'est au milieu de leurs trophées, au milieu des chants de victoire, qu'a été

signé l'abominable traité de Saint-Ildefonse. Quelle horreur ! le courage et la victoire ont été remplacés en un moment par les ressources de la peur ! Des braves qui avaient combattu et vaincu pour la gloire de leur nom, pour la sûreté de leur liberté et de leurs fortunes, ont été plongés, par un traité, dans l'avilissement, la misère et l'esclavage ! Quel sang coule donc dans les veines du ministre qui a souscrit une telle infamie ! Ce ministre était-il digne de conseiller son roi ? était-il digne des faveurs dont il a été comblé ? et Votre Majesté peut-elle, sans les plus grands dangers, lui continuer une confiance dont il a si cruellement abusé ?

» Votre Majesté vient de voir la position où se trouve l'Espagne par son alliance avec la France ; elle ne peut être plus malheureuse. Je vais à présent prendre la très-respectueuse liberté de lui représenter la position dans laquelle la mettrait une alliance avec l'Angleterre.

» Devenue l'alliée de l'Angleterre, l'Espagne rentre, comme j'ai déjà eu l'honneur de l'observer à Votre Majesté, en possession de son commerce maritime ; elle ne paye plus de subsides à la France pour l'aider à bouleverser l'Europe, et pour saper les fondemens du trône

de son roi; la guerre qu'elle entreprend n'est plus une guerre avilissante et ruineuse, c'est une guère honorable et utile; ses trésors et ses ressources lui sont restituées; elle en dispose librement pour la cause légitime des nations; elle combat pour enchaîner les fureurs des usurpateurs et pour concourir au rétablissement de la tranquillité en Europe. Ce qui était ruine avec la France, devient prospérité avec la Grande-Bretagne. Elle avait à payer l'inaction et la honte; elle aura à récompenser les combats et la gloire. De quelle énergie ne seront pas capables des braves qui seront appelés à l'honneur de sauver l'Europe! 40 ou 50,000 hommes d'élite sont capables d'occuper 100,000 républicains dans les gorges des Pyrénées, et 100,000 républicains occupés à combattre sur les frontières d'Espagne changent extrêmement la position de l'empereur Napoléon. Ce sont 100,000 hommes qu'il a à nourrir, à payer, à entretenir, et ce sont surtout 100,000 hommes qui lui manquent pour l'exploitation des trésors et des ressources de l'étranger. Ce premier effort de l'Espagne ne peut être pénible qu'un moment; toutes les nations opprimées se soulèvent, les grandes puissances les secondent,

alors l'offensive commence, et l'usurpateur est détruit.

» Mais, dira-t-on, l'Espagne n'est-elle pas trop épuisée pour entreprendre une nouvelle guerre contre la France? Je réponds que, quel que soit l'épuisement de ses finances, elle n'a rien à redouter quand elle a pour alliée l'Angleterre, puisqu'elle trouverait chez elle des secours en troupes, si de tels secours étaient nécessaires. Ce ne serait pas au reste la première fois que des Anglais auraient secondé les Espagnols et les auraient fait triompher. Ils les ont secondés, conduits par le prince Noir, et ont vaincu les Français; ils les vaincraient encore aujourd'hui, et même plus facilement, puisqu'ils seraient soutenus par toutes les puissances, puisqu'ils auraient encore pour eux les jalousies des ambitieux, la fureur des partis en France, et la haine qu'on porte à l'usurpateur.

» Mais il n'y a pas un moment à perdre. Encore quelques instans, et l'alliance sera impossible, et Votre Majesté ne sera plus maîtresse de prendre un parti que lui conseille l'intérêt de l'Europe entière, que sollicitent sa gloire et sa sûreté. Bientôt Bonaparte aura des prétextes pour se plaindre; il reprochera aux Espagnols leur inactivité, et ne les jugera pas plus ca-

pables que les Napolitains de défendre leur territoire; il y fera entrer quarante mille hommes; il désarmera l'Espagne; il proscrira la maison régnante; il la remplacera par l'homme qui conviendra le mieux à ses vues, et toute l'Europe sera perdue. Quel avenir! On ne peut y songer sans frémir. Mais on tressaille d'espérance et de joie en songeant qu'une alliance prompte et sincère avec l'Angleterre peut procurer tant de bonheur et soustraire l'Espagne, même l'Europe, aux fers honteux qu'on leur prépare.

» Je ne puis mieux terminer ma lettre, Sire, que par cette phrase touchante du manifeste publié par ordre de Votre Majesté :

« L'Espagne oublierait ce qu'elle se doit à » elle-même, et ne pourrait conserver son hon» neur et sa dignité parmi les plus grandes » puissances de l'Europe, si elle se montrait » plus long-temps insensible à des outrages » aussi manifestes, et si elle ne prenait soin » d'en tirer vengeance avec la noblesse et l'é» nergie qui forment les traits distinctifs de » son caractère ».

» Il est à regretter, Sire, qu'un langage si noble n'ait pas été employé plus tôt, et n'ait pas pour objet d'enflammer les courages contre la

véritable ennemie de l'Espagne, contre cette France qui l'a comblée de mépris, d'humiliation et de misère, et qu'il soit adressé à cette Angleterre dans l'amitié de laquelle seulement l'Espagne peut fonder quelque espoir de salut.

» Je suis, etc.

Ferdinand ».

Aranjuez, le 26 mai 1809.

Cette pièce, très-peu connue, même en Espagne, méritait de l'être dans toute l'Europe, parce qu'elle est un modèle de piété filiale, parce qu'elle en est aussi un de discussion politique, parce qu'elle indiquait à toutes les puissances la conduite qu'elles devaient tenir pour se dégager du joug de la France; mais elle est surtout remarquable par le ton de modération et de soumission respectueuse que conserva le prince des Asturies au milieu des détails de faits propres à soulever une âme grande et généreuse; à la vue de malheurs capables d'emporter un cœur déjà aigri par de vifs ressentimens contre l'auteur des désastres de son pays, capables de lui faire franchir les bornes de toutes les bienséances. Mais qui pourrait s'empêcher d'admirer l'art avec lequel le prince

cherche à apitoyer le roi son père sur le sort de l'Espagne, à l'alarmer sur la conduite de son favori, à l'enlacer par les formes de la discussion, et l'adresse avec laquelle il fait sortir du fond du sujet des prophéties qui devaient un peu plus tard atteindre le plus haut degré de réalité. Ce prince a montré qu'il avait le droit d'éclairer le roi son père dont on égarait la justice, dont on obscurcissait la raison; mais il a montré aussi qu'il savait respecter, comme sujet, l'autorité souveraine, et que ses moyens ne pouvaient point aller au-delà de ceux que lui suggéraient son attachement pour son père et son dévouement pour sa patrie; aussi ce prince avait il pris pour épigraphe ces mots, qui devaient disposer le roi son père à l'écouter:

Aspice et videte an sit dolor sicut dolor meus!

CHAPITRE LIX.

Événemens produits par la lettre du prince des Asturies. — Procès de l'Escurial. — Sa cause, jugement qui le termine. — Révolution d'Aranjuez. — Motifs de cette révolution, ses effets. — Abdication du roi Charles IV, en faveur du prince des Asturies.

La faiblesse du roi pour la reine, la faiblesse de ces deux augustes personnes pour le prince de la Paix, leur favori, les empêcha de réfléchir sur tant de causes qui compromettaient évidemment les plus chers intérêts du royaume, qui exposaient même leurs personnes et celles de leurs enfans à la plus terrible catastrophe. Ces deux souverains auraient dû cacher à leur favori une dénonciation qui le représentait comme coupable envers sa patrie et envers ses maîtres, ou comme en démence, et par cette raison, incapable de gouverner l'état; mais ils eurent l'indiscrétion de lui communiquer la lettre, et par cette confidence, ils établirent entre leur fils et leur favori une guerre qui ne pouvait se terminer que par la perte de l'un des deux, et peut-être même par la perte de tous deux.

Aussitôt que la lettre du prince des Asturies fut connue du prince de la Paix, celui-ci s'occupa des moyens de rendre impuissans les efforts de son adversaire, et il n'y eut pas de calomnies qu'il n'inventât pour accroître l'animosité du père et de la mère contre le fils.

Le prince des Asturies ne tarda pas à s'apercevoir que, malgré sa lettre, le prince de la Paix continuait de jouir de la même faveur auprès de ses parens; et alors il comprit à quoi il allait être exposé, s'il ne réussissait pas à se mettre en sûreté contre les trames perfides de cet indigne favori, qui n'agissait pas seulement par ambition pour lui-même, mais par vengeance contre celui qui était devenu son accusateur.

Un de ses confidens avait eu plusieurs conférences avec le comte de Beauharnais, ambassadeur de Bonaparte. Il avait été question, dans ces entretiens, d'ajuster un mariage entre le prince des Asturies et une nièce de Bonaparte. Dans la situation où étaient les choses, ce moyen avait paru très-convenable pour faire échouer les projets de vengeance du prince de la Paix; et l'agent du prince des Asturies ayant ramené cette idée dans une nouvelle conférence qu'il eut avec l'ambassadeur français,

celui-ci lui demanda une lettre du prince pour Bonaparte, où la proposition serait exprimée d'une manière explicite. Cette lettre fut écrite, remise à l'ambassadeur, et envoyée à Bonaparte.

Pendant que ceci se passait entre le prince et ses agens, la corruption agissait; elle cherchait des traîtres, des révélateurs des secrets du prince. Elle en trouva, et l'intrigue fut découverte.

La démarche du prince des Asturies, faite à l'insu du roi son père, était condamnable aux yeux de la loi; mais elle était justifiable aux yeux de la crainte. Elle n'était qu'une mesure prise pour se soustraire à la vengeance d'un homme devenu furieux; mais elle n'attentait pas à l'autorité du roi, puisque le mariage projeté ne pouvait se réaliser qu'après que le roi y aurait consenti. Cependant cette démarche fut représentée au roi par le prince de la Paix comme un attentat aux droits paternels et à ceux du trône, et transformée bientôt après en révolte, en conspiration criminelle. Le prince fut traduit devant son père comme capable de se porter à tous les excès.

Le prince fut arrêté: on fouilla dans tous ses papiers, pour y acquérir des preuves du

crime qu'on lui imputait. Ses intimes, qu'on qualifiait de complices, éprouvèrent le même sort; et il ne s'agissait pas moins que de faire périr le prince et ses amis du dernier supplice. Le roi, quoique bon et juste, ne put résister aux persécutions de la reine et du favori, et il eut la faiblesse de rendre un décret où il représentait comme coupable, comme digne de perdre la tête, un fils que la loi n'avait pas encore jugé, qui n'avait pas encore dit un mot pour sa défense.

Ce décret avait soulevé toutes les classes de la nation : il semblait indiquer que l'intention du roi était de sacrifier son fils, et de l'abandonner à la fureur de son ennemi, qui était aussi généralement détesté que le prince était chéri. Cette opinion, très-prononcée, inspira de l'effroi, et il fallut prendre le parti de se conformer aux formes légales pour le jugement de cette affaire. Le roi donna alors un second décret, par lequel il établit une commission de onze membres, pour juger solennellement l'héritier légitime du trône; mais cette commission déclara tous les accusés innocens, au grand étonnement du prince de la Paix, qui avait lui-même fait choix des juges, qui avait cru que sa puissance en imposerait à leur con-

science, et qu'il serait délivré de son ennemi le plus redoutable.

Cette affaire avait plus nui au prince de la Paix qu'elle ne l'avait servi, puisqu'elle ajouta encore à la haine qu'on lui portait déjà comme auteur des malheurs de la patrie. Il entendait résonner la foudre au-dessus de sa tête, et il ne s'occupa plus que des moyens d'en éviter les éclats.

Ce moyen, il ne le voyait que dans une prompte fuite, mais il voulait s'épargner la honte d'une telle action, et faire envisager sa fuite comme une retraite, et comme une marque évidente de son affection pour ses maîtres. En conséquence, il se servit de tout l'ascendant qu'il avait sur leurs esprits pour les engager à quitter l'Espagne, et à se retirer en Amérique. Et pour mettre ce projet à exécution, il ordonna les disposisions nécessaires; il envoya des troupes sur les routes qu'elles devaient pareourir, jusqu'au lieu de l'embarquement, et il renforça la garnison de Madrid et celle d'Aranjuez.

Ces dispositions faites, il décida le roi à abdiquer la couronne en faveur du prince des Asturies; et le faible monarque, pressé, obsédé par la reine, qui voulait sauver son favori,

et par le favori même, fit rédiger son acte d'abdication et la signa. Cet acte était conçu en ces termes :

Abdication du roi Charles IV.

« Comme mes infirmités habituelles ne me permettent pas de supporter plus long-temps le poids important du gouvernement de mon royaume, et ayant besoin, pour ma santé, de jouir dans un climat plus tempéré, de la vie privée, j'ai décidé, après la plus mûre délibération, d'abdiquer ma couronne en faveur de mon bien-aimé fils le prince des Asturies.

» En conséquence, ma volonté royale est qu'il soit reconnu et obéi comme roi et seigneur naturel de tous mes royaumes et souverainetés, et pour que ce décret royal de ma libre et spontanée abdication soit dûment et ponctuellement accompli, vous le communiquerez au conseil et à tous autres auxquels il appartiendra ».

A Aranjuez, le 19 *mars* 1808.

Moi le roi.

La forme de cet acte indiquait qu'il n'était pas sérieux, et que le prince de la Paix l'avait

imaginé comme un moyen de gagner du temps, pour voir comment les choses tourneraient. La volonté du roi exprimée d'une façon si privée, décélait évidemment l'intention de le révoquer sans formalité aucune, s'il devenait par la suite utile aux intérêts du prince de la Paix, de faire reprendre au roi la couronne. Un acte de cette espèce, par lequel le roi se démettait de son autorité en faveur de son fils, ne pouvait être fait qu'avec la plus grande solennité; il importait que les grands et les députés de la nation fussent instruits d'une semblable disposition; que le roi leur annonçât lui-même qu'il avait remis le sceptre entre les mains de son fils, héritier légitime du trône, ses infirmités lui faisant une obligation de lui céder dès à présent ce trône, et l'empêchant d'attendre le jour où il plairait à l'Être suprême de l'appeler à lui.

Un tel acte n'aurait pu être révoqué qu'avec la même solennité, et le roi aurait dû exposer des raisons valables pour le faire. Il aurait dû prouver surtout que ses infirmités, qui avaient été la cause principale de la résolution qu'il avait prise, avaient disparu entièrement, et il eût été difficile de prouver qu'un si heureux changement se fût opéré dans le court inter-

valle de quarante-huit heures ; car le roi, qui avait signé son abdication le 19 mars, la révoqua le 21 du même mois, c'est-à-dire, le surlendemain. Mais il fallait que l'abdication fût faite sans cérémonie pour que le monarque pût la révoquer à sa volonté.

Cette façon de se conduire dans une circonstance si importante, semble indiquer que le prince de la Paix s'était concerté avec les agens de Bonaparte, pour favoriser les projets de cet usurpateur, et ces apparences obtiendront un très-grand degré de réalité, lorsqu'on connaîtra les événemens qui ont eu lieu à la suite de cette abdication.

Pendant que ceci se passait à Aranjuez, le prince Murat était à Madrid avec son état-major ; un corps de 25 milles Français était cantonné aux environs de cette capitale, et une armée française de 40 mille hommes était arrivée sur les frontières de l'Espagne, pour appuyer le projet qu'avait médité Bonaparte de s'emparer de ce royaume.

D'après ces dispositions, qui étaient bien connues à Aranjuez, le prince de la Paix, pour masquer sa manœuvre, engagea le roi à écrire à Bonaparte, pour lui faire part de la résolution qu'il avait prise d'abdiquer sa couronne en

faveur de son fils, et en conséquence le roi écrivit à Bonaparte la lettre que voici :

Lettre du roi d'Espagne, Charles IV, à Bonaparte.

Monsieur mon frère,

» Ma santé se trouvant chaque jour plus délabrée, j'ai cru nécessaire, pour la rétablir, d'aller chercher un climat plus doux que celui-ci, en me retirant des affaires de mon royaume. En conséquence, j'ai jugé convenable, pour le bonheur de mes peuples, d'abdiquer en faveur de mon fils bien-aimé le prince des Asturies. Les liens qui unissent nos deux royaumes, et l'estime particulière que j'ai toujours eue pour la personne de V. M. I. et R. me font espérer qu'elle ne pourra qu'applaudir à cette mesure, d'autant plus que les sentimens d'estime et de mon affection pour V. M. I. et R. que j'ai tâché d'inspirer à mon fils, se sont si profondément gravés dans son cœur, que je suis sûr des soins qu'il se donnera pour resserrer de plus en plus les deux états. Je m'empresse d'en faire part à V. M. I. et R., en lui renouvelant à cette occasion les assurances de

mon attachement sincère, et les vœux que je ne cesserai de faire pour la prospérité de V. M. I. et R. et de toute son auguste famille.

» Je suis, avec ces sentimens, de V. M. I. et R. ».

A Aranjuez, ce 20 mars 1808.

Cette lettre ne fut point agréable à Bonaparte, qui depuis plus de deux ans avait pris la résolution de ravir à la maison de Bourbon le trône d'Espagne; aussi non-seulement défendit-il à son ambassadeur de saluer comme roi Ferdinand VII, quoique les ambassadeurs d'autres puissances l'eussent reconnu en cette qualité, mais exigea-t-il de Charles IV qu'il rétractât son abdication. Cette abdication fut en effet rétractée, et elle fut rédigée en ces termes:

Protestation du roi Charles IV.

« Je proteste et déclare que mon décret du 19 mars, par lequel j'abdique la couronne en faveur de mon fils, est un acte auquel j'ai été forcé pour prévenir de plus grands malheurs et l'effusion du sang de mes sujets bien-aimés. Il doit en conséquence être regardé comme de nulle valeur.

» *A Aranjuez, le 21 mars 1808* ».

Un homme raisonnable n'aurait pas pu signer une telle protestation le surlendemain de son abdication, et il était impossible à un monarque de se donner en spectacle d'une façon si étrange de son propre mouvement. On aurait cru que ce prince avait recouvré sa santé aux dépens de sa raison, ce qui prouve que Charles IV n'avait pas été le maître d'agir de lui-même dans cette circonstance, et que la protestation lui avait été arrachée par toutes sortes de manœuvres.

Mais cette protestation ne détruisait qu'imparfaitement le droit qu'avait transmis à son fils le roi Charles par son acte d'abdication, qu'il avait déclaré avoir fait librement et sans aucune suggestion. Il fallait donc obtenir du fils une rétrocession de la couronne pour rendre Charles IV maître d'en disposer. La chose était difficile. On avait tenté divers moyens pour y parvenir; mais tous avaient échoué, et le prince était demeuré inébranlable dans le refus d'y accéder.

Cette circonstance était un grand obstacle pour l'exécution des projets de Bonaparte. Cependant il s'était rendu à Bayonne pour hâter cette exécution; le prince de la Paix avait sacrifié l'introduction d'une grande armée fran-

çaise en Espagne; il avait reçu de l'empereur de Russie l'assurance qu'il ne s'opposerait pas à ses projets sur ce royaume, et ni le prince de la Paix, ni Charles IV ne pouvaient lui remettre la couronne qu'il convoitait; elle était déjà posée sur la tête de Ferdinand, et il fallait la lui arracher.

C'était au milieu de ces intrigues que le prince de la Paix faisait ses dispositions pour le départ du roi et de la reine. Le peuple en fut vivement alarmé, il voyait devant lui l'avenir le plus redoutable; l'armée espagnole destinée à prendre une route opposée à celle que devait parcourir l'armée française pour arriver à Madrid, et il ne doutait pas que le prince de la Paix ne fût auteur de ces calamités. Il se porta aux plus violens transports; il parcourut les rues en jetant des cris furieux contre l'auteur de tant de désastres; il courut à son hôtel, le fouilla, et on trouva le prince caché dans un grenier. Il en fut arraché et maltraité, et il eût été infailliblement immolé, si Ferdinand, accouru pour le sauver, n'eût calmé les fureurs en assurant qu'il en serait fait justice, et qu'il serait livré aux tribunaux de la loi.

Il est remarquable que pendant toutes ces scènes de désordres, les personnes du roi et de

la reine furent respectées, et la voix du nouveau roi fut entendue, fut écoutée.

Cette scène avait appris à l'Europe que le roi Ferdinand était reconnu par le peuple espagnol, et que ce peuple ne voulait point obéir à une autre autorité.

CHAPITRE LX.

Manœuvres qu'on emploie pour attirer à Bayonne toute la famille royale d'Espagne et pour lui arracher la couronne. — Cession de cette couronne à Bonaparte.

Cependant Ferdinand n'était pas tranquille sur le sort de l'Espagne; il lui semblait que Bonaparte, après avoir envoyé une armée dans ce royaume, n'était pas venu à Bayonne pour le féliciter sur son avénement au trône. Néanmoins il feignit de le croire dirigé par de bonnes vues, et il lui envoya son frère don Carlos pour le complimenter, et pour lui annoncer que lui-même se rendrait bientôt auprès de lui pour jouir de l'avantage de le connaître personnellement. Cette idée lui avait été insinuée par le général Savary.

Quelle charmante nouvelle pour Bonaparte, qui ne voulait que l'attirer dans le piége qu'il lui avait tendu! Malheureusement Ferdinand avait cru cet homme incapable d'un procédé si révoltant, et il s'était plu à le croire susceptible d'un peu de magnanimité. L'infortuné prince ne tarda pas à être convaincu qu'il n'était pas venu voir un allié et un souverain, mais un ennemi de sa personne, acharné à lui ravir sa couronne. A peine le prince fut entré dans Bayonne que les portes en furent fermées, les gardes doublées, et dès-lors le prince dut s'apercevoir qu'il était prisonnier.

A la faveur de cette détention et des anxiétés dont on accablait ce prince, Bonaparte avait espéré de le réduire à la cruelle extrémité de renoncer à la couronne : mais ni sa captivité, ni la présence d'un homme qui se fiait sur sa puissance pour tout braver, ne purent ébranler son âme, affaiblir son courage, et lui faire souscrire un traité déshonorant. C'était Régulus résistant aux demandes des Carthaginois, et préférant les supplices à la honte de trahir sa patrie. Ferdinand se comporta en héros, et il rejeta toutes les propositions qui lui furent faites de la part de l'implacable ennemi de sa maison.

Il ne restait plus à Bonaparte, pour triompher de la résistance du prince, d'autre ressource que dans sa soumission aux ordres de son père, soumission qu'on devait attendre, d'après la connaissance qu'on avait de son profond respect pour ce vénérable auteur de ses jours. Mais il fallait avoir une raison pour attirer le roi et la reine à Bayonne, et cette raison se trouvait très-naturellement dans la situation du prince de la Paix : il suffisait à Bonaparte d'annoncer qu'il voulait protéger le prince de la Paix, pour décider le roi et la reine à se rendre dans le lieu où ils pourraient espérer de lui procurer sa sûreté. Bonaparte annonça cette intention ; il invita le roi et la reine à se rendre à Bayonne, et à s'y faire accompagner par leur favori ; et aussitôt le voyage fut entrepris, et bientôt toute la famille royale d'Espagne fut au pouvoir de Bonaparte.

Alors il jeta le masque : il déclara ouvertement que son dessein était de s'emparer du trône d'Espagne, et que la proclamation du prince de la Paix avait été le motif déterminant de son entreprise. Que depuis cette époque, il n'avait pu voir dans l'Espagne sous les Bourbons qu'un ennemi caché, couvert du voile d'une amitié perfide ; qu'il ne devait

attendre d'eux aucune amitié sincère, et qu'il avait résolu, en enlevant l'Espagne à la maison de Bourbon, de la placer en Étrurie, en Portugal, et de donner une de ses nièces au prince des Asturies.

La proclamation du prince de la Paix, dont parlait Bonaparte, avait été rendue à Sainte-Ildefonse, le 3 octobre 1806. Ce premier ministre avait, par cette proclamation, appelé toute la nation espagnole aux armes; il l'avait invitée aux plus grands sacrifices pour sauver la patrie et obtenir une paix glorieuse. Et dans quel temps le prince de la Paix avait-il publié cette proclamation? Dans le temps où Bonaparte allait porter la guerre contre le roi de Prusse, dans les champs d'Iéna.

Une telle déclaration avait été faite déjà par Bonaparte à M. Escoiquiz, ministre confident du roi Ferdinand, avant l'arrivée du roi Charles à Bayonne. Ce jeune monarque en avait été soulevé, mais elle ne fit pas la même impression sur ses augustes parens, parce qu'ils n'avaient en vue que de sauver leur favori, et que tous les moyens leur paraissaient bons pour amener ce résultat.

Bonaparte était maître du prince de la Paix; le roi et la reine n'agissaient que par les con-

seils de cet homme, et leur faiblesse pour lui était telle, qu'il n'était pas en leur pouvoir de lui rien refuser. Par cette nouvelle et singulière position, le roi Ferdinand se trouvait dans une situation encore plus embarrassante.

Le roi Charles était dans l'impossibilité de donner la couronne à Bonaparte, puisqu'il s'en était désisté en faveur de son fils. Bonaparte, qui avait défendu à son ambassadeur de saluer roi Ferdinand, l'avait lui-même reconnu formellement en cette qualité; il avait formellement reconnu qu'il était possesseur de la couronne; puisqu'il lui avait fait faire de sa part, par M. Escoiquiz, la proposition de donner, à lui et à sa famille, l'Étrurie, une partie du Portugal, et une de ses nièces, s'il voulait consentir à la lui céder; et il était bien singulier qu'il eût fait venir à Bayonne le roi Charles pour obtenir de lui cette couronne, lorsqu'il n'était plus reconnu roi d'Espagne, lorsqu'en effet il ne l'était plus, et lorsqu'il n'avait rien à lui céder : mais on avait combiné l'horrible plan d'arracher par la violence ce qu'on ne pouvait obtenir de la séduction.

Pour mettre donc ce plan à exécution, le roi Charles fit venir son fils seul à son palais, et là, en présence de la reine et de Bonaparte,

il lui signifia que, si le jour suivant, avant six heures du matin, il ne lui avait pas remis la couronne par un acte de sa main, lui, son frère et sa suite seraient dès ce moment traités comme émigrés. Pour donner plus de force à ces ordres, de son côté Bonaparte ajouta qu'il se verrait forcé de se déclarer le protecteur d'un père et d'un roi malheureux contre un fils rebelle qui l'avait cruellement offensé. Mais les reproches et les outrages dont on accabla le jeune roi ne purent l'ébranler; et il n'y eût que le respect qui fût capable de le rendre docile et soumis aux volontés de son père. Son père lui avait ordonné de renoncer, et il renonça; mais il renonça sous de telles conditions, que Bonaparte se trouvait encore loin du but qu'il voulait atteindre, puisque, par ces conditions, le jeune roi cherchait à sauver le royaume et la famille royale. Ces conditions étaient consignées dans une lettre que ce prince écrivit à son père, et qui était ainsi conçue :

Lettre de Ferdinand VII à son père.

» Mon cher et honoré père,

Votre Majesté est convenue que je n'ai pas

eu la moindre part dans les arrangemens d'Aranjuez, dont le but était, ainsi que cela est reconnu, et que Votre Majesté en a la preuve, non de la dégoûter de la royauté, mais pour l'engager à garder le sceptre, et à ne pas abandonner ceux dont l'existence dépend du trône même. Votre Majesté m'a également déclaré que son abdication avait été spontanée, et que, quand même quelqu'un assurerait le contraire, je ne devais pas le croire, car elle n'avait jamais donné de signature avec plus de plaisir. Votre Majesté m'a dit aujourd'hui que, quoiqu'il soit certain qu'elle fit son abdication avec toute la liberté possible, elle se réserva de reprendre les rènes du gouvernement quand elle le jugerait à propos. En conséquence, j'ai demandé à Votre Majesté si elle voulait régner de nouveau; elle m'a répondu qu'elle ne voulait pas régner, encore moins retourner en Espagne. Malgré cela, Votre Majesté m'ordonne de résigner en sa faveur une couronne qui m'est dévolue, suivant les lois fondamentales du royaume, dès le moment de son abdication. Comme aucune épreuve n'est difficile pour un fils qui s'est toujours distingué par l'amour, le respect et l'obéissance qu'il

doit à ses parens, quand il s'agit de mettre au jour ces qualités, principalement quand ces devoirs de fils ne sont point en contradiction avec les obligations que les devoirs de souverain m'imposent envers mes sujets; et, afin que ces sujets, qui ont le premier droit à mes attentions, ne soient point lésés, et que Votre Majesté n'ait pas lieu de se plaindre de mon obéissance, je suis prêt, vu les circonstances, à renoncer à ma couronne en faveur de Votre Majesté, aux conditions suivantes : « Première. Que Votre Majesté reviendra à Madrid où je l'accompagnerai, et la servirai en fils respectueux. Deuxième. Que les cortez seront assemblés à Madrid, et dans les cas que Votre Majesté ait de la répugnance pour une assemblée si nombreuse, on pourrait convoquer tous les tribunaux et les députés du royaume. Troisième. Que ma renonciation sera faite, et les motifs qui m'y engagent seront déclarés en présence de cette assemblée. Ces motifs sont l'amour que j'ai pour mes sujets, afin de payer de retour celui qu'ils ont pour moi, en leur procurant la tranquillité, et en écartant d'eux les horreurs d'une guerre civile,

par le moyen d'une renonciation qui n'a d'autre but que celui d'engager Votre Majesté à reprendre le sceptre, et à gouverner des sujets dignes de son amour. Quatrième. Que Votre Majesté n'emmènera point avec elle des personnes qui méritent à juste titre la haine de la nation. Cinquième. Que si Votre Majesté persiste dans ce qu'elle a avancé, de ne pas revenir en Espagne, ni ne veut pas régner une autre fois, je gouvernerai en son nom comme lieutenant, car personne ne peut m'être préféré; j'ai pour moi les lois, le vœu des peuples et l'amour de mes sujets; personne ne peut chercher leur prospérité avec autant de zèle, et ne s'y croit plus obligé que moi.

» Après avoir fait ma renonciation avec ces restrictions, je comparaîtrai devant des Espagnols pour leur faire voir que je préfère l'intérêt de leur conservation à la gloire de les commander, et l'Europe me jugera digne de commander des peuples à la tranquillité desquels j'ai su sacrifier ce que les hommes ont de plus flatteur et de plus séduisant. Dieu ait l'importante vie de Votre Majesté en sa sainte garde, de la manière qu'il est prié

par son affectionné et soumis fils, qui se met aux pieds de Votre Majesté ».

FERDINAND.

Bayonne, le 1er mai 1808.

Ferdinand avait imaginé le plus parfait moyen d'échapper à la perfidie de Bonaparte; mais il n'avait pas calculé jusqu'où pouvait aller la faiblesse de ses parens pour le prince de la Paix; et il n'avait pu imaginer que la condition qu'il avait imposée à son père, de ne pas se faire accompagner à Madrid de personnes qui étaient odieuses à la nation, serait un motif pour les porter aux plus extrêmes violences, et pour le forcer à renoncer à la couronne sans condition ni restriction.

Pendant que ces scènes se passaient à Bayonne, la famille royale était représentée dans toute l'Espagne comme captive, et au moment de racheter sa liberté par le sacrifice de la couronne; les esprits fermentaient, les Français qui étaient à Madrid, devenus plus audacieux par la présence d'une armée française qui était déjà établie sur les frontières, et par l'arrivée de Bonaparte à Bayonne, se conduisirent avec si peu d'égards, que le peuple était prêt à se soulever. Il ne fallait

qu'une étincelle pour allumer un vaste incendie. On commença par des insultes; des insultes on alla jusqu'aux menaces, et des menaces, on en vint aux voies de fait; on se frappe; le peuple prit parti, et ce qui n'avait été d'abord qu'une querelle, devint un combat acharné entre les troupes françaises et le peuple; on se battit dans toutes les parties de la ville, et la chose eût peut-être fini par la destruction des deux partis, si les autorités ne fussent parvenues à séparer les combattans.

Ce fut le 5 mai qu'on reçut à Bayonne la nouvelle de cet événement, que Bonaparte avait prévu devoir arriver, sur lequel même il avait compté pour l'exécution de ses desseins. On avait eu soin de rédiger les rapports de manière à exciter les transports de Bonaparte; on y avait porté à dix mille le nombre des victimes. Aussitôt Bonaparte se rendit près du roi Charles, le roi Ferdinand fut mandé comme il l'avait été le 1er mai; et après s'être entendu reprocher d'avoir été l'auteur de tout le sang répandu dans cette émeute, il eut à supporter les plus violens outrages, et il reçut de son père l'ordre de faire sa renonciation absolue de la couronne, sous peine d'être traité, avec toute sa maison,

comme usurpateur du trône et comme conspirateur contre la vie même de ses parens. Il n'y avait plus moyen de reculer; aussi Ferdinand changea-t-il la renonciation conditionnelle en renonciation formelle et définitive. Le même jour 5 mai eut lieu la cession du roi Charles à Bonaparte de tous ses droits sur l'Espagne.

Je crois qu'il serait difficile de trouver dans l'histoire une conduite comparable à celle du roi Charles; on aurait peine à l'attendre d'un roi vaincu, désarmé et réduit à l'esclavage; et pourtant le roi Charles a sacrifié son peuple, son trône et sa famille, dans la seule vue de sauver son favori et de filer ses jours avec lui dans une terre étrangère.

Ferdinand avait restitué la couronne à son père; mais il n'avait pas cédé ses droits à Bonaparte; et jusqu'à ce que ces droits lui eussent été cédés, il était considéré dans toute l'Europe comme un infâme ravisseur; la cession du roi Charles était nulle à l'égard des héritiers légitimes du trône. Il fallait, pour consolider ce grand ouvrage, que la cession fût faite de la part des fils comme elle l'avait été de la part du père. On en revint donc à de nouvelles violences pour forcer les fils à suivre l'exemple de leur père, et à céder, comme lui, tous leurs

droits sur l'Espagne. La chose eut lieu, mais non sans une extrême résistance de la part de Ferdinand, puisque Bonaparte alla jusqu'à lui dire : *Prince, il faut opter entre la cession ou la mort.*

Cette menace était effrayante de la part d'un homme qui avait donné en tant d'occasions la preuve qu'il était capable de se porter aux plus violens excès pour satisfaire son ambition. Mais une telle violence était de nature à révolter toute l'Europe; elle devait faire trembler tous les souverains sur leurs trônes, et elle assurait à Ferdinand des secours de tous les souverains: tous devaient se déclarer ses vengeurs; et ce fut sans doute dans cette confiance qu'il se décida. D'ailleurs, Bonaparte eût-il exécuté cet arrêt exécrable qu'il venait de prononcer, il eût commis un crime horrible, sans s'être pour cela plus rassuré du trône, puisqu'à défaut de descendance directe de Charles IV, la couronne appartenait au cardinal de Bourbon, et à défaut de descendance de ce prince, à la branche de Bourbon qui régnait en Sicile.

De quelque manière qu'on envisageât cette affaire, elle paraissait injuste et téméraire, et il semblait que la Providence avait poussé Bonaparte à l'entreprendre, pour ajouter un moyen

de plus à ceux qu'elle avait déjà préparés pour ruiner sa puissance et précipiter sa chute.

CHAPITRE LXI.

AFFAIRES DE NAPLES.

Bonaparte ordonne la conquête des royaumes de Naples et de Sicile, et déclare que les Bourbons ont cessé d'y régner.

Le royaume de Naples manquait à Bonaparte pour consumer la conquête générale de l'Italie, et la confiscation de ce magnifique royaume, devait être le résultat d'une conduite qui pourtant était permise à un monarque qui connaissait le prix de sa dignité, qui connaissait les droits de sa souveraineté et de son indépendance.

Le ton superbe qu'employa Bonaparte dans l'ordre qu'il envoya à son armée destinée à faire cette conquête frappe autant que les raisons qu'il allègue pour justifier sa conduite dans cette circonstance, et il importe de connaître cet ordre dans tout son contenu.

De mon camp de Schœnbrunn, le 6 nivose an 14.

« Soldats, depuis dix ans, j'ai tout fait pour sauver le roi de Naples, et il a tout fait pour se perdre.

» Après la bataille de Dégo, de Mondovi, de Lodi, il ne pouvait m'opposer qu'une faible résistance. Je me fiai aux paroles de ce prince, et fus généreux envers lui.

» Lorsque la seconde coalition fût dissoute à Marengo, le roi de Naples, qui le premier avait commencé cette injuste guerre, abandonné à Lunéville par ses alliés, resta seul et sans défense. Il m'implora, je lui pardonnai une seconde fois.

» Il y a peu de mois, vous étiez aux portes de Naples. J'avais d'assez légitimes raisons, et de suspecter la trahison qui se méditait, et de venger les outrages qui m'avaient été faits. Je fus encore généreux. Je reconnus la neutralité de Naples; je vous ordonnai d'évacuer ce royaume, et pour la troisième fois, la maison de Naples fut raffermie et sauvée.

» Pardonnerons-nous une quatrième fois à une cour sans foi, sans honneur, sans raison? Non, non; la dynastie de Naples a cessé de

régner, son existence est imcompatible avec le repos de l'Europe et l'honneur de ma couronne.

» Soldats, marchez, précipitez dans les flots, si tant est qu'ils vous attendent, ces débiles bataillons des tyrans des mers. Montrez au monde de quelle manière nous punissons les parjures. Ne tardez pas à m'apprendre que l'Italie tout entière est soumise à mes lois ou à celles de mes alliés ; que le plus beau pays de la terre est affranchi du joug des hommes les plus perfides ; que la sainteté des traités est vengée, et que les mânes de mes braves soldats égorgés dans les ports de Sicile à leur retour d'Égypte, après avoir échappé aux périls des naufrages, des déserts, et de cent combats, sont enfin apaisés.

» Soldats, mon frère marche à votre tête ; il connaît mes projets, il est le dépositaire de mon autorité, il a toute ma confiance ; environnez-le de toute la vôtre ».

Signé NAPOLÉON.

Examinons à présent si cette entreprise du conquérant était fondée, et s'il avait le moindre prétexte légitime de traiter la cour de Naples d'une manière si tyrannique.

Le roi de Naples avait fait sa paix avec la France le 28 mars 1801, sous le consulat de Bonaparte. Il avait fait des sacrifices pour obtenir la tranquillité, la sûreté et l'indépendance de ses états du continent; il avait cédé 1°. Porto-Longone, dans l'île d'Elbe, et tout ce qui pouvait lui appartenir dans cette île; 2°. les présides de la Toscane; 3°. la principauté de Piombino.

Par l'article III, Bonaparte s'était engagé à mettre à la disposition de S. M., et *d'après sa demande*, un corps de troupes auxiliaires, pour la défendre contre toute invasion de la part des Turcs ou des Anglais, et cela, dans la proportion des secours de même espèce qui lui seraient envoyés par S. M. impériale de Russie, lors amie de Bonaparte.

Mais postérieurement à ce traité, la paix fut faite avec l'Angleterre, et postérieurement aussi à ce traité, Bonaparte se fit revêtir de la dignité de président de la république italienne.

Cette première entreprise de Bonaparte en Italie était le présage d'envahissemens subséquens, et devait causer les plus vives alarmes à la cour de Naples, sur son indépendance souveraine, et même sur ses destinées à venir.

Cette cour avait le plus grand intérêt à ne rien négliger pour se soustraire à l'ambition d'un voisin si puissant et si dangereux, et il n'y avait que sa faiblesse qui pût lui interdire d'exercer ses droits de souveraineté et d'indépendance, et la forcer de renfermer dans son sein ses projets de défense naturelle et légitime.

Mais la cour de Naples ne pût plus douter des projets ambitieux de la France, et encore moins de la résolution qui avait été prise à Paris de lui imposer le joug convenable aux intérêts de Bonaparte, puisque, après la rupture du traité d'Amiens, la France, sans en avoir été requise par le roi de Naples, comme cela avait été formellement convenu par l'article III du traité du 28 mars 1801, envoya dans le royaume de Naples une armée de 40 mille hommes, sous le prétexte que ce royaume n'était pas en état de s'opposer à l'introduction des forces et du commerce de l'Angleterre, et de cette manière, elle fit non-seulement vivre et entretenir 40 mille hommes de ses troupes, et des administrations nombreuses aux dépens de ce royaume, mais elle l'assujettit à sa volonté despotique, et elle lui enleva les moyens de s'enrichir, même de se procurer les objets nécessaires à ses besoins et à sa consommation habituelle,

qu'elle ne pouvait recevoir que des Anglais, avec lesquels elle n'avait aucune raison de se brouiller.

Une semblable conduite et des procédés si violens de la part de Bonaparte étaient trop publics pour que la cour de Naples eût besoin de se justifier aux yeux de l'Europe; il était évident qu'elle avait dû souffrir cruellement d'avoir été dans l'impuissance de mettre elle-même un terme à des actes si révoltans pour sa dignité, si dangereux pour son indépendance, si alarmans pour son existence future; et qu'elle devait à son honneur, comme au bonheur de ses sujets, de saisir toutes les occasions de se soustraire à une situation si humiliante et en même temps si déplorable.

La cour de Naples eût peut-être été coupable envers Bonaparte, si Bonaparte eût agi envers elle avec des sentimens de justice et de loyauté, en retirant ses troupes libéralement et sans le motif d'un besoin pressant pour lui-même; et j'aime à croire que, dans un tel cas, la cour de Naples n'eût pas manqué à un engagement de neutralité qui aurait été véritablement le prix de la confiance et de la bonne foi. Mais dans quelle circonstance Bonaparte a-t-il retiré ses troupes du royaume de Naples? Ç'a été lorsque

Masséna, en présence de 100,000 Autrichiens commandés par l'archiduc Charles, avait le plus extrême besoin de cette armée pour renforcer la sienne, et s'opposer aux entreprises de son adversaire; et ç'a été pour disposer sans inquiétude d'un si puissant secours que Bonaparte a fait souscrire au roi de Naples l'engagement de rester neutre dans les affaires de l'Europe, et de lui rester aussi soumis que si l'armée de Saint-Cyr était toujours dans son pays.

Mais quel souverain aurait négligé de saisir une occasion qui lui offrait l'assurance plus que probable de se voir à jamais délivré d'une tyrannie qui l'avait si long-temps humilié et appauvri? Quel souverain, ayant le sentiment de sa dignité et de son indépendance, aurait résisté aux espérances de succès d'une coalition aussi formidable que celle qui venait d'être formée, et qui a motivé ses résolutions guerrières?

La cour de Naples savait aussi bien que Bonaparte que tous les actes de la politique ne sont pas des actes notariés, qui s'exécutent par l'ordre des tribunaux, et que ces actes politiques ne subsistent qu'aussi long-temps que la force en impose à la faiblesse. La cour de Naples savait fort bien que si les actes de la

politique ne pouvaient jamais être enfreints, il n'y aurait jamais de guerre, et que les guerres n'ont lieu ordinairement que parce que les forts abusent toujours de l'impuissance où sont les faibles de les contraindre à remplir leurs engagemens. Quoi donc! la cour de Naples avait mérité d'être renversée du trône, d'être dépouillée de ses états, parce qu'en sa qualité de souveraine indépendante, elle était entrée dans une coalition dont tous les efforts devaient tendre à rétablir en Europe la paix et la balance, et à maintenir toutes les puissances dans leur souveraineté et leur indépendance! Quoi donc! le roi de Naples avait mérité d'être renversé du trône et de se voir dépouillé de ses états, parce qu'il n'avait pas jugé convenable à ses intérêts, à sa dignité et à son indépendance, de ronger volontairement un frein odieux que lui avait mis Bonaparte, et parce que, se sentant fort, il avait joué le rôle naturel et convenable d'un fort!

Mais si le chef d'un gouvernement devait perdre ses états et sa couronne pour avoir violé ses engagemens et ses promesses, et s'il n'était plus digne de régner aussitôt que l'opinion publique et la justice naturelle auraient prononcé qu'il a enfreint ses traités, quel

homme au monde aurait été plus coupable que Bonaparte ! quel homme avait plus audacieusement violé ses engagemens et plus violemment donné carrière à son ambition et à ses injustices. Mais Bonaparte avait enfreint tous les traités, il avait violé les plus saintes promesses pour augmenter sa puissance, pour se rendre redoutable, pour dicter des lois à l'Europe, et le roi de Naples n'avait manqué à ses engagemens que dans la louable espérance de sauver son pays, de se réintégrer dans l'exercice de ses droits légitimes, de maintenir son indépendance souveraine et d'assurer son existence. Il n'y avait donc que la force qui pût autoriser les violences de Bonaparte envers le roi de Naples ; mais la force n'est pas la justice, et tôt ou tard la justice triomphe, et elle triomphe infailliblement.

La justice a en effet triomphé, puisque aujourd'hui la maison de Bourbon sicilienne est remontée sur le trône de Naples et est rétablie dans tous ses droits de souveraineté.

FIN DU SECOND VOLUME.

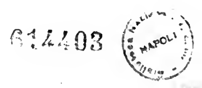


TABLE DES CHAPITRES

CONTENUS DANS LE SECOND VOLUME.

CHAPITRE XXIX.

CHAPITRE XXX.

CHAPITRE XXXI.

CHAPITRE XXXII.

CHAPITRE XXXIII.

CHAPITRE XXXIV.

CHAPITRE XXXV.

CHAPITRE XXXVI.

CHAPITRE XXXVII.

CHAPITRE XXXVIII.

CHAPITRE XXXIX.

CHAPITRE XL.

CHAPITRE XLI.

CHAPITRE XLII.

CHAPITRE XLIII.

CHAPITRE XLIV.

CHAPITRE XLV.

CHAPITRE XLVI.

CHAPITRE XLVII.

CHAPITRE XLVIII.

CHAPITRE XLIX.

CHAPITRE L.

CHAPITRE LI.

CHAPITRE LII.

CHAPITRE LIII.

CHAPITRE LIV.

CHAPITRE LV.

CHAPITRE LVI.

CHAPITRE LVII.

CHAPITRE LVIII.

CHAPITRE LIX.

CHAPITRE LX.

CHAPITRE LXI.

FIN DE LA TABLE DU SECOND VOLUME.

